



LE VÉRITABLE  
**CONDUCTEUR**  
AUX CIMETIÈRES.

OUVRAGES EN VENTE CHEZ ROY-TERRY.

*Manuel complet de la Toilette*, ou l'Art de s'habiller avec élégance et Méthode, contenant l'Art de mettre sa Cravate, démontré en 30 leçons, avec une planche représentant les diverses manières de faire les nœuds de la cravate; par M. et M<sup>me</sup> Stóp, orné de leurs portraits. Un volume in-18. Prix..... 2 fr.

*Manuel de l'Amateur d'huitres*, contenant l'art de les pêcher, de les parquer, de les faire verdier, de les préserver des maladies qui peuvent les attaquer, de les conserver fraîches, pendant long-temps, de reconnaître celles qui sont dans cet état et de les ouvrir avec facilité; avec des détails sur les qualités alimentaires et propriétés médicales de ce mollusque; suivi de l'adresse des écailleurs dans les divers quartiers de Paris; par M. Leclerc, docteur-médecin, naturaliste. Un volume in-18, avec une gravure. Prix..... 1 f. 50 c.

*Manuel de l'Amateur des marrons et des châtaignes*, indiquant un grand nombre de manières de les préparer, peu connues; par le même. Prix..... 1 f. 50 c.

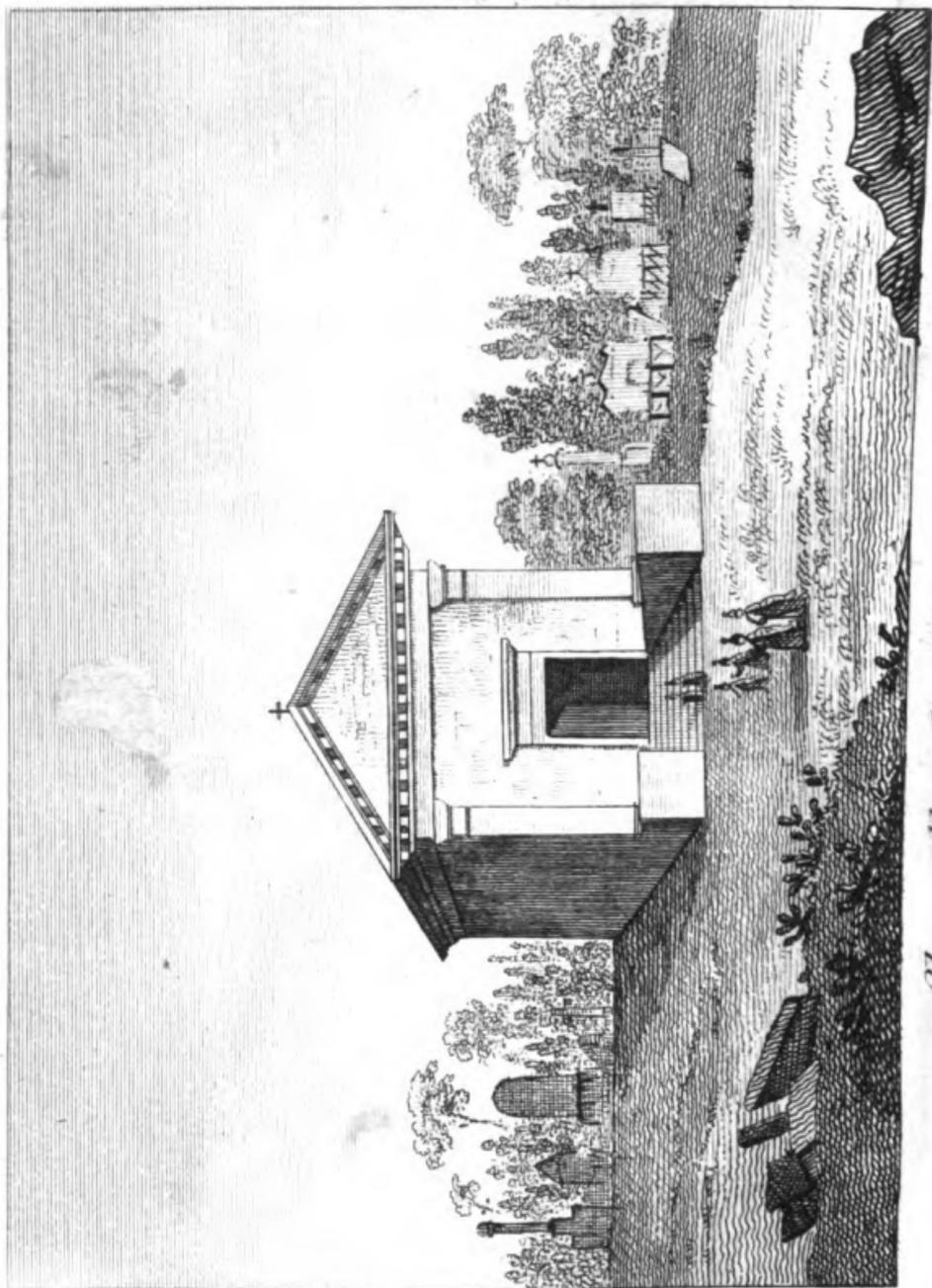
*Manuel de l'Amateur de fromage et de beurre*. Un vol. in-18..... 1 f. 50 c.

Du même auteur : *Manuel de l'Amateur de café*, ou l'Art de cultiver le caféyer, de le multiplier, d'en récolter le fruit et d'en préparer agréablement et économiquement la boisson, par tous les procédés, tant anciens que nouveaux. Un vol in-18, orné d'une gravure. Prix..... 1 f. 50 c.

IMPRIMERIE D'A. BÉRAUD,

Rue du Foin St-Jacques, N<sup>o</sup>. 9.





*Chapelle du P<sup>re</sup> Lachision*

LE VÉRITABLE

806631

# CONDUCTEUR AUX CIMETIÈRES

DU

PÈRE LA CHAISE, MONTMARTRE,  
MONT-PARNASSE ET VAUGIRARD,

OU

GUIDE LE PLUS COMPLET, LE PLUS NOUVEAU ET LE  
PLUS EXACT DE L'ÉTRANGER, DU CURIEUX ET  
DU PROMENEUR DANS CES CIMETIÈRES;

CONTENANT

La description de plus de mille tombeaux les plus  
remarquables, leur structure, les noms des  
personnes qu'ils renferment, leur vie,  
leur épitaphe, etc.; etc.

PRÉCÉDÉ

D'une instruction indiquant aux parens des défunts les démarches  
à faire auprès des autorités civiles et religieuses pour les inhumations,  
sépultures, terrains à acquérir, monumens à élever, etc.

ET DE PLUS, TOUS LES RENSEIGNEMENS

Concernant l'histoire, la police, la fondation, l'usage, la destination  
de ces lieux funèbres, etc.

PAR MM. RICHARD ET \*\*\*.

QUATRIÈME ÉDITION.

BIBLIOTHÈQUE  
DE LA  
VILLE DE  
PARIS.

TERRY, ÉDITEUR,

Et Palais-Royal, galerie de Valois, n. 185.

1856.

180808

IMPRIMERIE DE P. BAUDOUIN,  
rue Mignon, n. 2.

1861

OUVRAGES EN VENTE CHEZ ROY-TERRY.

---

VOYAGE PICTORESQUE DANS L'INTÉRIEUR DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS, par *Cyprien Desmurs*; suivi de la 2<sup>e</sup> édition du *Temps présent*, ou *Essai* pour servir à l'histoire de la Civilisation du 19<sup>e</sup> siècle. Un vol. in-8. Prix : 6 fr.

CHANSONS NATIONALES, nouvelles et autres, par *Emile Debraux*. 2 vol. in-18, avec portrait de l'Auteur au tome 2; se vendent séparément 4 fr. chaque.

CHANSONS nouvelles et inédites, du même auteur. 2 vol. in-32. Prix : 1 fr. 25 c. chaque.

L'ART DE RÉUSSIR EN AMOUR, en 25 leçons; par l'Auteur de la *Biographie dramatique*. 1 vol. in-12, orné de 2 grav. Prix : 2 fr.

L'ART DE RENDRE LES FEMMES FIDÈLES, ET DE NE PAS ÊTRE TROMPÉ PAR ELLES; par *Lami*. 1 vol. in-18 avec grav. Prix : 2 fr.

L'ART DE SE FAIRE AIMER DE SA FEMME; par le comte *Adrien*. 1 vol. in-18 avec grav. Prix : 1 fr. 25 c.

L'ART DE SE FAIRE AIMER DE SON MARI; par M<sup>me</sup>. la comtesse de G\*\*\*\*, avec grav. 1 vol. in-18. Prix : 1 fr. 50 c.

VIE, EXPLOITS ET TRIOMPHES ORATOIRES DU GÉNÉRAL Foy, ornés de son portrait. 1 vol. in-18. Prix : 3 fr.

L'ART DE JOUER ET DE GAGNER AU JEU DES ÉCHECS, simplifié et mis à la portée de tout le monde, au moyen de tableaux synoptiques; par un habitué du café de la Régence. In-8<sup>o</sup>. Prix : 2 fr. 50 c.

*Véritable Médecine sans Médecin*, ou Sciences médicales, mises à la portée de toutes les classes de la société, d'après les plus sayans et les

**prés, Docteur-Médecin de la Faculté de Paris** et membre de plusieurs sociétés savantes. Un fort volume in-12, orné du portrait de l'auteur et de celui des plus célèbres médecins; prix..... 7 fr.

Cet ouvrage, indispensable à tous les ménages, obtient le plus grand succès et mérite de n'être pas confondu avec les ouvrages portant à-peu-près le même titre, et dans lesquels on ne rencontre qu'erreur et charlatanisme.

**La Taxidermie, ou l'Art d'empailler les oiseaux, les quadrupèdes, les reptiles et les poissons, de recueillir et préparer les coquillages, enseignée en dix leçons; par A. Boisduval et H. Lecoq, professeurs d'histoire naturelle.** Un volume in-12, avec plusieurs planches; 3 f. 50 c.

Le succès qu'obtient cet ouvrage nous dispense d'en donner de longs détails. Les personnes qui s'occupent de cette science, ainsi que les amateurs d'histoire naturelle savent l'apprécier.

**Tachéographie, enseignée en cinq leçons, ou nouvelle méthode pour écrire aussi vite que la parole, en n'employant que les lettres de l'alphabet ordinaire; seconde édition, brochure in-8.; prix..... 1 fr. 50 c.**

Cette méthode est la plus facile qui ait paru jusqu'à ce jour; elle sera très-utile aux avoués, avocats, hommes de lettres, étudiants de toutes les classes, et généralement à tous ceux qui suivent des cours.

**L'Algèbre, enseignée en seize leçons, par traspours, élève de l'Ecole normale.** Un volume in-12; prix..... 2 f 50 c.

Avec cet ouvrage on peut apprendre l'Algèbre sans maître.

**Histoire abrégée de Paris, depuis son origine jusqu'à nos jours, d'après Dulaure et autres; par Léonard et Eugène de Monclave.** Deux forts volumes in-18 bien imprimés. 7 fr.

**Le Nouveau Conducteur, ou Guide de l'Étranger**

aux environs de Paris, contenant la description et l'indication de tout ce qu'il y a de curieux et d'utile à voir, l'indication des jours de fêtes patronales de chaque endroit, suivie de la liste du départ de chacune d'elles, etc. Un fort vol. in-18, orné de six vues des environs, et d'une carte; prix..... 4 fr.

*Le Véritable Conducteur parisien*, ou le plus complet, le plus nouveau et le meilleur Guide des étrangers à Paris, indiquant le moyen de connaître, en douze jours, tout ce que cette capitale renferme de curieux et d'utile à voir dans ses douze arrondissemens, décrits séparément. Un fort volume in-18, orné de 22 vues des plus beaux monumens et d'un nouveau plan de cette capitale, contenant tous les changemens et accroissemens jusqu'à ce jour; par *Richard*; prix..... 4 f.

Nous recommandons cet ouvrage à tous les étrangers qui désirent avoir une description aussi juste que détaillée de Paris, notamment à ceux dont les affaires ne leur permettent pas de sacrifier un long-temps à connaître toutes ses curiosités.

*Le Petit Constitutionnel*, chansonnier; par *Charles Lepage*. Un vol. in-18, orné d'une jolie gravure; prix..... 2 fr. 50 c.

Ce recueil contient de très-jolies chansons de société, aussi gaies que spirituelles.

*Le Chansonnier des Théâtres*, ou Choix des plus jolis couplets chantés au théâtre du Gymnase, du Vaudeville, des Variétés, de la porte Saint-Martin et autres, tirées des meilleures pièces de MM. Béranger, Desaugier, Scribe, Merle, Brazier, Carmouche et autres, première et deuxième années 1825 et 1826. Un fort volume in-18, et orné chacun d'une gravure; prix, chaque, se vendant séparément... 3 fr. 50 c.

*L'Enfant de la Goguette*. Un fort vol. in-18, avec gravures; prix..... 2 fr.  
Tous ces chansonniers réunis forment le *Re*

cueil complet de toutes les chansons d'Emile Debraux. Le succès continuel qu'ont obtenu ces chansons par leur popularité, nous dispense ici d'en faire l'éloge.

*Odryana*, ou la Boîte au grès Sel, Recueil complet de calembourgs, bons mots, saillies, rébus, coq-à-l'âne, etc., de M. Odry, artiste du théâtre des Variétés. Un vol. in-18, avec une gravure représentant Odry, dans la pièce des deux Jochos; prix..... 2 fr.

*Grande Biographie dramatique*, ou Silhouette des acteurs, actrices, danseurs et danseuses de Paris et des départemens, suivie de leurs adresses, et ornée du portrait de Philippe. Un vol. in-18; prix..... 2 fr. 50 c.

Cet ouvrage contenant des aventures très-curieuses, arrivées à plusieurs actrices, est recherché par les personnes qui désirent connaître la vérité sur chacune d'elles.

*L'Art de n'être jamais tué ni blessé en duel*, sans avoir pris aucune leçon d'armes et lorsque l'on aura affaire au premier tireur de l'univers, enseigné en dix leçons, par F\*\*\*, ex-maitre d'armes de la vieille garde. Un vol. in-18, avec gravure. Prix..... 1 f. 50 c.

*L'Art de se faire aimer de son mari*; par M<sup>me</sup>. la vicomtesse de G\*\*\*\*. Un vol. in-18, orné d'une gravure. Prix..... 1 f. 50 c.

*L'Art de se faire aimer de sa femme*; par le comte Adrien de B\*\*\*. Un v. in-18. 1 f. 25 c.

*L'Art de réussir en amour*, enseigné en vingt-cinq leçons, ou nouveaux Secrets de triompher des femmes et de les fixer. Un volume in-18, avec deux gravures; prix..... 2 f.

*Manuel du jeune homme et de la jeune demoiselle à marier*, ou le conjugalisme, leur indiquant ce qu'ils doivent savoir avant le mariage, la manière de prendre secrètement les renseignemens sur les familles dans lesquelles ils veulent entrer, suivi d'une dissertation sur les diverses manières de célébrer les mariages dans tous les pays du monde; par Lami. Un volume in-18, avec gravure. Prix..... 2 f. 50 c.

---

---

## PRÉFACE.

---

L'OUVRAGE que nous offrons aujourd'hui au public, manquait complètement dans les nombreux Conducteurs, ou Manuels de l'étranger à Paris : on avait bien, il est vrai, touché quelque chose, en passant, des quatre cimetières placés à quatre coins opposés de la Capitale ; mais ces notices d'une brièveté mesquine, ainsi que l'exigeait impérieusement l'abondance des matières de ces sortes d'ouvrages, sont bien loin de pouvoir être utiles à celui qui désire prendre une connaissance approfondie des ces empires de la mort ; et, cependant, rien n'offre un plus puissant intérêt que la description détaillée des monumens funèbres qui recouvrent les dépouilles mortelles des hommes célèbres. Que d'épithètes pompeuses et mensongères dont on peut faire ressortir le ridicule et la vanité ! que de vertus publiques et privées qui n'ont jamais existé que sur le marbre de la tombe ! Nous n'irons jamais rechercher le contraste des fautes et des vices d'un mortel pendant sa vie, avec les hauts faits dont on l'enrichit quand il a cessé de vivre. On ne doit jamais troubler la cendre des morts, et c'est une maxime que nous suivrons avec un respect religieux ; nous nous contenterons de faire remarquer la boursoufflure, la sottise et la vanité de quelques-unes de ces épithètes, sans les comparer aux mor-

tels pour qui elles ont été faites ; heureux quand, pour nous dédommager, nous rencontrerons de ces inscriptions touchantes qui remplissent l'âme d'une douce mélancolie, ou de ces paragraphes piquans et spirituels qui amènent involontairement un sourire sur les lèvres. Quelquefois aussi, nous nous permettrons quelques lignes historiques sur les hommes distingués dont la France a pleuré la perte, persuadés du plaisir indicible que ces courtes notices procureront à nos lecteurs, surtout quand il s'agira de ces noms chers à Mars et au dieu des muses, noms sacrés qui, descendus dans la nuit des tombeaux au 19<sup>e</sup> siècle, ont laissé, dans tous les cœurs vraiment Français, une empreinte douloureuse dont la trace subsiste encore.

Nous nous sommes attachés avec un soin scrupuleux à éviter la confusion qui se glisse trop souvent dans ces sortes d'ouvrages. Il faut, nous nous sommes dit, que tous ceux qui auront recours à notre Conducteur, pour savoir où est situé tel ou tel tombeau, puissent sur-le-champ, à l'aide de l'itinéraire clair et exact que nous tracerons, et du plan du cimetière dont il s'agira, arriver au monument ou à la place que leurs vœux désirent : toutefois, on conçoit naturellement qu'il nous a été physiquement impossible, dans un simple in-18, de citer toutes les tombes renfermées dans l'enceinte des quatre cimetières de la Capitale. La simple nomenclature constituerait au moins 2 vol. in-8<sup>o</sup> ; nous avons donc été forcés de nous borner aux tombes remarquables, soit par les inscriptions ou les ornemens

qui les décorent, soit par la célébrité des mortels qu'elles renferment; et de ces tombes remarquables, nous pouvons assurer que nous n'en avons omis aucune. Nous avons compulsé les archives de chaque cimetiére: les gardiens de ces funèbres enceintes, à qui nous nous sommes adressés, se sont prêtés à nos investigations avec une affabilité et une complaisance sans bornes; et nous profitons de la voie de l'impression pour les en remercier tous, et notamment M. de Wailly, vieux brave décoré de la croix d'honneur et de deux jambes de bois, et qui fait avec politesse et urbanité, à tous les visiteurs, les honneurs du cimetiére Mont-Parnasse; c'est lui qui nous a mis en relation avec tous ses collègues, nous n'avons eu qu'à nous louer de son infatigable activité en notre faveur, et nous lui en témoignons publiquement notre reconnaissance.

Plusieurs écrivains nous ont précédés dans la carrière que nous parcourons aujourd'hui, mais seulement dans ce qui a rapport au Père Lachaise. Nous citerons, entr'autres, MM. Chennechot et Marchand; l'ouvrage du premier est tout d'imagination, celui du second est tout de faits. Tous deux nous ont été utiles en ce qu'ils ont donné de la fixité à nos pensées; nous avons dû respecter leur propriété: aussi, notre ouvrage n'a-t-il aucun point de ressemblance avec le leur, si ce n'est dans l'insertion des inscriptions et épitaphes, dont on ne nous contestera pas sans doute le droit de faire notre profit, comme avant nous ont fait beaucoup de nos collègues.

Enfin, nous avons désiré que ce volume n

fût pas un catalogue aride, une sèche nomenclature ; nous nous sommes rappelé le vieil adage : *miscere utile dulci*, et nous nous sommes attachés à le justifier, en rendant agréable à nos lecteurs le peu de broderie qu'il nous était permis d'ajouter à des choses purement historiques. Ce désir, qui a été constamment le but vers lequel nous nous sommes dirigés dans le cours de notre travail, a-t-il été mis à exécution parfaite ? c'est ce dont nous n'osons nous flatter ; mais nous sommes cependant persuadés que le public ne saura méconnaître entièrement nos efforts, et nous osons croire qu'il aura la bonté de nous en savoir quelque gré, sachant depuis long-temps, par notre expérience, que loin d'être ingrat, comme le prétendent certains auteurs sifflés ou dédaignés, il tient compte à chacun des efforts plus ou moins heureux que l'on fait pour lui plaire ; et c'est dans cette douce et profonde conviction, que nous lui présentons aujourd'hui notre ouvrage.

LES ÉDITEURS,  
RICHARD, E. DEB\*\*\*,  
C. LEP\*\*\*.

le  
ex-  
de-  
lc; et

viiij

fût pa

clatur

adaga

mes

à n

étai

hist

le b

dans

exéc

nous

persi

tra

ci

q

nc

co

qu

fo

lu

fo

jo

LE  
CONDUCTEUR  
AUX CIMETIÈRES.

---

CIMETIÈRES.

---

PENDANT des siècles, à Paris comme dans beaucoup d'autres pays, on enterra les morts dans les églises ou dans des cimetières enfermés dans l'enceinte de la ville : nos aïeux qui possédaient, comme on le sait fort bien, tout l'esprit et tout le génie possibles, puisque leur siècle était appelé le bon vieux temps; nos aïeux, dis-je, entassaient pêle-mêle, sans ordre, sans goût, sans délicatesse, des vingt mille corps dans un sépulchre étroit, mal clos, mal aéré, mal entretenu, et dont le seul aspect glaçait de terreur et de dégoût le mortel le plus intrépide.

Le riche se faisait enterrer à prix d'or dans la chapelle de son château, s'il en avait un, ou dans les caveaux d'une église; quant aux pauvres, on les entassait sans égard dans des fosses communes; quelques années après, on les arrachait de ce dernier asile, avant même que le temps eût opéré leur dissolution totale, et on les remplaçait par d'autres. Que résultait-il de cet ordre de choses? Que la cendre des morts n'obtenait aucun respect; que tous les liens se brisaient sur le seuil de la tombe; que la victime du jour était totalement oubliée le lendemain : et l'on devine aisément à quelles extrémités immorales un pareil ordre de choses devait naturellement conduire les gens du peuple; et

ceux-là , nous osons le dire hautement , composent la majorité de toutes les nations.

Cette maudite révolution , que nos écrevisses du jour accusent de tout le mal qui s'est fait depuis 40 ans , sans lui tenir compte d'un peu de bien qu'elle a pu faire , est encore la cause du changement survenu à Paris , dans cette partie si intéressante de l'ordre civil. Il a fallu arriver jusqu'au 19<sup>e</sup> siècle , pour s'apercevoir que les choses pourraient aller mieux qu'elles n'avaient été jusqu'alors. Ce fut à cette époque seulement que l'on ordonna la fermeture des cimetières dans l'intérieur de la Capitale , et que , défense ayant été faite d'enterrer dans l'enceinte de la ville , on ouvrit hors des murs de clôture , trois cimetières de diverses dimensions : le cimetière Montmartre ( Cimetière de l'Ouest , Champ du Repos ) ; le cimetière de Vaugirard ( Cimetière du Sud-Ouest ) ; et le cimetière du Père-Lachaise ( Cimetière de l'Est Mont-Louis. ) Ce ne fut qu'en 1804 , que ces mesures de salubrité publique furent prises ; et , depuis cette époque , l'accroissement progressif de la population ayant rendu ces premières mesures insuffisantes , on obvia à cet inconvénient , en agrandissant les cimetières Montmartre et du Père-Lachaise ; et comme celui situé à la barrière de Vaugirard ne pouvait pas , à cause de sa proximité des maisons , obtenir l'accroissement qui eût été nécessaire ; on cessa d'y enterrer , et l'on ouvrit à sa place , en 1824 , le cimetière du Mont-Parnasse , d'une large dimension et d'une position favorable au service douloureux auquel il fut destiné.

Parmi les cimetières qui furent supprimés , il n'en est pas qui aient été l'objet d'observations remarquables ; les deux seuls de Paris dont on a parlé , avaient , long-temps même avant cette époque , cessé de faire partie des lieux destinés à inhumer les habitans de la Capitale : c'étaient le cimetière de St.-Médard et le cimetière des Innocens.

Le cimetière de Saint-Médard , dépendant de la petite église de ce nom , situé rue Mouffetard , faubourg St.-Marcel , devint célèbre par les miracles

qui vinrent à s'opérer sur le tombeau du Diacre Paris, homme fort ordinaire et fort inconnu pendant sa vie, et qui obtint une réputation colossale après sa mort. Les convulsionnaires, les épileptiques, les aveugles, boiteux, manchots, etc., accouraient en foule sur sa tombe pour y guérir; des hommes, des femmes y recevaient des coups de barre de fer, sans que cela leur fit éprouver le moindre mal; chaque jour, la foule grossissait, les miracles augmentaient, et le cimetière s'encombra. Déjà des désordres avaient eu lieu; l'autorité jugea qu'il était temps de mettre un terme à cette jonglerie qui devenait inquiétante: on donna ordre de fermer le cimetière; le jour même, un plaisant écrivit sur la porte les deux vers suivans:

De par le Roi, défense à Dieu  
De faire miracle en ce lieu.

Et les miracles disparurent: ce qui arrivera toujours dans cette circonstance, ce sont les persécutions qui engendrent les miracles; le ridicule les tue... Jamais depuis, le cimetière de St.-Médard n'a été r'ouvert.

Le cimetière des Innocens ne fut pas fermé à cause de ses miracles, mais bien à cause de son emplacement intempestif. On fit faire des fouilles dans toutes les parties; les ossemens qui en furent retirés furent transportés aux catacombes, et le cimetière devint un marché.

Les trois nouveaux cimetières une fois ouverts, on leur donna à chacun leur attribution particulière, afin que tout se fit avec ordre et décence: ce qui n'existait pas même à une époque avancée du 18<sup>e</sup> siècle.

Le cimetière de Vaugirard fut destiné à recevoir toutes les personnes qui décéderaient dans la Capitale sur la rive gauche de la Seine.

Le cimetière Montmartre fut affecté à l'inhumation des personnes décédées dans les quatre premiers arrondissemens; mais à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1824, cette distinction n'eut plus lieu, et les quatre

arrondissemens eurent le droit d'y faire déposer leurs morts, quelque fût la place qu'elles dussent y occuper.

La police du Père Lachaise subit conséquemment quelque altération, jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1824; il renferma :

1<sup>o</sup>. Toutes les personnes décédées dans les 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> arrondissemens, quelque fût la place qu'on eût droit d'exiger pour elles;

2<sup>o</sup> Les concessions à perpétuité, de tel point de Paris que ce soit, moyennant une rétribution indiquée.

Aujourd'hui, ce dernier article est conservé; mais on a supprimé dans le premier, le 3<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> arrondissemens qui sont retournés au cimetière Montmartre.

*P. S* Le cimetière Mont-Parnasse, qui a remplacé le cimetière Vaugirard, a hérité de ses habitudes, de ses droits et de ses devoirs.

Autant autrefois l'on apportait peu d'ordre, de respect et de décence dans le convoi du pauvre, autant aujourd'hui l'on y met de zèle, de recueillement et de retenue : ce n'est pas dans l'intention de critiquer le temps où les registres de l'état civil étaient entre les mains du clergé, que nous en parlons; mais la vérité nous fera dire que jadis les inhumations gratuites se faisaient avec un dédain, une nonchalance qui ne faisait nullement l'éloge du désintéressement de ceux qui desservaient les paroisses. On mettait dans le service exigü, destiné aux pauvres, une hâte, une précipitation honteuse et grossière; on les conduisait en poste à l'église; en poste, on leur récitait à voix basse quelques prières; et de là, également en poste, on les portait dans la fausse commune où, pendant des centaines de jours, on empilait ces dépouilles mortelles par milliers. Cet ordre de choses dégoûtant a heureusement cessé d'attrister nos yeux; l'indigence n'est plus un crime dont on vous punit, même après la mort; le malheureux qui en mourant ne laissa pas même à sa pauvre famille de quoi lui rendre les derniers devoirs, n'en est pas

moins conduit à son dernier asile avec le respect dû à la cendre des morts : quelquefois , je le sais , son chien seul suit le corbillard , mais ces exemples heureusement sont fort rares ; et , dans quelques années , grâce aux sociétés de secours mutuel , il y a fortement à présumer que ces tableaux de deuil auront totalement disparu.

En attendant , la ville de Paris fait enterrer à ses frais , tous les ans , plus de mille individus , à raison de huit francs par convoi d'indigent , et qu'elle est tenue de rembourser aux Pompes-Funèbres.

Voici le tarif qui jadis était en vigueur pour les enterremens ; nous disons *jadis* , parce que , depuis que le privilège des Pompes-Funèbres n'existe plus , et que cette spéculation rentre dans le domaine des entreprises particulières que l'on peut exploiter , ces prix ont déjà baissé et menacent de baisser encore. Quand nous disons *menacent* , ce n'est pas le mot propre ; il y a bien assez long-temps que ce tarif exorbitant était en usage.

Ceux qui avant nous ont cité ce tarif , ont toujours commencé par les riches , et fini par les pauvres ; nous adopterons le sens opposé , ne fût-ce que pour donner une fois à l'indigence le pas sur la classe opulente ; et dans le fait , nous ne voyons pas pourquoi on ne parlerait pas aussi bien du simple au composé , que du composé au simple.

## TARIF DES PRIX AUX MAIRIES.

	TOTAUX.	POMPES FUNÈRES.	CÉRÉMONIES RELIGIEUSES.	VILLE.
7 <sup>me</sup> Classe: indigens aux frais de la ville.....		fr. 8	fr. 10	
6 <sup>me</sup> Classe.....		16	20	
5 <sup>me</sup> Classe.....		80	50	
4 <sup>me</sup> Classe.....		260	130	
3 <sup>me</sup> Classe.....		570	300	
2 <sup>me</sup> Classe.....		1,500	600	
1 <sup>re</sup> Classe.....		3,682		

Nous joindrons à ce tableau, le règlement affiché dans l'intérieur du cimetière de la Capitale.

PRÉFECTURE DU DÉPT. DE LA SEINE.

---

---

*Cimetière de la Ville de Paris.*

---

RÈGLEMENT GÉNÉRAL.

---

*Police Intérieure.*

ARTICLE PREMIER.

Les personnes qui visitent ce cimetière, doivent s'y comporter avec la décence et le respect que commande sa religieuse destination.

ART. 2.

Il est défendu de pénétrer dans ces cimetières, autrement que par les entrées principales qui sont surveillées par les concierges ou portiers ;

D'escalader les grilles ou treillages entourant les sépultures, de monter sur les tombes et de dégrader les terrains qui en dépendent ;

De traverser les pelouses ou de quitter les chemins ou sentiers accoutumés ;

De rien écrire sur les monumens , de couper ou arracher les fleurs et arbustes placés sur les tombes ou existant sur les terrains non encore employés.

Toutes infractions aux défenses ci-dessus, seront punies conformément aux lois.

ART. 3.

A cet effet, les gardiens sont autorisés à renvoyer du cimetière les contrevenans, et s'il y a lieu, à les arrêter, et à les mettre à la disposition du commissaire de police.

*Des concessions de terrain, Monumens, Epitaphes, Exhumation.*

ART. 4.

Les concessions sont de deux espèces, savoir : les

unes temporaires, ou pour six années, et les autres perpétuelles.

Ces concessions sont faites par les maires de Paris; le prix est de 50 francs pour chaque : elles peuvent être successivement renouvelées tous les six ans.

Les concessions perpétuelles sont faites par le préfet du département. Le prix est de 125 francs le mètre, la sépulture ne peut pas comprendre moins de deux mètres superficiels, c'est-à-dire, deux mètres de long sur un de large, pour une personne au-dessus de 7 ans, ni moins d'un mètre superficiel pour les personnes au-dessous de cet âge.

#### ART. 5.

Les concessionnaires doivent, autant que possible, désigner les terrains par une clôture, ou par tout signe funéraire qui leur conviendra.

#### ART. 6.

Ils ont le droit de fonder, élever, entretenir des monumens, tant au-dessus qu'au dessous du sol concédé à perpétuité.

Aux terrains concédés temporairement, il leur est loisible de faire ériger un monument ; mais l'érection de ce monument, ou le placement de tout autre signe funéraire, ne pourra empêcher la reprise du terrain, après l'expiration de la concession, ou de son renouvellement.

#### ART. 7.

Dans le cours de l'année qui suivra l'expiration de la concession temporaire, et dans le cas où le concessionnaire ne demanderait pas son renouvellement ; le monument, ou signe funéraire, sera enlevé d'office, et déposé dans l'une des dépendances du cimetière, aux risques et périls du propriétaire.

#### ART. 8.

Les concessionnaires ont la faculté d'employer, tant pour le placement de tout signe funéraire, que pour la construction des tombeaux ou monumens, leurs entrepreneurs particuliers, et tels autres qu'ils préféreront.

A l'égard, néanmoins, des travaux de terrasse nécessaires pour asseoir les monumens, et construire les caveaux, comme il est essentiel d'éviter les inconvéniens qui pourraient résulter de fouilles mal dirigées, et en outre, de prévenir des empiétemens sur les terrains non concédés, ces travaux seront exécutés, sous la surveillance du concierge, par le jardinier-terrassier, entrepreneur des travaux d'entretien des chemins et plantations du cimetière, qui en sera payé au prix suivant, établi d'après l'application des prix ordinaires et fixés, ainsi qu'il suit :

Le mètre cube de fouilles, avec un jet sur la berge,

	végétale, argilleuse, pierreuse.		
A 6 pieds de profond.	60 c.	90 c.	20 c.
De 6 à 12	90	1 35	1 80
De 12 à 18	1 20	1 30	2 40

non compris l'enlèvement, transport et décharge des terres provenant desdites fouilles.

#### ART. 9.

Dans le cas, toutefois, où les concessionnaires tiendraient à prendre un autre entrepreneur pour ces mêmes travaux, ils ne pourront les faire exécuter que sous la surveillance dudit concierge, et en devenant responsables des inconvéniens qui pourraient en résulter.

#### ART. 10.

Les entrepreneurs employés par les concessionnaires, seront soumis à une surveillance spéciale pour l'exécution de leurs travaux, tant dans l'intérêt de la sûreté publique, que dans celui de la conservation des monumens voisins.

Ils seront en outre tenus de se conformer aux alignemens qui leur seront donnés en vertu des plans et réglemens.

#### ART. 11.

Le transport des matériaux dans les chemins du cimetière ne peut avoir lieu que sur des voitures garnies de roues à larges jantes, dites à la Malbrou.

Les entrepreneurs qui n'auraient pas de ces sortes

de voitures, pourront s'en procurer en s'adressant au concierge. Le prix de la location est fixé à un franc par voyage de chariot, et à 75 centimes par voyage de tombereau.

**ART. 12.**

Aussitôt après l'achèvement d'un monument, l'entrepreneur sera tenu de faire enlever et conduire aux décharges publiques les gravois et débris de pierres provenant des travaux.

Il sera tenu également de faire nettoyer avec soin les abords dudit monument, de ragréer ou d'ensemencer les portions de gazon qui avaient été endommagées.

Dans le cas où il ne satisferait pas à ces obligations qui sont de rigueur, il y sera contraint sur le rapport qui en sera fait à la diligence du jardinier-terrassier, chargé de l'entretien des chemins et plantations du cimetière.

**ART. 13.**

Pour garantir l'exécution de cette mesure, chaque entrepreneur devra, avant de commencer ses travaux, inscrire ou faire inscrire son nom, prénoms et demeure, et un registre ouvert à cet effet dans le cimetière.

**ART. 14.**

Dans l'intérêt du bon ordre et des convenances publiques, aucune inscription, épitaphe, ne pourra être mise ou gravée sur une croix, pierre tumulaire ou monument, qu'après avoir été revêtue du visa exigé par l'arrêté du 1<sup>er</sup> juin 1817; à cet effet, chaque inscription sera préalablement présentée à la préfecture de la Seine (3<sup>e</sup> bureau, travail des cimetières et inhumations).

**ART. 15.**

Les fosses doivent être creusées à 4 pieds et demi de profondeur.

**ART. 16.**

Les frais d'exhumation d'un corps, et de sa trans-

lation dans un nouveau terrain du cimetière, sont réglés à la somme totale de 29 fr. 60 c.

## SAVOIR :

Au commissaire.....	10 f. » c.
Au concierge.....	5 »
Au fossoyeur.....	12 »
Droit de timbre et d'enregistrement.	2 60
	<hr/>
	29 60

Il ne pourra rien être exigé au-delà de cette somme (arrêté du 13 mai 1817).

*Mesures spéciales à l'égard des agens et entrepreneurs.*

## ART 17.

Il est défendu, sous peine de destitution, aux concierges, portiers et autres agens du service des inhumations, de s'immiscer directement, ni indirectement, *par intermédiaire ou prête-nom*, dans l'entreprise ou la construction des monumens funéraires, ou dans la fourniture ou vente des pierres tumulaires, grilles, entourages, croix ou tous autres signes funéraires ;

Comme aussi de permettre, sous quelque prétexte, et pour le compte de qui que ce soit, aucun étalage ou dépôt de ces objets dans le cimetière ou ses dépendances.

## ART. 18.

Il est expressément défendu, à peine d'*expulsion immédiate*, à tous agens du cimetière, ainsi qu'*aux individus employés par eux*, de rien demander aux familles des décédés, à titre d'émolumens ou de gratification, pour offres de service, commissions, et à tel titre que ce soit. Cette défense s'applique également à tous agens de l'entreprise des pompes funéraires.

Les familles sont donc invitées à repousser de semblables demandes, et même à les signaler au préfet.

ART. 19.

Il est également défendu à tout entrepreneur de faire dans l'enceinte du cimetière, aux familles ou personnes composant le cortège funèbre, des offres de service et remises de cartes ou adresses relatives à son industrie.

Tous ceux qui seront signalés comme contrevenant à cette mesure d'ordre et de décence, *seront renvoyés* du cimetière.

ART. 20.

L'inspecteur général des inhumations et l'architecte du cimetière sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de veiller à la stricte exécution des mesures prescrites par ledit règlement.

Fait à Paris, le 10 avril 1827.

*Le Conseiller d'Etat, Préfet de la Seine.*

Signé, CHABROL.

Nous, Conseiller d'Etat, Préfet du département de la Seine :

Vu le règlement général ci-dessus, en date du 10 avril 1827, concernant la police intérieure, les concessions de terrains, les monumens, les épitaphes, les exhumations et les mesures spéciales à l'égard des agens et entrepreneurs des cimetières de la ville de Paris,

Arrêtons ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

Ce règlement sera exécuté selon sa forme et teneur, à partir du 1<sup>er</sup> mai 1827.

ART. 2.

Il sera imprimé pour être affiché aux entrées, et dans l'intérieur des cimetières, aux mairies de la ville de Paris, et à l'entreprise des pompes funèbres.

Fait à Paris, le 10 avril 1827.

Signé, CHABROL.

Pour ampliation, le secrétaire-général  
de la Préfecture,

Signé, DE FRESNE.

Voici le règlement tel qu'il est ; mais la véracité dont nous faisons foi, nous force à déclarer à M. le préfet que son décret, qui est fort bien, est très-loin d'être exécuté, notamment l'article 17 ; et ceci, avec un peu d'attention sur la conduite de certains employés dans le cimetière, suffira pour en donner la pleine et entière conviction. Puisse notre travail arriver jusques sous les yeux de M. de Chabrol : c'est tout ce que nous désirons, sachant qu'un abus mis sous ses yeux est à la veille de disparaître.

A l'entrée de tous les cimetières, on lit ces mots : il est défendu d'entrer ici avec des chiens ; mais ne vous effrayez pas, cette mesure n'est pas mieux exécutée que le règlement que nous venons de citer : car, dans le cimetière du Père Lachaise, où nous écrivons cette note pour le moment, nous sommes entourés, de quatre de ces fidèles quadrupèdes, se promenant soit avec, soit sans leur maître.

Quant aux heures d'ouverture et de fermeture des portes, elles sont statuées comme suit par le règlement ci-après affiché au logement de chaque concierge.

*Ouverture et fermeture des portes du Cimetière.*

Les portes seront ouvertes au public, savoir :

Du 15 mars au 14 avril	inclusiv.,	de 6 à 6
15 avril au 14 mai	<i>id.</i>	5 à 7
15 mai au 31 juillet	<i>id.</i>	5 à 7
1 avril au 31 août	<i>id.</i>	5 à 7
1 sept. au 14 octobre	<i>id.</i>	6 à 6
Et du 15 oct. au 14 mars	<i>id.</i>	7 à 5

Aussitôt après l'heure de la fermeture des portes, les gardiens parcourront le cimetière, et préveniront les personnes qui s'y trouveraient encore, qu'elles doivent se retirer.

Paris, le 11 juin 1828.

*Le Conseiller d'Etat, Préfet.*

Signé, CHABROL.

## INSTRUCTION

*Sur les mesures à prendre pour rendre à quelqu'un les derniers devoirs funèbres.*

L'heure fatale a sonné, la faux de la mort vient de nous enlever un parent, un bienfaiteur, un ami ; et dans ce triste moment , on est frappé de la perte que l'on vient de faire : on voudrait se livrer en paix aux épanchemens de sa douleur, il faut renoncer à cette douloureuse jouissance, il faut dévorer ses larmes ; des devoirs mondains nous appellent , et la société nous en fait une loi.

Le premier acte qui nous est imposé est de faire constater le décès. Pour cela , il faut d'abord se transporter à la mairie de l'arrondissement où l'on réside , et faire la déclaration des noms , état , demeure et maladie de la personne décédée , ainsi que des liens soit rapprochés , soit éloignés qui vous rattachent à elle , si toutefois il en existe ; après cette déclaration , le maire vous délivre un ordre pour le médecin chargé de la vérification du décès. On se transporte alors chez M. le Docteur qui doit achever l'ouvrage de ses confrères : vain espoir , Monsieur prend son thé , la duègne à son service vous annonce , d'un ton anti-poli , qu'il n'est point à la maison : vous regagnez la demeure du défunt , où , deux heures après , votre homme arrive parce qu'il avait besoin de prendre l'air pour faciliter la digestion ; il s'approche du lit de mort , examine celui dont le dernier soupir lui valut deux francs , et après avoir bien réfléchi , il demande , en se passant la main sous le menton : De quelle maladie était-il affecté ? — Mais nous croyons que la fièvre.... — Bien , je m'en suis douté ; donnez-moi du papier et ce qu'il faut pour écrire. Nous disons que... Monsieur....., son nom ? — Cuvelier... — Ah ! sa profession ? — Auteur... — Ah ! ah !... décédé dans un... une chambre au... — Sixième. — Je le sais bien , je me suis reposé trois fois... au sixième... donnant?... — Sur les t... — Non , sur la cour. — Il n'y en a point. — Peu importe ,

c'est écrit... , située au nord. — Au midi. — Cela n'y fait rien... , à l'âge de... — Soixante-dix ans... — Ah ! j'ai mis deux zéros, mais l'on verra bien que c'est une erreur... , voilà qui est fait... Paris, le 12... — Nous sommes au 15... — Mon dieu ! ne m'interrompez pas : ces gens-là n'ont point d'héritiers, ou s'ils en ont, soyez certain qu'ils se garderont bien de venir réclamer leur héritage. Telle est souvent l'exactitude avec laquelle ces messieurs dressent un acte de décès. Alors, muni de cet acte et assisté de deux témoins, il faut reparaître à la mairie ; là, des formalités inouïes vous attendent encore. Enfin, l'on prend la direction des pompes funèbres établies rue du Pas-de-la-Mulle. A peine est-on entré dans une cour sale et délavée, que l'on se voit assaillir par une douzaine d'hommes gris (ce sont des marbriers), qui, à l'instar des brocanteurs du Temple, ne vous font pas grâce d'une syllabe de leur catalogue. Echappé à ces dégoûtantes importunités, on se trouve bientôt dans une longue avenue de corbillards et de voitures aussi vieilles que sinistres ; on aperçoit de là une grande sale enfumée où l'on n'est cependant pas fâché d'arriver pour essuyer à son aise la sueur de l'impatience. A votre vue, une douzaine de chapeaux, mutilés par le temps, tombent du chef de ces croque-morts inamovibles, qui de père en fils ont vu s'engloutir deux ou trois générations. Le chef de bureau, indifféremment maître des cérémonies pour les convois et contre-basse aux guinguettes, se distingue au milieu d'eux par son air d'importance ; enfin, il vous salue en proportion de la mise que vous portez, et le dialogue suivant s'engage bientôt entre vous et lui. « Monsieur, j'ai perdu... — Très-bien, très-bien, je sais ce qu'il vous faut, un convoi de premier ordre... — Pas précisément ; le défunt... — Nous y voilà, il ne vous en laisse point assez, n'est-ce pas ? Si l'on écoutait les héritiers... — Mais, monsieur, entendez-moi : le défunt... — Pour votre honneur même vous ne devriez pas y regarder de si près, il est du devoir d'un honnête parent de... 4282 fr.

— Oh! oh! — Tout au juste, voilà le tarif, prenez-en connaissance. — C'est inutile. — Je vous demande bien pardon, il faut que l'on sache... donnez-vous la peine de prendre un fauteuil. Hum! hum! Tarif, 1<sup>re</sup> classe.

Décret relatif au service des inhumations et tarifs des droits et frais à payer pour le service et la pompe des sépultures, ainsi que pour toute espèce de cérémonies funèbres.

Le 18 août 1811, d'après ce décret de Napoléon, le service des inhumations fut divisé en six classes, dont nous reproduirons plus loin le tableau: le prix fixé pour chaque classe est le maximum qu'il est interdit de passer.

## TARIF.

### SERVICE ORDINAIRE.

#### CHAPITRE PREMIER.

##### DISPOSITIONS APPLICABLES A TOUS LES CONVOIS.

##### *Transports.*

Pour le transport d'un enfant au-dessous de 7 ans .....	10 f. » c.
De personnes au-dessus de cet âge.....	20

##### *Bières.*

Pour la bière d'un enfant de deux ans et au-dessous.....	2
Pour celle d'un enfant au-dessus de deux ans et jusqu'à sept.....	3
Pour celle d'une personne de sept ans et au-dessus.....	6
Pour une bière à six pans.....	7 50
Pour une bière à 8 pans.....	9

## SERVICE EXTRAORDINAIRE.

## CHAPITRE II.

## DIVISION PAR CLASSE DES FRAIS DE CONVOIS.

*Section première.*1<sup>re</sup> CLASSE.*Cérémonies Religieuses.*

Droit curial.....	7 fr.
Présence du curé.....	15
Deux vicaires.....	8
Un confesseur en robe.....	12
Prêtres dont le nombre ne pourra être au-dessous de huit, les chantres, ser- pens et aides de cœur.....	60
Enfans de chœur.....	12
Un sacristain-prêtre.....	3
Aides de sacristie, suisses, bédeaux, porte- croix, porte-bénitier.....	12
Receveur des convois.....	9
Deux choristes-prêtres.....	4
Prêtre-veilleur jour et nuit.....	12
Grand'messe avec diacre et sous-diacre..	12
Six souches à l'autel.....	6
Offrande.....	24
Conduite de trois prêtres au moins pour accompagner le corps jusqu'au cime- tière.....	36
Ornemens de première classe, chande- liers, estrades, pièces de fond, lutrin, sièges des célébrans, sonnerie.....	88
Cierges tant à l'autel qu'au corps et à chaque membre du clergé célébrant ou assistant.....	280
<b>TOTAL.....</b>	<b>600</b>

## SERVICE PAR L'ENTREPRISE.

1<sup>re</sup> CLASSE.1<sup>o</sup>. *A la maison mortuaire.*

Tenture de l'appartement jusqu'à concurrence de l'emploi de 120 mètres.....	60 fr.
Grande pièce de fond à croix de moire d'argent .....	24
Estrade à trois gradins, couverte d'un tapis	24
Vingt-quatre chandeliers d'argent.....	24
Vingt-quatre cierges cire fine d'un demi-kilogramme.....	96
Une croix et un bénitier d'argent.....	3
Drap mortuaire en velours de soie, brodé en argent, parsemé de larmes avec galons et franges d'argent.....	40
Tenture du péristyle et de la façade extérieure de la maison jusqu'à l'emploi de 200 mètres.....	100
<b>TOTAL.....</b>	<b>300</b>

2<sup>o</sup>. *A l'église ou au temple.*

Tenture du portail jusqu'à l'emploi de 120 mètres.....	60 fr.
Tenture intérieure du chœur et de la nef selon la grandeur de l'église, mais sans que le prix puisse jamais être porté au-dessus de.....	500
Une lettre de velours bordée en galons et franges d'argent, placée sur la tenture jusqu'à l'emploi de 80 mètres... ..	320
Dais à cinq gradins avec ses ornemens garnis de franges et galons d'argent ..	300
Drap mortuaire de velours à croix, brodé en argent, parsemé de larmes et étoiles, bordé de franges et galons d'argent à torsades ..	40
Baldaquin suspendu à la voûte de l'église, au-dessus du dais avec rideaux, draperies bordées en hermine, plumets en autruche, etc. ....	150

Ci-contre.....	1,370 f.
Quatre-vingts chandeliers d'argent garnissant les gradins du dais .....	80
Quatre cassolettes en bronze garnies....	80
Douze fauteuils noirs, galonnes en argent.....	72
Cent chaises de deuil garnies et galonnées	150
Cent housses noires pour autant de chaises ordinaires.....	75
Tapis de pied dans le chœur jusqu'à neuf mètres.....	100
Couvertures des stalles, jusqu'à 200 mètres.....	100
Cent porte-lumières à quatre bobèches..	300
<b>TOTAL.....</b>	<b>2,327</b>

3<sup>o</sup>. *Cortège.*

Corbillard attelé de quatre chevaux avec la grande garniture, compris les harnais d'après les housses brodées en argent, les plumets des chevaux et les cinq plumets sur l'impériale du corbillard..	300
Cinq voitures de deuil drapées.....	90
Douze voitures de deuil vernies .....	180
Deux maîtres des cérémonies .....	24
Trois officiers en manteau, portant les pièces d'honneur.....	36
Vingt-quatre hommes de deuil et le loyer de leur habillement.....	192
Trente-six torches ou flambeaux portés par les hommes en deuil, porteurs et autres.....	108
Coussins brodés en argent pour recevoir les pièces d'honneur et crêpes pour les couvrir.....	60
<b>TOTAL.....</b>	<b>990</b>

## RELEVÉ.

Cérémonies religieuses.....	600
A la maison mortuaire.....	300

D'autre part.....	900 f.
A l'église ou au temple.....	2,327
Cortège.....	990

**TOTAL.....** 4,217

— Mais, Monsieur, vous n'y pensez pas, mon ami n'a jamais possédé une parcelle fortunée. — C'était donc votre ami? — Oui, monsieur, et j'étais le sien. — Tant pis pour l'administration. — Voyons la 2<sup>e</sup> classe, m'y voici.

*Section II.*

2<sup>e</sup> CLASSE.

*Cérémonies religieuses.*

Droit curial.....	6
Présence du curé.....	12
Deux vicaires.....	6
Confesseur en robe.....	8
Prêtres dont le nombre ne pourra être au-dessous de douze chantres, serpens et aides de chœur.....	27
Enfans de chœur.. ..	9
Receveur des convois.....	6
Un sacristain prêtre.. ..	2
Aide de sacristie, porte-croix, porte-bénitier, suisses et bedeaux.....	8
Deux choristes prêtres.. ..	3
Prêtres veillant jour et nuit.....	9
Quatre souches à l'autel.....	4
Messe avec diacre et sous-diacre.....	6
Ornemens fournis par la fabrique.....	40
Conduite de deux prêtres jusqu'au cimetière .....	18
Offrandes.....	12
Cierges tant à l'autel qu'au corps et aux membres du clergé.....	124
<b>TOTAL....</b>	<b>300</b>

**SERVICE PAR L'ENTREPRISE.**

2<sup>e</sup> CLASSE.

1<sup>o</sup>. *A la maison mortuaire.*

Tenture de grande porte cochère.....	56
--------------------------------------	----

Ci-contre.....	36 f.
Pièce de fond à moire d'argent.....	4
Estrade double et tapis.....	18
Douze chandeliers d'argent.....	12
Douze cierges, cire fine d'un demi-kilogramme.....	48
Une croix et un bénitier.....	3
Drap mortuaire, comme de première classe.....	40
<b>TOTAL.....</b>	<b>161</b>

### 2. A l'Eglise ou au Temple.

Un double bandeau avec un encadrement au portail.....	24
Tenture intérieure, compris le tapis de pied.....	400
Dais à quatre gradins, avec draperies et ornemens galonnés en argent.....	150
Représentation sous le dais, couvert en velours noir, galonnée à franges d'argent en torsade.....	40
Vingt-quatre chandeliers d'argent.....	24
Trente-six chaises garnies et autant de housses.....	60
<b>TOTAL.....</b>	<b>698</b>

### 3. Cortège.

Corbillard attelé de deux chevaux, avec la petite garniture à franges d'argent, y compris la housse du siège, les housses, les harnais, les plumets.....	150
Deux voitures de deuil drapées.....	36
Quatre voitures vernies.....	60
Un maître des cérémonies.....	12
Huit hommes de deuil et loyer de leur habillement.....	64
Douze torches ou flambeaux.....	36

**TOTAL..... 358**

## RELEVÉ.

Cérémonies religieuses.....	300 f. c.
A la maison mortuaire.....	161
A l'église ou au temple.....	698
Cortége.....	358
Objets non fixés.....	283 05

TOTAL..... 1,800 05

— Ce n'est point encore là une somme dont je puisse disposer en sa faveur. — En ce cas passons à la 3<sup>e</sup> classe.

## Section III.

3<sup>e</sup> CLASSE.*Cérémonies religieuses.*

Droit curial.....	5
Présence du curé.....	5
Deux vicaires.....	5
Dix prêtres.....	12
Confesseur.....	6
Receveur des convois.....	4
Enfans de chœur.....	6
Chantres et serpens.....	5
Porte-croix, sacristain, prêtre, aide de sacristie, suisses et bedeaux.....	10
Ornemens fournis par la fabrique.....	22
Messe avec diacre et sous-diacre.....	4
Douze cierges à l'autel et au corps.....	45

TOTAL..... 130

## SERVICE PAR L'ENTREPRISE.

3<sup>e</sup> CLASSE.1<sup>o</sup> A la maison mortuaire.

Tenture de porte cochère.....	30
Pièce de fond à croix de moire d'argent.....	4
Estrade double et tapis.....	18
Huit chandeliers.....	8
Huit cierges, cire fine d'un 1/2 kilogr.....	32

Ci-contre.....	92 f.
Croix et bénitier.....	3
Drap mortuaire en drap noir bordé de franges et galons d'argent.....	12
<b>TOTAL.....</b>	<b>107</b>

2<sup>o</sup>. *A l'Eglise ou au Temple.*

Un bandeau avec encadrement au portait.....	18
Tenture intérieure, compris le tapis de pied.....	150
Représentation en drap noir à croix, larmes et toutes d'argent.....	20
Estrade double couverte en drap noir..	18
Quarante housses de chaises.....	30
<b>TOTAL.....</b>	<b>236</b>

3<sup>o</sup> *Cortège.*

Corbillard drapé à franges d'argent, attelé de deux chevaux.....	48
Une voiture drapée.....	18
Deux voitures vernies.....	30
Un maître des cérémonies.....	12
Deux hommes de deuil.....	16
Six flambeaux.....	18
<b>TOTAL.....</b>	<b>142</b>

**RELEVÉ.**

Cérémonies religieuses.....	130
A la maison mortuaire.....	107
A l'église ou au temple.....	236
Cortège.....	142
Objets non fixés.....	85
<b>TOTAL.....</b>	<b>700</b>

— Poursuivez, Monsieur, je vous arrêterai quand il en sera temps. — Vous voulez donc faire enterrer votre ami comme un malheureux? — Ma foi, à peu près, l'on sait bien qu'un auteur.... — Un

auteur ! voilà le tarif, Monsieur, choisissez : un auteur ! que ne le disiez-vous plutôt ? — Voyons.

### Section IV.

#### 4<sup>e</sup> CLASSE.

#### *Cérémonies religieuses.*

Droit curial.....	4 f.
Présence du curé..	4
Vicaire.....	2
Receveur des convois.....	3
Confesseur.....	3
Six prêtres.....	7
Deux chantres.....	2
Enfans de chœur.....	3
Porte-croix, sacristain, prêtre, aide de sacristie, suisse et bedeau. ....	5
Messe, luminaire, et le poêle seulement.	17
	<hr/>
TOTAL.....	50

### SERVICE PAR L'ENTREPRISE.

#### 4<sup>e</sup> CLASSE.

#### 1<sup>o</sup> *A la maison mortuaire.*

Tenture de petite porte cochère.....	30
Pièce de fond à croix de moire d'argent.	4
Estrade simple couverte d'un tapis.....	12
Six chandeliers.....	6
Six cierges, cierge ordinaire d'un demi- kilogramme.....	21
Croix et bénitier.....	3
Drap mortuaire en drap noir, bordé de franges et galons d'argent.....	12
	<hr/>
TOTAL.....	88

#### 2<sup>o</sup> *A l'église.*

Un bandeau avec encadrement au portail. 18

#### 3<sup>o</sup> *Cortège.*

Corbillard à franges d'argent attelé de  
deux chevaux avec housses... 36

Ci-contre.....	36 f.
Un maître de cérémonies.....	12
Voiture vernie.....	15
<b>TOTAL.....</b>	<b>63</b>

**RELEVÉ.**

Cérémonies religieuses.....	50
A la maison mortuaire.....	88
A l'église ou au temple.....	18
Cortège.....	63
Objets non fixés.....	31
<b>TOTAL.....</b>	<b>250</b>

— Eh ! voilà ! — Ce n'est pas cela.

*Section V.***5<sup>e</sup> CLASSE.***Cérémonies religieuses.*

Droit curial.....	3
Vicaire.....	1 50 c.
Receveur des convois.....	1 50
Trois prêtres.....	3 75
Porte-croix, suisse et bedeau.....	2 00
Messe basse et luminaire.....	8 50
<b>TOTAL.....</b>	<b>20 25</b>

**SERVICE PAR L'ENTREPRISE.****5<sup>e</sup> CLASSE.**

Tenture de porte batarde, de boutique d'allée.....	20
Pièce de fond à croix de moire d'argent.....	4
Un drap mortuaire à franges de laine...	6
Quatre chandeliers.....	4
Quatre cierges d'un quart de kilogramme.....	7
Une croix et un bénitier.....	3
Corbillar à franges de laines, avec les	

D'autre part.....	44 f. c.
housses assorties.....	30
Un drap mortuaire, <i>id.</i> .....	6
<b>TOTAL... ..</b>	<b>80</b>

**RELEVÉ.**

Cérémonies religieuses.....	20 25
Frais de l'entreprise.....	80
<b>TOTAL.....</b>	<b>100 25</b>

Voyons plus bas , Monsieur , voyons plus bas.

*Section VI.*6<sup>e</sup> CLASSE.*Cérémonies religieuses.*

Messe basse, lumineaire, porte-croix, suisse, bedeau, et deux enfans de chœur.....	10
--	----

**SERVICE PAR L'ENTREPRISE.**

Draps mortuaire à franges de laine.....	6
<b>TOTAL.....</b>	<b>16</b>

Voyons encore plus bas. — Ah ! c'est tout. — Je vous demande pardon, monsieur, vous pouvez obtenir un certificat d'indigence, et par ce moyen, vous éviter toute dépense. — La chose pourrait peut-être se faire sans déshonorer la mémoire du défunt ; mais nous en resterons-là.

Ajoutez à ces totaux, parfaitement justes, le petit tarif suivant pour différens objets non déterminés dans le tarif des classes.

*Tarif des objets non déterminés dans la distribution des classes.*

Pour la menuiserie et la charpente nécessaire à la tenture, quand les portes

ne sont point surmontées d'une planche.....	6 f. » c.
Pour un cent de billets, grand ou petit format, suscription et distribution dans Paris.....	10
<i>Idem</i> , en papier écu.....	12
<i>Idem</i> , en papier grand cornet ou écu double.....	14
<i>Idem</i> , en papier grand-carré double ou papier coquille d'Annonay, caractère financière.....	16
Pour chaque carreau servant à s'agenouiller, en drap bordé de galon d'argent.	1 50
<i>Idem</i> , en velours.....	3
Pour chaque corbillard qui sortira de Paris pour une autre destination que celle des cimetières de cette ville, et qui sera conduit dans le rayon du département de la Seine, en sus du prix porté dans chaque classe.....	24
Pour chaque voiture de deuil ardente, conduite dans la même distance en sus du prix ordinaire.	3
Pour indemnité de déplacement de l'ordonnateur des convois.....	6
Pour chacun des porteurs.....	3
Pour un cercueil de plomb, d'un mètre soixante-six centimètres de longueur.	200
Pour un cercueil de deux mètres.....	250
Pour un cercueil en bois de chêne, garni de six poignées en fer poli.....	48
<i>Idem</i> , de deux mètres.....	60
Loyer d'un manteau de deuil de drap fin	4
<i>Idem</i> , en drap ordinaire.....	2
Habillement complet de deuil, pour un maître.....	6
<i>Idem</i> , pour un domestique.....	4
Pour chaque voile de tambour.....	6
Pour chaque écusson et chiffre en velours de soie brodé en argent.....	24
<i>Idem</i> , en drap brodé en argent.....	12

	f.	c.
Pour la fourniture de chaque paire de pleureuses en baptiste fine.....	4	50
Pour la fourniture d'un crêpe fin.....	2	
<i>Idem</i> , commun.....	1	50
Pour chaque paire de gants de castor noir.....	3	
<i>Idem</i> gants blancs fins.....	1	80
<i>Idem</i> gants blancs communs.....	1	20
Pour chaque pièce d'étoffe servant à couvrir les pauvres.....	6	
Pour le transport des corps au-delà des limites du département de la Seine, par lieue de poste pour chaque corbillard ou voiture attelée de deux chevaux allant à destination, et autant pour retour à Paris.....	5	
Par lieue de poste, et autant pour le retour, de chaque paire de chevaux de plus qui seraient attelés aux corbillards ou voitures de deuil.....	3	
Par lieue de poste et autant pour le retour à Paris pour l'ordonnateur des inhumations qui accompagnerait le convoi.....	2	

Le clergé perçoit 73 et demi du 100 sur le rapport de ces objets.

Voilà, en abrégé, un commencement de démarches à faire; voyons maintenant la suite.

Comme c'est de l'église que nous allons parler, il est à propos que nous placions notre défunt dans une position un peu plus élevée que celle du précédent: l'article serait trop court, d'ailleurs aucun acteur ne paraîtrait en scène.

Nous arrivons donc à la ville, c'est l'achat d'un terrain qui nous y conduit. Après avoir versé au caissier vos 268 fr. et 25 cent. au lieu de 23, parce qu'il n'en a jamais à rendre; vous partez pour le cimetière, où la rapacité des fossoyeurs vous attend encore; le peu de terre que peuvent contenir deux mètres vient d'être payé par vous au centuple de sa valeur; vous croyez bénévolement en avoir le choix.

sans songer que l'intérêt de ceux qui trouvent leur vie, en creusant le dernier séjour des morts, est de vous donner un terrain humide afin de nécessiter l'exhumation qui leur vaut 12 francs. Quoiqu'il en soit, l'église n'est point encore instruite du besoin que vous avez d'elle, cependant un bruit de cloche se fait entendre, c'est le prie-dieu : il faut s'agenouiller et *marmoter* avec ceux que l'on paie, les expressions de douleur qu'ils n'exhalent qu'en proportion de la recette qu'ils doivent faire. Enfin, vous êtes revêtu du manteau noir, et vous allez prendre la route du cimetière, quand tout-à-coup les servans, desservans, suisses, bedeaux, enfans de chœur, tendeurs de porte, loueuses de chaises, pauvres, etc. viennent en foule vous forcer à l'exhibition de votre bourse dont vous abandonnez une partie, non au besoin, mais à l'importunité. C'est en vain que vous présenteriez le total dans lequel toutes les dépenses sont comprises ; il faut des prières particulières pour l'âme du défunt, et les prières ont un certain rapprochement avec les romans de Walter Scott, qu'il vendit jusqu'à six francs la ligne. Ce n'est qu'après entière satisfaction que l'on veut bien abandonner la basque de votre habit et vous permettre de monter en voiture. Il est inutile de parler ici des originaux qui s'y trouvent souvent avec vous : on sait que c'est un drame dans lequel chacun remplit un rôle plus ou moins marquant, mais toujours proportionné à la place que l'on occupe sur le testament. Enfin, trois coups de sifflet annoncent l'entrée du corps dans le séjour de la mort : à ce signal, d'origine forestière, une douzaine de ... marbriers saisissent la bride des chevaux qui vous conduisent ; et ce n'est qu'après avoir reçu votre commande qu'ils consentent à vous laisser achever cette longue tâche que l'on croit si peu difficile à remplir.

Mais le corps est pour jamais descendu dans la tombe : déjà ce peu de terre, seul héritage du grand comme du petit, a dérobé sa dépouille aux regards de ceux qui viendront quelques temps l'arroser de leurs larmes. On croit ici que tout est fini : vain

espoir , les *croque-morts* ne sont pas hommes à quitter sitôt leur proie ; les cochers , les porteurs et toute la bande noire vous entourent encore ; le jardinier vous offre ses services , que vous paierez au centuple de leur mérite ; les entrepreneurs de monumens funèbres vous mettent malgré vous leurs modèles sous les yeux ; les graveurs d'inscriptions comptent les lignes et même les lettres que vous ferez inscrire sur la pierre tumulaire du défunt ; les fossoyeurs vous font la conduite jusqu'à la porte du cimetière , et , comme ils sont très-polis , ils ne cessent de garder leur chapeau à la main , pour avoir la facilité de le rapprocher de vous en temps et lieu. Enfin vous vous débarrassez de ces valets de la mort , et vous redevenez libre : la douleur et la fatigue l'emportent bientôt ; le repos est le seul remède de toutes ces tribulations. Bref , au bout de quelques temps , vous vous acheminez vers un champ de repos , vous allez payer le tribut que l'on doit à la mémoire d'un parent ou d'un ami ; le monument qui le recouvre ne sera pas difficile à trouver , vous en connaissez le modèle : quelle erreur ! C'est une simple pierre : le marbrier s'est trompé !!!

Nous ne croyons pouvoir mieux terminer cet article , qu'en indiquant à nos lecteurs une société qui vient de s'organiser nouvellement , et nous paraît devoir terminer à l'avenir toutes les digressions méticuleuses et toutes les niaiseries vétilleuses et abusives que nous venons de détailler moins longuement encore qu'il eut été possible de le faire : tant les petits abus imperceptibles ont été adroits à se glisser dans la plus importante des cérémonies civiles et religieuses ; la connaissance que l'on nous a donnée de tous les détails et les rouages de l'administration dont nous allons parler , nous assure parfaitement de son *Vtiht* , et nous la recommandons à nos lecteurs , certains que , sur ce point , leur confiance ne sera nullement trompée , comme jusqu'alors elle l'a été plus d'une fois.

La compagnie est en relation avec toutes les administrations ; elle se charge des arrangemens à prendre avec l'entreprise des pompes funèbres , de

l'acquisition, des commissions des terrains temporaires ou perpétuels, de la construction des tombeaux, du *visa* et de la gravure des inscriptions, de la plantation des jardins et de leurs entourages.

Pour la convenance des familles, la Compagnie (1), qui a fait l'acquisition par avance de plusieurs portions de terrain dans les champs de repos, s'occupe également d'y faire construire des caveaux et des sarcophages de différens prix en pierre de choix, et disposés de façon que le corps ne soit plus indécemment jeté dans la terre; ce qui a toujours lieu, à moins que les familles ne se soient occupées, de leur vivant, à se bâtir des sépultures; dans tous les autres cas, lorsqu'on veut le confier à un caveau, on est obligé de procéder à l'exhumation juridique du corps, mesure à la fois dangereuse et pénible.

De plus, la Compagnie tient dans ses ateliers un grand nombre de monumens de différens prix, exécutés d'avance, et dont les dessins et modèles en relief sont déposés au bureau central de la Compagnie. Ainsi, lorsque le mandataire de la famille aura choisi celui des tombeaux qui, par sa forme et sa valeur, se trouvera répondre aux intentions des parens, l'ordre sera expédié au cimetière de le mettre en place; et le lendemain, quand le cortège funèbre se présentera pour l'inhumation, il trouvera la tombe s'élevant sur le sarcophage ou le caveau ouvert, l'inscription gravée, si elle a été remise à temps pour avoir le *visa* de la Préfecture, enfin, les grilles et les entourages déjà scellés; ainsi, la cérémonie terminée, la famille n'aura plus à s'occuper d'aucun détail affligant.

Le tarif des différens caveaux, sarcophages, monumens, grilles en bois ou en fer, inscriptions, ornemens intérieurs, arbres, arbustes, gazons, fleurs, etc., est fixé d'une manière invariable. On peut en prendre connaissance dans les bureaux de la Compagnie, qui se flatte d'offrir au public, avec

(1) Les bureaux sont ouverts tous les jours, rue Saint-Marc-Feydeau, n° 18.

les autres avantages précités, celui du prix le plus modéré possible.

La Compagnie garantit la solidité de ses constructions et la qualité de ses fournitures ; de plus, elle s'engage à les entretenir par *abonnement*, dans un état constant d'intégrité.

L'entretien des sépultures est aujourd'hui presque entièrement négligé, non par l'insouciance des familles, mais faute de moyens d'exécution. En effet, la réparation des tombeaux ne s'entreprend point aujourd'hui par *abonnement annuel*, mais seulement *sur devis* ; et comme alors on ne commande ces travaux que lorsqu'on y est contraint par des dégradations importantes, qu'une surveillance et des soins quotidiens eussent empêchées, il en résulte que la dépense devient fort considérable ; tandis que la Compagnie peut sauver ces frais au public, puisque les siens seront eux-mêmes diminués en opérant sur des masses.

Les jardins sont, il est vrai, mieux soignés que les monumens, parce qu'ils sont pris en abonnement ; mais le prix de ces souscriptions est fort élevé, et cependant on pourrait affirmer que ceux qui, par leur propreté et leur éclat, fixent l'attention des promeneurs, sont cultivés de la main même des proches et des amis du défunt, ou pour le moins visités par eux très-fréquemment.

Tant que l'organisation actuelle subsistera, on conçoit que ce désordre, cette confusion ne feront que s'accroître ; et c'est, pénétré de ces tristes vérités, c'est pour y apporter un prompt et sûr remède, réclamé dès long-temps dans l'intérêt de la morale publique, que nous nous sommes décidés à joindre aux travaux de notre Compagnie de construction, la conservation des sépultures temporaires ou perpétuelles.

En conséquence, la Compagnie se charge d'*entretenir dans un état parfait de conservation* les sépultures actuellement existantes et celles qui seront construites par la suite.

L'entretien des sépultures comprend :

- 1<sup>o</sup> Le soin de nettoyer les monumens et de cou-

server la blancheur de la pierre ; de réparer les joints qui unissent les divers matériaux entre eux , de redresser le massif des constructions qui viendraient à *tasser* , d'en assurer les fondations , de réparer l'intérieur des chapelles , des cryptes , des caveaux où sont contenus les sépulchres , enfin les divers ornemens de sculpture extérieure ou intérieure qui peuvent y être annexés.

2° La peinture et la gravure des inscriptions tumulaires , de façon à ce qu'elles soient toujours lisibles.

3° La peinture et l'affermissement des grilles en fer ou en bois et des entourages de toute nature.

4° La reconstruction totale ou partielle des monumens en cas de destruction.

5° La culture des jardins dont ils sont ornés , le renouvellement des arbres , des gazons , du sable , des fleurs.

6° Enfin , la surveillance générale de toutes les sépultures à elles confiées , aussi scrupuleusement exercée que par les familles les plus vigilantes.

La Compagnie entretient les tombeaux d'après deux modes différens , savoir : à *perpétuité* ou *temporairement* , et ce , au gré des parens ou amis.

Tous les entretiens se font moyennant un *abonnement* fort modique et invariable.

Le prix des abonnemens est réglé par un tarif déterminé d'après la valeur estimative des monumens : l'estimation est faite par l'architecte de la Compagnie , et , sur sa décision , le tombeau se trouve placé dans l'une des séries établies d'avance d'après la valeur du monument (terrain non compris).

Quant à l'entretien des jardins , le prix en est fixé par un tarif également invariable , basé sur l'étendue métrique du terrain qu'ils occupent.

Les entretiens *temporaires* se font pour cinq années , dont la première se paye d'avance , et ainsi de suite. On renouvelle à volonté.

Les entretiens à *perpétuité* se font au moyen d'une rente ou d'un capital déposé dans une caisse publique , et dont la Compagnie touche le revenu.

La Compagnie s'engage à rendre les monumens

dans un état parfait d'intégrité aux familles qui ne renouvelleraient pas l'abonnement.

La Compagnie se charge de faire renouveler à la Ville les concessions temporaires.

On voit sans peine tous les avantages que présente au public une telle Compagnie.

Economie de temps et de soins, en bornant à une seule démarche toutes celles qu'on était obligé de faire.

Economie pécuniaire, puisque les travaux de la Compagnie sont à des prix modiques et fixes, et qu'on ne court point le risque d'être trompé sur les valeurs réelles, lorsqu'on n'a pas de connaissances spéciales en constructions funéraires.

Promptitude dans l'exécution, puisque les travaux étant pour la plupart exécutés d'avance, on peut les livrer immédiatement au public.

Amélioration, quant à la confection, parce que la Compagnie, qui se chargera d'entretenir les tombeaux, doit avoir intérêt à les construire solidement.

Amélioration sous le rapport du goût et de l'art, puisque l'érection des monumens sera confiée à des architectes et non à des marbriers.

Garanties pécuniaires par les capitaux appartenant à la Compagnie.

Garanties morales, par l'existence d'une commission de haute surveillance, composée d'un grand nombre de Maires de Paris, de membres de la Chambre des Députés, de Conseillers de préfecture et autres personnes notables, autorisées à vérifier les opérations de la Compagnie.

Cette commission a nommé un secrétaire agréé par M. le Préfet, chargé de recevoir les plaintes du public, et d'y faire droit, si la Compagnie s'y était refusée.

CIMETIÈRE DE L'EST,  
MONT-LOUIS,  
VULGAIREMENT  
PÈRE LA CHAISE.

---

**Q**UEL est celui qui dans le cours de son existence n'a jamais perdu un ami ; je ne suis pas si heureux : déjà la tombe a dévoré plusieurs têtes qui m'étaient bien chères. Récemment encore, elle vient de m'enlever un camarade de collège auquel j'étais uni par les liens de la plus douce intimité ; ce fut un autre de nos camarades qui m'apprit cette fatale nouvelle, en venant me prier d'assister au convoi.

Notre ami était domicilié rue St.-Antoine : en conséquence, c'est au Père Lachaise que l'on conduisit sa dépouille mortelle.

Nous avons suivi la voiture funèbre dans ce silence profond et ce recueillement religieux que l'on doit toujours, à ce qu'il nous semble, observer dans ces tristes cérémonies.

Nous sommes entrés au cimetière par la nouvelle porte pratiquée depuis peu d'années sur le boulevard ; on a bien fait : l'ancienne était trop mesquine pour un lieu qui renferme tant de souvenirs et de gloire.

Nous avons vu jeter la première pelletée sur cette froide dépouille. Que de réflexions ne nous a pas inspirées ce seul brin de terre !

Mais pourquoi sur le bord de ce fossé funèbre où vont s'engloier tous les projets, toutes les passions, toutes les espérances des mortels, pourquoi des fossoyeurs avides viennent-ils vous arracher à

des douleurs si légitimes, en marchandant bassement le prix d'un service dont on est au désespoir? Sont-ce là les idées religieuses, le silence mélancolique qui doivent régner dans ces lieux funèbres. Encore une idée à faire disparaître : le tentera-t-on.

Un prêtre vénérable a répandu l'eau lustrale sur la tombe; un ami désintéressé a, dans un discours improvisé, fait couler les pleurs des assistans, et tout est fini.... Tout est fini! Quel mot!

Nous nous sommes éloignés du groupe nombreux qui avait escorté le convoi, laissons-les, dis-je à mon ami, ils vont sans doute, en dînant chez Morel à la barrière des Amandiers, noyer la douleur dans le vin : je ne les imiterai pas; je trouve que c'est une singulière manie que le peuple a adoptée, de terminer un enterrement ( la plus austère et la plus imposante de toutes les cérémonies d'ici-bas ) par des libations au dieu des raisins et des chansons bachiques.

Et que veux-tu, mon cher, m'a-t-il répondu? la terre elle-même n'est qu'un vaste tombeau, sur lequel on foule en dansant la cendre des morts. Je ne sais plus quel original a dit avec justesse que la vie était un livre bizarre composé d'un nombre presque égal de feuillets blancs et de feuillets noirs, qu'un relieur assez mal intelligent a cousus pélemêle, et sans suivre aucun ordre; et voilà justement pourquoi l'image d'une scène mortuaire est effacée par une scène de plaisir, qui s'évanouit, à son tour, pour faire place à d'autres scènes funèbres.... C'est ainsi qu'il en fut jadis; c'est ainsi qu'il en est maintenant; c'est ainsi qu'il en sera dans les siècles futurs....

Que de larmes versées dans ces lieux ! que de regrets, que d'espérances, que d'affections sont ensevelies sous ces pierres funéraires ! que de mots pompeux inutilement et maladroitement prodigués ! que de grandes phrases pour de petits hommes ! que d'orgueil ! que de clinquant, et tout cela pour un peu de chair qui bientôt deviendra poussière. Que les hommes sont petits!

La mort a des rigueurs a nullé autre pareilles;  
 On a beau la prier,  
 La cruelle qu'elle est se bouche les oreilles,  
 Et nous laisse crier.

Quel singulier aspect offre cette enceinte funèbre!  
 Ici la nature elle-même semble plongée dans le cercueil. Le soleil qui dore les vitraux de cette chapelle et ces tombes orgueilleuses, semble plus pâle, moins brillant : on dirait qu'il ne leur prête qu'à regret son immortelle clarté.

Eh! que signifient ces simples croix de bois qui s'élèvent du centre de cette terre sacrée? que signifient ce marbre, ce porphyre, ces pierres qui écrasent de son poids, ces croix, ces pierres, et même ces simples monticules recouverts de mousse ou d'herbes? Tous ces objets nous apprennent que notre semblable repose sous les fleurs que je foule à mes pieds.

Tout grave dans ces lieux, en termes solennels,  
 L'orgueil et le néant, attributs des mortels.

.....  
 Hélas! de tant d'éclat, de tant d'attraits divers,  
 Qu'offre-t-il maintenant? de la poudre et des vers;  
 Des cendres que les vents, égarés dans l'espace,  
 Se disputent entr'eux et que leur souffle efface.

Voilà l'homme!... Insensé, d'où lui vient tant  
 d'orgueil?

Le palais qui l'attend est ce morne cercueil,  
 Cette fosse lugubre, où couché solitaire,  
 Il pourira sans bruit sous le drap mortuaire.  
 Si c'est là le destin aux mortels réservé,  
 Pourquoi donc ce superbe, aux honneurs élevé,  
 Prétend-il chaque jour, dans sa folle insolence,  
 Fouler ma pauvreté sous sa vaine opulence?  
 L'or est-il donc le dieu qu'encensent les mortels?  
 A de vils parvenus devons-nous des autels?  
 A la faux de la mort sont-ils inaccessibles?  
 Attendons... Sous les coups de la Parque inflexibles  
 Peut-être ils vont courber leurs fronts humiliés,  
 Et devenir demain la poudre de nos pieds.

Mais laissés tous ces grands s'agiter dans leurs chaînes,  
 S'enfler et s'agrandir dans leurs âmes hautaines,  
 S'ériger en idée un vaste monument,  
 Où le marbre dira : sous moi repose un grand.  
 Que m'importe aujourd'hui cette grandeur frivole,  
 D'un vulgaire ignorant trop méprisable idole !  
 Que m'importent ces rangs, ennemis du vrai bien,  
 A moi qui touche à l'heure, aux lieux où tout n'est rien !

Mais écartons ces idées trop sombres et trop lugubres ; et puisque le hasard m'a conduit au Père Lachaise, je veux en profiter pour visiter tout ce qu'il a de remarquable : toi, mon ami, qui par goût diriges toujours tes promenades dans cette enceinte, tu me guideras et, pour commencer, tu vas d'abord me mettre au courant de l'histoire de ce cimetière, avant qu'il en fut un.

Volontiers, me répondit mon ami, et voici ce qu'il m'apprit :

---

## HISTOIRE

DU

### CIMETIÈRE DU PÈRE LACHAISE.

---

Dulaure, dans son Histoire de Paris, nous apprend que le terrain, que nous connaissons aujourd'hui sous la dénomination de *Père Lachaise*, porta, à une époque déjà fort reculée, le nom de *Champ-l'Evêque*. Les chroniqueurs ont omis de nous apprendre d'où lui venait ce nom ; Ste.-Foix suppose qu'à cette époque il appartenait à l'évêque de Pa-

ris ; son origine bien connue ne remonte pas plus haut que le 14<sup>e</sup> siècle, époque où le peuple parisien , qui fut toujours fort pour donner à toutes choses des sobriquets de son invention , le baptisa *la Folie Regnault*, du nom d'un riche épicier de cette époque , qui s'était donné les tons d'y faire bâtir une belle maison , et qui continua à y venir jouir des plaisirs de la campagne et de la beauté du coup-d'œil , sans s'inquiéter nullement des quolibets des messieurs de la capitale.

Rien n'est stable sur cette terre , plus mouvante encore que le sable. L'épicier Regnault mourut , et , ce qui arrive très-souvent dans cette sorte de circonstance , comme il laissa plusieurs héritiers , ses biens furent vendus. Or , c'était l'époque où les jésuites commençaient déjà à forger les premiers anneaux de la chaîne dans laquelle ils espéraient bien finir par faire entrer tous les Rois. Les femmes qui , de tout temps , quoique dignes de notre amour et de nos hommages , n'en eurent pas moins la tête un peu faible , s'engouèrent des RR. PP. ; et une dévote fit l'acquisition de la Folie Regnault pour la donner à des respectables religieux qui , domiciliés alors rue St -Antoine , en firent leur maison de campagne.

Ah ! si les murs de cet antique jardin pouvaient parler , que de choses curieuses ne nous révéleraient-ils pas ! Que de complots , de lettres de proscription , de poignards aiguisés , d'insinuations perfides , de dénonciations calomnieuses sont sortis de cette enceinte ! Les destinées de la France , pendant de longues années , tournèrent sur pivot à la Folie Regnault , comme on voulut les faire tourner , il y a peu de temps encore à Montrouge ; mais aujourd'hui n'est plus comme autrefois , les Français ont des yeux et ils voient. Il a fallu de notre siècle cent numéros de journal pour mettre les jésuites à la porte de Montrouge ; il a fallu près de 300 ans pour les chasser de *la Folie Regnault*.

Comment s'y prirent les RR. PP. pour changer ce nom baroque de Folie Regnault en celui de Mont-

Louis; c'est le hazard et un peu de flatterie qui firent tout. Le Cardinal Mazarin conduisit en 1652 Lous XIV, encore enfant, sur le plateau de cette colline, pour lui faire voir le combat qui eut lieu dans le faubourg St.-Antoine, entre Turenne et le grand Condé. Tous ceux qui savent leur histoire n'ignorent pas que le grand Condé fut battu et faillit perdre son armée; mais, ce qui est moins connu, c'est que les jésuites profitèrent du petit divertissement qu'ils venaient de donner à l'enfant royal pour lui demander et obtenir la permission de changer le nom baroque de *Folie Regnault* en celui de Mont-Louis: ce qui n'empêcha pas le peuple de lui conserver le nom qu'il lui avait donné; il eut même l'impertinence d'appeler plus tard la maisonnette du vénérable confesseur du Roi la Folie Lachaise, ce qui est fort malhonnête, attendu qu'un jésuite a toujours été et est encore un homme fort respectable, qui n'a qu'un petit défaut, c'est d'être né français, et de vouloir ne recevoir des ordres que de Rome.

Si Louis XIV fut grand, ce ne fut pas sur la fin de ses jours; comment eut-il pu l'être, affaibli par les ans et obsédé par deux mauvais génies, une femme bigote et un confesseur jésuite; chaque jour le conciliabule qui se tenait au Mont-Louis arrachait un décret, une faveur, une lettre de cachet; delà partirent la St.-Barthélemy, les dragonades des Cévennes, l'incendie de Charenton et tant d'autres gentilleses dont il est inutile de rapporter aujourd'hui la liste; attendu que, depuis quelques années, cette troupe de corrupteurs et de régicides a été tellement mise à nu, qu'il n'y a plus rien à apprendre sur son compte.

Nous laisserons donc de côté la doctrine et les hauts faits de ces fanatiques pendant leur long séjour au Mont-Louis; les mémoires de La Chalotais sont mille fois au-dessus de tout ce que nous pourrions dire à ce sujet. D'ailleurs c'est l'histoire du cimetière que nous faisons et non celle de ses matres. Une justice à rendre au révérend père Lachaise, c'est de dire que ce jardin fut extraordi-

nairement embelli entre ses mains , ainsi que le prouve la gravure que Dulaure a consacrée à retracer le coup-d'œil que sa maison de plaisance offrait à cette époque. De six arpens l'enclos fut porté à 52, ce qui est fort raisonnable pour un religieux qui a fait vœu de pauvreté. On sema du blé sur les parties hautes, on planta des vignes sur les côtéaux ; et le plus remarquable, ce fut un verger dans lequel sa Révérence, qui avait un faible pour les beaux et bons fruits, réunit, à la manière des jésuites, c'est-à-dire pour des chapelets et des indulgences, tout ce qu'il y avait de mieux en fruits de France. Le Roi lui-même n'en avait pas de pareils ; mais on sait qu'un Roi de France, à cette époque, n'était qu'un petit garçon auprès d'un jésuite. Une pièce d'eau, dont quelques saules trahissent encore la place, des bosquets et des boulingrins dispersés complétaient l'ensemble de ce jardin.

Là sa Révérence recevait ce qu'il y avait de gros bonnets à cette époque ; Madame de Maintenon elle-même y venait faire sa câline, et Boileau le sévère Boileau, fut assez intéressé et assez plat courtisan, pour y aller faire sa courbette, et regarder comme une faveur insigne l'honneur d'y avoir lu sa pièce de vers intitulée *l'Amour de Dieu*. Il nous semble qu'avec des sottises pareilles sur la conscience, on ne devrait pas se montrer si sévère censeur envers les autres pauvres pécheurs.

Enfin le grand jour de la justice arriva. Tous les parlemens de France se liguèrent contre les jésuites ; on les pria honnêtement de vouloir bien entrer dehors ; ils firent quelques façons. Louis XV sanctionna leur expulsion, et le Pape lui-même, le Pape Clément XIV abolit leur ordre. Aussi sommes-nous bien sûrs que, si jamais on rend aux jésuites le droit de faire des apothéoses, ils ne feront pas un saint de Clément XIV, et c'est dommage ; ils l'auraient inscrit à côté de ce ce digne frère Jacques-Clément, qui avait si bien mérité

place dans leur martyrologe par une lâche tentative d'assassinat sur la personne du Roi.

Voilà donc ces pauvres Jésuites forcés de quitter notre royaume où ils se trouvaient si bien ; le coup était cruel et de nature à faire tourner la tête : aussi les pauvres pères la perdirent-ils ; dans leur désespoir ils oublièrent de payer leurs dettes ; sans respect pour leur personne sacrée, le parlement de Paris, qui, à cette époque, n'entendait pas la plaisanterie, ordonna tout simplement que Mont-Louis serait vendu pour payer plusieurs millions de lettres de change dues aux Lyonnais, et Mont-Louis fut vendu en 1765.

Ce furent MM. Baron-Desfontaines qui en firent l'acquisition ; ils conservèrent long-temps ce joli parc ; mais la révolution, en altérant leur fortune, leur ôta les moyens de l'entretenir convenablement, et bientôt morcelé entre un grand nombre de locataires, il allait, ainsi que la vieille maison du Père Lachaise, perdre sa splendeur et son nom, quand M. Frochot, satisfait de sa position riche et pittoresque, en fit au nom de la ville, et moyennant 160,000 francs, l'acquisition pour en former un cimetière.

M. Brongniard, architecte, fut chargé de la disposer convenablement pour sa nouvelle destination, et le génie de cet architecte se développa dans cette entreprise digne de ses vastes dessins. Il baptisa le Mont-Louis *Cimetière de l'Est* ; mais le peuple, fidèle à ses vieilles habitudes, ne tint aucun compte de cette nouvelle dénomination, et lui conserva le titre de cimetière du *Père Lachaise*, tout content (parce que le peuple a toujours aimé les Jésuites) de voir la maison d'un réverend père de la Société de Jésus, transformée en un cimetière. Ce fut, dit Dulaure, le 1<sup>er</sup> mai 1804, que se fit dans la partie basse de ce nouveau cimetière, la première inhumation, celle d'un porte-sonnette du commissaire de police du faubourg St.-Antoine.

Cependant, par une de ces bizarreries inexplicables du cœur de l'homme, ce lieu à qui la nature avait prodigué tous ses dons, et que les merveilles

de l'art venaient de rendre supérieur à tout ce qu'il avait paru jusque-là, fut stigmatisé, dès son ouverture, par la défaveur du peuple. Quelles furent les causes de cette défaveur ? M. Marchand, dans un ouvrage qu'il a publié spécialement sur le Père Lachaise, en a cité deux, et nous sommes de son avis. Ces deux causes furent : 1° la révolution ; 2° la manie des victoires.

La révolution, en bouleversant la France, en arracha violemment toutes les vertus, et le respect pour la cendre des morts fut une de celles qui ne reprirent que bien tardivement leur place dans le cœur des Français.

La gloire militaire, qui succéda aux orages de la révolution, fut peu favorable à la sollicitude que tout mortel doit éprouver pour la mémoire de ses proches, à une époque où chaque mort faisait faire à chacun un pas en avant dans la carrière des dignités ou dans la route des faveurs. La mort ne pouvait pas être considérée par les vivans d'un œil philosophique, ni mélancolique : on se poussait, on se heurtait ; et une fois arrivé au poste, on s'inquiétait fort peu de ceux que l'on avait renversés sur la route.

Cet ordre de choses ne fut pas de longue durée ; la victoire se lassa de nous suivre ; les élémens se déchainèrent contre nous, les désastres de Russie donnèrent le signal ; et nos armées, invincibles jusqu'alors, reculèrent pas à pas de Moscou jusqu'à Paris. Les malheurs de l'invasion, la perte du Cygne français (l'abbé Delille), celle de l'immortel Grétry, les morts tragiques et effrayantes de Labédoyère et du maréchal Ney tournèrent insensiblement les esprits vers les idées mélancoliques. On alla promener sa rêverie dans les terrains les plus funèbres. Peu à peu on jeta un coup d'œil observateur sur l'admirable position du Père Lachaise ; On aima à y aller contempler le dernier asyle de quelques-uns de ces soldats français qui avaient pendant 15 ans renversé et porté des couronnes : cela consolait un peu des revers du jour. A force de fréquenter cet enclos, on en admira les sites heu-

reux et variés ; ce mélange de plaines , de coteaux et de plateaux offrant mille inégalités pittoresques. Le superbe coup-d'œil dont on jouit sur les collines , et enfin les affections religieuses et respectables des parens pour la mémoire des leurs , achèverent de faire la fortune de ce cimetièrre , et le transformèrent en un véritable Elysée.

Alors les hommes opulens s'empressèrent à l'envi de couvrir ce sol de monumens plus ou moins fastueux : les uns y développèrent toute la richesse des beaux arts ; les autres, toute la bizarrerie de l'imagination : tous les genres , toutes les formes de tombeaux usitées jusqu'à ce jour , vinrent se placer dans cette enceinte funèbre ; et ce fut justement cette confusion de tous les genres qui fit la principale beauté de ce dernier asile de la mort. Un monument superbe , élevé près d'une pierre modeste , forme un contraste qui n'attriste pas l'œil , dès que l'on réfléchit que , sous ces deux cénotaphes si différens de forme et de richesse , repose une simple poussière parfaitement semblable.

Les élèves de l'Ecole de Médecine , en portant à bras le corps de l'un de leurs maîtres bien-aimés , le docteur Béclard , renouvelèrent pour la France ces funérailles patriotiques , usitées chez les anciens. Les obsèques du général Foy vinrent ajouter encore plus d'énergie à ces derniers devoirs rendus par une nation reconnaissante aux grands hommes qui avaient bien mérité de la patrie : là , par le temps le plus affreux , cent mille hommes , à partir du premier jusqu'au dernier échelon de la société , accompagnaient la dépouille mortelle jusqu'à son dernier asile , et deux millions d'hommes dotent les fils du guerrier citoyen que la France venait de perdre.

Dès-lors l'opinion publique conserve ce tribut d'amour et de reconnaissance au trépas d'un grand citoyen. Talma , La Rochefoucault , Manuel reçoivent les mêmes honneurs ; et si l'autorité , peu bienveillante pour ces hommages désintéressés , a cherché quelquefois à entraver leur expansion , elle n'a pu les arracher du cœur de la France entière , qui regarde leur manifestation comme un devoir

sacré que rien ne peut ni ne doit lui empêcher de remplir.

Dans l'automne de 1820, la vieille maison du Père Lachaise fut abattue, et céda sur la plateforme sa place à la chapelle qu'on y voit aujourd'hui.

Ces funérailles achevèrent de porter la faveur du Père Lachaise au plus haut degré, et l'on peut juger de cette faveur par le tableau progressif suivant :

En 1804 (1) on plaça dans le cimetière du Père Lachaise, 113 pierres tumulaires.....	113
En 1805.....	14
En 1806.....	19
En 1807.....	26
En 1808.....	51
En 1809.....	66
En 1810.....	76
En 1811.....	96
En 1812.....	130
En 1813.....	242
En 1814.....	509
En 1815.....	635

Ainsi, en 1815, il n'existait encore que 1877 tombeaux dans le cimetière de l'Est, et depuis deux années seulement, on faisait emploi du marbre; et aujourd'hui on compte trente-un mille monumens ou pierres tumulaires. Quelle faveur fut jamais mieux prononcée!

Avant de passer à la distribution du cimetière, distribution qui doit nous servir de guide pour passer en revue les tombeaux remarquables que l'on rencontre avec tant de profusion, nous insérons ici le tarif de ce qu'il en coûte aux parens pour y faire obtenir une place à leurs proches.

Deux mètres de terrain pour une concession perpétuelle. . . . . 250 f.

Acte de vente, timbre, enregistrement . . . . . 18 63c.

(1) Promenade au Père Lachaise, 1816. Chez Lebègue, imprimeur, rue de la Harpe n. 9.

Report d'autre part. . . . .	268 f. 63 c.
Entourage en bois. . . . .	25
Pierres tumulaires debout avec gravure de 250 lettres . . . . .	40
Premiers frais d'un petit jardin, plantation de quatre sapinettes avec quelques fleurs . . . . .	20
Pour une fosse temporaire . . . . .	50
Entourage, pierre et jardin. . . . .	85

TOTAL . . . . . 488 63

Et encore, sur ce prix, peut-il être diminué quelque chose, vu la concurrence. (1).

#### *Plan et division du Cimetière.*

M. Brongniard avait décidé que toute portion de terre, entourée d'allées ou de chemins sinueux, formerait une division ayant son numéro d'ordre. Pour encadrer ces divisions, il traça deux allées droites traversant le cimetière du Nord au Sud, une allée suivant le contour des murs et une infinité de petites allées sinueuses parcourant les vallons, les collines et le plateau; de cette manière jaillirent sous son crayon 57 divisions, non compris le cimetière des Juifs, qui fut élevé sur un terrain à part adossé au mur du Père Lachaise, dans lequel on pratiqua un mur d'entrée.

Ces dispositions rendues faciles à explorer à l'aide d'un plan du cimetière, ont été violées maintes et maintes fois: d'abord des allées ont été supprimées et remplacées par des tombeaux qui ont de cette manière joint une division à une autre. Les numéros d'ordre, qui eussent dû se trouver sur les bords du chemin, ont été le plus souvent posés au sein de la division qu'ils annonçaient de manière à être pour ainsi dire inapercevables.

Ensuite les registres de l'administration qui nous ont été communiqués ne suivent pas cet ordre; les

(1) Voyez, pour ces tarifs, qui ont un peu vieilli, notre article intitulé *Instruction, etc., etc.*

différentes portions des terrains sont désignées par des noms bizarres , enfans du hazard ou du caprice, et sans avoir égard à l'étendue ou à la circonscription du tertre qu'ils désignent ; ainsi 60 pieds carrés de terrain renfermeront parfois sept à huit sections , et plus loin , 60 pieds carrés seront désignés comme formant un tout compact, quoique coupé par des allées et des avenues qui en détruisent l'ensemble.

Une classification aussi erronée , aussi défectueuse , ne pouvait être le plan qui devait nous guider dans nos investigations , et nous avons encore préféré adopter les divisions créées par M. Brougniard , en attendant que l'autorité ait procédé à un plan de classification dudit cimetière. Cette opération nous paraît d'une nécessité indispensable , vu l'immense dimension du terrain , et nous nous trouverons heureux d'avoir des premiers accéléré une mesure aussi utile.

Nous suivrons donc pas à pas les 57 divisions de M. Brougniard , tout en convenant qu'il eût été possible de tracer dans cette vaste enceinte une marche plus favorable à la fois à la promenade et à l'observation ; mais puisque le terrain n'a pas été convenablement disposé pour cela , nous sommes bien forcés d'en admettre les inégalités.

Nous avons pensé d'ailleurs que la visite d'un cimetière , tel que celui du Père Lachaise, n'étant pas l'ouvrage d'un jour ; suivre pas à pas chaque division , était ce qu'il y avait de mieux à faire , attendu que l'on serait toujours à même , à la promenade suivante , de repartir du numéro où l'on en serait resté à la fois précédente , et que ce moyen était tout à fait le seul que l'on put mettre en usage pour ne rien oublier de remarquable dans le cours de ses excursions funèbres.

### *Entrée du Cimetière.*

La langue latine est fort belle , nous en convenons ; mais il est absurde d'en fourrer partout , et elle nous paraît surtout fort déplacée sur les murs d'un cimetière. Cette enceinte funèbre appartient à

la ville ; chacun a fouillé à sa poche pour contribuer à son acquisition , et les administrateurs de nos fonds rendent leurs comptes en latin à des administrés qui , pour la plupart , ne le comprennent pas. C'est une mauvaise plaisanterie , et qui dure depuis trop long-temps : espérons qu'incessamment on voudra bien la terminer. En attendant , traduisons au peuple ce que veulent dire ces légendes latines qu'il regarde tout ébahi , et se demandant pourquoi on les a placés là tout exprès pour qu'il n'y comprenne rien.

Sur le pilastre droit , on lit cette sentence : *Spes illorum immortalitate plena est* (sap. III. V). Leur espérance est pleine d'immortalité. Livre de la sagesse , 3<sup>e</sup> verset. Sur le pilastre gauche cette maxime de l'Évangile. *Qui credit in me , etiam si mortuus , vivet* (Joann XI). Qui croit en moi , quand même il serait mort vivra. (Jean XI.)

Une autre mauvaise plaisanterie , faite sans réflexion , c'est d'avoir placé sur les vantaux de la porte , ces immortelles paroles du pauvre Job. *Scio quòd redemptor meus vivit et in novissimo die de terrâ surrecturus sum.* (Job XIV. Je sais que mon rédempteur est vivant , et qu'au dernier jour je ressusciterai de la terre où je serai enseveli. Cette inscription ne peut se lire que quand le cimetière est fermé , époque à laquelle on n'a pas l'habitude d'y venir. Quand il est ouvert , cela ne forme plus qu'une charade indéchiffrable dont la première moitié est aussi peu compréhensible que la seconde. Le mauvais goût qui a présidé à l'emplacement de cette citation , est peu en harmonie avec la finesse , l'élégance et la délicatesse qui caractérisent si bien le 19<sup>e</sup> siècle. Du reste , le coup-d'œil agréable que présente le cimetière , dès la porte d'entrée , rachète un peu ce défaut de goût. Le terrain s'est si habilement disposé sous le crayon de M. Brongniart , que rien de lugubre et de sinistré ne vient attrister les yeux qui se plongent curieusement à droite et à gauche ; on n'entrevoit que de riches cotéaux surchargés de rians bosquets ; une verdure éblouissante , et partout des fleurs ;

un vent vif et pur fait parvenir jusqu'à votre odorat, les parfums si doux de l'oranger, du lilas et de la rose : ce n'est pas là l'odeur céphalalgique du cimetière de Vaugirard, la teinte caverneuse de Montmartre, la surface pleine et un peu aride du Mont-Parnasse ; c'est la nature entière en miniature, depuis le parterre soumis aux investigations de l'art, jusqu'aux divagations romantiques du jardin anglais. Rien de repoussant ne vous eloue sur le seuil de la porte, tout attire ; et le respect religieux que l'on observe là pour la cendre des morts, fait disparaître l'amertume des pensées que la mort entraîne avec elles.

Au contraire, bientôt on s'étonne de la bizarre et plate uniformité de toutes ces épitaphes *complimenteuses*, qui décorent la pierre de tant d'excellens époux, d'excellentes femmes, d'excellens pères, d'excellentes mères, d'excellens fils, d'excellentes filles, d'excellens amis, d'excellens parens, etc... On n'est plus surpris si l'on rencontre tant de vices dans la Capitale, puisque toutes les vertus se sont donné rendez-vous dans le cimetière, et on s'écrie en souriant, et en s'enfonçant de plus en plus dans cet empire de la mort :

Plus d'alarmes,  
Séchons nos larmes,  
Et répétons à l'impromptu,  
Dieu ! que les morts ont de vertu !

P. S. Le plan du cimetière du père Lachaise étant d'une exactitude parfaite, nous nous contenterons d'énoncer chaque division par son numéro, sans entrer dans aucun détail topographique : ce qui du reste, eut été véritablement impraticable pour un grand nombre de divisions.

### 1<sup>re</sup> DIVISION.

( Voir le numéro correspondant sur le plan. )

Cette 1<sup>re</sup> division, composée de deux tertres à droite en entrant, ne renferme guère que quelques noms un peu connus.

Le premier, c'est *l'abbé Grozier*, ancien élève de la vieille école de Stc.-Barbe, bibliothécaire de la belle collection de livres déposée à l'Arsenal, homme instruit, de mœurs douces et faciles, contemporain de Fréron; il en fut le collaborateur, et ce n'est que depuis le 8 septembre 1823 que la France le compte de moins parmi l'élite de ses savans les plus distingués.

*Dieulafoy*, pauvre auteur de pauvres flonflons; les quelque vingt vaudevilles qu'il fit de moitié avec son ami Gersin, l'ont dès long-temps précédé dans la tombe; il a tout emporté, excepté une comédie en trois actes qui n'est pas sans mérite, *le Portrait de Michel Cervantes*.

*Swebach*, qui se trouve entre le jésuite et le chansonnier, fut un peintre distingué, dont la *bataille de Rivoli* est considérée comme le plus bel ouvrage. Il repose là depuis le 10 décembre 1823; il était âgé de 55 ans.

Nous n'avons pas lu sans émotion sur la tombe d'un enfant de 14 mois, *Henri - Justin - Cecilia Philibert*, décédé le 3 décembre 1823, le quatrain suivant, empreint d'une douce mélancolie.

Du paisible sommeil de la douce innocence,  
 Dans ce triste berceau-tu dors, ô mon enfant!  
 Écoute, c'est ta mère: ô ma seule espérance!  
 Réveille-toi; jamais tu ne dors si long-temps.

Sur une pyramide surmontée d'une urne, élevée à la mémoire de M. *Vère*, décédé le 3 mars 1824, à l'âge de 28 ans, on lit également avec émotion le distique suivant:

Ton amour, mon cher fils, faisait tout mon bonheur!  
 La mort, en t'enlevant, me livre à la douleur.

Plus loin, la tombe de M. *Saunier*, naturaliste, attire nos regards par son portrait sculpté en marbre, et orné de fleurs naturelles.

À droite en entrant, on aperçoit le tombeau d'*Albert-Marie Royer de Villers*, né le 7 sep-

tembre 1807, mort le 3 mars 1823. Son épitaphe est un modèle de regrets et de sentiment :

De mes parens accablés de douleurs  
 J'espérais essuyer les pleurs,  
 Par mes succès par ma tendresse  
 J'espérais de leur vieillesse  
 Alléger le fardeau ;  
 Mon espérance en un triste tombeau  
 Est pour jamais ensevelie ;  
 Je n'ai fait qu'effleurer la coupe de la vie.

Plus loin repose *Catherine - Marie - Antoinette Joliot*, née le 1<sup>er</sup> décembre 1797, morte le 2 mars 1824.

O toi qui de nos jours charmais chaque moment,  
 Tendre mère, épouse chérie,  
 Bonne sœur, excellente amie,  
 Puisse-tu, dans les cieus, recevoir maintenant  
 Le prix d'une vie exemplaire,  
 Et posséder un bonheur aussi grand  
 Que tu laissas de regrets sur la terre !

Et derrière :

Au mérite rendez hommage ;  
 L'exemple des mères n'est plus,  
 Dans les souffrances son courage  
 Fut le terme de ses vertus.

Sa tendre mère, hélas ! doit la pleurer sans cesse ;  
 Elle perd sans retour un trésor précieux :  
 Sa fille l'imitait, et c'est à sa tendresse  
 Qu'elle doit le bonheur de résider aux cieus.

Non loin de là repose *Jacques Delavigne*, doyen des avocats de Paris, mort le 1<sup>er</sup> janvier 1824, âgé de 80 ans. Point d'inscription : son souvenir durera plus long-temps qu'elle.

Plus loin un monument fort simple s'offre à notre vue : ces mots et l'inscription qui suit y sont gravés pour toute indication :

24 octobre 1823. A MA MÈRE.

J'ai perdu pour toujours une mère adorable,  
 Rare modèle des vertus ;

A mon amour la mort inexorable  
Laisse des pleurs et rien de plus.

Croissez, riantes fleurs,  
Jadis vous formiez sa parure ;  
Croissez, . . . . arrosées de mes pleurs,  
Ornez encor sa sépulture.

Écoutons la douleur d'un père au tombeau d'*Edmond-Pierre-Eloy Sasse*, le dernier de ses fils, mort le 16 novembre 1825, à l'âge de 21 ans.

J'avais deux fils, hélas ! de mon triste veuvage ;  
Tous deux ils consolait les récentes douleurs ;  
L'ainé me fut ravi, je m'armai de courage,  
Espérant que du moins l'autre essuirait mes pleurs.  
Vain espoir, sous ses pas s'est ouvert un abîme :  
Je le vois, c'est le même où son frère a péri ;  
Il attendait, grand Dieu ! la seconde victime :  
L'abîme est refermé, rien n'aura donc servi,  
Mes veilles ni mes soins, mes pleurs ni ma prière.  
Ah ! du moins, dors en paix à côté de ton frère ;  
Comme lui, tu fus bon, sensible, généreux ;  
Comme lui, tu dois être au rang des bienheureux.  
Chers fils, vous eussiez fait l'orgueil de mon vieil âge,  
L'un et l'autre à l'envi vous l'auriez su charmer ;  
Vos talens, vos vertus en étaient un sûr gage ;  
Vos talens, vos vertus n'ont donc pu vous sauver.  
Un seul espoir me reste et soutient mon courage :  
Quand Dieu m'appellera j'irai vous retrouver.

Allons à quelques pas de là pleurer, avec M. *Le-landais*, *Louise-Thérèse*, son épouse, décédée le 15 octobre 1823, à l'âge de 28 ans.

Telle on voit dans les champs la fleur encor  
nouvelle

Dont l'aspect, la beauté, l'éclatante fraîcheur  
Déroberent à nos sens une cause mortelle

Qui va l'ancantir au jour de sa primeur :

Telle, avant son trépas, cette épouse adorée,

Modeste autant que belle, offrait à tous les cœurs

L'image des vertus, source pure et sacrée

D'où découle l'oubli des plus vives douleurs ;

La bonté, la candeur embellissaient sa vie ;  
 La bienfaisance en fut le plus bel ornement ;  
 Tendre, fidèle épouse et généreuse amie,  
 Elle attirait les cœurs par un charme entraînant.  
 Mortel infortuné, mes regrets et ma flamme  
 D'un destiu trop cruel aggravent le fardcau,  
 Au printemps de ses jours elle exhale son âme ;  
 Je vis pour la pleurer et la joindre au tombeau.

Voilà une douleur bien marquée ; et, cependant, qui croirait qu'il n'en est plus rien depuis longtemps ? car la pierre qui recouvre cette épouse, que l'on devait pleurer toute la vie, est jonchée d'ordures, et la couronne de fleurs d'orange, qui surmonte l'urne, est pourrie, sans laisser penser qu'elle ait jamais été renouvelée.

Nous regrettons de n'avoir pu copier la touchante élogie que M<sup>lle</sup> *Rose Rouillière* a composée et écrite sur la tombe de son père ; cette tombe se compose d'une simple croix de bois, à laquelle est suspendue un cadre, sous le verre duquel est la dite élogie écrite à la main. Le commencement annonçait quelque chose de bien ; le voici :

C'est ta fête aujourd'hui, mon père ;  
 Je viens t'apporter mon bouquet.  
 Pour bouquet, à l'ordinaire,  
 A ta boutonnière il brillait,  
 Et maintenant il languit sur ta pierre.  
 A l'ordinaire aussi, je caressais mon père,  
 J'égayais ses regards de mes folâtres jeux ;  
 Et maintenant je viens baiser sa pierre....

L'humidité a gâté cet hommage de la piété filiale, et il nous a été impossible d'en lire davantage.

Nous avons été plus heureux pour les vers gravés sur la tombe de M<sup>me</sup> *Dupont*, décédée à l'âge de 23 ans, le 17 décembre 1823. Ces vers sont empreints d'une douce mélancolie.

Tes beaux jours ont passé comme la fleur des champs,  
 Qu'on voit naître et mourir dans un même printemps.

Toi que j'idolâtrais , ô ma fidelle amie,  
 Toi , dont les tendres soins embellissaient ma vie.  
 C'en est fait ! tu n'es plus ! hélas ! mon triste cœur ,  
 En perdant sa Julie , a perdu le bonheur.

A peu de distance , sur une pierre tumulaire , ombragée de quelques simples arbustes , nous avons lu le quatrain suivant , en l'honneur de M. *Verbooy* , décédé le 20 mars 1827. Ce quatrain est le fidèle portrait d'un homme de bien , et nous souhaitons qu'il ait été ressemblant.

L'homme de bien , qui repose en ces lieux ,  
 Sut faire un noble emploi des instans de sa vie ,  
 La passa librement sans haine et sans envie ,  
 Et marqua chaque jour par un trait généreux.

Ces vers sont masqués , il nous a fallu écarter les deux sapinettes qui le couvraient pour parvenir à les lire.

A quelques pas de là , nous avons retrouvé avec plaisir le touchant quatrain de Malherbe : *Elle était de ce monde , etc.* , sur une pierre tumulaire carrée , qui recouvre la cendre de *Julie Chevey* , jeune rose de 17 ans , tombée sous le tranchant de la mort le 15 octobre 1823.

Dans le second carré qui fait également partie de la première division , nous avons salué le monument consacré à la mémoire de *Cosset*. Ce fut un peintre dont les productions n'eussent pas été sans mérite , s'il n'eut pas négligé le beau , le naturel , pour rechercher ce qu'il appelait *le joli* , et qui n'était que *le maniéré* , *l'afféterie*.

## II. DIVISION.

Ce ne sont pas toujours les plus beaux monumens qui recouvrent les hommes les plus estimables ; nous cherchions la tombe de *J.-B. Desplas* , ancien professeur à l'école vétérinaire d'Alfort... Sa cendre méritait les plus grands honneurs , et pourtant une simple croix la recouvre. Que de traits d'humanité courageuse , que de bienfaits , que d'ac-

tions nobles et désintéressées sont englouties là ! mais le souvenir n'en est pas encore entièrement éteint, et la Biographie les recueillera dans le plus petit détail : cette pensée nous a un peu consolés de la mesquinerie de sa demeure dernière.

La tombe du statuaire *Milhomme* est digne de se trouver non loin de celle que nous venons de citer ; ce fut un homme de talent, et la statue de Colbert qui décore le pont Louis XVI, en est la preuve.

Dans la même division, nous rencontrons le monument funèbre qui recouvre les restes inanimés de *Mlle. Mezerai*, actrice du Théâtre Français ; le public l'a regrettée, sa famille l'a pleurée. Quel plus bel éloge en peut-on faire ?

Sur un cénotaphe surmonté également d'une urne funéraire, et érigé à la mémoire d'*Auguste-Everat*, décédé le 6 avril 1823, nous avons lu les deux vers suivans, non sans quelque émotion :

Il mourut regretté de sa famille entière,  
C'est ici qu'il repose en attendant son père.

Non loin de là, en longeant la seconde avenue tracée en ligne droite, est la dépouille mortelle de l'infortuné *Boursier* ; ce malheureux, après de longues années d'une vie probe et laborieuse, allait se retirer du commerce et jouir paisiblement de la petite fortune qu'il avait amassée dans l'épicerie, quand soudain un poison dévorant circule dans ses veines ; un feu brûlant dévore ses entrailles, il meurt.. La nature du poison fut bientôt connue ; mais quelle fut la main coupable qui le mêla à ses alimens ? c'est ce que la justice humaine n'a pu découvrir ; mais le remords, ce messenger des vengeances célestes, a peut-être déjà depuis long-temps rongé le cœur de l'homicide.

Détournons les regards de cette tombe qui fait naître des pensées trop amères, et portons-les plus loin sur celle du plus âpre chicanneur que la France ait jamais produit. La comtesse de Pimbeche eût été près de lui un ange de conciliation. C'est assez

nommer *M. Selves*, ex-député, jurisconsulte éclairé, auteur d'un ouvrage estimable, ayant pour titre : *Tableau des désordres dans l'administration de la justice*, et qui immédiatement après avoir clairement prouvé que les frais de procédure étaient entièrement ruineux, se jeta à corps perdu dans la chicane, entassa procès sur procès à son fermier, à ses avoués, à ses huissiers, à ses avocats, ses notaires, et même à ses juges; sa famille voulut le faire interdire, il en fut enchanté; c'était encore un procès de plus. Il se défendit lui-même, et ce fut, nous croyons, le seul procès qu'il ait jamais gagné. Son caractère le suivit jusqu'au tombeau; car, peu de jours avant le 16 juillet 1823, époque de sa mort, il rendit encore une plainte contre son secrétaire, et c'est de lui qu'on eut pu dire avec raison :

Entêté jusqu'à l'agonie,  
Il disputait contre la mort,  
Qui soudain lui trancha la vie  
Pour lui prouver qu'il avait tort.

Non loin de ce chicaneur repose un paisible ami des sciences, qui les cultiva avec distinction jusqu'au 8 août 1823, époque de sa mort. *L'abbé Pouillard* offre en outre l'exemple d'un homme de bien, qui, devant tout au cardinal Fesch, ne l'abandonna pas comme tant d'autres, mais au contraire redoubla de zèle et de soins, quand l'orage vint fondre sur son bienfaiteur.

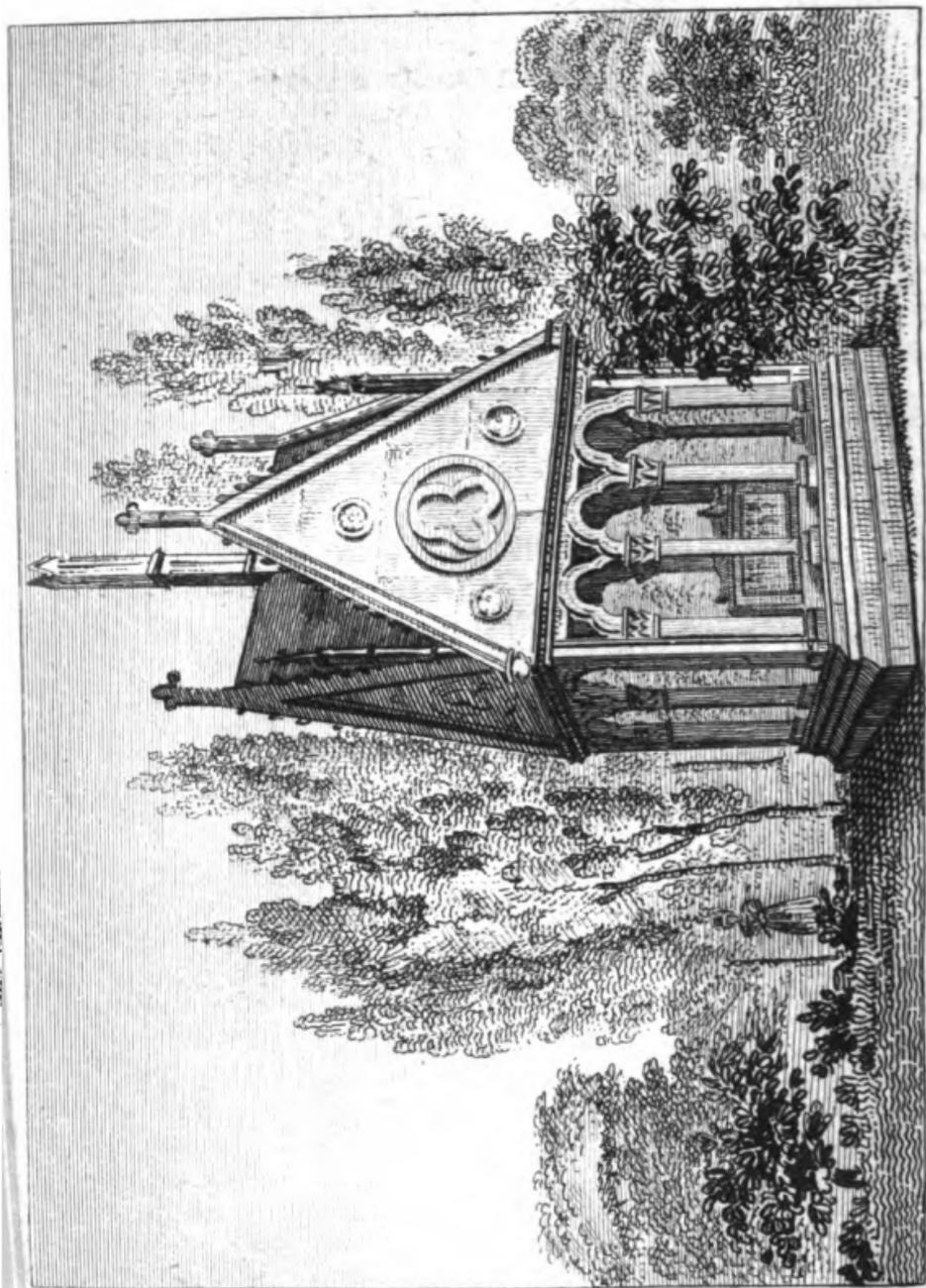
A peu de distance est la tombe de *M. Delalande*, nouvel exemple de bizarreries de la destinée; il fait un voyage de plusieurs milliers de lieues, affronte dans les déserts de l'Afrique mille dangers de toute espèce, arrive à Paris, tombe malade et meurt dans son lit, âgé seulement de 36 ans, le 27 juillet 1827.

Nous avons lu avec un vif attendrissement, les quatre vers suivans, gravés sur la tombe d'une jeune fille décédée à l'âge de trois ans et huit mois.

*Adelaïde Gabrielle d'Arnault.*

Notre soin était chaque jour,  
De t'aimer, de charmer ta vie :





*Tombstone at Hillside at New York*

Tu meurs, mais tu restes chérie.  
La mort ne peut rien sur l'amour.

## CIMETIÈRE DES JUIFS.

Avant d'arriver à la troisième division, en pénétrant dans l'ancienne cour d'entrée dont la porte donnait autrefois rue St.-André (hors Paris), on remarque une petite porte à droite; c'est celle par laquelle on pénètre dans le cimetière particulier, réservé à la sépulture des enfans d'Israël; il est excessivement difficile de pénétrer dans cette enceinte hermétiquement fermée en tout temps, même pendant les inhumations, dès que les assistans ont franchi le seuil de la porte.

Cependant quand cette porte s'ouvre, on aperçoit trois à quatre tombeaux d'une élégance qui frappe les yeux les moins attentifs; nous avons consulté, à ce sujet, le gardien qui nous servait de Cicerone, et voici ce qu'il nous apprit:

Le monument que vous voyez là-bas, dans le fond, à gauche, recouvre la cendre de *Joseph*, changeur de monnaie, au Palais-Royal, volé et assassiné par deux ouvriers étrangers, *Rata et Malaguti*; il eut bien de la peine à guérir des coups terribles qu'il avait reçus; enfin il y parvint. Ses assassins furent arrêtés plusieurs mois après, et le jour de la justice arriva; mais le matin même de leur exécution, la crie de leur condamnation dans le Palais-Royal fit éprouver à leur victime une si terrible révolution, qu'il mourut le jour même, en pardonnant à ses assassins.

Non loin de lui repose le Juif *Calmer*, qui, pétri d'une vanité ridicule, se fit monseigneuriser à prix d'argent, et, ce qui est plus baroque encore pour un juif, c'est qu'il prit à Amiens le titre de *Vidame*, dont l'emploi était de défendre, *unguibus et rostris, vel gladio*, les terres de l'archevêque, voire même de se battre pour lui, si l'occasion se présentait.

Près de ce personnage d'une vanité si ridicule et si mal placée, dort du sommeil des âmes justes et

bienfaisantes, madame *Fould*, qui étendit sa main généreuse et bienfaitrice sur tous les infortunés, quels que furent leur culte et leur manière d'implorer l'être suprême.

Deux magnifiques tombeaux, élevés un peu plus loin, sont jusqu'alors les seules choses qui sauvent d'un éternel oubli la mémoire de madame *Lopez*, et de M. *Diaz Carvalho*.

Le reste des tombes qui décorent cette modeste enceinte, sont des pierres tumulaires, dépourvues d'élégance, qui contrastent surtout avec les deux tombes magnifiques que nous venons de citer.

Presque toutes ces tombes sont ornées d'une double inscription : inscription hébraïque, inscription française *et vice versa*.

Nous regrettons que la difficulté de pénétrer, et surtout de stationner dans ce cimetière, nous ait mis jusqu'ici dans l'impossibilité de fournir de plus amples renseignements à nos lecteurs.

### III<sup>e</sup> DIVISION.

Ce qui frappe le plus naturellement les yeux de celui qui entre dans cette 3<sup>e</sup> division, c'est le tombeau d'*Héloïse et d'Abeilard*, placé à droite de l'allée de peupliers qui fait le tour du cimetière ; ce monument, de forme gothique, provient des débris du couvent du Paraclet : M. Alexandre Lenoir, directeur du Musée des monumens français, le fit construire en 1800, et l'exposa à l'admiration des étrangers et des curieux, dans son musée, où il resta jusqu'en 1815. A cette époque, il fut transféré dans le cimetière, à la place qu'il occupe maintenant. Ce n'est point une de ces belles cages vides qui ne servent qu'à immortaliser un nom ; les restes mortels d'Abeilard et d'Héloïse sont véritablement renfermés dans cette enceinte gothique, et ces amans du 12<sup>e</sup> siècle reposent tranquillement au milieu d'une foule de personnages fameux, qui ont illustré la France plus de sept cents ans après.

De l'autre côté du chemin qui conduit à cette

tombe extraordinaire, repose un général anglais, *le lord Murray*, qui après avoir triomphé long-temps dans les Indes, vint, en 1809, se faire mettre en déroute en espagne, par le duc d'Albuféra... Après s'être long-temps battus dans une contrée étrangère, ils reposent tranquillement ensemble dans la même enceinte funèbre... *Sic voluère fata.*

*Le Comte Colbert*, officier dans la marine royale, ancien émigré, qui apprit, pendant 25 ans sur terre, à devenir contre-amiral en 1814, repose sous un monument un peu au-dessus du tombeau gothique, en longcant le mur de clôture. On a gravé sur sa tombe ces singuliers mots :

Honnêtes gens, priez pour lui.

Nous espérons que M. le comte Colbert ne regardait pas comme les *seuls* honnêtes gens de son siècle, ou seulement les riches, ou ceux qui avaient fait pendant 25 ans une absence volontaire de leur patrie.

Près de là, repose *Georges-Etienne Leroux*, né le 4 décembre 1755, mort le 1<sup>er</sup> avril 1815.

Vertueux, bienfaisant, tendre époux et bon père, Il fit, de ses amis, autant d'admirateurs.

La mort l'enferme en vain sous cette froide pierre : Son souvenir vivra constamment dans nos cœurs.

Près de là, deux tombes parallèles de marbre blanc renferment les restes de *Laurent-Edme Bataille*, architecte, mort le 22 janvier 1819, et ceux de *Michel Marquois*, sculpteur, décédé le 15 décembre 1820. Nous ne savons si c'est un sentiment d'amitié qui a pu donner lieu à ce rapprochement.

Plus loin, dorment sous le même tertre le frère et la sœur : *Ernest-Théophile Bourdon*, né le 8 mars 1796, mort le 1<sup>er</sup> janvier 1819; et *Lise Bourdon*, née le 14 juin 1804, morte le 31 octobre 1824.

O mort! tu l'as frappé ce cher fils, ce bon frère, Qui devait être un jour notre appui tutélaire.

Ernest , tu n'es donc plus ! ah ! ta mère , tes sœurs  
Sur ta tombe viendront long-temps verser des pleurs.

Lise a passé comme la fleur  
Qui brille un jour dans la bruyère.

Lise a rejoint son frère  
Dans ce champ de malheur.

Ah ! sur celle qui leur fut chère ,  
Laissez pleurer sa mère ,

Laissez pleurer sa sœur.

Lise , Ernest , ô douleur !

Tous deux , gisant sous cette pierre ,  
Ne vivent plus que dans leur cœur.

A peu de distance , repose du sommeil des justes  
madame *Papillon* , décédée le 25 janvier 1816. On  
a gravé sur sa tombe les vers suivans qui font son  
éloge :

Bonne , obligeante , douce , austère ,  
Elle aima la vertu , chérit les malheureux ;

Fut bonne épouse , tendre mère :

Sous terre git son corps , mais son âme est aux cieux.

Sous une pierre tumulaire modeste ; surmontée  
d'une urne que l'on voit à peu de distance , dort la  
dépouille mortelle d'une jeune fille , *mademoiselle*  
*Dibling* , que la mort arracha aux embrassemens  
de sa famille , le 26 avril 1820. Le quatrain , gravé  
sur cette pierre , respire la plus douce poésie et la  
plus touchante mélancolie :

Hélas ! à peine éclos ,

Comme une faible rose ,

Le jour qui la vit naître aux rayons du matin ,

Là vit évanouir le soir à son déclin.

Derrière cette tombe , et adossées contre le mur ,  
sont six pierres tumulaires fort élégantes et de forme  
pareille. Elles sont sur une petite esplanade exhaus-  
sée de deux marches et fermée par une grille ; ces  
tombes , de construction tout-à-fait récente , sont  
élevées avec le plus grand soin ; on a pratiqué jus-  
qu'à des tuyaux pour l'évacuation des eaux plu-  
viales. Une seule de ces tombes est jusqu'alors oc-  
cupée ; elle renferme l'épouse en secondes noces de

*M. Monthaud*, notaire, à la famille duquel cette sépulture paraît consacrée.

A quelques pas de cette élégante sépulture de famille, s'élève un marbre tumulaire, consacré à la mémoire de *Mlle. Vassin*. La faux cruelle de la mort l'a moissonnée comme une rose, le 20 mars 1818, à son 15<sup>e</sup> printemps, et l'on a gravé sur sa tombe ces quatre vers pleins d'une expression aussi douce que consolatrice :

Au digne objet d'un regret éternel,  
On a consacré cette pierre.  
C'était un ange envoyé sur la terre,  
Il est retourné dans le ciel.

A partir de la sépulture du comte Colbert, on suit l'allée de peupliers jusqu'à l'endroit où s'arrêtent les voitures funèbres; et là s'élève à l'extrémité de la 12<sup>e</sup> division, et faisant cependant partie de la troisième, un temple soutenu par six colonnes; un vase cinéraire repose sous cet abri protecteur. Ce monument fut élevé par son père à *Mademoiselle Butler*, jeune rose de l'Amérique, que les vents un peu froids de la Capitale ont flétri dès son aurore.

Près d'elle, sous un arbre tumulaire, dort du repos des savans et des sages, un ex-ministre des cultes, *Bigot de Préameneu*, qui passa pur de reproches au milieu des orages de la révolution : ce qui n'est pas un mince éloge.

A ses côtés, se repose enfin de longues et ennuyeuses tourmentes le maréchal-de-camp *Dammartin*, qui n'a rencontré le repos que dans la tombe. *Requiescat in pace!*

Près de cette dernière tombe, sous une colonne en pierre, surmontée d'une urne cinéraire, qui borde le chemin rond qui environne le tertre de gazon où s'arrêtent les voitures funèbres, reposent les restes mortels de *M<sup>me</sup> Gandelet*, décédée le 13 novembre 1824, à l'âge de 60 ans. Le quatrain sui-

vant rend d'une manière expressive la douleur de ceux qui l'ont perdue :

Ici repose une mère chérie,  
Sa bonté, ses vertus la firent admirer.  
A nous aimer elle a passé sa vie,  
Passons la nôtre à la pleurer.

A trois ou quatre pas, et toujours sur le chemin rond qui enclot le tertre, une pierre tumulaire recouvre la froide dépouille d'une jeune fille de 30 ans, *Pauline Bertereau*, que la main de fer du destin arracha des bras de sa famille, le 15 mai 1824. Les six vers suivans, que l'on a gravés sur la pierre, sont riches de poésie et d'énergie.

Ange chéri, dont la vie éphémère  
A passé comme un vent léger,  
Prends pitié des pleurs de ta mère;  
Et si Dieu voulut l'affliger,  
Demande-lui de protéger  
Ceux que tu laisses sur la terre.

Un peu après, est une pierre tumulaire fort simple, consacrée à la mémoire d'un homme connu par ses talens *cuisiniers*, *Laurent Henneveu*, restaurateur, boulevard du temple, à l'enseigne du *Café dran Bleu*, décédé à 39 ans, le 6 décembre 1811. On a gravé sur sa tombe ces mots expressifs :

Vous qui l'avez connu, pleurez....!

Sur un tableau placé au-dessus de cette tombe on lit le quatrain suivant, adressé à la mémoire du défunt, par les employés de sa maison, le 9 août 1820.

Il est perdu pour nous ce maître respectable,  
Dont le cœur vertueux faisait notre bonheur.  
Il ne vit plus: la Parque inexorable  
L'enlève à notre amour et nous condamne aux pleurs.

D'où nous avons conclu que la douleur des employés était bien plus éloquente lorsqu'elle s'exprimait en prose.

## IV. DIVISION.

La première tombe qui s'offre à nos regards nous frappe par un nom célèbre : c'est celui de *Cuvier*. Là repose sa fille, que la mort a frappée lorsque l'hymen allait la dépouiller de sa couronne virgine, le 28 septembre 1827.

Plus loin, depuis le 25 novembre 1822, âgée seulement de 39 ans, dort du sommeil éternel la comtesse *Walther*, épouse du général *Watther*, qui tomba, comme *Montebello*, sous le canon de *Wagram*; il obtint les honneurs du Panthéon, mais son cœur fut conservé par sa femme, et il repose avec elle aujourd'hui dans la tombe que nous avons sous les yeux. Saluons; honneur au dernier asyle du brave.

Deux noms illustres, placés sur la tête de *Mademoiselle d'Ormesson*, comtesse de *Montansier*, reposent là sous une froide pierre.

Plus loin, dorment encore la noblesse et la beauté : la comtesse *Louise de Girardin* est là... son portrait nous a rappelé ce couplet si expressif d'une chanson moderne :

A dix-huit ans elle perdit la vie,  
Sur son tombeau, les villageois en pleurs  
Répétaient tous, en la couvrant de fleurs :  
Doit-on mourir quand on est si jolie?...

Sa cendre repose sous cette pierre depuis le 7 juin 1818.

L'empire de la mort est plein de ces déceptions cruelles; après vingt ans de travaux et de probité, *M. Pepin de Belleisle* touchait au moment de recueillir de l'estime publique le fruit de ses fatigues et de ses veilles; l'éclair brille, la foudre gronde et il meurt... Insensés mortels..., comme vos projets sont écrits sur le sable!

Six tombes jumelles, toutes les six occupées, nous frappent par leur élégance; quatre sont renfermées sous la même grille, les deux autres son-

devant, dans une autre enceinte un peu plus étroite. Ces tombes sont en marbre blanc, sculpté avec un goût exquis; et toutes portent le nom de quelqu'un de la famille *Desmousseaux*.

A quelques distance de là, on remarque la tombe où repose *Antoine Beauvais*; il mourut le 17 juillet 1825. Voici son épitaphe :

A peine vingt printemps ont passé sur sa tête,  
Et déjà la lumière est ravie à ses yeux ;  
Elle a porté ses coups, la mort que rien n'arrête  
Malgré nos prières, nos vœux.  
Bon fils et bon *ami*, tendre et généreux père,  
Chacun de nous eut voulu partager  
Les maux que l'*amitié* n'a pu que soulager.  
O restes précieux que renferme la terre,  
Ton souvenir est gravé dans nos cœurs,  
Et l'*amitié* l'arrose de ses pleurs !

L'épitaphe que l'on va lire marque la place où dort pour toujours *Antoine-Marie Pierre*, fort à la halle, mort le 26 décembre 1827, à l'âge de 34 ans.

Par ses rares vertus il embellit sa vie ;  
Il recueillit le fruit d'une honnête industrie.  
Bon père, bon époux, il chérit ses enfans  
Et mit à leur bonheur ses soins les plus constans :  
Ici de leur douleur ils consacrent le gage,  
Son exemple est pour eux le plus bel héritage.

On conviendra que ce n'est pas encore trop mal raisonner pour des esprits qui ne doivent pas être *forts* sur le chapitre de la versification.

Plus haut nous rencontrons la pierre sous laquelle est renfermé *Augustin Despréaux*, mort à l'âge de 67 ans, le 19 juin 1824. On y voit ce joli quatrain :

Repose en paix dans ta sombre demeure,  
Ton cœur jamais ne se reprocha rien ;  
Repose en paix : sur toi l'*amitié* pleure ;  
Repose en paix : tu n'as fait que le bien.

A côté de lui est son fils, *François-Isidore*

*Despréaux*, mort le 19 septembre 1826, dans sa 19<sup>e</sup> année.

Cruelle mort, de ta faulx meurtrière  
 Son âge, ses vertus n'ont donc pu le *sauver* ;  
 Les larmes, les regrets de sa famille entière  
 De tes fatales mains n'ont donc pu l'*arracher*.  
*Descendu* avant nous à l'éternel *séjour*,  
 Il repose en paix ; mais qui peut l'*oublier* ;  
 Qui le vit un instant ne pourrait que l'*aimer*,  
 Et qui le connut bien doit le pleurer *toujours*.

Voilà ce qui s'appelle faire des vers comme *Cicéron* faisait des perruques.

Sous un tombeau en pierre, assez bien exécuté et surmonté d'une petite urne ornée d'immortelles, repose une jeune fille de 17 ans, *Geneviève-Euphrasie-Brigitte Vesquer*. Sur sa tombe on lit les deux quatrains suivans :

Repose-en paix, fille chérie ;  
 L'inexorable mort, qui termina ta vie,  
 De tes vertus a vu finir le cours ;  
 Mais dans nos cœurs, ah ! tu vivras toujours.

Quand on connut son âme et si belle et si tendre,  
 On ne put s'empêcher de répandre des pleurs :  
 Mortel, qui que tu sois, foulant ici sa cendre,  
 Révère son asile, il est cher aux bons cœurs.

Sous un cénotaphe carré, en pierre, surmonté d'une urne, dort en paix la dépouille mortelle de *M<sup>me</sup> Villemens*, enlevée, en 1822, à l'âge de 38 ans, aux baisers de son époux et de ses enfans ; ils ont, sur sa tombe, exprimé leur vif regret par le quatrain suivant :

A la meilleure épouse, à la plus tendre mère,  
 Dont l'esprit fut aimable et le cœur excellent ;  
 Elle fit le bonheur de sa famille entière ;  
 Mais ce bonheur, hélas ! n'a duré qu'un instant.

Ces vers ne sont pas mal ; mais qu'ils sont loin d'avoir l'énergie et l'expression mélancolique de ceux que nous lisons à quelques pas de là sur l'

hélisque en marbre surmonté d'une urne, tombe modeste dans laquelle *M<sup>me</sup> Bourgain* est descendue, le 12 octobre 1827, à peine âgée de 34 ans.

Sur terre elle était exilée,  
Dieu l'appela ;  
Son âme au ciel s'est envolée,  
Son corps est là.

A la bonne heure, voilà de ces vers qui parlent à l'âme. Quel dommage que l'on n'en rencontre pas plus souvent.

#### V<sup>e</sup> DIVISION.

Dans cette division se trouve comprise la marbrerie de M. Schwinds, ce qui nous paraît, soit dit en passant, ouvertement contraire à l'article 8 du règlement affiché dans tous les cimetières ; règlement que ceux qui l'ont fait devraient au moins faire exécuter. Le reste du terrain n'offre qu'un grand emplacement nu, dans lequel trois tombes seulement attirent les regards.

10. Celle de M. et *M<sup>me</sup> Réveillon*. Leur manufacture de papiers peints, située dans le faub. St.-Antoine, jouissait d'une réputation immense et bien méritée quand, en 1789, elle fut la première victime des fureurs révolutionnaires. Ces deux époux oublient aujourd'hui, dans un doux sommeil les mugissemens de l'anarchie dont leurs oreilles furent si souvent frappées ; et le sifflement du vent, qui se glisse entre les feuilles du marronnier qui les ombragent, est aujourd'hui le seul bruit qu'ils entendent.

Sur le côté gauche d'un chemin qui monte en ligne droite sur la colline, un monument aussi simple que de bon goût recouvre la cendre d'un professeur de l'ancienne école de médecine, M. *Royer-Collard*, frère du député de ce nom. M. Royer-Collard a laissé quelques écrits estimés sur l'aliénation mentale ou folie, genre de maladie dont sa place de médecin de Charenton lui avait donné

occasion de connaître si bien les symptômes et les moyens de traitemens.

Non loin de là, sous une pierre tumulaire modeste, dort une jeune fille de 5 ans, *Victoire Le-creux*, ravie à sa famille éplorée le 12 novembre 1813. La douleur de ses parens s'exhale ainsi sur la pierre funèbre :

Repose en paix, aimable et douce fille,  
Et l'amour et l'espoir de sa triste famille :  
A peine tu vécus, hélas ! quelques printemps,  
Dans nos cœurs désolés tu vivras plus long-temps.

Ces vers sont un peu faibles de poésie ; mais ils ne le sont pas d'expression : et l'un rachète l'autre.

En face de l'ancienne entrée, un tombeau d'une forme gigantesque renferme le marquis de *Camayel Jean-François Fontaissis*, décédé le 18 avril 1826.

## VI<sup>e</sup> DIVISION.

Cette 6<sup>e</sup> division est une de celles qui, ainsi que nous l'avons annoncé, a cessé d'être bien distincte, attendu la suppression des chemins qui la découpaient, chemins sur lesquels s'élèvent aujourd'hui des tombeaux.

Là, comme partout ailleurs, on rencontre les contrastes les plus plaisans. Près de M. *Malus*, ingénieur militaire qui fit partie de l'expédition d'Égypte, et qui dort là depuis le 14 février 1812, fut élevé le tombeau futur de M. *Schachères*, cordonnier, breveté de S. A. R. M<sup>lle</sup> d'Orléans ; il a eu le front de faire graver en ces termes son épitaphe, qui à cette époque était future.

Bon époux, excellent père, fils respectueux et soumis, sincère et constant ami, il consacra ses jours pour le bonheur de sa famille, dont il fut sincèrement regretté ; il sut par ses talens et ses vertus sociales mériter l'estime et la confiance des personnages de la plus haute distinction : tous ses jours furent marqués par un bienfait ; il fit élever ce modeste tombeau

mémoire de sa digne et respectable épouse, dans l'intention d'y être réunis pour l'éternité.

Il est permis d'avoir de l'amour-propre ; mais à ce point là c'est un peu trop fort. M. Schachères dort sous ce modeste monument depuis le 18 février 1820.

Non loin de là reposent des noms faisant partie de l'élite de la bonne société de la capitale : *le comte de Mun*, décédé à soixante ans passés, le 16 mars 1816 ; *la duchesse de Fleury* ; la noble et spirituelle famille *de Coigny* ; *le comte et la Comtesse de Tessé*, qui, appauvris par la révolution, trouvaient encore le moyen de faire du bien à plus pauvres qu'eux.

L'Académie est venu là en corps, le 16 janvier 1816, placer la froide dépouille d'un de ses fils, *Tenon*, à qui l'Hôtel-Dieu doit tant ; près de lui l'École Polytechnique va quelquefois verser une larme sur la tombe de son professeur *Petit*, décédé le 21 juin 1820, et près du modeste chirurgien *Deschamps*, dont les malades de l'Hôtel-Dieu ont tant de fois béni le talent et la bonté, un perruquier-coiffeur a eu le toupet de laisser sans mot dire (après sa mort) inscrire sur sa pierre les quatre vers suivans, qui ne dépareraient pas la tombe d'un Raphaël, d'un Rubens, d'un Canova, etc.

Actif, intelligent, plein de goût et d'adresse,  
Il sut aimer les arts, *le premier dans le sien* :  
Sensible et généreux, son cœur goûta l'ivresse  
*Du bonheur, du génie* et de l'homme de bien.

Nous convenons que le coiffeur fut M. *Michalson*, coiffeur dn Roi, mort à 49 ans, le 29 janvier 1819 ; mais nous pensons que l'on eût bien fait de se borner aux deux vers suivans, gravés au-dessous de son nom.

L'hymen en pleurs, l'estime et l'amitié fidèle,  
A son ombre ont voué ce tribut de leur zèle.

Cela suffisait bien, nous le pensons, à celui dont le talent transcendant ne dépassa jamais... l'art de faire des perruques.

A quelques pas de là, 6 pieds de terre couverte de ronces et d'épines, forment tout ce qui reste de territoire au célèbre *Prince de Monaco*, qui s'est noyé volontairement le 16 février 1819, à l'âge de 61 ans.

A peu de distance s'élève une modeste pierre qui recouvre, depuis le 12 juillet 1819, la comtesse *Tarteron Desmoutiers*, âgée de 65 ans ; mais si la tombe est modeste, on est loin d'en pouvoir dire autant de son épitaphe que voici :

La vertu lui parut si belle ;

Elle eut tant de charme à ses yeux,

Qu'elle en fut le plus parfait modèle :

Ses restes sont ici, son âme est dans les cieux :

A quelques pas s'élève un tombeau dont l'épitaphe fut cause d'un procès.

*Euphémie Beaudy*, femme de M. Piquenot, meurt âgée de 19 ans, le 27 mars 1819. A l'instant son père, chez qui elle était morte, la fait inhumer, achète un terrain, forme un jardin, lui érige une pierre tumulaire, et y fait graver l'inscription suivante :

▲ la mémoire d'*Agathe - Euphémie Beaudy*,  
fille chère, objet de la tendresse des auteurs  
de ses jours, ravie à ses parens et à ses amis  
le 27 mars 1819, âgée de 19 ans, *victime d'un  
hymen malheureux.*

M. Piquenot se fâche du dernier paragraphe et intente un procès à son beau-père, comme l'accusant sans preuve d'avoir rendu sa femme malheureuse, et demanda que, nonobstant la suppression de ce paragraphe, on gravât sur la tombe le nom de femme d'Aug. Piquenot, afin que son fils pût au moins savoir où était la tombe de sa mère. L'affaire n'ayant pu être arrangée, fut portée devant les tribunaux, et, conformément aux conclusions du mari, l'épitaphe fut ainsi reformée :

▲ la mémoire d'*Agathe - Euphémie Beaudy*,  
femme d'Auguste Piquenot, objet de la ten

dresse des auteurs de ses jours, ravie à ses parens et à ses amis le 27 mars 1819, âgée de 19 ans.

Et qu'est-il résulté de ce procès ? Que le beau-père et le gendre se sont fait rire au nez.

En se dirigeant vers le bas, on trouvera le tombeau de *Louise Lomet*, femme Allent, née le 13 septembre 1773, morte le 12 mai 1821 ; derrière, on lit cette épitaphe :

Plains-moi, trop généreuse amie :  
A tes soins je devais la vie,  
Et les miens n'ont pu te sauver.  
Ah ! désormais dans la souffrance,  
Plus d'amie, et plus d'espérance,  
Que celle de la retrouver.

Plus loin, on lit ces deux jolis vers sur la tombe de *Joseph Alphonse de Guille*, né le 3 décembre 1826, à l'âge de 12 ans.

Va compléter la céleste phalange,  
Alphonse, Dieu t'appelle : il lui manquait un  
ange.

A quelques pas de là, un enfant, né sur les bords de la Tamise, est venu se placer. Une modeste pyramide recouvre ses restes inanimés, et au-dessous de l'inscription qui nous apprend que là repose *Henri Browne*, décédé à l'âge de 4 ans, le 17 janvier 1817, on a gravé les 4 vers suivans, qui ne manquent pas d'une certaine mélancolie poétique.

Triste objet de ma plainte amère,  
Toi sur qui j'ai versé tant de pleurs,  
Mon fils, il ne reste à ta mère,  
Que ses regrets et ses douleurs.

Sur une simple pierre fort modeste, on est tout étonné de rencontrer ces mots : *Ci git très-haut et très-puissant marquis de Coigny*, etc., décédé le 22 janvier 1816. On se rappelle avec surprise, que l'on a lu quelque part avant, l'épitaphe de sa mère ainsi conçue : *ici repose Thérèse Bouvet*, veuve de *Jean-Philippe Franquitot de Coigny*, ancien officier général, décédée le 15 août 1813, à 63 ans,

Le contraste de ces deux épitaphes s'explique par la date ; en 1813, on était sous l'empire ; en 1816, on vivait sous le Roi, et M. le marquis avait relevé sa tête... Quoiqu'il en soit, on peut pardonner à cet orgueil mal placé, en songeant qu'il n'exista jamais que sur la pierre, et que *M. de Coigny*, homme estimable et estimé, instruit, brave, modeste et aimé, a complètement mérité l'épitaphe suivante que l'on a gravée sur sa tombe :

C'est ici que repose en une paix profonde,  
Celui qui fut aimé, chéri de tout le monde ;  
Il conquit tous les cœurs par sa rare bonté,  
Son extrême douceur et sa simplicité.  
Puisse sur lui le ciel étendre sa clémence,  
Et le bonheur du juste être sa récompense !

• A quelques pas des tombeaux dont nous venons de parler, repose *Adélaïde Boyer*, orpheline, fille adoptive, morte le 3 février 1817, à l'âge de 16 ans et 10 mois. On a gravé ce quatrain sur sa tombe :

O des bons cœurs le plus parfait modèle !  
Sans cesse tu vivras dans notre souvenir ;  
Et nous rendrons notre dernier soupir,  
En prononçant le nom chéri d'Adèle.

*Jacques-St.-Laurent*, que nous croyons avoir été son père adoptif, dort à côté d'elle. Il mourut le 26 avril 1825. Ces deux tombes, entourées d'une grille de bois, sont fort bien entretenues.

Près de M. de St.-Laurent, nous voyons aussi le nom de *Barbe Coigny*, femme *Wable*, morte le 20 mai 1826, à l'âge de 60 ans. Ce pauvre quatrain est le seul ornement de la pierre qui indique le lieu de sa sépulture.

Repose en paix, ombre toujours chérie ;  
Ton mari, tes enfans, accablés de douleurs,  
Viendront déposer leurs pleurs  
Auprès de toi qui fut leur meilleure amie.

Non loin de là, est la sépulture de la famille *Mandroue de Villeneuve*.

A peu de distance , sous une modeste pierre tumulaire , repose , depuis le 13 octobre 1823 , la dépouille mortelle du célèbre avocat *Tripiier*.

A quelques pas d'elle est la cendre d'un jeune homme de 18 ans , *Morguet* , dit *Méry* , qui fut ravi à sa famille , le 14 avril 1820. Les vers suivans que l'on a gravés sur la pierre tumulaire , sont fort bien.

La mort a donc , hélas ! marqué ta dernière heure :  
Là , mon ami , tu dors d'un éternel repos ;  
Quand je viens m'arrêter sur ta froide demeure ,  
Ma main que guide un cœur étouffé de sanglots ,  
Pour louer tes vertus , grave ces simples mots :  
Tu vivais , on t'aimait ; tu n'est plus , on te pleure .

A quoi sert l'éclat d'un nom fameux ? à quoi servent les trésors de l'opulence ? Voilà les réflexions qui s'offrent naturellement à la pensée , à l'aspect de la modeste pierre tumulaire , de forme gothique , qui , depuis 1821 , recouvre la cendre glacée de madame la princesse de *Gatitzni*. De *Gatitzni* , un des noms les plus illustrés de l'antique Moscovie , est venu se mêler dans un cimetière parisien , à des cendres plébéiennes ! le noble s'en indigne ; mais le pauvre en sourit : ça le console.

Non loin de la princesse , repose du même paisible sommeil , un jeune enfant de 6 ans ; sur la pierre tumulaire qui lui fut consacrée le 30 avril 1819 , on lit le nom inconnu d'*Edmond Demanche* , et le quatrain suivant qui est riche de sa propre simplicité.

Les pleurs de tes parens , du barbare destin ,  
N'ont pu fléchir ta loi suprême ;  
Comme une tendre fleur tu brillas un matin ,  
Le soir tu t'éteignis de même.

Son père qui ne lui survécut que peu de mois , repose à côté de lui : ainsi , la mort les avait séparés ; la mort les a rejoints.

Sur une simple pierre tumulaire , fort modeste ,

que nous rencontrons à peu de distance, nous découvrons de nouveau, de ces vers sans aprêt, sans exagération, dont la douce naïveté plaît à l'âme, et la masse de cette multitude innombrable de qualités et de vertus ampoulées qui brillent si grotesquement sur les tombes plus ou moins riches que l'on rencontre à chaque pas dans cette enceinte funèbre ; ces vers sont consacrés à la mémoire de madame *Chauvique*, décédée le 2 février 1828.

Pour ce bas monde trop parfaite,  
Charlotte, hélas ! n'a paru qu'un instant :  
Au céleste séjour la voilà maintenant !  
Le Ciel pour lui seul l'avait faite.

Nous ferons ici, pour la dixième fois, la remarque assez singulière que la majeure partie des épitaphes que nous rencontrons sont presque toutes consacrées à des épouses ou à des enfans. D'où vient cette bizarrerie ? nous l'ignorons ; mais quant à la chose, elle est réelle. Cette remarque nous est venue à l'aspect de la colonne en pierre surmontée d'une urne sous laquelle dort, depuis le 4 septembre 1818, madame *Delacroix*, âgée de 39 ans.

O toi qui de mes jours charmais chaque moment,  
Tendre mère, épouse chérie,  
Bonne sœur, excellente amie,  
Puisses-tu dans les cieus, recevoir maintenant  
Le fruit d'une vie exemplaire,  
Et posséder un bonheur aussi grand,  
Que tu laissas de regrets sur la terre !

Toutefois, tant que nous ne rencontrerons que des vers comme ceux-là, nous ne nous plaindrons pas.

La tombe de mademoiselle *Geoffroy*, actrice du Vaudeville, décédée le 9 mai 1817, à l'âge de 27 ans, est la dernière que nous ayons jugée digne d'être mentionnée, non par son élégance, car c'est une simple pierre tumulaire, mais par le nom qu'elle cite, nom que les habitués du Vaudeville ne prononcent pas sans regrets.

## VII. DIVISION.

Cette septième division se confond aujourd'hui avec la sixième, par la suppression des chemins de séparation.

Nous y remarquons sur le bord de l'allée tracée en ligne droite, la tombe de l'excellent docteur *Hallé*, âge de 60 ans, professeur de la faculté de médecine de Paris, qui, depuis le 11 février 1822, est venu se reposer là de ses travaux sur *l'hygiène* et *les poisons*, et des fatigues qu'il se donnait pour le soulagement de l'humanité souffrante ;

Celle de l'astronome *Delambre*, dont l'académie a bien pu faire occuper le fauteuil, mais non remplacer le talent : il repose là depuis le 29 août 1822 ;

Celle de *Langlès*, le seul Français assez instruit pour déchiffrer les antiques manuscrits asiatiques, et pour transmettre à la France la connaissance des langues orientales ;

Et enfin celle du docte et profond *Capperonnier*, le successeur des antiquaires passés, et le flambeau des antiquaires futurs.

Non loin de ces propagateurs de sciences douces et paisibles, dort aussi tranquillement qu'il dormait sur le champ de bataille, M. le comte de *l'Espinasse*, lieutenant général d'artillerie, descendu dans la tombe en 1816, à l'âge de 80 ans.

A quelques pas de cet homme de guerre, repose un ancien magistrat, homme de mœurs tranquilles et conciliatrices, M. le président *Berthereau* ; les cinq mots latins gravés sur sa tombe, forment une épitaphe aussi courte qu'expressive, qui peint d'un seul trait la vie et le caractère de l'homme.

Hic vir probus ; jus discubat.

Ici repose un homme probe ; il rendait la justice..

Nous voyons sur un marbre gris brut : *Marie-René*, comte de Vaugiraud, gouverneur de la Mar-

tinique depuis 1814 à 1818, né en 1761, mort le 13 mars 1819.

### VIII. DIVISION.

Ici les noms illustres commencent à se presser.

Nous apercevons d'abord un beau monument consacré à la mémoire du célèbre *Ravrio*, fabricant de bronze, piquant chansonnier, dont le nom doit être classé parmi ceux des bienfaiteurs de l'humanité, titre auquel il obtint un droit incontestable, en fondant, à l'article de la mort, un prix de 3,000 fr. pour être remis à celui qui proposerait le meilleur remède aux maladies que détermine l'emploi du mercure chez les ouvriers doreurs. Ce prix fut mérité et obtenu par le célèbre chimiste *Darcet*.

Sur un des côtés de ce beau monument, on lit avec la plus touchante émotion les quatre vers suivants, qui sont à-la-fois d'un bon poète et d'un bon ami :

Il descend dans la tombe en conjurant l'effet  
D'un métal meurtrier, poison lent et funeste :  
Son corps déjà n'est plus, mais sa vertu nous reste ;  
Et son dernier soupir est encore un bienfait.

Sur un autre côté est cet autre quatrain, plus piquant peut-être, mais moins expressif :

Un fils d'Anacréon a fini sa carrière,  
Il est dans ce tombeau pour jamais endormi :  
Les enfans des beaux arts sont privés de leur frère ;  
Les malheureux ont perdu leur ami.

Il dort là, depuis le 4 septembre 1814 ; il était âgé de 55 ans.

Plus loin, nous apercevons la pierre qui s'élève sur la cendre inanimée de la *Marquise de Condorcet* ; son époux, secrétaire de l'Académie des Sciences, dota la France d'un ouvrage célèbre sur les progrès de l'esprit humain. L'échafaud révolutionnaire fit tomber sa tête.

Suspendons un moment notre course un peu hâ-

tive : voici la tombe de *Régnauld St.-Jean d'Angély*. Peu d'orateurs surent comme lui présenter, sous des couleurs séduisantes, les empiétemens journaliers du despotisme, et les coupes régulières d'hommes dont on fut si prodigue sous l'empire ; mais cette voix si noble, si expressive, si entraînant au sénat, ne put jamais trouver assez de courage pour faire entendre au maître le langage de la vérité ; il abusa des dons précieux de la nature, pour aider à river les fers de sa patrie ; lui, jurisconsulte aussi profond qu'éclairé, ne prononça seulement pas une parole pour venir au secours de notre constitution mutilée, de nos droits violés ; l'ambition l'aveugla : les dignités, les croix, les rubans lui troublèrent la vue. Il s'abandonna corps et biens à César, malgré le cri quelquefois importun de sa conscience, qui de temps en temps lui reprochait sa honteuse vénalité ; et quel fut le résumé de tant de fausses démarches, de mensonges habilement dorés, de harangues fastueuses en faveur du héros à la tête d'airain, aux pieds d'argile ? A peine avait-il touché le seuil du temple des honneurs et de la fortune, que l'orage gronde, la foudre éclate ; et le courtisan ambitieux va, banni sur la terre étrangère, expier sa coupable folie ! Loin de sa patrie, il languit comme la sensitive arrachée de sa terre natale ; ses amis sollicitent sa rentrée en France : à force de sollicitations on l'obtient ; il franchit la frontière ; il embrasse sa famille et meurt !!....

Respect à l'infortune..... la fin de sa vie a expié les torts de son commencement, et nul Français ne lira sans lui donner un soupir de regret, ces vers touchans, gravés sur sa tombe, et que l'on doit à l'imagination ardente et poétique du fils de l'auteur de Germanicus :

Français, de son dernier soupir  
Il a salué la patrie :  
Le même jour a vu finir  
Ses maux, son exil et sa vie.

Arrivé à Paris le 10 mars 1819, à huit heures du

zoiv, il mourut six heures après, âgé de cinquante-neuf ans. Quelle leçon pour les ambitieux !

## IX<sup>e</sup> DIVISION.

Les tombes remarquables y sont beaucoup plus rares que dans la division précédente.

Nous y trouvons cependant une tombe assez élégante, surmontée d'une statue en bronze, représentant M. le baron *Denon*, qui fut directeur des musées de l'empire.

La vie de ce protecteur éclairé des arts est un véritable roman dont les bornes de cet ouvrage ne nous permettent de donner qu'une faible esquisse. Issu d'une famille de petite noblesse, et destiné à la carrière honorable mais peu brillante d'un petit juge de province, cette perspective était loin de flatter sa jeune ambition, éveillée dès l'enfance, par la prophétie d'une tireuse de cartes ambulante, qui lui avait prédit qu'il serait recherché des femmes, admis à la cour ; qu'il voyagerait dans toute l'Europe, et qu'une étoile lumineuse comblerait un jour tous ses vœux : ce que les tireuses de cartes pronostiquent à tout le monde, moyennant la modeste offrande de quelques légères pièces de monnaies. Sur cet horoscope, dès seize ans, armé de gaieté, d'esprit et d'imagination, il se lança dans le monde ; à l'aide des actrices, il fit jouer aux Français une pièce fort médiocre, intitulée *le Bon Père*, qui, comme le disait plaisamment Le Kain, fut reçue par les dames, parce qu'elle était d'un auteur couleur de rose.

A force de se trouver sur le passage de Louis XV, il en fut remarqué ; et ce monarque, après l'avoir fait jaser plus d'une fois, le nomma conservateur des médailles du Roi. Plus tard il se lança dans la diplomatie, parut à la cour de Frédéric, à celle de Catherine II, visita Voltaire à Ferney, se brouilla avec lui pour avoir fait son portrait plus laid qu'il n'était, et se trouva en Italie lors de la révolution française. Persécuté dans cette contrée où les Français étaient alors détestés, il rentra en France, au

David fut son protecteur. L'orage se dissipa ; Bonaparte le remarqua et l'emmena en Egypte, d'où il rapporta les matériaux de son célèbre voyage qui rendit son nom totalement européen. M. Denon avait flatté Bonaparte, et Bonaparte n'était pas ingrat ; M. Denon fut chargé de veiller sur les chefs-d'œuvre des arts dont la victoire enrichissait journellement le musée du Louvre. Lorsque la fortune eut elle-même brisé les armes qu'elle avait tant de fois protégées, le baron Denon fut privé d'un emploi que nul autre en France ( opinion politique à part ) ne méritait autant et ne pouvait si bien remplir que lui ; cette disgrâce l'inquiéta peu, et jusqu'à la fin d'une longue carrière si laborieusement employée pour les progrès des sciences et des arts, il ne cessa d'être utile aux artistes, en leur ouvrant les magnifiques collections de toutes espèces qu'il avait recueillies pendant le cours de seize lustres plus qu'accomplis ; et ce fut une seconde perte pour la France quand, après avoir pleuré sur l'homme probe et utile dont elle avait toujours apprécié le caractère et les travaux, il lui fallut voir encore ces magnifiques collections dont l'accès facile était si utile aux arts, disséminées après la mort du propriétaire, départies entre les mains de mille amateurs, et par cela même enlevées aux investigations des amis des beaux-arts.

A quelques pas, une colonne de marbre granité surmontée d'une urne blanche de la même matière, nous annonce un homme dont la faux de la mort n'a pas respecté les longues années de probité.

Là repose M. *Tarbé*, notaire royal, décédé le 7 mai 1812, à l'âge de 39 ans.

#### X<sup>e</sup> DIVISION.

Encore des noms illustres, et qui nous remettent sous les yeux le néant des grandeurs humaines. Là repose le prince de *Castel-Cicala*, entre deux à trois marquises et autant de baronnes ; le président *Agier*, dort là dix fois plus profondément que certains magistrats à l'audience, et cependant.... Et le duc de *Laval-Montmorency* y voit la pompe

de son monument funèbre éclipsé par celle de madame *Graux*, qui, simple maîtresse d'école, n'a pas trouvé qu'une chapelle mortuaire fût trop grande pour renfermer les quelques grains de poussière qui aujourd'hui subsistent encore d'elle, si toutefois les vers n'ont pas achevé de les dévorer.

Et ces comtes, ces marquis, grands personnages dont nous nous ne citerons pas les noms si pompeusement inconnus, que diraient-ils, s'ils vivaient encore en découvrant au milieu des nobles pierres qui recouvrent leurs nobles dépouilles, la plébéienne pierre de ce brave mais plébéien *M. Simon*, qui fut tout bonnement *père des cochers de fiacres*? Ah! l'horreur! vraiment cette maudite révolution a tout gâté, tout confondu. Pour ses 250 malheureux francs, un vilain vous obtient ses deux mètres de terre tout comme un gentilhomme de la vieille roche; et, ce qu'il y a de plus abominable, c'est qu'il a le droit de retenir sa place et de la choisir entre une marquise à vertugadins et à paniers, et un vidame de l'œil de bœuf qui a déposé là ses antiques talons rouges. O scélérate de révolution! et il y a des gens assez hardis pour prendre ta défense, pour préconiser tes bienfaits.... Encore si parmi ces prôneurs-là il n'y avait que des petites gens, des roturiers.... passe; mais entendre dire de ces choses-là par des marquis de Lafayette, des duc de la Rochefoucault, des vicomte de Châteaubriant! c'est fini, la France est perdue sans miséricorde.... Pauvre France! quel dommage!... un si bon pays pour la noblesse et les moines!

*François-Basile Petit-Fontaine* fait partie des tombeaux environnans; il est mort le 20 décembre 1813. Voici comme sa veuve exhale ses regrets.

Dans un bonheur que rien n'égalait sur la terre,  
Près de l'époux chéri qui dort sous cette pierre,  
Vingt-sept printems pour moi trop tôt se sont passés;  
Mais la Mort inflexible et sourde à ma prière,  
La Mort, de sa main meurtrière,  
Par un seul jour de deuil les a tous effacés.

Plus bas sont placés *Charles-Pierre-François*

*Boucher*, mort en 1821, et *Marie-Nicole Anaïs*, décédée le 11 juillet de la même année. Elle avait pris naissance en 1818. Les vers suivans ont été gravés pour faire l'ornement de sa tombe : nous doutons fort que l'on ait réussi.

Elle repose auprès de son frère ,  
 La Mort en peu de temps les réunit tous deux ;  
 La cruelle a fermée leurs yeux  
 En laissant un père et une mère  
 Dans l'état le plus douloureux.

Sous le même tertre a été déposée *Sidonie Cail-  
 leau*, morte à l'âge de seize ans, le 19 mai 1824.  
 Ces vers d'une expression marquante se voient sur  
 sa tombe.

Loin que mes justes pleurs tarissent ,  
 Le temps ajoute à ma douleur ;  
 Et plus tes cendres refroidissent ,  
 Plus je sens consumer mon cœur.

Non loin du monument élevé à la mémoire du  
 père des cochers, est la tombe modeste d'un loueur  
 de cabriolets ; mais si la tombe est modeste, nous  
 sommes forcés de voir que l'épithaphe ne l'est guère ;  
 et, pour s'en convaincre, il suffit de lire les vers sui-  
 vans.

O le meilleur des fils, des époux le plus tendre,  
 Des pères le phénix, puisse-tu nous entendre !  
 Tes parens, tes amis et tes subordonnés  
 Vivront et mourront tous tes affectionnés.  
 Ils pleurent avec nous, ils humectent ta cendre ;  
 Mais nos larmes, hélas ! ne doivent te surprendre.  
 Crois, notre cher Bagnard, à nos vives douleurs :  
 Ah ! ton dernier soupir repose dans nos cœurs.

Le possesseur de tant de vertus, l'objet de tant  
 de regrets et de soupirs, en un mot *M. Martin Ba-  
 gnard*, est décédé le 29 décembre 1827, âgé de 39 ans.

#### XI<sup>e</sup> DIVISION.

Une statue éplorée frappe nos regards : nous nous  
 approchons, et nous apprenons, par l'inscription  
 gravée sur la pierre, que c'est là que *M<sup>me</sup> Gareau*

vient répandre des larmes sur la tombe de son époux. La division précédente nous avait fait voir le néant des grandeurs et de la noblesse : celle-ci nous montre le néant des richesses. Sorti du rang le plus humble, M. Gareau se voyait au pinacle de la fortune : tout secondait ses désirs ; il taillait, rognait, achetait, bâtissait et débâtissait à son gré. Sa santé parfaite lui promettait une longue et heureuse existence. Une attaque d'apoplexie le précipita à bas d'une maison qu'il faisait construire... et, maintenant, il est là depuis le 30 août 1816. La statue de marbre blanc, ainsi que la tombe, font honneur au talent du sculpteur, et rendent ce monument funèbre un des plus riches et des plus remarquables du Père Lachaise ; mais aussi est-il le seul de cette division que nous puissions signaler à la curiosité de nos lecteurs.

Sur le bord du chemin, appartenant à la 11<sup>e</sup> division, on lit l'épithaphe suivante : le burin l'a pour toujours incrustée dans la pierre tumulaire de *Laurence-Irma Lecoingté*, née le 21 avril 1821, morte le 2 août 1825 :

Chère Irma, notre amour, tu n'as fait que paraître ;  
Rien n'a pu te sauver ; malgré nos soins, tu meurs ;  
Aimable et tendre fleur, que ne peux-tu renaître  
Quand nous venons ici t'arroser de nos pleurs ?

Près de la plate-forme, et presque à l'angle des deux chemins, est le tombeau de *Marie Fortier*, femme *Bat*, née le 29 juin 1795, morte le 13 mars 1827.

Estime, amour, hymen formèrent les doux nœuds  
Qui seize ans près de toi me rendirent heureux.  
Tous les jours je te pleure et vers toi je soupire ;  
Te rejoindre, voilà le seul but où j'aspire.

On lit plus bas :

Que ses rares vertus revivent dans nos cœurs !  
C'est là l'hommage pur que de nous elle espère,  
Pendant que dans le ciel, pour sa famille en pleurs,  
Elle invoque de Dieu la bonté tutélaire..

Nos yeux sont frappés de l'aspect bizarre d'une tombe, en forme de coffre, élevée de deux pieds et supportée par quatre boules en pierres ; sur le côté du midi, est une inscription qui vous apprend que cette tombe est consacrée à la mémoire de l'épouse de M. *Ravennet*, commissaire des guerres, qui dort là du sommeil des justes, depuis le 12 octobre 1813. On lit sur sa tombe les vers expressifs qui suivent :

Si les vertus pouvaient prolonger la carrière,  
 Adélaïde, hélas ! eut vécu plus long-temps :  
 Elle fut bonne épouse ; elle fut bonne mère,  
 Plaignez son époux, ses enfans.

## XII<sup>e</sup> DIVISION.

Encore des contrastes et toujours des contrastes ; la nature en est prodigue et se plaît à les établir en tous lieux. Sous un monument funèbre pompeux repose très-haute et très-puissante dame *Emma Coghlay*, duchesse de Castres, enlevée au monde le 9 décembre 1817...., et cette très-haute et très-puissante dame, qui n'a pas même le pouvoir de mettre obstacle à la rapacité d'un ver de terre ; cette très-haute et très-puissante dame, dont on n'entendit jamais citer un bienfait ou une vertu, ailleurs ( et encore peut-être ) que dans ses propriétés, occupe un large terrain sur lequel s'élève une tombe fastueuse ; tandis qu'à quelques pas d'elle, un homme dont la postérité conservera la mémoire ; un homme qui, le premier après la mort du Roi de France, osa, au risque de sa vie, se récrier contre la barbarie qui retenait M<sup>me</sup> la Dauphine dans les fers ; cet homme, M. *Moreau de Mersay*, honorable par ses vertus privées et ses vertus politiques, repose ignoré sous un brin de modeste gazon, que ne recouvre aucun monument funèbre. . . !

Sic vos non nobis....

Sur une simple pierre tumulaire, élevée à la mémoire d'un homme de bien, sans autre indication.

de nom , nous avons vu avec émotion les huit vers suivans , qui font honneur à celui qui les a composés et à celui pour qui ils ont été composés.

O l'ami le plus tendre ,  
 Objet de mes douleurs ,  
 J'apporte sur ta cendre  
 Des regrets et des fleurs !  
 Dans ta douce demeure  
 Reposent les vertus ;  
 Et l'amitié qui pleure  
 Ne se console plus.

A l'ombre de la rotonde est un cénotaphe assez élégant, destiné à la sépulture de la famille *Davoust*. Une jeune fille de 16 ans est déjà venue, le 8 octobre 1825, y prendre place ; et ses parens éplorés ont fait graver ce quatrain sur sa tombe.

Quand tes parens en pleurs autour de ce tombeau  
 Viendront, fille chérie, invoquer ta belle âme,  
 Puisse du haut des cieux cette immortelle flamme  
 De tes vertus en eux rallumer le flambeau !

Quelques pas plus loin est la sépulture de la famille de *M. Routier*, avocat à la Cour royale de Paris. Ce jurisconsulte instruit, auteur de plusieurs ouvrages sur le droit français et le droit romain, est le premier que le temps ait plongé dans leur tombe commune. A peine touchait-il à sa 25<sup>e</sup> année quand il tomba sous la faux de la mort, le 20 décembre 1823. On a gravé sur sa pierre tumulaire le quatrain suivant, qui nous a semblé assez expressif.

La mort, trompant la nature et nos vœux ,  
 Vient s'emparer de l'âme la plus belle :  
*Nous pleurons ; mais, sans s'arrêter, la cruelle*  
 L'enlève aux cieux.

Toutefois nous ne savons pas trop dans quelle cathégorie il scrait possible de classer le 3<sup>e</sup> vers.

La sépulture de la famille *Larchet* s'élève à peu de distance, et ne présente rien de bien remarquable.

Non loin de là, ce sont deux pierres surmontées



XIII<sup>e</sup> DIVISION.

Nous allons rencontrer ici un monument funèbre, qui rappelle de tristes souvenirs. Au bout du chemin qui borde la 13<sup>e</sup> division que nous venons de parcourir, et en tournant un peu sur la gauche, une tombe, de forme peu fastueuse, s'offre à nos regards; nous y lisons ces mots: *A Lallemant, mort le 13 juin 1820; l'école de Droit, l'école de Médecine, le Commerce et l'école des Beaux-Arts.*

Ne réveillons pas des passions heureusement endormies, en discutant des points délicats de politique; disons seulement que celui que cette tombe renferme fut tué d'un coup de fusil sur la place du Carrousel, lors des troubles qui eurent lieu dans la capitale, à l'occasion du changement de la loi des élections. Ce coup de fusil mit en émoi toutes les jeunes têtes parisiennes. Pauvres enfans! ils ne se doutaient pas que sept ans plus tard on en tirerait bien d'autres dans la rue St.-Denis.

XIV<sup>e</sup> DIVISION.

Ainsi que l'on peut aisément s'en convaincre en jetant un coup-d'œil sur le plan ci-joint, la 14<sup>e</sup> division renferme un fort petit espace de terrain, dans le vaste cimetière du Père Lachaise. Dans ce petit espace les tombes y sont posées comme à peu près partout ailleurs; mais nous n'avons pu y découvrir ni un tombeau ni un nom remarquable.

Sans doute que les mortels que ce gazon et ces pierres funèbres recouvrent ont laissé des pleurs et des regrets sur la terre; mais leurs vertus furent douces, privées, et leurs noms n'ont pas dépassé les monumens qui les renferment aujourd'hui.

D'abord, sur un obélisque de marbre, nous lisons le nom d'un fils du maréchal *Mortier*, jeune enfant de 9 ans, qui fut arraché des bras de sa famille par l'inexorable mort, le 7 octobre 1815.

A quelques pas de là, toujours sur le bord de l'allée, est une simple pierre tumulaire, noircie par

la terre, sur laquelle nous ne sommes parvenus qu'avec le temps à lire l'inscription suivante : *Caroline Butini*, âgée de 6 ans, décédée le 15 février 1828.

Pleurez, tendres Zéphirs; Flore, verse des larmes;  
Oiseaux, ne chantez plus; Soleil, voile tes charmes,  
D'une modeste fleur le bouton moissonné  
Pourrit dans l'élément qu'un jour il eût orné.

Ces vers sont fort bien et nous ont disposés à une douce mélancolie qui s'est changée en une rêverie qui n'avait rien d'amer, à l'aspect d'une tombe immédiatement placée derrière la précédente.

*Antoine Coquillon* dort là, sous une simple pierre tumulaire, depuis le 10 mai 1817, à l'âge de 44 ans; et, depuis douze années, trois jours ne se sont pas écoulés sans que des fleurs et des couronnes nouvelles aient été apportées sur sa tombe : de fraîches immortelles l'ornaient encore lorsque nous l'aperçûmes; et ce contraste avec tant de tombeaux fastueux que si facilement on abandonne, nous a inspiré des réflexions qui n'étaient pas tout à l'avantage des grands. Voilà des cendres plébérennes religieusement couvertes de fleurs et de larmes, au bout de deux lustres et demi; et, fort souvent, des cendres patriciennes ne reçoivent déjà plus, au bout de quelques mois, le moindre tribut de douleurs et de regrets.

*Auguste-Adolphe Calenge* repose à quelques pas de là, depuis le 2 février 1828. Il est mort à l'âge de 26 ans.

Esprit, bonté, douceur et noble caractère;  
Il avait tout; le ciel se plut à le former;  
Mais victime du sort il ne vint sur la terre

Que pour souffrir et pour aimer.

Au milieu des douleurs, cette âme pure et tendre  
Ne se démentit pas; rien ne put la troubler;  
Les pleurs que ses amis ont versés sur sa cendre  
Sont les seuls qu'il ait fait couler.

Ces vers sont signés des lettres C. B.

## XV. DIVISION.

Ici, les tombes illustres se pressent, et pour ainsi dire, se touchent. La première, en quittant la froide dépouille du jeune Lallemand, est celle de l'aérostaut *Charles*, successeur de Montgolfier. Il fut le premier qui eut l'honneur de prendre son point de départ des Tuileries, au-dessus desquelles il s'éleva à la hauteur de 1800 toises.

Plus loin, est un piédestal surmonté d'une urne funéraire; ce petit monument de bon goût s'élève sur la cendre de celle qui fut nommée la dixième muse du siècle, de *M<sup>me</sup> Dufresnoy*, dont les élégies, pleines de grâce et d'une douce mélancolie, justifient si bien l'opinion que notre poète chansonnier, Béranger, exprima d'elle, dans sa chanson intitulée *ma lampe*, et surtout dans le couplet suivant :

Si, comme Sapho qu'elle égale,  
Elle eût, en proie à Jeux penchans,  
Des amours ardente rivale,  
Aux Grâces consacré ses chants ;  
Parny, près d'une Eléonore,  
N'aurait pu la voir sans effroi.  
Veille, ma lampe, veille encore,  
Je lis les vers de Dufresnoy.

*M<sup>me</sup> Dufresnoy* fut ravie au culte des muses, le 7 mars 1825, à l'âge de 60 ans. Nous avons lu avec le plus grand plaisir, sur sa tombe, les vers suivans, qui nous ont prouvé qu'en dépit de *MM. Villele* et compagnie, *M. Tissot* était digne d'occuper, au Collège de France, la place que *Delille* y avait laissée. Les voici :

Ses chants venaient du cœur, le cœur fut son génie,  
Instruite aux doctes lois du dieu de l'harmonie,  
De Sapho, de Corinne, émule tour-à-tour,  
Dufresnoy célébra la patrie et l'amour  
De leurs malheurs communs, volontaire victime,  
L'hymen et l'amitié la trouvèrent sublime :

Maintenant, descendue au tombeau maternel,  
Son laurier protecteur le transforme en autel.

P. F. TISSOT.

Vient à la suite le savant chimiste *Fourcroy*, qui fouilla dans les derniers retranchemens de la nature pour lui arracher ses secrets, et qui, par malheur, se laissa détourner de ses savans et utiles travaux, pour se lancer dans le dédale obscur de la politique. Il fut enlevé aux sciences et à sa famille, le 16 novembre 1809, âgé de 54 ans.

*Hams*, célèbre en minéralogie; et *Vanspaëndouck* en peinture de fleurs, presque autant que *Fourcroy* en chimie; *Tarchi*, musicien italien, qui ne dépare pas cette réunion d'artistes et de savans.

Un sentiment plus doux que l'orgueil national pénètre l'âme, lorsque l'on arrive à la tombe du jeune *Latour-du-Pin*. Sur la tombe de ce rejetton illustre, sur lequel s'appuyaient tant de souvenirs et d'espérance; ses amis, désolés de l'événement funeste qui l'avait si brusquement rayi au monde, où il brillait de tout l'éclat de l'esprit et de la jeunesse, ont fait graver ce quatrain plein de douleur et de poésie :

Nourri par les vertus, formé par la nature,  
Son cœur fut généreux et son âme était pure;  
Il aimait à compter ses jours par ses bienfaits,  
Ses amis compteront les leurs par leurs regrets.

Plus loin, les artistes regardent avec plaisir l'architecture simple et non sans élégance de la chapelle sépulcrale, réservée à la famille *Saucède*, dont le nom n'est guère connu à Paris, que par le passage fréquenté qui le porte (rue St.-Denis, rue Bourg-l'Abbé.)

Dans la même division, on rencontre la tombe du savant chimiste, l'ami des doux plaisirs de la simple nature, l'amateur des jardins ne voit pas, sans s'incliner, la tombe des deux frères *Jean* et *André Thouin*, à qui la France doit des honneurs pour le perfectionnement qu'ils apportèrent dans la culture et

la greffe des végétaux et arbustes, tant indigènes qu'exotiques.

Nous rendons hommage, en passant, aux mânes de *Breguet*, plus encore pour la douceur de son caractère et le charme de son commerce, que pour le génie qu'il déploya dans l'art de suivre avec exactitude la marche du temps, exactitude dont nos montres sont là pour faire encore foi sur sa tombe.

A deux pas, repose un astronome peu connu de nos jours, M. *Messier*, que Louis XV avait surnommé *le furet*: tant il était âpre à découvrir des comètes... Il en était à sa douzième, quand une grave maladie de sa femme, en le retenant un jour loin de son observatoire, le priva du bonheur d'être le premier à apercevoir la treizième, bonheur qui tomba en partage à un habitant de Limoges, et qui fut pour notre astronome la cause d'une maladie de chagrin.

Non loin de ce froid observateur, on découvre la tombe d'une femme inconnue jusqu'alors, il est vrai, M<sup>me</sup> *Bergon*, mais qui mérite les hommages sincères de tout visiteur, si, comme on aime à le penser, le quatrain gravé sur sa tombe est l'image fidèle de son caractère :

Ici dort, à l'abri d'un simple monument,  
Une amie, une épouse, une mère chérie,  
Qui du bonheur des siens fit celui de sa vie,  
Et fut riche des dons versés sur l'indigent.

A peu de distance de cette tombe, nous apercevons celle de l'amant d'Eléonore, du tendre Parny; une pyramide de marbre noir s'élève sur sa cendre. En la voyant, nous nous sommes rappelés ses vers brûlans d'amour, *cette Guerre des Dieux*, débauche de la jeunesse, et surtout la jolie chanson de Béranger.

Je disais aux fils d'Epicure:  
Réveillez, par vos joyeux chants,  
Parny, qui sait de la nature  
Célébrer les plus doux penchans;

Mais les chants que la joie inspire  
Font place aux regrets superflus.

Parny n'est plus!

Il vient d'expirer sur sa lyre.

Parny n'est plus!

Les restes de Parny sont là au milieu d'un buisson de rosiers et autres arbustes, depuis le 5 décembre 1814.

Non loin de ce poète *amoroso*, repose un de ces génies forts et sublimes, dont les siècles sont avares et dont ils ne dotent les peuples que de loin en loin. *Marie-Joseph Chénier*, né à Constantinople, en 1764, mort à Paris, en 1811. A ce nom seul, l'envie se tait, la malignité se décourage; la critique s'éloigne. Né poète, il vécût poète, et poète il mourut; tracer ici son histoire, serait prendre un soin superflu: ce sont ses ouvrages dont s'enquière la postérité. Nous ne citerons pas ces feuilletts brûlans du feu de la poésie, et plus encore de l'amour ardent de la liberté; les rêveries impraticables de ces temps de déception ont fait place à de sages libertés: jouissons-en, et ne réveillons pas des passions dont la dernière étincelle n'est peut-être pas éteinte encore dans tous les cœurs. Disons seulement, tout en admirant le mérite de ce que nous ne citons pas, que celui qui a embelli du charme de sa poésie le génie des pensées de Gray, que celui dont la plume spirituelle, profonde et hardie a rendu un compte si éloquent et si énergique des progrès et des productions de la littérature depuis 1789, n'eût-il que ces titres au Parnasse, mériterait encore une des premières places parmi les soutiens de la littérature et de la poésie dans le 19<sup>e</sup> siècle.

Voici la tombe de *Bernardin de St.-Pierre*, qui vivra dans le souvenir de tous les âges, non par ses études de la nature, non par ses projets de paix universelle, rêve d'un homme de bien; mais par son tableau touchant et inimitable des amours de deux enfans de la nature, par cette admirable et naïve histoire de *Paul et Virginie*, dont nullo

plume, même celle d'une femme n'égalait jamais la grâce et la délicatesse. On n'oubliera pas non plus son doux et naïf épisode de *la Chaumière indienne*. Peut-on, en écrivant de telles choses, avoir une âme intéressée? Cela est difficile à croire; et cependant, Bonaparte, à St.-Hélène, accusa Bernardin de St.-Pierre de ce défaut (*Mémorial de Ste.-Hélène*). Notre tâche n'est pas ici celle d'un juge; et nous pensons que l'auteur de *Paul et Virginie*, son livre à la main, obtiendra grâce devant le tribunal le plus sévère; et ce n'est pas ainsi que nous nous représentons le tribunal de l'Eternel.

A quelques pas de là :

Contemplez le tombeau du moderne Amphion,  
Humble au sein du triomphe, exempt d'ambition;  
De ses accords charmans la suprême puissance  
De l'oreille aux Français apprit la jouissance,

Nos lecteurs ont déjà deviné qu'il s'agit de Grétry. Les cendres de ce grand homme reposent seules là. Son cœur, qui a donné lieu à un procès, a été remis à la ville de Liège; et les Parisiens se portent en foule, dans la belle saison, au sein de la forêt de Montmorency, pour y visiter l'hermitage de J.-J. Rousseau, que le séjour de Grétry a achevé de rendre tout-à-fait célèbre.

On eut dû graver sur sa tombe le quatrain suivant, qui renferme, selon nous, l'éloge le plus spirituel et le plus ingénieux que l'on puisse lui adresser.

Pour charmer l'ennui de la route,  
Grétry, la lyre en main, traversait l'Achéron,  
Ramez donc, dit-il à Caron;  
Que faites-vous? — J'écoute. »

Né à Liège, en 1741, il est décédé à l'hermitage d'Émile, le 24 septembre 1813.

Au-dessus de cette tombe, est celle de M. Sage, provocateur et directeur de l'école des mines; ce fut un chimiste distingué, encore en réputation parmi les élèves de cette école, devenue célèbre

Près du chimiste Fourcroy, repose le chanteur *Garat*, dont la voix pure et mélodieuse fit grande sensation dans les premières années de l'empire. Il n'est plus, le gazon à peine s'est épaissi sur son cercueil; et son nom, qui s'éteint peu-à-peu avec les personnes qui l'ont connu, ne subsistera bientôt plus que sur la pierre qui recouvre sa cendre glacée.

*Sic transit gloria mundi.*

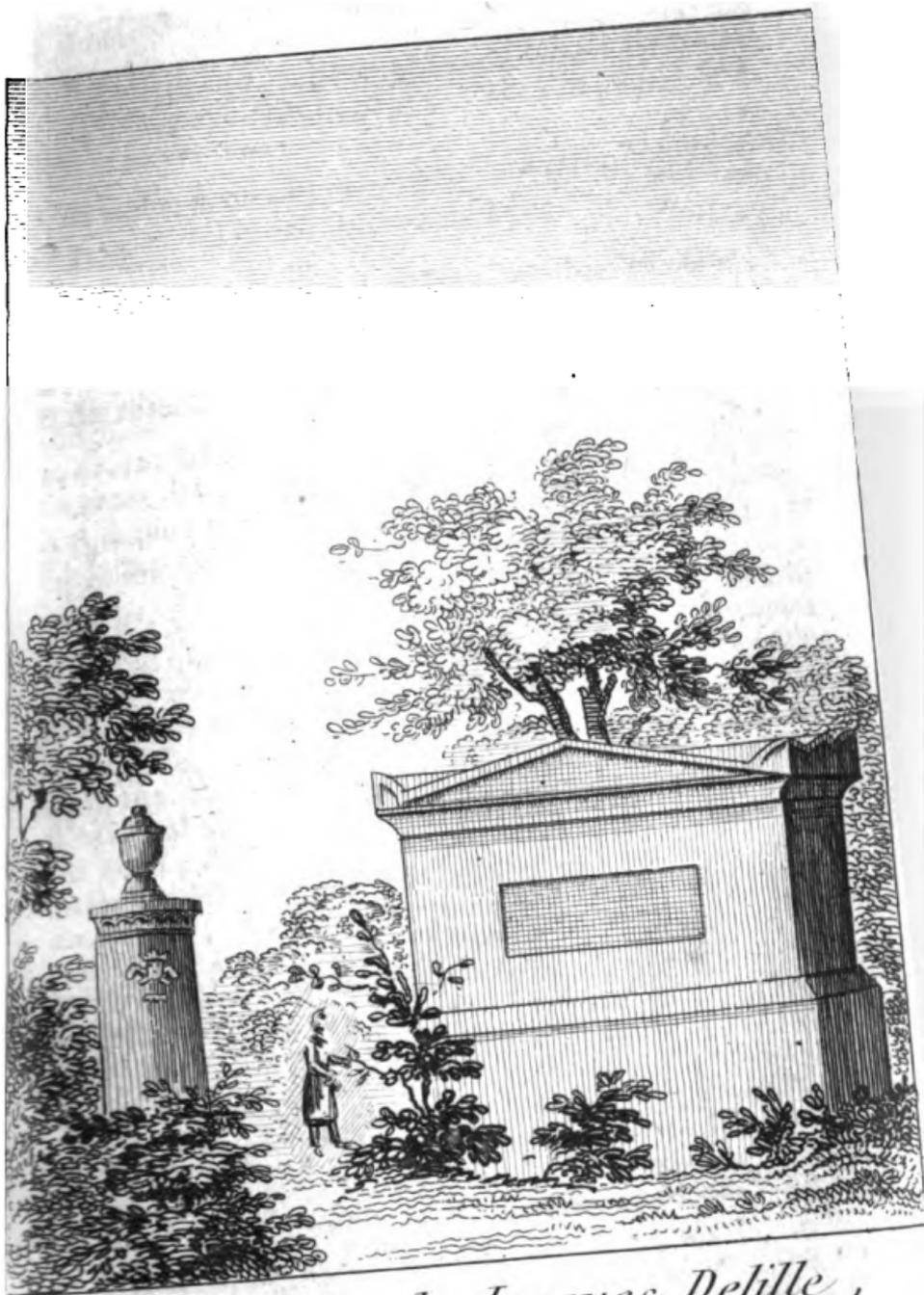
Non loin de là, repose un des quarante de l'Académie, *M. Aignan*, qui ne laissa guères attaché à son nom que le souvenir de sa traduction d'*Homère*, dans laquelle encore l'accuse-t-on d'avoir eu plus d'une fois des réminiscences.

Nous ne terminerons pas cette division sans citer un beau cippe en marbre blanc, sur la façade septentrionale duquel on a sculpté un hibou; cippe qui renferme les cendres de *M. Heurtault*, architecte du Roi, né en 1765, et décédé le 11 mai 1824. Et la pierre tumulaire de l'architecte *Poyat*, qui voulut (sur le papier) transporter l'Hôtel-Dieu dans l'île des Cygnes, exécuta la façade du Corps Législatif, et crayonna mille beaux monumens, dont quelques-uns seulement ont été exécutés.

## XVI<sup>e</sup> DIVISION.

Nous sommes encore ici dans le centre des grandes réputations poétiques, dramatiques, littéraires et scientifiques. C'est surtout en parcourant cette division et les précédentes, que la France aperçoit, avec une vive douleur, les pertes nombreuses qu'elle a faites, coup sur coup, dans les sciences, les lettres et les arts; et bien peu de ces pertes ont été réparées: nous osons même dire que quelques-unes sont irréparables.

Nous ne rangerons cependant pas dans cette catégorie la mort de *M<sup>me</sup> Dugazon*, quoiqu'elle n'ait pas encore été dignement remplacée; elle ne nous paraît cependant pas irremplaçable: toutefois ce fut une excellente actrice; et, ce qui n'est mal-



*Monument de Jacques Delille ,  
au Père Lachaise .*



heureusement pas commun dans l'art qu'elle professa, c'est que l'on estima la beauté et la bonté de son caractère encore plus que son talent dramatique. On a gravé sur le cippe cette simple et touchante inscription :

Ici repose ma meilleure amie, c'était ma mère,  
Louise Dugazon, 1821.

A quelque distance de M<sup>me</sup> Dugazon et dans le sein d'un bosquet que l'on a religieusement consacré, s'est endormi sur des couronnes de lauriers et de roses,

..... L\*\*\*\*, le Virgile français :  
La muse des beaux arts couronna ses essais.  
Nul depuis n'a brûlé du feu de son délire,  
Et le marbre avec lui recouvre encor sa lyre.

Il y a plus d'exagération poétique que de vérité dans ce quatrain. *Delille* fut le premier versificateur de notre siècle; mais il ne fut pas le premier poète. Chénier a bien plus de génie, de profondeur, de sublimité, et surtout de ces éclairs si brillans et si forts, qui embrasent l'atmosphère d'un seul sillon. Ce qui rend *Delille* immortel, ce ne sont pas ses créations, mais bien ses traductions inimitables; tout ce qui est de lui n'est pas hardi, expressif; mais doux, modéré, fleuri. Une seule fois son indignation l'échauffa : Robespierre lui avait demandé des vers pour la fête de l'Être suprême; *Delille* en promit, et tournant sa plume contre le bourreau qui voulait l'avilir, il fit ses stances sur l'*Immortalité de l'âme*, et ce fut un chef-d'œuvre; la beauté de son cœur égala celle de ses traductions. A une époque où tous les poètes attachaient leur lyre au char de l'homme de la victoire, *Delille* garda la sienne, et ne permit jamais qu'une seule corde ne vibrât pour Napoléon. Ce fut le 1<sup>er</sup> mai 1813, à l'âge de 75 ans, que la France, atterrée par des malheurs de toute espèce, eut encore à déplorer cette perte cruelle.

Seize jeunes gens portèrent son corps à l'église;

des discours et des pièces de vers furent prononcés et lus sur sa tombe, par Regnaut-de-Saint-Jean-d'Angely, Tissot, et Népomucène Lemer cier.

Dans une épître à sa femme, imprimée en tête du poëme de *l'Imagination*, Delille a décrit ainsi l'endroit qu'il désirait voir consacrer à sa dépouille dernière :

Écoute donc, avant de me fermer les yeux,  
**Ma dernière prière et mes derniers adieux.**  
 Je te l'ai dit; au bout de cette courte vie  
**Ma plus chère espérance et ma plus douce envie,**  
 C'est de dormir au bord d'un clair ruisseau,  
 À l'ombre d'un vieux chêne ou d'un jeune arbrisseau:  
 Que ce lieu ne soit pas une profane enceinte;  
 Que la religion y répande l'eau sainte;  
 Et que de notre foi, le signe glorieux,  
 Où s'immola pour nous le Rédempteur du monde,  
 M'assure, en sommeillant dans cette nuit profonde,  
 De mon réveil victorieux.

Là, quand le ciel voudra que je succombe,  
 Dans le repos des champs placez mon humble tombe;

.....  
 Toi, viens me voir dans mon asyle sombre:  
 Là, parmi les rameaux balancés mollement,  
 La douce illusion te montrera mon ombre.

Assise sur mon monument,  
 Là quelquefois plaintive et désolée,  
 Pour me charmer encor dans mon triste séjour,  
 Tu viendras visiter, au déclin d'un beau jour  
 Mon poétique mausolée.

.....  
 Et si jamais tu te reposes  
 Dans ce séjour de paix, de tendresse et de deuil,  
 Des pleurs versés sur mon cercueil  
 Chaque goutte, en tombant, fera naître des roses.

Les vœux de Delille n'ont pas été complètement accomplis; toutefois, son modeste tombeau est exécuté comme lui-même en avait tracé le plan.

Dans la même enceinte où reposent les restes du Virgile français; des vers de ce poète viennent frapper nos yeux; ils sont gravés sur le haut et le

bas d'un obélisque en marbre, élevé à la mémoire de la *Marquise de Sabran*, décédée Marquise de Boufflers.

En haut :

Malgré de vains secours, des âmes la plus belle  
S'envola doucement de ce corps digne d'elle,  
Comme, au gré d'un feu pur, s'exhale vers les cieux  
D'un beau vase d'albâtre un parfum précieux.

( DELILLE. )

En bas :

Ma mère en ce tombeau, mon suprême devoir,  
Ah ! vois d'un orphelin et l'orgueil et l'espoir.

*Idem* :

A la fin je suis dans le port,  
Qui fut de tous temps mon envie;  
Car j'avais besoin de la mort  
Pour me reposer de la vie.

( DELILLE. )

Nous apercevons ces mots : *Mes amis, croyez que je dors*, gravés sur l'urne qui surmonte un obélisque également renfermé dans la même enceinte que le tombeau de Delille. Là reposent les restes inanimés, la froide poussière d'un Français dont le cœur fut passionné pour les belles et fut long-temps cité comme le modèle de la chevalerie française, et le prototype des troubadours. *Boufflers* a publié des œuvres légères qui disparaîtront peut-être ; mais son *Aline, reine de Golconde* ne disparaîtra jamais des bibliothèques françaises. Il dort là depuis le 28 janvier 1815.

Après les poètes viennent les savans ; voici l'architecte *Bellanger*, dont la coupole de fer a garanti pour l'avenir la halle au blé du feu qui venait de la dévorer. Né le 12 avril 1744, il est décédé le 1<sup>er</sup> mai 1818.

Plus loin est le peintre *Vincor*, qui a laissé quelques tableaux dont le mérite, ce qui n'est pas commun en fait de peinture, a diminué depuis le

mort de leur auteur. Sous son buste est la date de sa mort, le 4 août 1816.

N'oublions pas surtout M. *Brongniard*, architecte, qui né en 1738, est mort le 6 juin 1813, et se repose là au milieu des merveilles qu'il a créées en traçant les diverses distributions du Père Lachaise; n'oublions pas aussi que c'est à son crayon admirable que l'on doit la place du palais de la Bourse, et offrons à ses manes, sacrés sous ce double rapport, le tribut de notre vive reconnaissance.

Plus loin est simplement un souvenir consacré à la mémoire du savant traducteur *Dureau de la Malle*. Sa cendre ne repose point ici; mais, si l'on s'en rapporte à Dulaure, ce souvenir fut placé et rapproché de Delille; en commémoration de l'intime amitié qui les unissait de leur vivant.

Le graveur *Berwick*, les célèbres géographes *Barbier-Dubocage* et *Mentelle*, décédé le 20 décembre 1815, à l'âge de 80 ans; le professeur *Dufourny*, qui fit don de chefs-d'œuvre à l'école d'architecture, et dont on abandonne aujourd'hui la pierre sépulcrale aux ravages effrénés du temps, et et sous un modeste pilastre, le cœur du docteur *Montégre*, mort le 4 septembre 1818, âgé de 39 ans, en arrachant d'une rivière de Saint-Domingue une femme luttant contre la fureur des ondes, sont groupés autour du Bosquet de Delille, et forment des abords dignes de celui que ce bosquet renferme.

On remarque encore dans le même voisinage des noms qui sont loin d'être ignorés.

Sous une pyramide de marbre noir, repose la cendre de M. *Prévost*, dont les ouvrages sont plus connus que le nom: c'est à lui que l'on doit ces magiques panoramas, qui ont mis tous les Parisiens à même de connaître parfaitement, dans tous leurs détails, et sans sortir de la capitale, toutes les villes remarquables de l'Europe, les événemens mémorables et les batailles célèbres de notre époque.

A quelques pas repose M. *Visconti*, vieux caractère buriné à la manière des Sabins et des Cincinna-

tus de Rome : ce fut le premier des archéologes de notre âge ; et le ciseau d'un sculpteur a transmis ses traits à la postérité , en sculptant son buste que l'on a placé sur le sarcophage de granit noir qui recouvre sa cendre. Né à Rome en 1754 , il est décédé à Paris , le 7 février 1818.

Un peu plus haut repose le bizarre auteur *Mercier*. Son *Tableau de Paris* lui donna une réputation européenne à laquelle ajoutèrent son *An 2440* , son fameux *Bonnet de nuit* , sa *Brouette du Vinaigrier* , mais non pas son *Histoire de Paris* , qui , pleine d'inexactitude , fut mal reçue du public. La pierre qui recouvre sa dépouille mortelle a oublié de dire qu'il suivit un tant soit peu le précepte : *Faites ce que je dis , et ne faites pas ce que je fais*. En effet , ce philosophe cria bien fort contre l'infâme impôt de la loterie , dans son *Tableau de Paris* , et se trouva fort satisfait d'occuper un emploi dans cette administration , après en avoir fait l'éloge à la Convention nationale. O girouettes ! Mercier eût fait un excellent sénateur.

Non loin de là , dans le bocage , est la tombe d'un homme de beaucoup d'esprit , de savoir et d'amabilité , *Ginguené* ; il s'est illustré dans la république des lettres par deux ouvrages d'un genre bien différent ; *l'Histoire littéraire d'Italie* , 8 vol. in-8° , et *la Confession de Zulmé* , petite pièce de vers fort spirituelle et fort délicate. Né en 1748 , il dort là depuis le 16 novembre 1816 , et l'on a gravé sur sa tombe le quatrain suivant :

Celui dont la cendre est ici  
Ne sut , dans le cours de sa vie ,  
Qu'aimer ses amis , sa patrie ,  
Les arts , l'étude et sa Nancy.

Près de là repose un homme qui fut plus savant , plus profond , peut-être , mais beaucoup moins aimable que lui ; c'est M. *Suard* , qui fut long-temps secrétaire de l'Académie. On a publié de lui , depuis sa mort , des *Mélanges littéraires* fort bien écrits , mais qui n'ont pas fait grande sensation. Sa tomb

est à l'entrée du bosquet, depuis le 20 juillet 1819. On a gravé sur le cippe ces quatre mots :

Il attend son ami.

Dans l'extérieur du bosquet à droite est le monument élevé à *François de Neufchâteau*, tour-à-tour avocat, procureur-général, ministre et sénateur. A l'âge de 13 ans, il avait déjà publié un recueil de vers où Voltaire crut voir le germe d'un grand génie, et Voltaire se trompait. Tout ce qu'a publié depuis M. *François*, tant sur la littérature que sur l'économie rurale, est tombé dans l'oubli peu d'années après. Du reste, sa muse facile chanta *Marie-Antoinette*, la liberté, le consulat, l'empire, enfin tout ce qui peut se chanter; le gouvernement de Louis XVIII eut aussi part à ses hommages, après avoir imprimé dans le *Manuel républicain* que, nos rois faisaient aimer la république; il n'y eut qu'une chose dont il s'acquitta sans qu'on eût lieu de lui faire le moindre reproche: ce fut de bien remplir la place de ministre de l'intérieur; en cette qualité, il protégea les sciences, les arts, la vaccine et l'enseignement mutuel.

Egalement à l'extérieur du bosquet, une tombe nous frappe par l'originalité de son épitaphe; c'est une simple pierre tumulaire, consacrée à la mémoire de *Clara la pudique*. Là repose ce qui reste d'une jeune rose de 19 ans, *Mlle Clara Balon*, que le tranchant de la mort a moissonnée le 3 juillet 1825.

Parmi les noms mémorables que l'on remarque encore avec regret dans cette enceinte funèbre, nous citerons encore celui de l'harmonieux *Gaveaux*, célèbre compositeur de musique; il dort là du sommeil des justes, à côté de *Mme Dugazon*. Il était âgé de 65 ans lorsque, le 5 février 1825, la France eut à déplorer sa perte.

## XVII<sup>e</sup> DIVISION.

Les tombes illustres ne se foulent pas ici comme dans les deux divisions précédentes, et cependant

il en est une moderne dont l'aspect retentit encore d'une manière douloureuse dans tous les cœurs, et qui renferme la dépouille mortelle d'un homme qui ne sera pas facilement ni de sitôt remplacé ; son nom c'est TALMA, ce nom dit tout. Il débuta en 1787 par le rôle de *Seïde* dans la tragédie de *Mahomet*, et s'éleva de rôle en rôle jusqu'au point où il put enfin tendre la main pour s'emparer du sceptre de Melpomène. Il serait trop long de nombrer ici tous les rôles qui firent sa réputation colossale : disons seulement que son souvenir, intimement lié aux scènes et aux grandeurs de l'empire, exerça toujours une influence marquée sur le peuple français ; sa figure antique, coupée à la manière des traits de Napoléon, a produit quelquefois au théâtre une illusion extraordinaire, notamment dans le rôle de *Sylla* ; Une maladie longue et douloureuse le ravit à sa famille désolée le 20 octobre 1827. Une foule immense lui rendit les honneurs funèbres ; plusieurs discours furent prononcés sur sa tombe, entre autres, ceux de MM. Jouy et Lafon.

Vous qu'il paraît d'une grâce divine,  
 Vous dont il fut l'espérance et l'orgueil,  
 Pleurez, pleurez, ô Corneille, ô Racine !  
 Votre soutien habite le cercueil !  
 Fût-il jamais regrets plus légitimes ?  
 Que de trésors n'avons-nous pas perdus ?  
 Qui nous rendra vos chefs-d'œuvre sublimes ?  
 Talma n'est plus !

Plus loin, dans la même division, est une tombe qui fait peine à voir par l'abandon dans lequel on la laisse ; c'est celle d'un jeune peintre encore au printemps de la vie, dont le pinceau brûlant et plein d'âme retraça avec des couleurs si énergiques le tableau du naufrage de la *Méduse*.... Ce tableau est frappant de désespoir et de vérité. Pourquoi les parens de M. *Géricault* laissent-ils sa tombe dans l'oubli ?.... pourquoi ? O nature humaine ! que tu es oublieuse !

A peu de distance de notre Roscius français, sur une pierre tumulaire en marbre, qui recouvre la

dépouille mortelle d'un jeune enfant de deux ans, décédé le 11 novembre 1822, nous ne lisons pas sans attendrissement, l'épithaphe suivante, consacrée à la mémoire d'*Emile Sourdeaux* :

O toi que de la mort a frappé, la rigueur,  
 Dans un âge aussi tendre et cher à l'espérance,  
 Toutes les qualités qui paraient ton enfance  
 Devaient un jour faire notre bonheur ;  
 Hélas ! nous y comptions d'avance,  
 Ton bon cœur nous l'avait promis,  
 Ton heureux caractère en donnait l'espérance :  
 Le destin ne la pas permis.

En haut de cette division, sur l'esplanade de la chapelle, le seul nom un peu connu qui nous ait d'abord frappé, c'est celui de l'épouse de M. *Basterrèche*, membre de la chambre des députés ; la modeste pierre tumulaire, qui s'élève sur sa dépouille mortelle nous a appris que le sort l'avait ravie à sa famille le 21 janvier 1826. Nous n'avons pas eu l'honneur de connaître M<sup>me</sup> Basterrèche ; mais, comme nous nous sommes rappelés que l'honorable député avait toujours voté contre les lois d'exception, nous avons salué avec respect la tombe de son épouse.

A l'angle de deux chemins qui se rencontrent dans cette division, nous apercevons une colonne renversée, sur laquelle s'élève une croix de fer... Là se repose de ses longs réquisitoires et de ses diatribes politiques, M. *de Marchangy*, auteur de la *Gaule poétique* et de *Tristan le Voyageur*. Quoique son talent littéraire soit fort estimable, et que nous nous soyons plu maintes fois à l'admirer, nous n'en stigmatiserons pas moins du poids de notre réprobation sa conduite politique, attentatoire aux libertés que nous a données la Charte. Né dans la classe du peuple, il se fit le séide de la féodalité ; mais tout l'esprit et le talent de ses réquisitoires n'ont pu dissimuler que tous ont eu pour but le système des interprétations, le tortillement illégal de la pensée, et la propagation de l'arbitraire dans toute sa plénitude. Que sa famille vienne jeter des fleurs ou verser des pleurs sur sa

tombe, rien de plus juste ; mais les fleurs et les pleurs d'un Français ne prendront jamais cette direction. La France n'a rien perdu en perdant M. de Marchangy ; et, sans souhaiter la mort du pécheur, il serait à désirer pour nos intérêts, non pas que ceux qui lui ressemblent le suivissent dans la tombe (loin de nous une telle pensée), mais au moins qu'ils gardassent le même silence.

M. de Marchangy fut enlevé aux lettres dont il était un des plus spirituels soutiens, le 21 février 1826, à l'âge de 44 ans.

### XVIII<sup>e</sup> DIVISION.

Quel est ce cippe funéraire, surmonté d'un globe embrasé ? La sculpture particulière de ce granit annonce quelque circonstance remarquable, soit dans l'existence, soit dans le trépas de la personne dont la cendre repose ici. Nous nous approchons, et nous lisons sur la pierre funéraire le nom de M<sup>me</sup> *Blanchard*, qui fut enlevée à ses amis le 6 juillet 1819, dans sa 43<sup>e</sup> année. Ce nom rappelle à notre esprit cette fatale expérience où le ballon s'étant enflammé, la laissa sans soutien au milieu des airs, d'où la loi de l'attraction, en l'attirant sur la terre avec une vitesse proportionnée à son éloignement lui causa la mort. Jeune et si courageuse, succomber sous un trépas si cruel ! cela fait peine ; éloignons-nous, mais non sans avoir salué la tombe de cette victime du malheur et de la destinée.

Non loin de là, sous un cippe de marbre blanc décoré d'une lyre d'or, surmonté d'une urne cinéraire, repose un compositeur de musique dont le nom illustré par quarante chefs-d'œuvre dont la réputation est encore entière à l'Académie royale de musique, n'eût-il publié que ces notes bel-liquieuses qui, en accompagnant les paroles du *Chant du Départ*, conduisirent tant de fois nos républicains à la victoire ; *Méhul* repose là sous un morceau de marbre depuis le 18 octobre 1817 : il était âgé de 54 ans. Ses élèves lui firent élever ce mo-

ment le 29 novembre 1822, le lendemain de la première représentation de *Valentine de Milan*.

En se détournant un peu vers la gauche, on rencontre le tombeau élevé à la mémoire de l'ancien directeur de la banque de France, M. *Jaubert*, dont on se rappelle encore le talent et la probité; il dort à côté d'un ancien préfet, qui fit peu de bruit dans le monde, M. *Micoud*.

Non loin de là git la cendre inanimée de l'inventeur du méloplaste, M. *Gatin*. Né en 1786, il fut élevé aux arts le 31 août 1822. Ses élèves lui ont fait élever une colonne carrée, surmontée d'une urne, on a gravé sur la colonne le méloplaste et le chronomètre dont il fut l'inventeur. Son méloplaste ne nous a jamais occasionné de maux de tête, attendu que nous ne nous en sommes jamais servi; mais la justice nous force à rapporter que nous n'en avons ouï dire que du bien.

Par erreur du manuscrit, nous sommes obligés de placer ici le nom de M. *Cristophe Maillard*. Il appartenait à la 2<sup>e</sup> Division; mais persuadés que l'inscription qui se trouve sur sa tombe ne déplaira pas au lecteur, nous n'avons pas voulu l'en priver. La voici :

J'étais heureux quand je vécus;  
Mais je meurs : ne le suis-je plus ?

Ces vers sont courts; cependant ils renferment une grande idée.

M. *Bosquillon*, dont le sarcophage d'un style sévère et égyptien s'élève à peu de distance, fut un savant médecin, très-fort sur la langue grecque, et qui rendit des services à l'humanité; il dort là depuis 1814; il était âgé de 73 ans. Son épouse dort avec lui sous la même pierre; ce qui nous a paru fort drôle, c'est que leur épitaphe, qui n'en forme qu'une, est composée de deux parties; la première, qui est en latin, est consacrée à M. *Bosquillon*; l'autre moitié, décernée à sa femme, est simplement en français: ce qui forme un assemblage plus bizarre que savant. Les services que rendit leur voisin, M. le duc de *Branca-Lauragais*,

ne sont pas tout-à-fait du même genre. Il s'occupa de physique, et bannit du théâtre les banquettes autrefois placées dans les coulisses, et qui nuisaient beaucoup à l'effet théâtral, en apercevant *Oreste* au milieu de ses fureurs, prenant une prise de tabac à un vidame arrivé de l'œil de bœuf, tout frisé, poudré, pommadé et huché sur la pointe de ses talons rouges. M. le duc fut aussi bienfaisant que caustique; M. Azais dirait que cela fait compensation, et nous sommes de l'avis de M. Azais.

A quelque pas l'un de l'autre, et toujours dans la même division, reposent sans rivalité deux célèbres compositeurs de musique : *Persuis*, qui enrichit le grand Opéra de la partition du *Chant français*, du *Triomphe de Trajan*, de la *Jérusalem délivrée*; et *Nicolo*, dont tout Paris a fredonné et fredonne encore les airs charmans de *Joconde*, *Jeannot et Colin*, et la *Lampe merveilleuse*.

A gauche de l'allée, montant à la chapelle, est un modeste tombeau qui contient les restes de M. le comte de *Lambertys*. Son épitaphe nous apprend que ce fut un homme plein de vertu, et à qui l'émigration a fait éprouver force désagrémens; cela ne nous a pas étonnés; il y en a à qui cela a fait éprouver plus que des désagrémens.... Mais, en général, les émigrés n'étaient pas des gens dont la patience fut la vertu favorite. Que voulez-vous : cela tenait aux vices de l'éducation de ces temps-là, où le *moi* était non seulement le premier, mais fort souvent le seul sentiment inné dans le cœur de la jeunesse noble.

*Philipon de la Madelaine*, mort le 19 avril 1818, repose non loin de là; on connaît les charmantes productions de ce soutien de la gaieté française; leur souvenir fait son éloge.

Plus bas est la sépulture de la famille *Dubail*: c'est un modèle d'architecture et de bon goût.

#### XLX<sup>e</sup> DIVISION.

En sortant de la dix-huitième division, nous traversons l'enceinte circulaire où s'arrêtent le

pompes funèbres , et nous pénétrons dans la dix-neuvième division. Elle est peu riche en monumens; cependant on y trouve encore quelques tombes dont les noms ne méritent pas d'être plongés dans la nuit des temps.

De ce nombre est la pierre tumulaire qui recouvre la cendre de madame *Guizot*. Ce fut une femme de beaucoup d'esprit ; et sa plume élégante et facile a. publié, à différentes époques, des contes charmans, destinés à l'éducation de la jeunesse.

Toujours près de l'enceinte circulaire, on distingue les tombeaux élégans de la famille *Hennecart*. Ceux un peu moins pompeux de deux notaires de la Capitale, MM. *Lainé et Denis de Villières*.

A l'autre extrémité de la division, est l'endroit qui renferme les restes mortels de madame *Gail*, le temps n'a pas encore tellement éteint son souvenir dans le cœur de ceux qui l'ont connue, que ses talens pour la musique et son amabilité aient déjà passé pour eux le fleuve de l'oubli. Elle dort là, sous un joli monument de marbre blanc, qui ne porte que ces deux mots : *Sophie Gail*. Son opéra des *Deux Jaloux* est celui qui eut le plus de vogue.

Auprès d'elle, dans la même encinte, sous la même grille, et également sous une colonne de marbre blanc veiné, surmonté d'une urne noire, repose la cendre de son époux, enlevé aux sciences, le 5. février 1829, à l'âge de 71 ans.

Sur un piédestal de marbre blanc, s'élève une colonne, couverte de lierre également en marbre, et enlacée d'un serpent qui va se désaltérer à la coupe qui surmonte ce monument. Une inscription aussi simple qu'expressive nous apprend aussitôt l'âge, le nom et la profession de celui qui dort sous cette tombe ; la voici :

Ci-est *Mazeret*,

Médecin, qui, vainqueur des parques et du sort,  
Sut trois fois 25 ans, ravir l'homme à la mort.

Non loin de ce médecin, *rare*, si son épitaphe n'est pas mensongère, repose un autre membre de la docte faculté, *M. Chauvot de Beauchéne*, médecin de Louis XVIII et de Charles X, il écrivit long-temps sur son art et fut le digne modèle de ses successeurs. Ce praticien respectable, connu par les longs services qu'il rendit à l'humanité, est descendu dans la tombe, le 24 décembre 1824, à l'âge de 75 ans.

A quelques pas, on a élevé un temple supporté par six colonnes en pierre, à *M. Jean-Louis Février*, garde-magasin, décédé le 5 avril 1824, à l'âge de 54 ans; si l'on s'en rapporte à son épitaphe, il eut des vertus autant qu'un romain; c'est du moins ce que nous lisons sur le fronton du temple.

Nourri par les vertus, formé par la nature,  
 Son cœur fut généreux, et son âme était pure;  
 Il aimait à compter ses jours par des bienfaits;  
 Ses amis compteront les leurs par leurs regrets.

Mais pourquoi ces quatre vers nous ont-ils déjà apparu, quinzisième division, sur la tombe du jeune Humbert de la Tour Dupin. C'est que, nous a-t-on dit, il existe non loin du cimetière, un fabricant d'épitaphes, qui a un penchant décidé pour le stélionat, c'est-à-dire; pour vendre plusieurs fois la même chose, et qu'il se pourrait bien que le quatrain que nous venons de citer, sortit de sa boutique.

Sur un Cippe surmonté d'une croix, que nous rencontrons en avançant vers l'Est, reposent les restes mortels de *M. Nicolas Roger*, enlevé à sa famille, le 10 janvier 1825, à l'âge de 53 ans. Au bas du Cippe, sur un marbre noir, on a gravé les deux quatrains suivans :

Oui, je te voue un saint pèlerinage,  
 O tendre objet de mes douleurs,  
 De mes lauriers tu recevras l'hommage,  
 De ces lauriers que tu mouillais de pleurs.

Un jour dans ce lieu funéraire,  
 Nous serons réunis tous deux :

Puisse au moins la mort, dans les cieux,  
Rejoindre le fils à son père!

Ces vers qui ne sont pas mal, sont signés *Eugène Roger*, âgé de 15 ans.

Au pied d'une pierre tumulaire peu éloignée, repose depuis le 21 août 1814, *M. Le Coq*, âgé de 23 ans. Quatre vers fort mauvais, sont gravés d'abord sur cette pierre, et ensuite et séparément, le distique suivant que nous citons, parce qu'il est moins mal.

Passant, pleure avec nous sur ce funeste orage ;  
Il détruit pour jamais le plus heureux ménage.

## XX<sup>e</sup> DIVISION.

Un monument de marbre recouvre ce qui reste encore du fameux éditeur de Voltaire, le célèbre *Panckoucke*, ami de Buffon ; décédé le 27 novembre, 1798, à l'âge de 62 ans. C'est la tombe d'un homme de bien et de probité ; nous aurions presque dit de talent, mais nous ne voulons pas donner un démenti à ses commentaires sur la Germanie.

Plus loin, sont les chapelles de familles qui attendent après les membres des maisons *Roche* et *Granger* jeune. Ces chapelles de familles nous rappellent naturellement à l'esprit ce bon bourgeois qui répondait naïvement à ceux qui lui demandaient si le tombeau de sa famille était bien avancé ? *Avancé ! il est parbleu bien totalement fini ; et j'espère que nous y serons tous enterrés, si Dieu nous prête vie.*

Plaisanterie à part, nous ne pouvons nous empêcher de concevoir quelque respect pour cette longue filiation de parens qui doivent venir tour à tour se placer là, pour y dormir du sommeil éternel ; c'est du moins le sentiment que nous fait éprouver l'aspect des Cryptes des familles *Millat* et *Rondeau*.

Nous restons d'abord quelques minutes à contempler la belle chapelle funéraire, dans laquelle repose du sommeil des justes la dépouille mortelle de madame la duchesse de *Bassano*. Elle emporta dans

la tombe les regrets de sa famille, de ses enfans, et le reflet de l'estime que la France portait et porte encore à l'existence politique de son époux.

La tombe de mademoiselle *Goupy*, femme *Bejot*, nous frappe par ses formes peu ordinaires.

C'est un piédestal en marbre blanc, sur lequel s'élève une large colonne, peu haute, surchargée d'ornemens sculptés avec le plus grand soin. Celle que ce monument renferme, repose là depuis le 25 septembre 1820; elle était âgée de 59 ans.

Un peu au-dessus, en remontant toujours vers l'Est, et sur le plateau, nous rencontrons un obélisque en pierre, consacré à la mémoire de madame *Saunier*, que la main implacable du destin a ravie à sa famille, le 15 juillet 1825, à l'âge de 48 ans.

On a gravé les vers suivans sur son monument funèbre.

Remplir les saints devoirs et d'épouse et de fille,  
Jusqu'au dernier soupir a fait tout son bonheur.  
O mon Dieu ! sois béni, sans effort, sans douleur !  
Ta main l'a doucement ravie à sa famille,  
Tu n'as que sur les siens épuisé ta rigueur.

Toujours dans la même division, mais au bas du plateau, nous apercevons, enfermées sous la même grille, deux marbres tumulaires. Un seul des deux a déjà reçu sa destination; il est consacré à la mémoire de mademoiselle *Georgina Mars*, élevée à sa famille, le 29 juin 1828, à peine âgée de 19 ans. Sur la tombe de cette jeune fille, qui promettait aux Français une jeune première aussi jolie que bonne actrice, on a gravé le quatrain suivant :

Vertus, grâces, talens, tout dort sous cette pierre.  
O vous qui visitez cet asyle de pleurs,  
Sur son tombeau jetez des fleurs;  
Gardez vos larmes pour sa mère.

L'autre pierre tumulaire attend cette mère désolée.

tée ; souhaitons qu'elle y descende le plus tard possible. La scène française, veuve de Talma, supporterait difficilement une aussi grande perte.

Près de mademoiselle Mars, nous avons souri en passant devant la tombe de *M. Guillemain*, qui dort là sous le gazon, depuis le 30 mars 1826. On a jugé convenable de nous apprendre qu'il fut rentier, et cela nous a fait le plus sensible plaisir.

A gauche, et presque vis-à-vis le bosquet qui recouvre les restes du malheureux *Labédoyère*, est une tombe en marbre blanc, de la hauteur de 5 pieds environ ; là repose une jeune fille d'un an, *Claire-Amélie-Victoire de Jonquieres*. Au-dessous de l'inscription est sculptée une chouette ; elle tient dans ses pattes deux branches de lys. On a gravé au-dessous cette touchante et poétique épitaphe :

Comme une frêle et tendre fleur,  
J'ai vu dès le matin la fin de ma journée ;  
Je croissais pour aimer ; ce fut tout mon bonheur :  
Le regret de ma perte est la seule douleur,  
Qu'à mes bons parens j'ai donnée.

A peu de distance et sur le penchant de la colline, est un tombeau de forme triangulaire, en marbre noir granité. Aux trois angles du tombeau et aux pieds, sont trois urnes sur lesquelles on a gravé ces mots, *pater, mater, filius*. Là dort, depuis le 11 décembre 1812, le fils de *M. Lemaire*, professeur à l'Ecole Normale.

A côté de cette tombe est celle de *Henri Agasse*, imprimeur-libraire, gendre du célèbre *M. Pankoucke*, il est arrivé là, âgé de 61 ans, le 1<sup>er</sup> mai 1813.

## XXI<sup>e</sup> DIVISION.

En entrant dans cette division par l'enceinte circulaire à laquelle elle commence, on suit une pente assez douce qui n'en va pas moins en montant, et l'on voit gravé sur un tombeau, le nom d'une princesse de *Bourbon-Conti*. Ce nom illustre déguise plutôt qu'il n'ennoblit aux yeux de la France celui bien

plus connu de nos jours, de la princesse *Stéphanie*. Après une existence aussi bizarre qu'aventureuse, tour à tour mêlée de roses et de soucis, elle a fini par goûter un repos si bien acheté; et après quelques années de ce repos qui dut lui paraître cher, elle s'est endormie du sommeil des justes, et repose dans le sein de l'Eternel, si le malheur et la vertu ont conservé le droit d'y prendre place.

Un peu plus loin, et à une légère distance du mur de clôture, nos yeux sont frappés de la vue d'une veuve éplorée, tendant les bras à son fils à peine sorti des langes; la douleur de cette femme est expressive!!! mais qu'y a-t-il de tracé là? Lisons: *Mon amour pour mon fils a pu seul me retenir à la vie*. Quelle est cette mère? Quel est ce fils; Nous faisons le tour de ce monument, et sur la façade opposée, nos cœurs sont frappés d'un profond sentiment de tristesse, en apercevant ces mots: Ici repose *Charles-Angélique-François Huchet*, comte de *Labédoyère*, né le 17 avril 1786, enlevé à tout ce qui lui était cher, le 19 août 1815. O funeste effet des orages politiques ..! voici encore une tête qui fut votre victime.

O toi qui tant de fois, sur le champ de bataille,  
 Avais bravé le feu, le bronze et la mitraille,  
 Noble et vaillant français, quand le ciel n'osa pas  
 Par des bras ennemis te lancer le trépas;  
 Victime tout-à-coup de ses arrêts sévères,  
 Devais-tu succomber sous les coups de tes frères?

Mais diront ceux que dévore encore aujourd'hui le fanatisme politique, *Labédoyère* fut coupable... Eh! qui ne le fut pas dans ces jours orageux! et que de têtes auxquelles on n'a pas fait tomber un cheveu, cussent roulé sous la hache des réactions, si elles ne se fussent pas mis à l'abri des premières fureurs de la tempête... *Labédoyère* se crut assez fort pour l'affronter. Fatale confiance, tu lui coutas la vie.....!!

Non loin du tombeau de l'infortuné *Labédoyère*, et dans la même vallée, nous remarquons un petit bosquet ou jardin fort bien entretenu, planté de

rosiers, de fleurs, d'arbres verts, et entourant et couvrant de leur ombre une simple pierre couchée. Derrière ce bosquet, et au midi, est un petit banc; vis-à-vis, un jeune saule-pleureur étend ses branches mélancoliques vers la terre. Cette tombe modeste renferme les dépouilles mortelles de *Pierre Dornier*, décédé à l'âge de 60 ans, au 1<sup>er</sup> avril 1815.

On a gravé sur la pierre ce modeste quatrain :

Vertueux, bienfaisant, tendre époux et bon père,  
Il fit de ses amis autant d'admirateurs ;  
La mort l'enferme en vain sous cette froide pierre :  
Son souvenir vivra constamment dans nos cœurs.

Un peu plus loin que Labédoyère, en montant vers l'Est, est une pierre tumulaire, surmontée d'une urne qui renferme la grand-mère et la petite fille, décédée en 1827 à 27 jours de distance; l'une dans sa 64<sup>e</sup> année, et l'autre à peine âgée de huit printemps. On ne lit pas sans émotion les vers suivans que l'on a gravés sur cette pierre funèbre; ils ont autant de simplicité que d'expression.

Vous qui venez pleurer une mère, une fille,  
Et qui cherchez leur ombre errant en ce séjour,  
Arrêtez un moment; plaiguez une famille  
Qui vit tous ces objets ravis à son amour.  
Les charmes du jeune âge et la vicillesse aimable,  
Sous cette même pierre ont été réunis ;  
Envain nous conjurons la parque inexorable,  
Elle ne rend jamais les objets qu'elle a pris.

Cette tombe est celle de madame *Bertrand* et de sa petite fille.

A peu de distance et toujours en avançant, est la pierre tumulaire consacrée à la mémoire de M. *Charles Deguelle*, ravi au monde le 10 juillet 1821, à l'âge de 42 ans. Les vers suivans, composés par sa fille, ont été gravés sur sa tombe.

C'en est fait! ô mon Dieu! parmi nous il n'est plus  
L'assemblage parfait des plus doux vertus!

Il nous laisse des pleurs en ce lieu de passage :  
Dieu , pour nous réunir , hâtez notre voyage.

O vous que les regrets amènent en ces lieux ,  
Mouillez de quelques pleurs ces restes précieux ;  
Plaignez d'un digne époux l'épouse infortunée ,  
Pour elle , du bonheur , la coupe est épuisée :  
Plaignez aussi sa fille , et son fils au berceau ,  
De leur père ils n'ont plus que ce triste tombeau.

Eloignons nous d'ici ; cherchons plus loin des  
émotions toujours mélancoliques , il est vrai , mais  
moins sombres , moins amères , telles qu'en inspire  
le dernier séjour de *M. Turpin* ; comme , de son vi-  
vant , son goût le porta vers les études du natura-  
liste , on a décoré sa tombe de toutes les productions  
de la nature ; et ces productions dispersées avec un  
goût ingénieux , dissipent peu à peu les pensées  
noires et lugubres qui nous assiègent.

Sur le milieu du chemin , des cyprès , des sureaux  
et des lilas s'enlacent et forment un toit cham-  
pêtre ; nous pénétrons dans cette enceinte , et nous  
apercevons un piédestal de marbre blanc. Il re-  
couvre la cendre d'une enfant à peine âgée de trois  
mois , *J. B. Paulée* , enlevée par la mort , aux bai-  
sers et aux douces caresses de sa famille ; sa tombe  
n'offre rien de triste , et l'on sourit à l'aspect de cet  
asile du repos. Il représente le sommeil , rien n'y  
annonce la fin de l'existence.

Au milieu de peupliers , s'élève avec majesté un  
monument de marbre blanc : là repose un membre  
de l'assemblée constituante , non de ces fougueux  
orateurs voulant tout renverser pour tout recons-  
tituer sur de nouvelles bases , mais de ces hommes  
sages et modérés , voulant avec force et sans vic-  
times le bien de la nation ; en un mot , c'est le  
tombeau de *Mounier*. La noble et sévère simpli-  
cité du sarcophage est parfaitement en harmonie  
avec les vertus sages et fermes de celui qu'il recou-  
vre : c'est encore un de ces noms dont la France a le  
droit d'être fière. Il est descendu dans la tombe , le  
26 janvier 1806 , âgé seulement de 47 ans.

Une sorte d'orgueil national s'est emparé de nous, à l'aspect de ce monument ; hélas ! notre cœur si vain, si fier, s'amollit à l'aspect de deux cippes de différentes couleurs, enfermés sous la même grille ; sur l'un est posé un vase cinéraire, dont s'échappe une blanche colombe, touchante allégorie avec ce que la tombe a dévoré : là repose madame de *Charlus* ; la pauvre mère dévorée de douleur, s'est éteinte lentement, et, comme la lampe à laquelle on a dérobé l'aliment de son existence, elle repose près de sa fille. Une larme involontaire nous est échappée.

Sur un petit tertre un peu élevé au-dessous du sol, nous découvrons la vaste tombe de madame *Brezin*, née en 1767, et décédée le 21 août 1816. Son époux vient de l'y rejoindre, laissant un nom béni de ses ouvriers, et cher à tous les amis de l'humanité. Né de la basse classe du peuple, il parvint, de pauvre ouvrier qu'il était, à une fortune colossale ; cette fortune que l'on estime à quatre millions, il la laissa en mourant à l'administration des hospices de Paris. Son testament spécifie que cette somme sera destinée à ouvrir un hôpital pour les pauvres ouvriers, dont il se rappelle avoir lui-même fait partie. A la bonne heure, voilà un brave homme ! honneur à lui, honneur à ses pareils, si toutefois il s'en rencontre ! car ces hommes-là ne sont pas communs.

A peu de distance de la tombe de madame *Brezin*, nous apercevons un cippe en pierre, surmonté d'une croix ; une inscription en anglais, gravée sur la plaque de marbre de l'une des façades, nous apprend que là repose *Elisabeth Mauclere*, née en 1736, et décédée abbesse de Fontevault, le 21 septembre 1814. Sur une deuxième façade, sont quatre vers anglais, que l'on a traduits sur la façade adossée par le quatrain suivant :

Elle aurait pu du monde accomplir tous les vœux ;  
 Mais Dieu seul réclamait un solennel hommage,  
 Et le monde étonné vient, dans un cloître heureux,  
 De tous les dons du ciel admirer l'assemblage.

XXII<sup>e</sup> ET XXIII<sup>e</sup> DIVISIONS.

Le chemin qui, à partir de la tombe que nous venons de quitter, traverse le vallon en serpentant, finit par arriver à un mamelon sur lequel nous apercevons une tombe. Cette tombe est élevée à la mémoire du général anglais *Barow*, que le sort a frappé hors de sa patrie.

Devant nous, sont trois sépultures de familles ; elles appartiennent aux familles *Bonjour*, *Smith* et *Gonchon*.

Avant de quitter cette division, disons un mot d'un petit monument que nous avons oublié, et qui s'élève près le tombeau de l'ouvrier millionnaire dont nous avons parlé dans la division précédente ; il s'agit de la tombe modeste de *Martin d'André*, ex-président de l'assemblée constituante, ex-épiciier, ex-tribun, ex-directeur de la police et, enfin, ex-administrateur des domaines de la couronne. Le lointain ne lui était pas favorable : c'était un homme excellent dans la vie privée ; il était beaucoup moins qu'aimable et beaucoup moins qu'aimé dans la vie publique.

XXIV<sup>e</sup> DIVISION.

Dans cette vingt-quatrième division, qui se trouve presque le point le plus élevé du cimetière, on ne distingue qu'une simple pyramide de granit qui soit un peu remarquable ; elle recouvre les restes inanimés de M. le général comte d'*Abadie*, qui, dit une biographie moderne ( si toutefois elle n'est pas menteuse, ) fut un officier fort distingué dans le génie.

Nous remarquons encore, dans cette division, la sépulture de la famille *Ribot*, et la tombe d'un brave, *Miot de Melito*. La pierre tumulaire qui domine sur ses cendres, nous apprend que, blessé mortellement, le 18 juin 1815, à la bataille de Waterloo, il s'endormit du sommeil des justes, le 6 décembre suivant. Honneur à la cendre du brave !

XXV<sup>e</sup> DIVISION.

La vingt-cinquième division est un peu plus riche en monumens funèbres : nous disons *riche*, puisqu'il est de fait que les monumens sont la principale richesse d'un cimetière.... Il faut avouer que les mots prennent quelquefois une acception bien bizarre et bien éloignée de leur expression primitive.

Elle se compose en grande partie, et pour ainsi dire, uniquement de sépultures de famille, dont nous nous contenterons de citer les noms, savoir : 1<sup>o</sup> celle de *M. Messenger*, ancien marchand de vins en gros et en détail ; 2<sup>o</sup> celle de *M. Vigier*, dont le nom est devenu inséparable de l'idée des bains qu'il a établis sur différens points de la Seine ; 3<sup>o</sup> celle de *M. Nast*, ancien fabricant de porcelaines ; 4<sup>o</sup> celle de *M. Bazouin*, qui fut caissier de la ferme des jeux ; 5<sup>o</sup> celle de *M. Lépine*, qui fut pendant de longues années directeur de la Monnaie de Paris ; homme un peu grognon, un peu criard, un peu susceptible ; mais dans le fond, assez bon enfant ; et enfin, celle de la famille *Meunier*.

XXVI<sup>e</sup> DIVISION.

Cette vingt-sixième division, qui s'étend le long de l'allée du pourtour, à droite en le redescendant, commence presqu'en face le mamelon où s'élève la tombe du général anglais, et se prolonge, beaucoup plus longue que large, presque jusqu'à l'enceinte circulaire où s'arrêtent les voitures funèbres.

A mesure que de la colline on redescend dans la plaine, on rencontre les sépultures des familles de *M. Barry*, marchand de bois ; *Desfammes*, peintre en bâtimens ; *Tessier*, ancien et célèbre parfumeur ; et *Berger*, simple manufacturier.

Viennent ensuite les sépultures particulières ; au nombre des plus remarquables nous placerons celle *M. le comte Otto* ; ce fut un diplomate fin

et rusé, habile à dissimuler, presque autant qu'un traître de mélodrame. Il traita avec succès les affaires litigieuses de l'Europe; mais la mort fut plus fine que lui, et c'est la seule négociation qu'il lui fut impossible de mener à bien.

A deux pas, la baronne de *Bourgoing* que nous n'avons pas l'honneur de connaître, et que nous citons seulement, parce qu'elle fut baronne, repose sous une croix de marbre noir.

A peu de distance, l'œil ne peut s'empêcher de porter son attention sur une crypte d'une architecture noble, sévère et hardie; c'est la sépulture destinée à la famille d'un de ces soldats français, qui, après avoir vaincu l'univers, et après avoir traité d'égal à égal avec les têtes couronnées de l'Europe, ont trouvé le bâton de maréchal de France, au fond de leur giberne, et l'ont balancé sur toutes les puissances de l'Europe; en un mot, cette sépulture de famille appartient au maréchal *Macdonald*. Les restes de son épouse y reposent déjà, et chacun en passant donne un soupir de regret à l'épouse du brave, qui dort là depuis le 14 avril 1825.

Plus bas, toujours en redescendant vers la partie basse, sont les cryptes destinées à renfermer un jour les familles *Bidaux* et *Delaroa*.

Sur le plateau, nous voyons d'abord la tombe d'*Appoline Scholastique Pellet*, épouse *Marchand*, née le 25 décembre 1777, morte le 21 janvier 1825, qui fait partie de cette division. Telle est son épitaphe :

Ravie avant le temps, aux bras de son époux,  
 Sous ce marbre glacé git une bonne mère;  
 Si du sort rigoureux pour détourner les coups,  
 Il eût, hélas! suffi d'un amour bien sincère,  
 Elle vivrait encore heureuse sur la terre,  
 Comme son souvenir vit au milieu de nous.

Plus loin, nous rencontrons les tombeaux de *Pierre Vallon*, et de *Louise Adélaïde Got*, sa veuve, 27 janvier 1756; 16 novembre 1808, 25 août 1769; 23 avril 1825. Ces *jolis vers* distinguent leur dernier séjour.

Tous les jours vos enfans bénissent votre mémoire.  
Et supplient le seigneur de vous donner la gloire.

Voilà du moins qui est expressif!

Sur le bord du plateau, se trouvent deux cippes de marbre noir : sur l'un, nous lisons le nom du marquis de *Fontanes*, ex-grand maître de l'Université, homme de beaucoup d'esprit et d'un mérite littéraire transcendant ; autant sa vie privée fut estimable, autant sa vie politique fait sourire de pitié. Il n'est point de circonstances que sa verve poétique n'ait célébrées ; il commence par offrir à la liberté l'eucens d'un pur républicain, dans un poème englouti déjà dans l'obscurité du temps. Il fait l'éloge de Washington, immolant au bien-être de sa patrie toutes ses affections, et, pour un peu d'or, se met aux gages d'un homme qui venait de s'asseoir sur le trône de France, par la puissance des bayonnettes. A partir de cette époque, sa plume flexible n'enfanta plus que des phrases de cour, des complimens sans fin : chaque victoire, chaque bataille, chaque événement, et M. le marquis complimente ; l'empereur divorce, et M. le marquis complimente ; il se remarie, M. le marquis complimente ; le Roi de Rome naît, M. le marquis complimente ; les élémens triomphent de nous en Russie, M. le marquis complimente encore ; la France est envahie, M. le marquis complimente encore ; le Roi revient, M. le marquis complimente ; Napoléon arrive de l'Île-d'Elbe, M. le marquis recommence ses complimens ; la famille royale reprend sa place ; M. le marquis complimente de plus belle ; et, de complimens en complimens, quoiqu'à peu près roulant dans le même cercle, mais variés avec une incroyable facilité d'imagination, M. le marquis finit par devenir pair de France et marquis. Jusqu'alors il n'avait été que comte ; mais cette haute faveur n'empêcha pas le public malin de se moquer de la manie adulatrice de M. le marquis, et sans sa *Journée des Morts*, ses *Tombeaux de St.-Denis*, et sa *Traduction de Pope*, qui l'ont un peu soutenu ; l'opinion publique se serait permis de désigner M.

le grand maître de l'Université comme un très-pauvre homme.... Peu de temps après sa nomination au marquisat, il fut destitué de sa place de grand maître, et devint libéral jusqu'en 1819. A cette époque, il trouva que le vent soufflait assez long-temps du même côté ; il se retourna et se rangea du côté de l'aristocratie.

Quand un événement tragique, malheureusement trop célèbre, eut, à la fleur de son âge, moissonné, par une barbarie sans exemple, le jeune de St. - Marcellin qu'il aimait comme son fils, M. de Fontanes fut atteint d'une profonde mélancolie, qui le conduisit dans la tombe où il descendit le 17 mars 1821, laissant un nom qui eût été beaucoup plus honoré, si celui qui le portait eût plus souvent courtoisé les muses que la couronne.

Dans le cippe placé à côté de lui, dort ce jeune *St.-Marcellin*, que M. de Fontanes a tant regretté.

Un peu plus loin, est un tombeau qui recouvre la froide poussière, seul reste d'un brave qui se montra avec honneur sur les champs de bataille ; c'est la tombe du général *Boyer*.

A quelque distance de là, mais toujours sur la colline, sont des sépultures de famille, fort élégantes, il est vrai, mais n'offrant rien d'extraordinaire ; elles sont destinées aux maisons *Coutanceau*, *Lemoine*, *Lafitte*, *Renet*, *Guillaume*, et enfin *Lanjuinais*.

Lanjuinais..... ! à ce nom, faisons une pause ; voilà de ces hommes dont Henri IV disait : « Je peux le présenter à mes amis et à mes ennemis. » Ses opinions n'ont jamais tergiversé ; né Breton, dès l'enfance, il regarda tous les hommes comme égaux, et s'indigna de voir des hommes privilégiés écraser la bourgeoisie et le peuple ; c'est dire assez qu'il embrassa la cause de la révolution avec la fermeté et la ferveur d'une âme vierge et pure ; mais il ne l'embrassa pas afin de substituer à son profit, comme tant d'autres, des abus modernes aux abus antiques que l'on venait de déraciner ; il voulait la

justice, l'égalité, l'équitable répartition des impôts et bien d'autres choses que l'on rêvait alors, que l'on rêve encore, et que l'on rêvera toujours. Autant il avait tonné à Versailles contre les abus de l'autorité Royale, autant et avec plus de véhémence encore, il tonna contre les excès du pouvoir populaire qui avait osé porter une main sacrilège sur la personne du Roi. Au sein même de la Convention nationale, entouré de furieux, il proclama à haute voix l'épouvantable atrocité des mesures proposées contre Louis XVI; il ne trembla pas plus devant Robespierre; jamais il ne recula devant un devoir à remplir. Plongé dans les cachots, mis hors la loi, il n'en montra pas moins toujours le même courage, la même intrépidité, le même caractère; les dangers ne faisaient rien sur cette âme brûlée d'un feu toujours ardent pour le bonheur de la patrie... Bonaparte ne l'effraya pas plus que Robespierre; il lui disputa le terrain pied à pied, et, quand le sénat proposa de faire un empire de la république, il s'écria : « Vous voulez choisir un maître dans une île où les Romains ne voulaient pas prendre un esclave. » Au sénat, à la tribune, à la chambre des pairs, il vota pour les lois franches et libérales, et contre les lois exceptionnelles. Sous la convention, le directoire, l'empire, et la restauration, il fut l'ennemi des empiétements du pouvoir, la sentinelle du peuple, toujours prêt à crier dès qu'il apercevait le despotisme, sous quelque forme que ce fût : *à moi, d'Auvergne ! voilà l'ennemi.* Aujourd'hui disparu de la scène du monde, il se repose des fatigues d'une vie qui fut aussi honorable qu'orageuse; et, plus heureux que ses contemporains, la postérité a commencé pour lui avant qu'il fut dans la tombe, et il peut jour de l'estime qu'elle lui porte.

Entre la sépulture de famille de M. *Coutanceau*, et celle de M. *Goupy*, on aperçoit deux tombes de marbre noir, adossées à la colline... nous nous en approchons, et nous y lisons les noms du duc de *Valmy* et de son épouse... Encore un nom célèbre dans nos annales modernes... La France était en-

vahie ; le pillage et l'incendie marchaient à la suite des armées étrangères... ; un avenir effrayant pesait sur la France, déchirée elle-même par ses divisions intestines. Un instant encore, et le ciel couvrait d'un crêpe funèbre les futures destinées de notre patrie. Craintes chimériques ! le soldat veillait... le canon gronde : on court aux armes, nos soldats républicains s'élancent sur le champ de bataille.

Pieds nus, sans pain, sourds aux lâches alarmes,  
Tous à la gloire allaient du même pas...

Qui aurait pu leur résister....? Le combat de Valmy sauva la France.. Honneur au duc de Valmy ; né le 28 mai 1735 ; il dort là depuis le 13 septembre 1820 , et son épouse, depuis le 10 janvier 1812.

On aperçoit delà sur la colline un large tombeau qui semble la dominer. Ce tombeau est destiné à la sépulture de la famille *Trubert*.

Le long de l'allée d'acacias qui forme le pourtour du cimetière sont des excavations prolongées dans le côteau , et dont on a formé des sépultures de famille ; celles de la 26<sup>e</sup> division sont toutes du même genre, et nous citerons, pour compléter ce que nous avons déjà énuméré de ces sépultures de famille, celles des maisons *André Leroux*, *Bance aîné*, *Du-Lafontaine* et *Hudenque Regnault*.

## XXVII<sup>e</sup> DIVISION.

Ici les tombeaux de famille sont en minime quantité, et les tombes particulières plus nombreuses ; l'humanité a bien des pertes à regretter ici....

D'abord quelle leçon de morale nous offre la sépulture de famille de M. *Porée*, simple négociant, placée à côté de la tombe d'un grandissime d'Espagne. MM *Porée*, frères, à l'abri des vicissitudes politiques d'une haute naissance, tranquilles au sein de leur patrie, ont fait graver sur leur monument cette consolante devise : La mort ne les séparera point ; tandis que, depuis le 11 février 1811, M. *le duc de Frias*, victime des commotions politiques

de son pays, est exilé et vient mourir d'ennui et de chagrin sur la terre étrangère. O mes amis ! que les grandeurs sont quelquefois un pesant fardeau !

Sa *Nosographie* et ses ouvrages sur l'aliénation mentale, qui sont encore ce qu'il y a de mieux à ce sujet, recommandent à l'estime des gens de bien le monument qui recouvre les restes inanimés de M. le docteur *Pinel*, ancien professeur de l'école de Médecine.

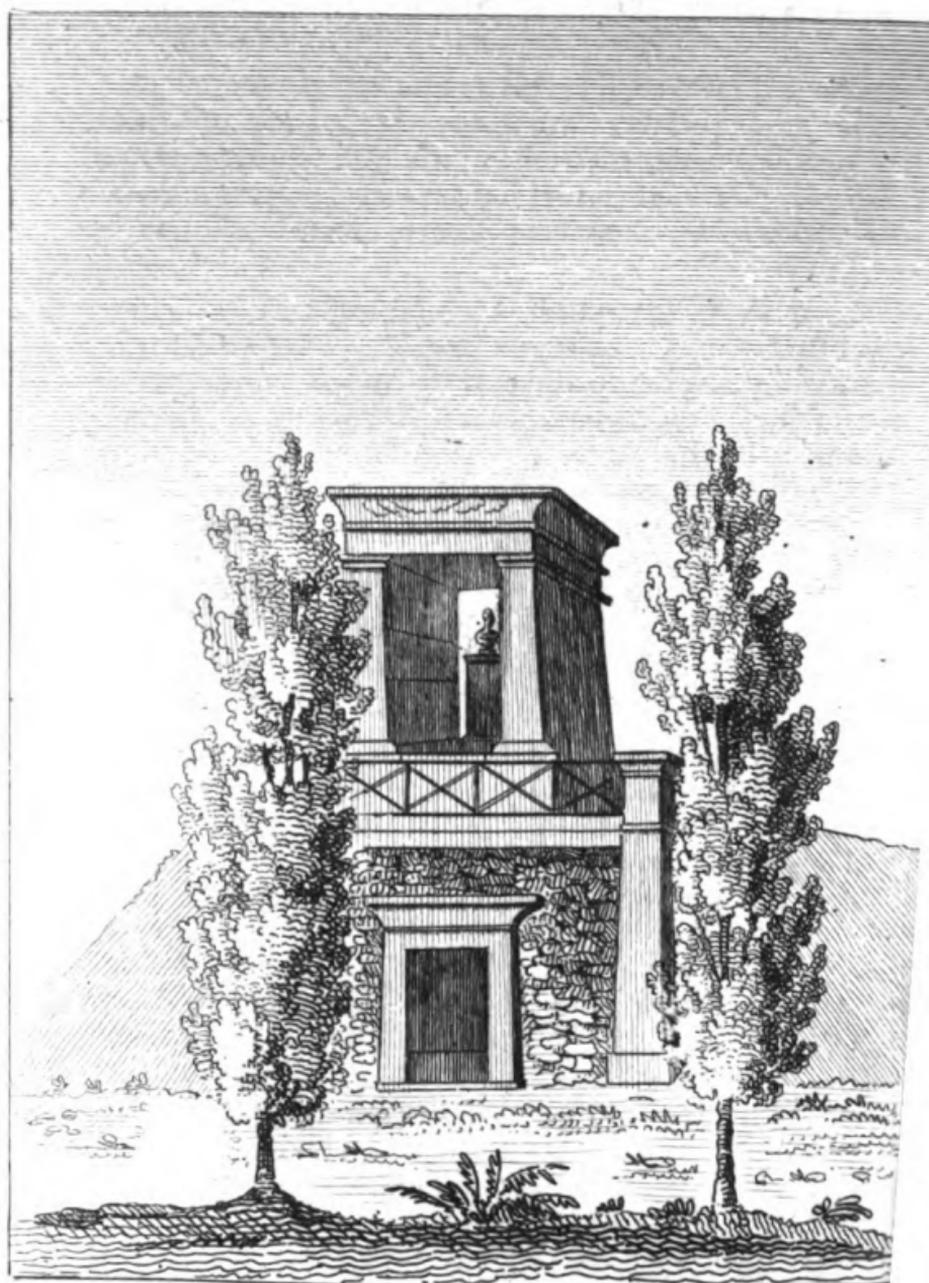
Les services que rendit le docteur *Percy*, dont la poussière dort à quelques pas sous une pyramide de marbre noir, furent plus physiques que moraux : chirurgien en chef de nos armées, à une époque où point ce n'était une petite besogne, M. le docteur *Percy*, par son habileté, sa douceur consolante et encourageante, a laissé bien des souvenirs précieux dans le cœur des soldats de la grande armée ; tant qu'il existera des descendans d'un soldat de la vieille garde ou de telle arme que ce soit, le nom de M. *Percy* ne mourra pas : c'est le plus bel éloge que l'on en puisse faire.

A peu de distance de cette homme de bien, un superbe monument recouvre la cendre d'un de ces fidèles compagnons d'exil des Bourbons, non de ceux qui ont tiré leur épingle du jeu, sous tous les régimes ; mais de ces hommes estimables qui n'ont jamais rien demandé, pas même le prix de leur fidélité, quoique jamais prix n'ait été si légitimement gagné. Là repose M. le bailli de *Crussol*, décédé le 17 décembre 1815.

Derrière des tombeaux de famille, fort intéressans sans doute pour ceux qui les doivent habiter un jour, mais d'un médiocre intérêt pour le public ; derrière les tombeaux de famille de MM. *Souriac*, menuisier ; *Leroy*, pharmacien ; *Harmand*, *Commaille* et *Loir*, sont trois tombes qui ne peuvent manquer de fixer les regards des curieux qui exploitent comme nous le cimetière, pour savoir combien de noms illustres a dû regretter la France.

C'est le sarcophage sur lequel s'élève l'image en





*Monument de Gaspard Monge ,  
au Père Lachaise .*

bronze du docteur *Béclard*. Ce professeur de l'école de Médecine, déjà célèbre par la profondeur de ses connaissances anatomiques, donnait à l'école l'espoir de voir s'élever dans son sein un de ces hommes extraordinaires qui font époque dans les annales des sciences, lorsque, dans toute la force et la vigueur de l'âge, une fièvre cérébrale a fondu sur lui comme un coup de foudre et l'a plongé dans la tombe.

Près de lui repose un homme également utile à l'humanité, *Valentin Haüy* ; il apprit à lire aux aveugles à l'aide de caractères en bois.

Plus loin sont le monument et le buste du savant *Monge*. La géométrie, l'archéologie lui doivent une grande reconnaissance. Les élèves de l'école polytechnique ont payé cette dette, en faisant élever le beau monument qui le recouvre : c'est dommage qu'il ne se soit pas borné aux sciences, et qu'il se soit lancé dans le labyrinthe de la politique ; comme tant d'autres sénateurs, il fut attaqué de ce mutisme et de cette paralysie de courage qui ont exposé ce corps distingué aux railleries fines et piquantes de nos hommes d'esprit. Mais fermons l'oreille à la critique, et ouvrons-la à la pure morale de J.-C. Que celui qui n'a jamais péché s'approche et lui jette la première pierre : les cendres de M. *Monge*, comte de Peluse, dorment là depuis le 28 juillet 1818. Il était né le 10 mai 1746, et le monument qui recouvre ses restes sacrés a été élevé en 1820.

Son buste est en marbre.

## XXVIII<sup>e</sup> DIVISION.

Le premier monument funèbre, qui s'offre à nos regards dans cette division quand on y entre, en s'éloignant du tombeau de *Monge*, renferme la dépouille mortelle de *M<sup>me</sup> de Mallet* ; son époux, qui a pris les ordres depuis la mort de sa femme, a fait élever à sa mémoire une belle chapelle funéraire, sur laquelle s'élève la mère de Dieu, tenant son fils sur ses bras.

Plus loin sur la gauche, en suivant l'allée qui borde cette division, est le monument consacré à la mémoire de M. *Blandin*. Tout ce que nous savons de lui, c'est que ce fut un homme de bien; et si quelquefois vous en doutiez, vous n'avez qu'à lire son épitaphe.

« Au-dessus repose sous une tombe modeste, et entourée d'une barrière grossière qui fut construite le 16 février 1819, un peintre de paysages du 19<sup>e</sup> siècle. *Valencienne* a laissé un nom honoré dans les arts. »

Encore au-dessus repose un homme séculaire, l'abbé *Morellet*. Contemporain de Voltaire, de Buffon, il vit beaucoup, observa bien, écrivit fréquemment et n'en fit pas plus mal. Pendant les orages de la révolution, il traduisit des romans anglais pour vivre, entr'autres, ceux de la caverneuse M<sup>me</sup> Radcliffe. Du reste, ce fut un homme de beaucoup d'esprit, un peu à manie, inventeur d'une mécanique pour écrire la nuit dans son lit sans lumière et sans bougies. Nous ignorons ce qu'est devenue cette utile invention depuis sa mort. Sa cendre dort là sous le gazon depuis le 12 janvier 1819. Il était âgé de 90 ans.

Sous un bosquet de roses dort une actrice dont la mémoire est bien chère encore au public, M<sup>me</sup> *Comtat* ou M<sup>me</sup> *Parny*, née en 1760, et décédée en 1816, des suites funestes d'un cancer.

A peu de distance du vénérable abbé Morellet, nous avons aperçu la tombe d'une jeune vierge, enlevée à sa famille à l'aurore de ses beaux jours; c'est celle de M<sup>lle</sup> *Virginie Duval*. Ses parens ont fait graver sur sa tombe les vers suivans, qui sont aussi expressifs que faibles de poésie :

La mort de Virginie, fille unique adorée,  
Frappe et couvre de deuil sa famille éplorée;  
Modèle de vertu, d'amour et de candeur,  
Des auteurs de ses jours elle était le bonheur:  
Descendue au tombeau la douce Virginie  
A leur tendresse, hélas! sans retour est ravie;

Son âme libre et pure , embellissant le ciel,  
Offre un ange de plus aux yeux de l'Eternel.

A quelques pas est une pierre tumulaire, sur laquelle a fait graver sa propre épitaphe *Joseph Souques*, homme de lettres et chevalier de la légion d'honneur, décédé le 14 décembre 1820, âgé de 53 ans; il termine ainsi son épitaphe :

« Il mourut sans fortune, après avoir rempli des fonctions législatives et administratives. Mon fils, imite ses vertus : advienne que pourra ! »

La restauration l'ayant privé d'emploi, il se lança dans les lettres; son *Chevalier de Canolle*, à l'Odéon, eut un succès de vogue mérité. *Orgueil et vanité*, au premier théâtre Français, ne réussit pas aussi bien; cependant, tout fait présumer que si la mort ne l'eût pas frappé sitôt, il eût obtenu de grands succès sur la scène.

#### XXIX<sup>e</sup> DIVISION.

Peu de tombes remarquables illustrent cette 29<sup>e</sup> division; cependant,

Il en est jusqu'à deux que l'on pourrait nommer :

Ce ne furent point des hommes brillans; mais ce furent des hommes estimables, utiles; et nous pensons, n'en déplaise aux amateurs du clinquant, que l'un vaut bien l'autre.

L'un est M. *Guérout*, ancien professeur de l'ancienne université de Paris, auteur d'une traduction de Pline, qui n'est pas un chef-d'œuvre, mais qui est assez estimée. Un simple marbre recouvre sa tombe.

L'autre est M. *Bertholle*, maître couvreur: il est mieux logé (c'est le mot) que le professeur; car sa tombe est décorée d'une urne cinéraire, abritée des outrages du temps par un temple supporté par six colonnes. Né le 16 février 1759, il est décédé le 25 décembre 1817; et l'on a gravé sur son riche monument l'allégorie suivante qui nous a paru pleine de sentiment :

Pensée unie à l'immortelle,  
Sois inaltérable comme elle.

A gauche du sarcophage de M. Bertholle, nous apercevons deux petits obélisques de marbre blanc veiné, délicatement sculptés : ce sont les tombes de deux jeunes filles ; elles ne portent que deux mots pour inscription ; pourtant ces deux mots font éprouver une sensation mélancolique : et ces deux mots, quels sont ils ? *Adieu Hélène ! Adieu Clémence !*

Près de ces jeunes filles dorment, sous une colonne surmontée d'une urne, les restes mortels d'un savant géographe : *Charles Picquet*, venu, le 15 janvier 1827, à l'âge de 58 ans, se reposer là d'une vie aussi laborieuse qu'utile.

Une colonne de marbre blanc, que nous apercevons de loin, nous révèle, rien qu'à sa forme, quels sont ceux qui l'ont fait élever ; c'est sous des colonnes exactement semblables que les élèves de l'école polytechnique ont l'habitude de déposer les restes précieux des camarades que la mort leur enlève. Celle-ci, élevée en 1827, est consacrée à la mémoire de *Magloire Gerdolle*.

En s'éloignant de quelques pas sur la droite, on remarque le tombeau de *Pierre-Simon Préaux*, notaire, mort le 28 décembre 1822, à l'âge de 76 ans, et surtout ces vers dont on a paré sa sépulture :

Il consacra son existence entière

A remplir ses devoirs, à pratiquer le bien ;  
Par d'utiles travaux signala sa carrière,

Vécut en sage et mourut en chrétien.

Sa veuve, ses enfans bénissent sa mémoire ;

Il était leur conseil, leur guide, leur appui :

Heureux qui sait borner sa gloire

A vivre et mourir comme lui.

Sa veuve est à son côté : elle succomba le 22 novembre 1828. Voici l'épithaphe qui lui fut consacrée :

Séparés un instant, réunis à jamais,

La même tombe ici-bas nous rassemble,

Et dans les cieus, au sein de l'éternelle paix,

Du prix de leurs vertus ils jouissent ensemble.

Toujours en poursuivant nos explorations dans la 29<sup>e</sup> division, nous rencontrons à peu de distance une pierre tumulaire fort simple, qui foule le gazon sous lequel dort la dépouille mortelle de *Henriette Tullia Finiels*, jeune fille de 16 ans, ravie à l'amour de ses parens le 29 avril 1822. Le quatrain suivant, que l'on a gravé sur sa tombe, n'offre pas des idées bien neuves; mais il est assez expressif.

Brillante de candeur, de jeunesse et de charmes,  
Elle éprouva les coups d'un destin trop cruel;  
Au milieu des regrets, et couvert de nos larmes,  
L'ange a quitté la terre et rejoint l'Eternel.

Ceux que nous lisons un peu plus loin ne sont pas mal non plus; ils sont gravés sur une colonne de marbre consacré à la mémoire de M<sup>me</sup>. *Champagne*, jeune épouse de 32 ans, décédée le 4 mai 1828.

Epouse courageuse et mère la plus tendre,  
Trop peu de jours, hélas! tu fis notre bonheur:  
Toute jeune au tombeau nous te voyons descendre;  
Pourrons-nous soutenir notre affreuse douleur?  
Toujours nous pleurerons, exilés sur la terre,  
Attendant que la mort nous réunisse à toi:  
Elle seule pourra finir notre misère;  
Mais jusqu'à ce moment nous prîrons dieu pour toi.

### XXX<sup>e</sup> DIVISION.

Cette division ne peut être parcourue sans regret par les amis de l'art dramatique; les noms qu'elle renferme sont devenus historiques dans les annales de la scène.

C'est *Audinot*, directeur de l'Ambigu-Comique, qui dort là sous un modeste piédestal.

C'est M<sup>lle</sup> *Raucourt*, dont le service funèbre, le 15 janvier 1815, donna lieu au curé de St.-Roch, de cette époque, de faire beaucoup de scandale. Le buste, qui s'élève sur sa tombe, la représente couronnée du diadème théâtral: c'est une galanterie du sculpteur: car, ce diadème - là, elle avait é



eut élevé des autels, repose sous une simple pierre aux pied du monument fastucux qui recouvre la cendre d'une reine de théâtre....! » Oh ! que c'est bien là le cas de s'écrier, avec J. B. Rousseau,

Fortune, dont la main couronne  
Les forfaits les plus inouis ;  
Du faux éclat qui t'environne  
Serons-nous toujours éblouis ?

### XXXII<sup>e</sup> DIVISION.

De cette 32<sup>me</sup> division le coup-d'œil est magnifique : on semble planer sur le faubourg St.-Antoine ; mais bientôt l'œil est arrêté dans ses excursions vagabondes, par l'aspect d'une colonne de marbre blanc ; elle recouvre la dépouille mortelle du marquis de *Caulaincourt*, duc de Vicence. Son nom qui se rattache à un grand nombre des principaux événemens de notre âge, n'inspirerait avec le souvenir de ses talens diplomatiques, que des pensées honorables en sa faveur ; mais malheureusement ce nom se trouve lié à la catastrophe déplorable du duc d'Enghien. Nous savons qu'il a repoussé avec force l'odieux jeté sur sa conduite en cette circonstance : eut-il tort, eut-il raison, c'est ce que nous ne nous permettrons pas de décider ; mais ce que nous savons, c'est que, dans la *Gazette des Tribunaux*, le peuple lit souvent les jugemens de première instance, rarement les jugemens qui statuent sur appel.

A peu de distance de ce personnage saillant de notre époque, est la modeste tombe de l'humble serviteur de l'humanité : « Là repose *Heurteloup*, médecin en chef de nos armées. Nos braves ont associé son nom à celui de *Percy*. Que peut-on dire de plus ? »

### XXXIII<sup>e</sup> DIVISION.

Dans cette division repose une de ces vieilles souches nobiliaires d'Allemagne, un homme couvert de croix, de grandeurs, de rubans, de richesses, envoyé diplomatique de S. M. Prussienne, et accrédité comme son ambassadeur auprès de la cour

France. M. le comte *de Goltz*, avec toute sa naissance, sa grandeur et sa fortune, s'est vu forcé de venir prendre place dans notre cimetièrre du Père Lachaise, où les roturiers sont tout aussi bien admis que les gentilshommes, et dans l'enceinte duquel le marbre, l'or et le porphyre recouvrent parfois le manufacturier opulent; tandis qu'une modeste pierre s'élève à peine sur la vieille noblesse que le jeu, la révolution ou les femmes ont ruinée. Il n'en est sans doute pas de même en Prusse; mais tout le monde sait que la France est à-la-fois athée, impie et révolutionnaire.

Plus loin on éprouve une émotion que n'inspirent pas les trente-six quartiers de M. le comte; cette émotion se glisse naturellement dans l'âme à l'aspect du tombeau qui renferme les restes de ce jeune *Loyson*, si brusquement arraché par la mort aux couronnes littéraires qui s'offraient à lui.

Non loin de lui repose, depuis le 12 février 1815, et âgé de 47 ans, un brave taillé sur le patron des antiques capitaines romains; aussi probe que valeureux, il joua pendant vingt-cinq ans sa vie sur tous les champs de bataille de l'Europe, et jamais sa fermeté lacédémonienne ne se démentit un seul instant. Nul, plus que le général *Nansouty*, ne mérita jamais l'épithète que l'on a gravée sur sa tombe.

« Dans toute ma vie je n'ai fait de mal à personne. »

Honneur aux mortels à qui cette devise peut s'appliquer...! hélas! pourquoi sont-ils si peu communs! On avait répandu prématurément le bruit de sa mort, et l'on crut pouvoir parler à Louis XVIII de son successeur. « Le général *Nansouty* n'est pas mort, répondit le Roi; je ne pense à remplacer mes amis qu'après les avoir pleurés. »

Dans cette division on rencontre aussi la tombe du statuaire *Dupaty*. Ses ouvrages ont plus de régularité que d'âme; il est constamment froid dans toute sa composition; il n'a produit qu'un seul beau morceau, c'est celui d'Ajax poursuivi par Neptune.

Il n'avait pas reçu du Ciel ce feu créateur qui fait les hommes de génie.

### XXXIV. DIVISION.

Cette division offre encore une leçon aux hommes qui, vains, soit de leurs honneurs, soit de leur jeunesse, soit de leurs talens, soit de leur fortune, oublient la matière argileuse dont ils sont formés, et prétendent dompter les événemens et braver la mort....

*Braver la mort !* Insensés que vous êtes ! et c'est justement au moment où on la redoute le moins qu'elle agite sa faux. Rien n'est à l'abri de ses coups.

A-t-elle respecté M. *Fieffé*, homme aussi bon que probe, dont la vie s'écoulait entre la bienfaisance et les travaux du notariat ?

A-t-elle respecté M. *Moreau*, dont les administrés ont si long-temps béni l'écharpe municipale ?

A-t-elle respecté les savans travaux métallurgiques de M. *Gauthier*.

A-t-elle respecté le riche manufacturier *Jacquemart*, dont la vie était si utile aux nombreux ouvriers employés dans sa fabrique de papiers du faubourg Saint-Antoine ?

A-t-elle enfin respecté M<sup>me</sup> *Dutremblay*, l'épouse du payeur de la première division militaire ? Non, pas plus, hélas ! qu'elle n'a épargné la douceur, la bonté et toutes les vertus conjugales et maternelles de M<sup>me</sup> la baronne *Gourgaud*, épouse du général de ce nom, qui se trouve si intimement lié au souvenir de Napoléon, dont il partagea l'exil à Sainte-Hélène....

Non, rien ne vous peut soustraire à ses coups ; c'est ce qu'ont prévu MM. *Brochunt*, *Boscheron* et *Geoffroy*. Loin de concevoir la pensée de lui résister, ils ont fait élever des sépultures destinées à leurs familles, pour y prendre place, quand le sort inexorable en donnerait l'ordre.

Et que l'on ne pense pas que cette mort viendra nous surprendre inopinément dans notre lit ! héla

elle se présente quelquefois d'une manière bien plus effrayante, bien plus cruelle : et c'est ce que nous prouve le tombeau que nous trouvons à l'extrémité de cette 33<sup>me</sup> division.

Placée au milieu d'un groupe de tombeaux nouvellement construits était jadis une simple pierre visitée non pour sa splendeur, mais par le cruel sort du mortel qu'elle renfermait et à qui la destinée n'eût pas dû refuser

Ce qu'au Français jadis il ne refusait pas,  
Le bonheur de mourir dans un jour de victoire.

Cette tombe n'avait rien qui la distinguât de celles qui l'entouraient. Bâtie en pierre de taille commune, elle était d'une forme carré-long, élevée à l'extrémité orientale d'un très-petit jardin entouré d'une grille très-étroite. Quatre arbres, des sapinettes sont plantés sur cette terre sacrée. Sur la façade de l'ouest, on lisait cette simple inscription :

« Ci git le maréchal Ney, duc d'Elchingen, prince de la Moscowa, décédé le 7 décembre 1815. »

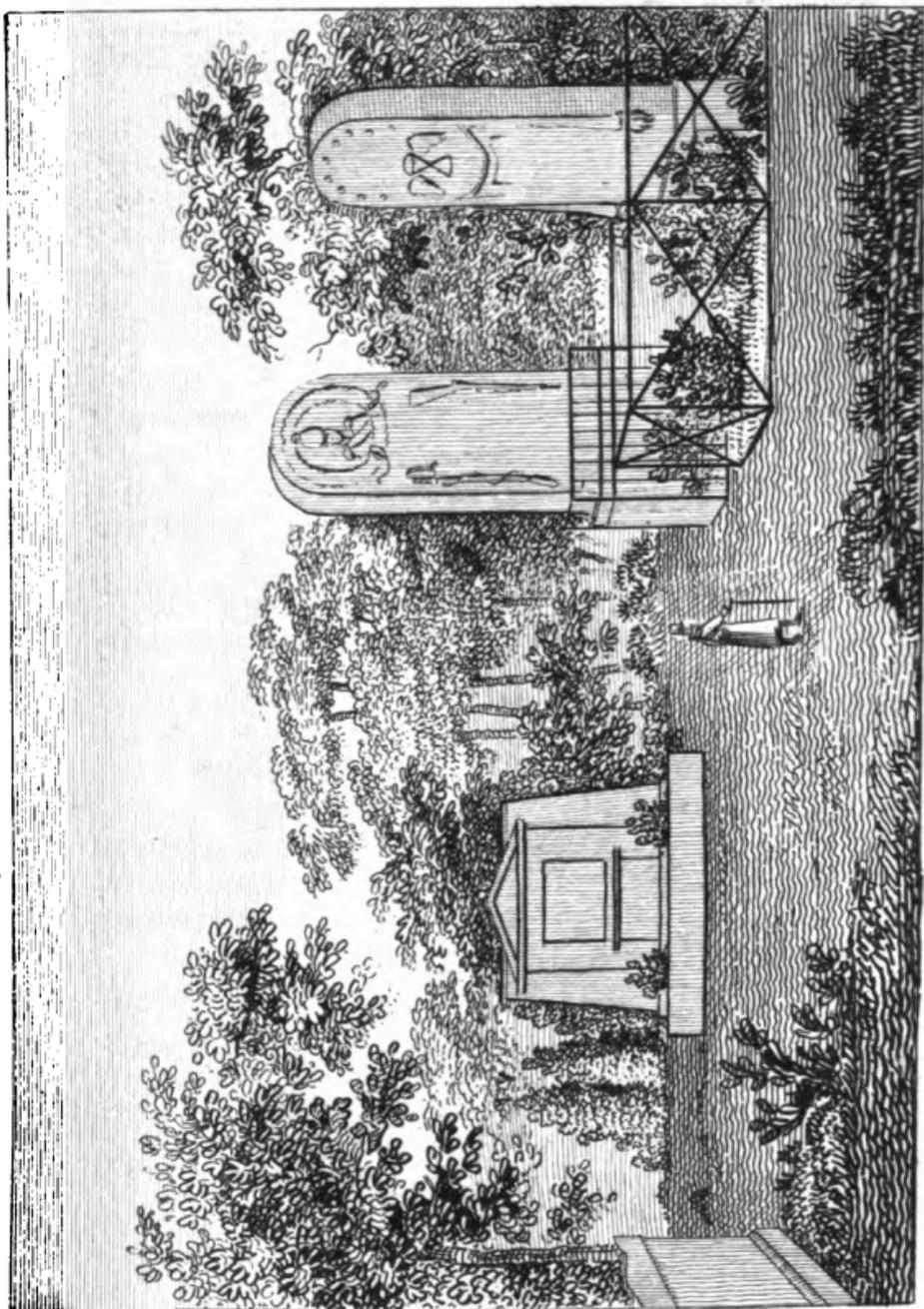
Quels souvenirs douloureux ne s'offrent-ils pas à la mémoire de tout bon Français, aussitôt que, sur ce très-modeste monument, on distinguait le nom du maréchal *Ney*.

Encore une victime des fureurs politiques et d'un moment d'oubli !

Donnez, donnez, Français, des pleurs à ce cercueil.  
De victoire en victoire et d'écueil en écueil,  
Le héros qu'il renferme eut, pendant vingt années,  
Des titres, des rubans, de nobles destinées ;  
Mais sa vertu stoïque un instant chancela ;  
La rage des partis aussitôt l'accabla,  
Et le plomb meurtrier de ses compagnons d'armes  
Vint déchirer son cœur. Jour d'horreur et de larmes  
Qui vit ainsi mourir un rival de Desaix,  
Ton souvenir long-temps effraiera les Français !

Né à Sarre-Louis, fils d'un tonnelier, il parvint de simple hussard, en passant par tous les grades de l'armée, à la dignité de prince et au bâton de maré-





*Cenotaba de San Juan*

chal. L'Europe entière est le théâtre de sa gloire ; mais la Russie est le plus beau fleuron de sa couronne.... Rallié à l'auguste maison de Bourbon après l'abdication de l'empereur, il est chargé par elle d'arrêter la marche de ce dernier, débarqué sur les rives de France ; il jure de faire son devoir ; à Lons-le-Saulnier son armée l'emporte. Il reprend la cocarde tricolore. Hélas ! ce cruel moment d'oubli lui coûta la vie quelques mois après. Wellington eût pu le sauver. Wellington, jaloux d'une gloire qui n'était pas la sienne, le laissa périr. Honte éternelle à Wellington ! les véritables grands hommes sont plus généreux ; le duc breton a bien prouvé qu'il ne savait pas ce que c'était que la grandeur d'âme : on lit sur cette mort affreuse du maréchal Ney, les détails les plus touchans dans les *Mémoires d'une Contemporaine*.

Cette pierre a été enlevée par mesure de police.

Dans cette division se trouve encore le cénotaphe élevé par une mère au désespoir, aux cendres de son fils bien-aimé, *Guillaume Lagrange*. Son buste est là, surmonté d'un casque de dragon. Le 4 février 1807, dans les déserts de la Pologne, à l'entrée d'un village, se trouve un passage dangereux. On demande qui veut passer le premier. C'est moi, s'écrie-t-il aussitôt !.... Il s'élançe, une balle lui perce le cœur, et il tombe en murmurant : *Ma mère ! ma pauvre mère !.....*

### XXXV. DIVISION.

Ici les noms célèbres s'accroissent et se heurtent pour ainsi dire les uns sur les autres.

Le premier, en quittant la tombe du maréchal Ney, fut un homme d'une réputation colossale, et qui sous l'aire de pavé qui le recouvre est loin d'annoncer le renom, la fortune qu'il posséda et le bruit qu'il fit dans le monde. C'est *Caron de Beaumarchais*, l'immortel auteur du spirituel *Mariage de Figaro*. Venu au monde d'une famille horriblement plébéienne et encore plus indigente, il se lança dans le monde, riche de quarante sous, et par la suite prêta 40 millions aux États-Unis, quand ceux-ci

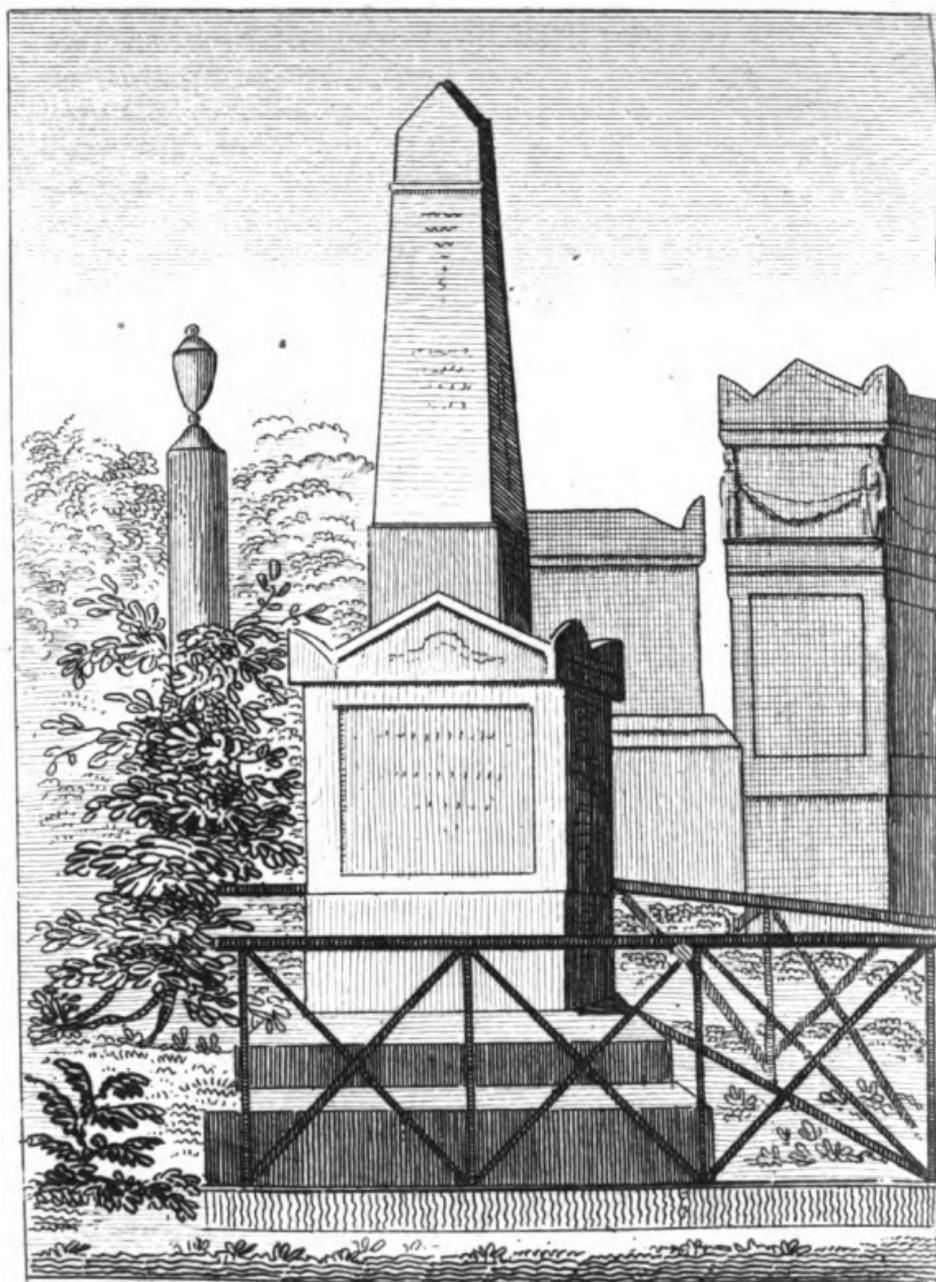
pensèrent qu'il n'était pas nécessaire d'avoir un roi à 1,500 lieues de leur pays, tandis qu'ils en trouveraient plus qu'ils n'en voudraient au milieu d'eux. Jamais homme ne mania mieux que lui la piquante ironie : malheur à ceux à qui il en voulait ! sa plume faisait plus de mal que la foudre. Propriétaire du jardin qui porte son nom, et sur lequel s'élève aujourd'hui le grenier à sel, voilà trente ans qu'il est mort, et en voilà huit qu'il a été enlevé de son tombeau, pour venir prendre place au milieu des hommes illustres dont il augmente le nombre ; cependant on ne peut retenir un soupir, en pensant que sa tombe est délaissée maintenant, même par sa propre famille.

Plus loin, en remontant vers le nord, on trouve à la droite une pyramide de granit sur laquelle on a gravé ces mots : *Sépulture de la famille du prince d'Eckmühl*. C'est encore un de ces vieux braves, partis soldats et devenus maréchaux de France ; le sang de celui-ci, brave comme César ; a arrosé tous les champs de bataille de notre vieille Europe ; mais son plus beau fait d'armes, ce fut la superbe défense de la ville de Hambourg, dont on voulut lui faire un crime à son retour en France. On lui a fait également un reproche de la capitulation de Paris en 1815. Nous ne jugeons rien ; mais nous pensons qu'un soldat tel que lui n'a pas besoin de se défendre : sa vie tout entière est là pour répondre à ses accusateurs.

Nous apercevons le magnifique catafalque élevé par la veuve du maréchal *Lefèvre* aux mânes de son époux. Deux victoires ailées soutiennent une couronne sur sa tête, d'une ressemblance parfaite ; au-dessous est également sculpté son glaive entouré d'un serpent, gage d'immortalité ; sur le fronton est sculpté le nom de *Lefèvre* ; derrière sont des trophées avec ces deux noms : *Dantzick* et *Altenkirchen*.

Celui-ci a traversé pur tous les orages de nos révolutions : quel que fût son grade, son âge, le danger, il fut toujours lui, toujours jeune, toujours brave, toujours courageux, aussi bon pendant la paix que pendant la guerre ; aucune charge, aucun





*Monument du général Masséna ,  
au Père Lachaise.*

emploi, aucun poste ne lui sembla ni trop lourd, ni trop difficile, ni trop périlleux, quand il fut question de servir la patrie : nos derniers désastres même, loin de l'abattre comme tant d'autres, semblèrent doubler encore l'énergie du feu qui l'embrâsait, lorsqu'il s'élança pour la première fois dans la carrière de la gloire ; l'imminence du danger semblait ajouter à sa vivacité, à son énergie habituelle ; il semblait se multiplier, et, au pont de Nogent, on retrouvait encore le soldat de Fleurus sous l'habit du maréchal de France. La place qu'il occupe, c'est lui-même qui l'a désignée par ses paroles proférées dans une visite qu'il fit au Père Lachaise : « Souvenez-vous » que, si je meurs à Paris, je veux être enterré là ; » près de Masséna. Nous vécûmes ensemble dans les » camps, dans les combats ; nos cendres doivent ob- » tenir le même repos.... » Ce vœu a été exaucé ; il dort près de lui depuis le 14 septembre 1820.

Otons notre chapeau ; nous ne nous fatiguerons pas, si nous ne salvons que des hommes comme celui-là.

Plus loin, sur le plateau, une pyramide de 21 pieds, en beau marbre, est élevée à la mémoire d'un compagnon d'armes de Davoust ; qui l'a connu peut facilement reconnaître la belle tête de *Masséna*, que l'on a sculptée sur ce marbre d'albâtre. Quatre mots font tout l'ornement de cette tombe ; mais qu'ils sont expressifs ! *Rivoli*, *Zurich*, *Génes*, *Essling*. Par la bataille de *Rivoli*, il conduit les Français à Vienne, où se signe une paix solide comme les sermens de fidélité des belles ; à *Zurich*, il ruine de fond en comble les armées de Suwarow et Korsakoff ; à *Génes*, il se défend avec une poignée d'hommes sans pain et sans munitions contre une escadre anglaise, et se fait dire par l'amiral : « Général, vous valez seul plus de vingt mille hommes. » En 1805, à *Essling*, il sauve l'armée Française par sa seule intrépidité ; malade, à *Wagram*, il soutient de dedans sa calèche 45,000 français contre 100,000 mille Autrichiens. La révé-

lution elle-même l'avait baptisé l'*Enfant chéri de la Victoire*. Pourquoi faut-il que la soif de l'or ait égalé sa soif de gloire? Il dort là depuis le 4 avril 1817; il était âgé de 59 ans.

Derrière, le général *Collaud*, vrai soldat-citoyen décédé le 3 décembre 1819; repose sous une pyramide de marbre noir, de 9 à 10 pieds.

Sous une borne antique également de marbre noir, un des vieux débris de l'armée des Pyramides, le général *Dumuy*, enlevé à sa famille le 5 juin 1820, a trouvé sa demeure dernière.

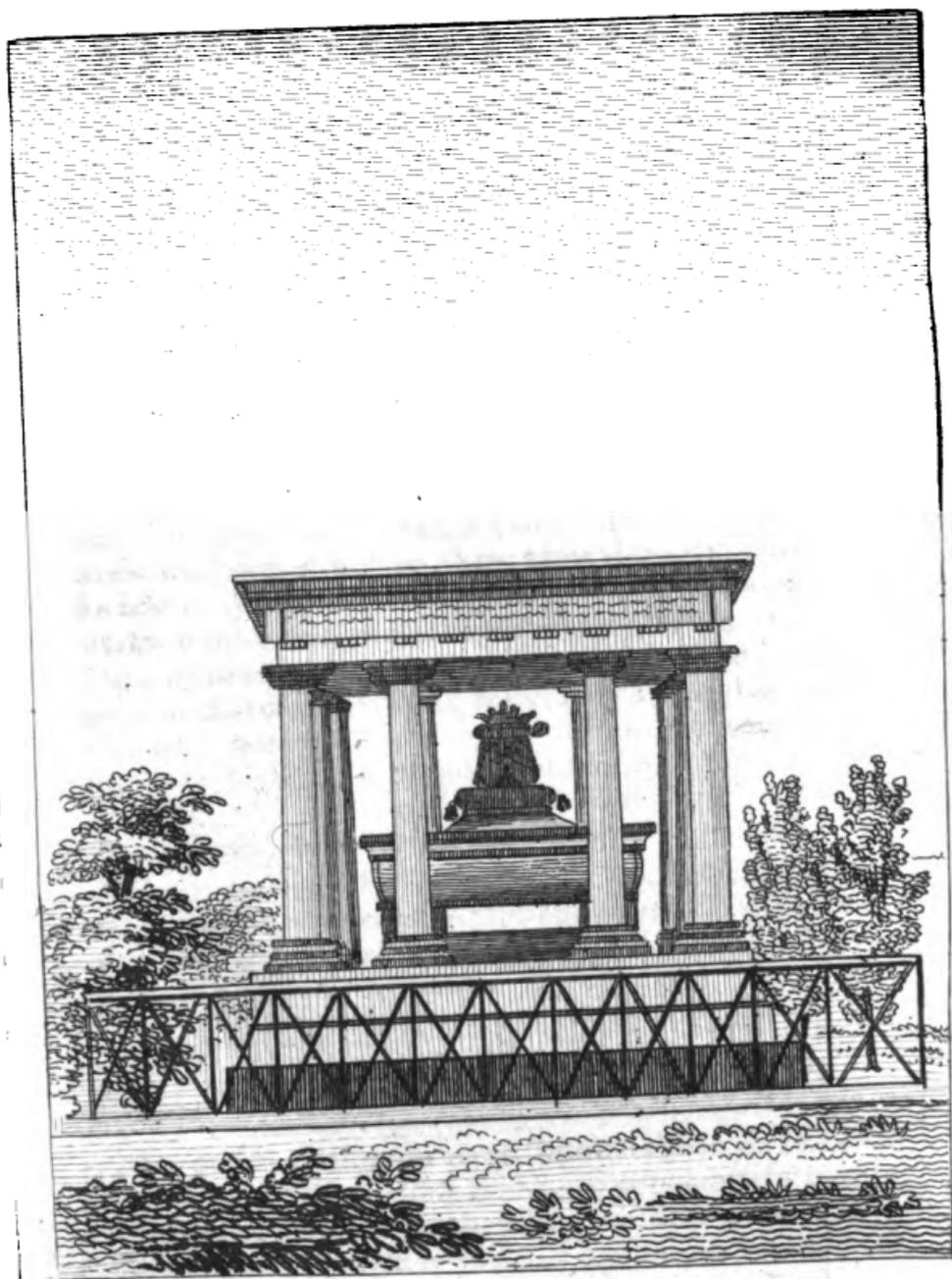
Ici nous apercevons le plus riche mausolée que renferme le cimetière du Père Lachaise; c'est le tombeau de M<sup>me</sup> *Demidoff*, née Strogonoff; le peuple reste en extase devant ce magnifique tombeau de marbre blanc; il admire ses dix superbes colonnes, ainsi que son élévation. Les amis des arts secouent la tête en y remarquant des défauts que l'on eût dû éviter dans une si riche composition; et les hommes qui, comme nous, parcourent ces asiles de la mort pour y chercher de doux souvenirs ou des leçons de morale, passent rapidement devant ce tombeau, quelque brillant qu'il soit; parce qu'il ne dit rien à l'âme, ni à la mémoire. M<sup>me</sup> Demidoff est décédée à Paris, le 8 avril 1818.

Nous arrivons à la tombe où dort *Manuel*, en attendant son monument funèbre et son inscription.

Bravant tous les dangers, sa courageuse voix  
 Sut de la liberté protéger les conquêtes;  
 Il n'a jamais fléchi devant l'orgueil des rois,  
 Et la force des baïonnettes  
 Seule a pu l'empêcher de défendre nos droits.

La garde nationale s'est immortalisée dans cette mémorable séance du 4 mars, en refusant de porter la main sur un tribun du peuple; aussi le ministère Villèle l'a-t-il remerciée... en la remerciant le 30 avril 1826. Mais, si le patriotisme est mal encouragé en France par les agens du pouvoir, les Français ne sont pas ingrats; ils l'ont prouvé au convoi de Manuel et de Foy.





*Tombeau de la C.<sup>te</sup> de Midoff ,  
au Père Lachaise .*

Près de cette pierre, un tombeau, décoré d'une couronne civique, renferme encore la dépouille mortelle d'un courageux défenseur de nos libertés, de *Stanislas Girardin*, dont la reconnaissance publique se fait journellement un devoir d'entourer la tombe.

Sur le marbre funèbre, on aperçoit, à quelques pas, l'image d'un des plus grands peintres de notre siècle, de *Giraudet*, enlevé trop tôt aux arts dont il était un des plus fermes soutiens.

Près d'un homme de cette réputation, la tombe du neveu du savant auteur du jeune Anacharsis, de *M. Barthelemy*, paraît un peu pâle; mais en se rappelant les vertus et la bonté de son cœur, on ne peut se dispenser de lui donner un soupir de regrets.

Les amateurs des arts donnent en passant un coup-d'œil d'admiration et un mot d'éloge à l'élégante couronne sculptée sur le monument de bon goût, élevé à la mémoire de *M. Gossuin*, ancien membre, presque inaperçu et inapercevable de l'assemblée constituante.

### XXXVI. DIVISION.

Que de noms immortels se pressent encore dans cette enceinte !

Les yeux sont d'abord frappés de l'aspect d'un vaste monument où l'architecture et la sculpture ont développé tous les trésors de leur art. C'est lui qui renferme les restes mortels d'un homme dont la France s'honore. *M. le duc Decrès*, ancien ministre de la marine; sa vie n'est qu'une suite d'actions brillantes ou utiles. Les bas-reliefs de son tombeau représentent les deux faits d'armes où son intrépidité brilla de l'éclat le plus vif. En 1782, on le voit alors simple garde du pavillon, affronter les feux du canon ennemi pour porter un cable destiné à remorquer le *Glorieux*, désavitaillé dans le combat livré aux Anglais, le 13 avril, sous les ordres de *M. de Grasse*; on lui dut la conservation de ce vaisseau; l'autre représente un trait de courage

encore plus rare. Bloqué au sortir de Malte, par une escadre anglaise, le 30 mars 1800, le vaisseau *le Guillaume Tell* qu'il montait, est démâté, désagrégé, criblé, rasé; le feu prend à la Ste.-Barbe, il saute; Decrès saute avec lui et est fait prisonnier. Une suite d'actions du même genre lui mérita bientôt le poste honorable où il fut appelé; nul mieux que lui n'eut pu le remplir. Ce ministre-là avait vu la mer, ce qui n'est pas très-commun de nos jours chez un ministre de la marine; hélas! que lui servit d'avoir échappé à tant de dangers! Un scélérat à son service, pour cacher les vols qu'il lui avait faits, plaça dans son lit plusieurs livres de poudre auxquelles il mit le feu à l'aide d'une trainée; et celui qui avait survécu à l'embrâsement de son vaisseau, périt le 8 décembre 1821, dans son palais, dans sa chambre, au milieu de la nuit, victime d'un complot obscur... Ah! ce n'était pas là la mort que le ciel devait à un tel homme; donnons une larme à sa mémoire....!

A quelques pas de distance, en remontant, nous rencontrons la tombe de la maréchale et du maréchal *Serrurier*, doyen des maréchaux, homme d'une bravoure et d'une probité éprouvées: on n'eut jamais cru, à ses mœurs simples et douces, que la nature l'eût doué d'un courage aussi ardent.. La mort le surprit à son poste de gouverneur des Invalides, et les regrets de tous les vétérans le suivirent dans la tombe. Né à Laon, le 8 décembre 1742, il est mort à Paris, le 21 décembre 1819.

Les restes mortels de l'héritière d'un grand nom, la duchesse de *Mazarin*, reposent sans orgueil près de la tombe d'une roturière et le sarcophage élevé par le général *Thiébault*, à la mémoire de son épouse.

Le comte de la *Martillière*, homme sans doute d'une caractère guerrier, puisque son sarcophage est entouré de petits canons, dort paisiblement depuis le 27 mars 1732, et en vrai bonhomme, à côté des sépultures d'honnêtes et dignes bourgeois, les familles *Hibon* et *Debruge*.

Près de la sépulture *Boode*, repose *Pierre-Julien-Nicolas*, né le 9 novembre 1760, mort le 8 mars 1827. Le naturel de ces deux vers, nous a paru au-dessus de tous les éloges possibles.

De l'homme n'a-t-il pas bien fourni la carrière ?  
Il fut bon époux, bon fils et bon père.

Plus loin, à dix pas de la sépulture de *Cambacérés*, au bord du chemin, repose *André de Briand*, comte de *Castéja*, mort le 11 mars 1828, à l'âge de 48 ans. Une multitude de titres forment l'avant-propos de l'épître que l'on va lire.

A son Roi comme à Dieu, dans tous les temps fidèle,  
Il n'usa du pouvoir que pour se faire aimer ;  
Dans les cœurs les plus froids, le sien sut ranimer  
Les publiques vertus dont il fut le modèle.  
Sa voix calmait la crainte et chassait les douleurs,  
Les partis étonnés s'embrassaient à sa vue ;  
Et sa vie a laissé pour ceux qui l'ont connue,  
Un souvenir sans fin, son exemple et des pleurs.

Là se trouve, environné de ses vieux compagnons de gloire, le brave général *Frère*, beau-père du célèbre *Vigier*. On aime à lire le nom de ce bon soldat et bon citoyen.

Deux chapelles funéraires s'offrent ensuite à nos regards ; ce sont les sépultures réservées d'abord à la famille de *M. Ridot*, jeune, et ensuite à celle de *M. Jacques Lefèvre*, un de nos honorables banquiers, que la Capitale a dernièrement honoré de sa députation.

*La Reveillère Lepeaux*, homme qui joua un si grand rôle dans les annales de la révolution, repose là sous une tombe obscure, après avoir eu entre les mains les richesses de la France et le pouvoir suprême ; mais il emporte dans la tombe une renommée que les ministres du 19<sup>e</sup> siècle sont rarement pressés d'obtenir. Il put dire à ses administrés, en quittant son poste : maintenant retournons nos poches et comptons. Il repose sur le bord du bosquet qui s'élève en cet endroit sur le plateau. Google

A deux pas de là, madame la comtesse de *Bourcke*, épouse de cet ambassadeur de Danemarck à Paris, pleure sur la tombe de son époux : c'est du moins ce que fait présumer une veuve désolée devant le buste de son défunt mari, jolie sculpture en relief, qui se trouve sur la façade d'une tombe élégante.

On ne lit pas sans émotion sur une simple borne de marbre blanc, cette modeste inscription : *A François Hue*. « Honoré des derniers soupirs de » Louis XVI, sa veuve et son fils ont élevé ce faible » témoignage de leur douleur. Décédé le 19, enterré » le 21, jour expiatoire de janvier 1819. » Honneur à la fidélité, au malheur, d'autant plus que nous pensons que M. Hue fut plus utile à Louis XVI en restant près de lui, qu'en allant se promener de l'autre côté du Rhin.

Quel est ce monument en marbre noir, au haut duquel sont sculptées cinq mains en différentes positions... Elles représentent aux yeux des sourds-muets le nom vénéré de *l'Abbé Sicard*, digne successeur de l'Abbé de l'Épée ; saluons cette tombe immortelle, comme on doit saluer un de ces hommes de bien, qui ont rendu de si grands services à l'humanité. On lit sur la pierre tumulaire ces deux phrases tracées par la reconnaissance de deux de ses élèves.

« Il fut donné par la Providence, pour être le créateur des infortunés sourds-muets.

MASSIEU. »

« Grâce à la divine bonté et au génie de cet excellent père, nous sommes devenus des hommes.

CLERC. »

Une tombe bien plus imposante, formant une espèce de chapelle, s'offre à nos regards ; elle renferme un homme qui fut appelé par la destinée à jouer un rôle bien imposant sur la scène du monde. C'est *Cambacérès*. La France, quels que soient les torts qu'on ait véritablement à lui reprocher, et les caricatures que l'on ait faites contre lui, n'oubliera jamais qu'elle lui dut son Code civil, qu'il

s'opposa à la mort du duc d'Enghien, à la campagne de Russie, etc. Il y avait quelque chose à extraire de bon dans cet homme-là ; mais une faiblesse, une pusillanimité insurmontables l'empêchèrent toujours d'opposer une résistance vigoureuse à quelques-uns des plans aveugles de Napoléon. Cependant, il lui garda une fidélité inviolable, ce qui est à citer, attendu que cela n'est pas commun ; il trembla quand les alliés eurent passé le Rhin ; il trembla quand revinrent les Bourbons ; il trembla dans les cent jours où il joua un rôle presque inaperçu, si ce n'est dans la farce ridicule du Champ de mai, dont l'idée première était si belle ; il trembla en Belgique où il fut exilé à la seconde restauration ; enfin, la religion qu'il embrassa avec ferveur comme l'arche de réconciliation, lui donna la force de trembler un peu moins, il descendit dans la tombe, laissant aux pauvres des aumônes abondantes, et à ses neveux, une fortune de quelques millions, hypothéquée sur des dotations et des revenus acquis dans presque toutes les cours de l'Europe, dont, de son vivant, il portait presque tous les cordons.

Un peu plus loin, la modestie de quelques tombes rapprochées les unes des autres, étoune moins quand on s'aperçoit qu'elles renferment les dépouilles mortelles de protestans. Là, reposent *Rabaut-Pommier*, ministre du culte, qui s'endormit en balbutiant. Heureux ceux qui meurent dans le Seigneur ; le ministre *Mestrezat*, décédé le 8 mai 1807. *Mis William*, *M. Stone*, et au milieu d'eux, l'infortunée et célèbre madame *Cottin*, morte le 25 août 1815, d'une maladie douloureuse suivie d'une opération plus douloureuse encore (l'extirpation d'un cancer au sein). Les amis des lettres qui n'ont point oublié sa touchante *Malvina*, ni sa courageuse *Elisabeth*, viennent de temps en temps semer des fleurs sur sa tombe.

Sur un piédestal de marbre noir, on a gravé le nom du maréchal de *Beurnonville*, soldat, officier, destitué, mécontent, donc partisan de la révol

tion , aide-de-camp , général , ministre de la guerre , prisonnier des Autrichiens , puis encore général de la république , puis ambassadeur , puis sénateur , puis flatteur outré de Napoléon : voilà son histoire en quatre mots , et nous voudrions la terminer là ; mais pourquoi s'est-il acharné contre son bienfaiteur ? Taisons-nous , nous n'aimons pas les ingrats ; il repose là depuis le 25 avril 1821. Que la terre lui soit légère !

M. le comte *Germain* , pair de France , a fait élever un peu plus loin la chapelle funéraire où il repose maintenant ; ce n'est pas le comte *Germain* dont on a dit :

Et claq' , claq' , claq' mon p'tit *Germain* ,  
Et claq' toujours , tu f'ras ton ch'min.

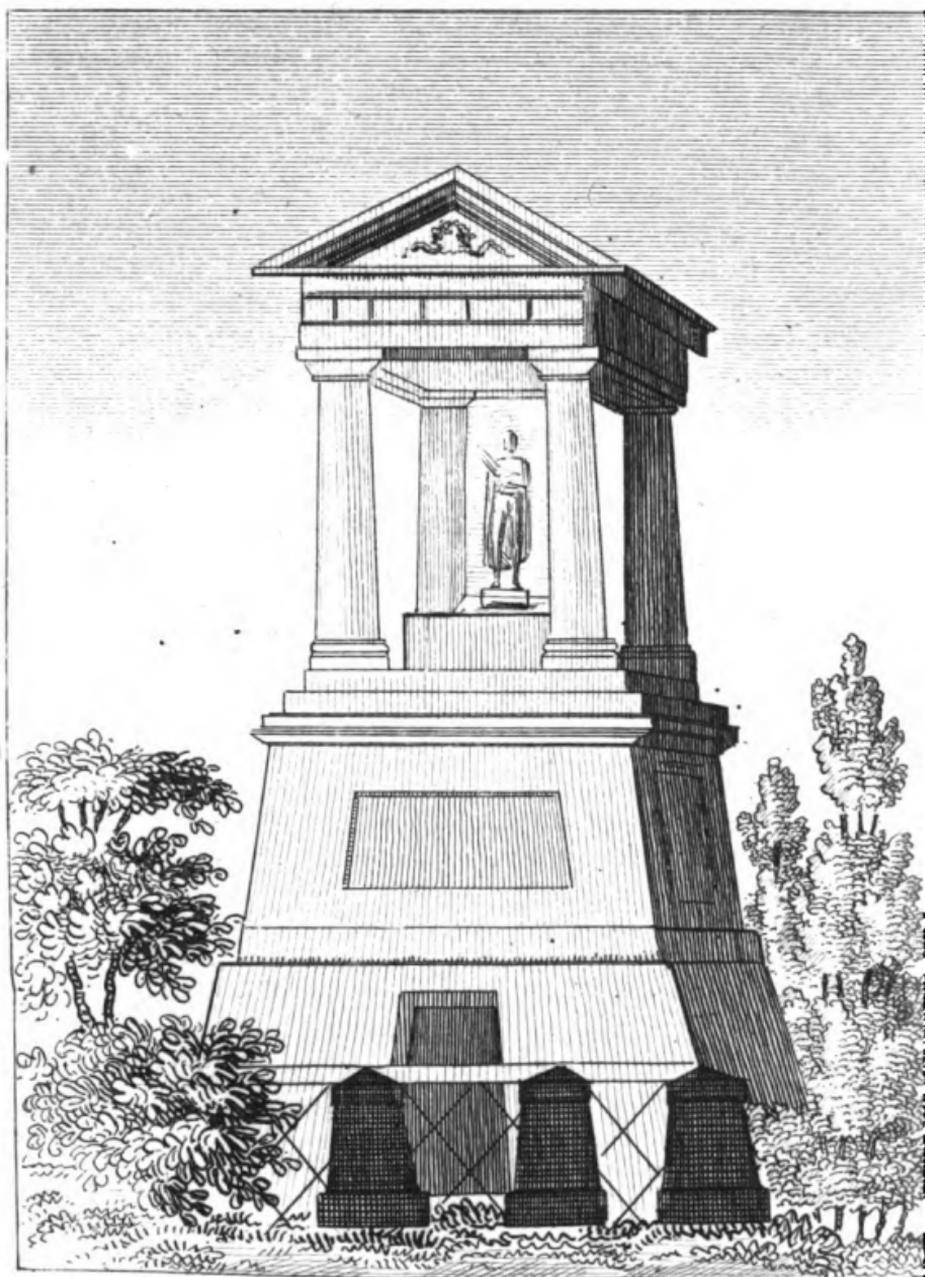
Le comte *Germain* , dont les amis d'une sage liberté déplorent ici la perte , fut un homme probe , instruit , modéré , et dévoué partisan des idées constitutionnelles ; respect à sa cendre !

Les artistes remarquent avec plaisir , le talent que l'on a développé dans la construction de la chapelle mortuaire de la famille *Ferick* ; ils s'arrêtent également devant le tombeau de M. de *Walstertoff* , qui fut ambassadeur de Dannemarck en France , où il vint mêler ses cendres à celles des plébéiens. L'homme propose et Dieu dispose : ce tombeau est digne , par ses formes élégantes et la beauté de son bas-relief , de l'habile diplomate qu'il renferme , depuis le 13 octobre 1820. M. le comte était âgé de 65 ans.

Plus loin , sous un immense monument funèbre , sur lequel domine une pomme de pin , dort la cendre des enfans de M. *Boode*.

Les habitués des voyages saluent avec reconnaissance la tombe de M. *Irison* ; il nous amena de la Grande - Bretagne le secret de rendre nos voitures publiques , jusqu'alors si pesantes et si incommodes , douces , faciles et légères.





*Tombeau du général Foy ,  
au Père Lachaise.*

Sur un petit piédestal, on lit un nom qui jadis brilla d'un bien vif éclat : Là repose la marquise de *Beauharnais*, belle-sœur de Joséphine, et mère de l'héroïque madame de Lavalette.

Sur la crête du coteau, nos yeux sont frappés de l'aspect d'une tombe remarquable; on a sculpté sur ses bas-reliefs, un alambic, du maïs, des pommes de terre, une charrue, et le portrait en bronze du célèbre *Parmentier*, à qui les pharmaciens de la Capitale ont fait élever ce tombeau fort élégant, supporté par quatre colonnes, en commémoration des bienfaits immenses qu'il rendit à l'humanité. Ce savant, probe et modeste, rendit son âme à Dieu, en 1813, âgé de 76 ans.

Le même genre de travaux recommande aux gens de bien la tombe de *M. Cadet de Gassicourt*.

Dans une chapelle funèbre, qui s'élève à quelque distance, repose le cœur d'un de ces vieux soldats qui

Pleurèrent en quittant des armes  
Que l'étranger craignait encor.

Là se repose de ses fatigues militaires, le général *Vignoles*.

Là, était cette pierre immortelle du général *Foy*, toujours écrasée sous le poids des nombreuses couronnes que l'on y jetait de toutes parts. Nous avons dit, dans notre Introduction, comment les restes sacrés de ce soldat-citoyen arrivèrent dans cette funèbre enceinte; maintenant nous saluons la modeste enceinte où fut sa cendre chérie; là on était sûr de rencontrer un cortège beaucoup plus nombreux qu'à toute autre tombe, telle brillante qu'elle fût; et cependant ce n'était qu'une pierre, qu'une simple pierre placée entre deux lauriers, en attendant son monument funèbre.

On lisait cette inscription entre deux branches de laurier qui s'entrelaçaient :

« Honneur au général Foy. »

Au-dessous ces mots :

« Il se repose de ses travaux et ses œuvres le suivent. »

Et enfin cette stance poétique et touchante de M<sup>lle</sup> Delphine Gay, qui a retenti dans le cœur de tous les Français :

Hier, quand de ses jours la source fut tarie,  
La France, en le voyant sur sa couche étendu,  
Implorait un accent de cette voix chérie;  
Hélas ! au cri plaintif jeté par la patrie,  
C'est la première fois qu'il n'a pas répondu.

Aux angles de la barrière entourant sa tombe, on avait tracé sur des écussons quelques-uns de ses faits d'armes, tels que : *Jemmapes*, 1792 ; *Zurich*, 1799 ; *Passage du Rhin*, 1796 ; *Waterloo*, 1815. Ce fut jusqu'aujourd'hui la tombe dont le cimetière eut le plus à s'enorgueillir ; car, jamais à aucune époque, des hommages plus profonds, plus vivement sentis, n'ont éclaté sur la tombe d'un mortel.

Cette pierre tumulaire n'était que la tombe provisoire du général Foy, et nous avons décrit, dans la 35<sup>me</sup> Division, le monument que la France lui a fait élever.

Le sarcophage qui s'élève à peu de distance, renferme encore la tombe de l'un des zélés défenseurs de nos libertés publiques. *Camille Jordan* préféra à l'appât des richesses et des grandeurs la reconnaissance de sa patrie, et l'approbation de ceux qui l'avaient envoyé à la chambre élective ; pour remplir son devoir de député, il sacrifia tout : repos, fortune, avenir, et même son existence, que minèrent bientôt les travaux sans nombre dont l'accablait la défense de nos intérêts les plus chers ; mais ses collègues ont fait élever sa tombe ; la France y a versé des larmes. Quelle plus belle récompense pour une âme telle que la sienne !

C'est non loin de là qu'une colonne de marbre s'élève sur la tombe de M. le comte *Garnier*, pair de France, décédé le 4 octobre 1821, à l'âge de 67 ans ; ce fut un défenseur modéré de nos libertés publiques : saluons sa cendre.

Sous un marbre tumulaire, que nous rencontrons

à peu de distance, repose du sommeil des justes *M. Nys*, descendu dans la tombe le 29 décembre 1822. Son nom nous est parfaitement inconnu ; mais nous aimons à penser qu'il fut digne du quatrain suivant qui lui sert d'épithaphe, épithaphe qui nous semble caractériser un parfait homme de bien :

Repose en paix jusqu'à ta dernière heure !  
 Ton cœur jamais ne se reprocha rien ;  
 Repose en paix ! sur toi l'amitié pleure !  
 Repose en paix ! tu n'as fait que du bien.

Un sourire involontaire nous est échappé en lisant sur la pierre tumulaire de *M. Cullerier*, docteur en médecine, cette inscription ; « *Son nom rappelle ses vertus.* » Nous pensons que son nom rappellera bien plutôt encore le genre de talent de *M. Cullerier*, surtout dans une ville où tant de gens ont été forcés de recourir à ses lumières. Il était âgé de 69 ans, quand, le 3 janvier 1817, la mort l'a ravi aux sciences médicales.

Près du docte antagoniste des maladies de Vénus, repose, sous un obélisque en pierre surmonté d'une urne, madame *Moquet*, jeune femme à qui la faux de la mort empêcha, le 27 mars 1825, de compléter son cinquième lustre ; son époux a fait graver sur sa tombe le quatrain suivant, qui n'est ni bien ni mal, et que nous citons ici simplement pour faire nombre :

Et de fille et d'amie, et d'épouse et de mère,  
 Adèle, tu montras le modèle à nos yeux ;  
 Tes vertus t'ont gagné tous les cœurs sur la terre,  
 Et mérité ta place dans les cieus.

Ceux gravés un peu plus loin sur la pierre tumulaire de *M. Véron*, décédé le 15 novembre 1819, à l'âge de 35 ans, ne seraient pas mal, si l'auteur ne s'était pas avisé d'en détruire l'harmonie, en y fourrant des noms si peu poétiques par leur réunion, qu'ils effacent toute illusion et amènent un sourire sur les lèvres ; les voici :

Cher père, cher ami, tu n'es plus avec nous ;  
 Au séjour éternel, tendrement accueillie,

Ton âme a retrouvé notre mère chérie ,  
 Et près d'elle jouit du repos le plus doux.  
 Heureux David-Louis , bienheureuse Amélie ,  
 Pussions-nous vous revoir en quittant cette vie ,  
 Et pour l'éternité revivre auprès de vous !

Sur la tombe de *Jean-François Lesparat*, né en 1730, et mort le 19 novembre 1816, on lit cette philosophique épitaphe :

Approche-t-il du but ? quitte-t-il ce séjour ?  
 Rien ne trouble sa fin , c'est le soir d'un beau jour.

### XXXVII<sup>e</sup> DIVISION.

Là se présente une des plus belles chapelles funèbres du Père La Chaise ; elle a été construite pour abriter des outrages du temps, la sépulture des membres de la famille de M. le comte *Perregaux*, dont le nom est assez connu pour qu'il soit inutile d'en parler ici avec plus de détail.

Un ancien officier, estimable et estimé depuis les guerres de la république, M. le comte *Déjean*, administrateur intègre, repose à quelque distance. Nous ne savons pas comment il fit son compte ; il fut long-temps ministre, chargé du porte-feuille de la guerre, et il ne fit pas sa fortune ; il mourut plus riche d'honneur et de probité que de trésors, et son corps repose dans un simple caveau sur lequel s'élève un cénotaphe plus simple encore, et que ne décorent ni ornement, ni épitaphe ; mais la France sait qu'il est là.

Les sépultures des familles *Lusson* et *Bouillat* sont à quelques pas de là, près de celle de M. *Perregaux*. Plus bas, on voit celle de MM. *Hubbard*, négociant ; *Huin*, peintre en bâtimens ; *Vanderberghe*, munitionnaire des vivres aux armées ; *Polissard de Quatremère*, qui a quitté les draps pour se mettre dans le tabac ; et, qui plus est, le petit caveau modeste où M. *Clarmont* a fait préparer les places de 74 personnes.

A quelque peu de distance, M. le général *Mar-*

rescot a fait également préparer la sépulture destinée à sa famille ; mais il paraît qu'elle n'est pas aussi *conséquente* que celle de M. Clairmont.

Entre le tombeau de madame *Cottin* et la sépulture de la famille *Greffulhe*, au bord du chemin qui du Midi conduit au Nord, on aperçoit sur la droite un petit tertre, entouré d'un grillage en bois, orné de rosiers, de thuyas, et autres petits arbustes, dont on prend un soin religieux. Là repose sans tombe une fille chérie ; deux petites planches de sapin indiquent seulement quelle est la cendre qui repose sous ces fleurs ; sur l'une sont écrits ces deux mots : *Louise-Angéline* ; et sur l'autre, ces deux vers, les meilleurs que nous ayons jusqu'ici rencontrés dans le Père Lachaise, par leur douce et touchante simplicité ;

De ces tristes rameaux l'ombrage solitaire  
Cache aux yeux des mortels le trésor d'une mère.

La douleur fastueuse, étalée sur de riches monumens, nous a moins inspiré d'émotion que ce distique.

Sous deux cippes parfaitement semblables, reposent, à quelque distance, M. et M<sup>me</sup> *Robineau*. Sur la tombe du mari, décédé à l'âge de 68 ans, le 23 mai 1812, et exhumé le 17 avril 1821, pour être réuni à sa veuve, on lit les vers suivans :

Bon père, tendre époux, Victoire et Virginie  
Et Lovias, chaque jour, sur ta cendre chérie  
Déposeront l'encens du regret et des pleurs  
Qui viendront se mêler au doux parfum des fleurs.

Sur la pierre qui recouvre la cendre de son épouse, décédée le 14 mars 1821, est un autre quatrain que nous n'avons pu lire sans émotion.

Pour la première fois tu nous fuis, ô ma mère !  
L'impitoyable mort a glacé ta paupière ;  
Mais ton ombre tressaille au milieu des cyprès ;  
Tes enfans t'ont rendu l'époux que tu pleurais.

Ces deux tombes sont entourées d'une grille de

fer, aux quatre coins de laquelle sont quatre têtes de chérubins en bronze.

Sur une pierre tumulaire, surmontée d'une croix, nous avons découvert avec plaisir ce quatrain expressif, consacré à la mémoire d'*Etienne-Charles-Joubert Despréaux*, décédé le 24 Juin 1823, à l'âge de 72 ans.

Ami tendre, et des arts protecteur généreux,  
D'une sagesse aimable il possédait les charmes;  
Sur la terre, en passant, qu'a-t-il fait? Des heureux:  
Mourant, qu'y laissa-t-il? Tous ses amis en larmes.

A deux pas de là, nous avons lu, avec le même sentiment, ceux gravés sur la pierre tumulaire, dernière demeure de Mad. veuve *Bisson*, décédée le 24 mars 1822, à l'âge de 90 ans.

Des plus douces vertus rare et parfait modèle,  
Son esprit et son cœur ne vieillirent jamais;  
Ses amis, ses parens conserveront pour elle  
De tendres souvenirs et d'éternels regrets.

Enfin, pour terminer cette 37 Division, nous citerons sur le bord du chemin qui la sépare de la 38<sup>e</sup> Division, la sépulture de la famille *Girardeau*, composée de pierres tumulaires jumelles. La poésie paraît être en honneur dans cette famille; car sur l'une de ces pierres, qui ont déjà rempli leur funèbre destination, nous lisons cinq épitaphes en vers; mais comme ces épitaphes sont fort longues, et n'ont rien d'extraordinaire, nous ne les citerons pas ici.

Nous ne quitterons pas cette division sans citer encore une épitaphe qui nous a paru assez originale; elle est simplement écrite au crayon sur la pierre tumulaire de M. *Molé*, rentier, décédé le 24 septembre 1823; nous ignorons si c'est une mauvaise plaisanterie de quelques curieux, ou si elle peint réellement le caractère de celui qui dort là d'un sommeil éternel; telle qu'elle est, la voici:

Ci-git; par son trépas,  
Qui, t'aimant ici bas,

Paresse tutélaire,  
S'est un jour, par plaisir,  
Exprès laissé mourir  
Pour n'avoir rien à faire.

On dira tout ce l'on voudra ; mais il y a là dedans, un raffinement de paresse qui nous a paru admirable.

### XXXVIII. DIVISION.

A l'extrémité la plus élevée du cimetière , à peu près à la même hauteur , quoiqu'à une assez grande distance , sont deux monumens funèbres qui n'ont rien de bien remarquable ; celui à droite renferme , depuis le 12 juin 1828 , les cendres de *M. Collin de Sussy* , qui de son vivant fut ministre du commerce ; son épouse , femme charitable et aimée , dort près de lui sous la même pierre.

L'autre est une pyramide sortant de terre , et annonçant au voyageur que là repose, depuis le 25 avril 1820 , la cendre de *Volney*. Volney ! à ce nom l'on s'arrête et l'on s'incline ; on se rappelle son *Voyage en Syrie* , et surtout ses *Ruines* , un des plus beaux ouvrages qu'ait jamais enfantés la plume d'un mortel ; il se repose là de ses longs voyages et de ses fatigues bienfaisantes.

Plus bas , *M. Chagot-Defays* , sans doute pour perpétuer le souvenir qu'il fut propriétaire de la superbe fonderie de Creuzot , s'est fait enterrer sous un magnifique monument en fonte.

A quelques pas , madame la Dauphine a fait élever un monument pour perpétuer le souvenir de la fidélité que *M. de Turgot* garda à l'infortuné Louis XVI ; et ce monument fait éprouver à l'âme une douce sensation.

A peu de distance , un marbre couché sur le gazon , nous apprend que là repose d'un doux sommeil *M. le comte de Grave* , vieillard respectable , qui fut ministre sous Louis XVI , pair sous Louis XVIII , et toujours ami sage et modéré des libertés que nous garantit la Charte.

Ici viennent se grouper les étrangers. Sous

petit temple de marbre, soutenu par huit colonnes et surmonté d'une croix, est un piédestal sur lequel s'élève une urne ; c'est là que repose *Urquito*, ancien ministre Espagnol, décédé le 3 mai 1817, à l'âge de 49 ans. On a gravé sur sa tombe cette pensée aussi heureuse que juste :

Il fallait un temple à la vertu,  
Un asyle à la douleur.

Plus loin, un ambassadeur, le duc de *Fernand Nugnès* ; plus loin, un médecin, *Garcia Suelto* ; un savant, *Morales* ; un marin, *Gusman de Garrion* ; un marquis de *St.-Suens* : et pour rappeler que la mort ne respecte rien et nivèle tous les rangs, on trouve au milieu d'eux la tombe de la jeune marquise d'*Arneva*.

A peu de distance, les Anglais se sont groupés ; nous ne citerons que le nom de *Milady Campbell*, dont la tombe rappelle, par une vanité assez puérile, ce que sa poussière fut jadis dans le monde :

Le monument d'une jeune anglaise, *Miss Langford*, nous a paru mériter une mention particulière : son épitaphe est des plus touchantes.

« Elle a fui comme l'ombre légère, et vécu ce que vivent les fleurs ; son âme sensible et pure sourit aux larmes d'une mère chérie. Voyageurs qui parcourez cette funèbre enceinte, approchez avec respect de ce lieu ; il renferme la beauté dans son aurore, l'innocence et l'objet de mes regrets. »

Les Américains sont groupés à quelque distance, nous ne les citerons pas : assez de noms plus chers à la France nous appellent, pour perdre à une sèche nomenclature un temps qu'il est si facile d'employer plus utilement.

Nous ne terminerons cependant pas cette division sans citer trois tombes d'un Français, d'une Française et d'un Ecossais qui se trouvent englobés parmi toutes ces sépultures étrangères ; la première est celle de M. *Thibaut de Montmorency* ; elle n'a rien

de remarquable, pour un cimetière où l'on a déployé ça et là tant de luxe et de magnificence. Né en France, en 1780; il succomba à l'âge de 38 ans, à la suite de l'événement le plus déplorable; ses chevaux prirent le mors aux dents; il voulut en vain les arrêter; il chercha à s'élançer hors de la caisse: le pan de son habit s'accrocha, et il se fracassa la tête contre les roues.

La deuxième renferme les cendres refroidies d'une jeune vierge, enlevée à sa famille, à l'âge de 14 ans, mademoiselle *Rivière*; elle se trouve ombragée par des tilleuls.

Sous une pyramide antique, d'un aspect pittoresque, reposent les dépouilles mortelles d'un gentilhomme Écossais, né le 22 septembre 1749, et décédé le 23 novembre 1819, *M. Quintin Craufurd*. Il fut, de son vivant, possesseur d'une immense fortune qu'il employa aux sciences et aux arts. Les ouvrages littéraires qu'il publia en anglais, furent consacrés à des œuvres de bienfaisance. Respect à sa cendre !

### XXXIX. DIVISION.

Nous apercevons encore, dans cette division, des groupes de tombes consacrées à des étrangers; là, est un simple poète portugais *Nascimento*, qui s'est audacieusement permis, tout roturier qu'il était, de venir prendre place à côté du comte de *Campo-Alange*.

Leur cendre n'est séparée que par la tombe d'un brave. Là, sous une tombe simple et modeste, comme il le fut, se repose de ses longues fatigues le général *Letort*; il est mort à Ligny, à la première bataille des cent jours; cette mort était digne de lui, et la reconnaissance publique ne cessera jamais de pleurer sur sa tombe.

A droite, est le tombeau assez peu remarquable qui renferme la dépouille mortelle de madame la comtesse de *Bruges*.

A l'extrémité orientale de cette division, est un

tombeau en forme de chapelle gothique, qui se rapproche un peu du monument H'éloïse et d'Abelard. Une belle porte doublée en bronze ou fer doré, ferme ce caveau ; cette chapelle sépulchrale un des plus grands monumens funèbres du cimetière du Père Lachaise, est destiné à renfermer les restes mortels des membres de la famille du comte de *Greffulhe*. Ce bâtiment curieux est digne des regards des artistes et des étrangers ; nous invitons nos lecteurs à ne pas oublier de lui donner un coup-d'œil.

#### XL. DIVISION.

Une tombe carrée en pierre, sur laquelle est une plaque de marbre noir, attire d'abord nos regards par le nom étranger que nous y lisons ; là repose, depuis le 1<sup>er</sup> février 1810, le général Polonais, *Komarsvecki* ; on a gravé en outre, au-dessous de son nom, ces trois lignes expressives :

« Le Roi lui accorda une confiance sans bornes ;  
la diète lui décerna une récompense publique ;  
les grands le persécutèrent. »

La chapelle funéraire d'un receveur des finances, *M. de Varenger* ; la tombe de M. le comte *Vernier*, conventionnel, qui devint pair de France, se groupent autour des sépultures de *Molière* et *Lafontaine*.

La France toujours reconnaissante, à ce que prétendent nos optimistes, a pensé sans doute que ces deux noms brillaient d'un assez vif éclat, pour n'avoir pas besoin d'être réhaussés par le luxe et la pompe d'un monument funèbre ; car rien n'égale la mesquinerie des tombes qui leur sont réservées, et cette mesquinerie si déplacée quand des noms inconnus resplendissent sur l'or et le marbre, est peu digne d'une nation qui s'est déclarée l'amie et la protectrice des arts, des sciences et des lettres. Quoi ! *Molière* et *Lafontaine* sont là sous de si piteuses sépultures ; et M. *Gémon*, qui peut être un fort excellent homme, mais que nous n'avons nullement l'honneur de connaître, et que proba-

blement la France ne connaît pas plus que nous, se fait élever, sur la crête même du coteau, une pyramide de trente-six pieds de hauteur : à lui permis, quoiqu'il y ait là dedans une vanité qui fasse un peu hausser les épaules ; mais au moins, cela devrait piquer l'amour-propre de nos administrateurs, et sans les pousser à construire de ces monumens d'un faste ridicule, cela devrait les engager à élever à la mémoire de nos deux premiers génies, des tombes un peu plus décentes que celles qu'ils occupent encore aujourd'hui.

Le sarcophage en pierre, qui recouvre les cendres de Molière, est surmonté d'une coupe en marbre dans laquelle les oiseaux aiment à se désaltérer. Né le 15 janvier 1622, il mourut le 17 février 1673 ; il fut transféré au Père Lachaise, en 1817 : comme acteur, la réprobation qui pesait sur lui, avait empêché qu'on lui rendit des honneurs funèbres ; et c'est à cette occasion que le jésuite *Bouhours* lui avait adressé les vers suivans :

Tu réformas et la ville et la cour ;  
 Mais quelle en fut la récompense ?  
 Les Français rougiront un jour  
 De leur peu de reconnaissance.  
 Il leur fallait un comédien

Qui mit à les polir sa gloire et son étude ;  
 Mais Molière, à ta gloire il ne manquait plus rien,  
 Si, parmi leurs défauts, que tu peignis si bien,  
 Tu les avais repris de leur ingratitude.

On n'a pas gravé de vers sur sa tombe, mais on y a écrit le sixain suivant :

Disciple ingénieux de Plaute et de Térence,  
 La gloire de son siècle et l'honneur de la France ;  
 En philosophe aimable il corrigea les mœurs,  
 Eclaira les esprits et réjouit les cœurs.  
 A peindre la nature il est inimitable,  
 Et reste pour modèle en son art admirable.

E. S.

Molière méritait un meilleur panégyriste qu'  
 M. E. S.

Sur le cénotaphe de *La Fontaine* s'élève un renard en marbre noir ; deux bas-reliefs, sculptés en bronze, représentent la fable du *Loup et de la Cygogne* et celle du *Loup et de l'Agneau*. M. Chabrol de Volvic, qui lui fit élever cette tombe en 1817, eut beaucoup mieux fait de ne pas mettre l'inscription qui lui est consacrée en latin. A sa place j'eusse fait graver tout simplement sous son nom : né en 1621, et mort le 13 mars 1695, et l'építaphe suivante, qu'il avait si plaisamment composée pour lui-même.

Jean s'en alla comme il était venu,  
Mangeant son fonds avec son revenu,  
Tiut les trésors, chose peu nécessaire :  
Quant à son temps, bien sut le dispenser ;  
Deux parts en fit, dont il soulai passer  
L'une à dormir et l'autre à ne rien faire.

Ensuite, n'eut-il pas été possible, le 26 juillet 1818, de trouver une place plus convenable à donner à M. *Latüer de Bayanne*, décédé à l'âge de 79 ans. Placer un cardinal près d'un auteur-acteur (Molière), cela ne nous paraît pas édifiant.

Près de la sépulture *Gémon* est celle des familles *Gros* et *Dufresne*.

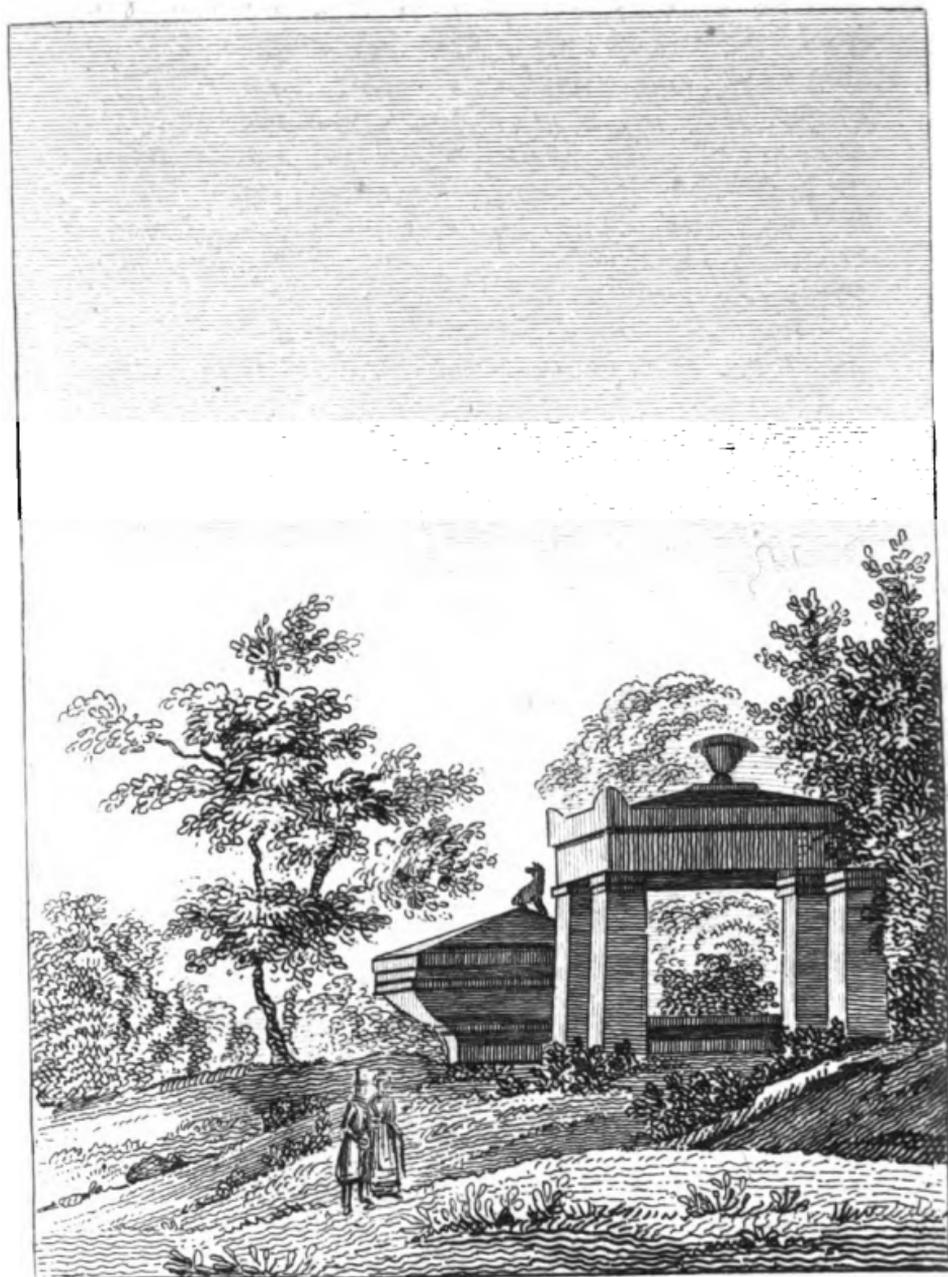
Plus bas, on remarque le dernier séjour de *Marin-François Bayard*, avocat, né le 7 janvier 1770, mort le 27 décembre 1823.

Dans la même sépulture, dort à jamais *Françoise-Camille Bayard*, née le 27 décembre 1823, morte le 23 mars 1824. On a sans doute remarqué, par le rapprochement de dates, que cette enfant prit naissance le jour même du décès de son père ; c'est probablement à cette terrible circonstance que l'on a fait allusion dans le distique suivant :

Tendre et fragile fleur flétrie en ton jeune âge,  
Tu ne vécus qu'un jour, et ce jour fut d'orage.

A certaine distance de là, nos regards se sont portés sur la sépulture de la famille *Augustin Lene*, A. L. 22 décembre 1812. Voilà la seule in-





*Tombeau de Molière et de Lafontaine,  
au Père Lachaise.*

dication de naissance et de mort de celui pour lequel cette touchante épitaphe fut composée :

Bon frère , bon époux , ami tendre et sincère ,  
On aimait ses vertus , on chérissait son cœur .  
De ceux qui l'entouraient il faisait le bonheur ;  
Et l'inflexible mort , sourde à notre prière ,  
A tout-à-coup terminé sa carrière .

O vous qui connaissiez sa bonté , sa douceur ,  
Son amour pour les arts , ses goûts , son caractère ,  
Que sa mémoire vous soit chère !

Qu'il vive encor dans votre souvenir !

L'honnête homme , qui , sur la terre ,  
Fit tout le bien qu'il pouvait faire ,  
S'il a de vrais amis , ne doit jamais mourir .

Un peu plus loin , est un des plus grands et des plus beaux tombeaux funéraires élevés dans ce lieu de tristesse. Gage d'amour conjugal , il est élevé sur un large cippe de deux pieds de haut , en marbre noir grisâtre ; le corps de la tombe est en marbre blanc , avec des bas-reliefs en bronze. Une inscription en lettres d'or nous apprend qu'il est élevé à la mémoire de *Adelaïde-Jacques Leboucher*, femme *Guyot*, décédée à 31 ans , l'an 1805 , ( 13<sup>e</sup> de la république , 1<sup>er</sup> du règne de Napoléon. ) Au-dessus de cette inscription est le portrait de la défunte ; à droite , à gauche , de tous les côtés , sont des devises ; et derrière sont les vers suivans :

Sous ce marbre repose une épouse chérie ,  
Chez qui la beauté fut à la sagesse unie .  
Elle vécut trop peu : le sort , le cruel sort  
Sans pitié la poussa sous la faux de la mort ,  
Hélas ! dix jours après qu'elle eut donné la vie  
A sa fille , du nom de *Françoise-Eugénie* .  
Oh ! combien ses enfans lui valurent de fleurs !  
Sur sa tombe , passans , versez , versez des pleurs !

Non loin de ce tombeau , du côté du sud-ouest , est une tombe en pierre élevée de quatre marches. Quatre têtes sépucrales en bronze forment les quatre coins de ce monument , dont une ligne d'étoiles couronne les quatre faces. Sur la façade de l'ouest ,

on apprend que là repose *Jean-Louis Lefebvre*,  
décédé le 7 septembre 1812, à l'âge de 39 ans, et  
on lit les quatre vers qui suivent :

Artiste ingénieux, excellent citoyen,  
Esprit, vertus, talens, il eut tout en partage.  
Son plaisir le plus doux fut de faire du bien ;  
Et pour y parvenir il mit tout en usage.

Sur celle du nord, on lit ce quatrain :

Fidèles compagnons de ses nobles travaux,  
Il vous rendit heureux ; il partagea vos maux.  
Payez à ses bontés le tribut de vos larmes :  
Pour les cœurs affligés la douleur a des charmes.

Sur celle de l'est :

Tu pleures un généreux frère,  
Toi qui lui survis aujourd'hui,  
De ses enfans tu vas être le père ;  
Ta jeunesse trouva jadis un père en lui.

Au ciel qui l'a ravi, ses filles désolées  
Redemandent l'objet de leur affliction,  
Et de leur cœur soumis la résignation  
Verse sur la douleur qui les tient accablées.  
Le baume consolant de la religion.

Et, enfin, sur celle du midi :

D'un époux adoré, compagne infortunée,  
Aux regrets les plus vifs sans cesse abandonnée,  
De l'affreux désespoir redoutant le poison,  
Aux décrets éternels fait céder la raison.

Ces quatre derniers vers sont les plus faibles.

Une pyramide mortuaire s'offre à nos regards ; là  
dort *M. le marquis de la Place*, né très-roturier  
d'une famille de bons laboureurs. De pas en pas,  
de grade en grade, il arrive aux sommités de la  
fortune. Son traité de *Mécanique céleste*, et son  
*Exposition du système du monde* lui donnèrent  
une réputation colossale. Bonaparte, qui jadis avait  
suivi ses leçons avec assiduité, ne l'oublia pas à  
son avènement au trône, il le nomma ministre de  
l'intérieur, puis membre du sénat, puis chancelier  
du sénat, puis enfin pair de France, puis enfin...

poussière , poussière . . . C'est toujours là qu'il faut arriver , et c'est ce qui console le pauvre des dédains dont le riche est si prompt à l'accabler. M. de la Place quitta la sienne sur cette terre d'orgueil et de vanité , emportant les regrets de ses amis.

Derrière la pyramide du marquis de la Place , s'élève le monument funèbre consacré à la mémoire de M. le comte d'Aboville. C'était un vieux militaire , plein de bravoure et de loyauté ; il avait combattu à Fontenoy avec Louis XV ; en Amérique , avec M. de Rochambeau. La république française , en 1794 , compta sur son épée et eut raison. Napoléon , en le nommant sénateur , compta sur son silence , et n'eut pas tort ; enfin , après une vie longue , orageuse et toujours loyale , il est mort pair de France , le 1<sup>er</sup> novembre 1817 , à l'âge de 87 ans.

A peu de distance de M. le comte d'Aboville , est une colonne surmontée d'une urne , qui , depuis le 13 février 1824 , recouvre la dépouille mortelle de *François-Nicolas Gorgette* , marchand boucher , décédé à l'âge de 63 ans. Le quatrain gravé sur sa pierre est assez bien.

Il semait de bienfaits sa modeste carrière ,  
Si le ciel de ses jours n'eut éteint le flambeau ,  
Il l'eut prouvé surtout à sa famille entière ;  
Et la reconnaissance éleva ce tombeau.

Sur un petit cippe surmonté d'une urne , dort *M<sup>me</sup> Delarne* , qui quitta ce monde terrestre à l'âge de 63 ans , le 8 septembre 1819. Sur une façade du cippe , on a gravé ces quatre vers :

Dans nos cœurs , disais-tu , conservez ma mémoire ,  
Si nous nous séparons , c'est pour quelques instans.  
Adieu ! je vous bénis ; inexorable temps !  
Oui , tu nous rejoindras : l'espérer c'est le croire.

Et sur la façade opposée , ceux-ci :

Quand tes enfans , autour de ce tombeau ,  
Viendront , mère chérie , invoquer ta belle âme ,  
Puisse , du haut des cieux , cette immortelle flamme  
De tes vertus en eux rallumer le flambeau !

Ces vers ne sont pas mal , c'est dommage que nous les ayons déjà rencontrés dans la 12<sup>e</sup> division , avec cette seule différence , c'est que là-bas c'était *fille chérie* , et ici : *mère chérie*. Cela vient sans doute encore de la boutique aux épitaphes.

### XLI<sup>e</sup> DIVISION.

Peu de tombes historiques se rencontrent dans cette 41<sup>e</sup> division.

On aperçoit , au pied du coteau , une borne de marbre blanc , ornée d'un bas-relief représentant le buste de l'auteur de l'*Iliade* ; là repose le célèbre statuaire *Rolland* , et sa tombe est un hommage de ses élèves.

Près de lui , dort la poussière d'un négociant intègre et profond chimiste , *M. Scipion Périer* , que la faulx de la mort a trop tôt arraché aux sciences et à sa famille.

*M<sup>me</sup> de Remuzat* , qui repose à deux pas du frère de l'amiral *Cochrane* , fut une femme d'esprit , dont les ouvrages sont estimés par toutes les personnes éclairées de son sexe.

Son époux , *M. de Remuzat* , est venu près d'elle se délasser du tracas des places qu'il occupa successivement , et quelquefois simultanément , dans le cours de son existence.

Un piédestal , qui s'élève près de là , est consacré à la mémoire d'un statuaire distingué , *M. Le-comte* , qui , dit-on , défendit en mourant que le ciseau de ses élèves traçât son portrait sur la pierre funèbre.

Sous une pierre tumulaire , placée le long du chemin , repose , du sommeil des justes et depuis le 30 mai 1822 , *Charles-Toussaint Simon* , décédé à l'âge de 52 ans. Sauf une rime insuffisante , les vers suivans , gravés sur sa pierre , sont loin d'être mal.

Tu nous a donc quittés ! le triste deuil  
Nous a couvert du drap qui voilait ton cercueil :

Nous t'avons dit adieu sur la pierre insensible,  
 Nous te dirons souvent : adieu ! cendre paisible,  
 Objet sacré de nos douleurs ;  
 Nous viendrons sur les pas d'une épouse éplorée  
 Et d'une fille désolée,  
 Gémir et pleurer nos malheurs.

## XLII<sup>e</sup> DIVISION.

Nous débutons, dans cette division, par lire sur la pierre tumulaire le nom d'un auteur qui n'était jamais arrivé jusqu'à notre oreille ; c'est celui de *M. Lehoc*, qui mena de front les lettres et la diplomatie. Nous ne connaissons de lui qu'un seul et unique ouvrage : c'est une tragédie fort médiocre, intitulée *Pyrrhus*.

Il est là près de *M. Mure*, à qui son épouse inconsolable a fait élever une chapelle mortuaire.

A quelques pas, dort du sommeil des braves, une de ces vieilles moustaches de nos armées, l'effroi des étrangers, l'amour de leur patrie, et le modèle des époux : honneur et respect à la cendre du *général Berckheim* !

Une borne de forme antique, ornée de trophées d'armes, voilà tout ce qui compose la modeste tombe d'un brave des braves. Là dorment, depuis le 25 décembre 1818, les cendres du *maréchal de Pérignon*. C'était encore un de ces hommes taillés à l'antique, qui ne sommeillent pas dans le danger, et dont les mœurs simples et patriarcales ne révéleraient jamais le haut rang, si les insignes dont ils sont ornés ne venaient point les trahir.

Près de lui, dort un brave digne de cet honorable voisinage, *M. le comte de Valence*, vieux soldat de Jemmapes et de Valmy. Sur sa tombe, on a sculpté son armure de guerre, qu'est venu recouvrir le manteau de sa pairie. Quand la paix eut fait tomber ses armes, sa voix vint encore défendre et servir la France ; il est descendu dans la tombe, exempt de tous reproches, en y emportant le souvenir tout récent encore d'une bonne action qu'il venait

de faire, en défendant la mémoire d'un infortuné injustement condamné à la peine de mort.

Le nom de *M<sup>me</sup> la maréchale duchesse de Coigny*, qui repose près de là, sonne peut-être mieux à des oreilles aristocratiques; mais aux yeux des plébéïens, ce nom, dont ils ne contestent pas l'ancienneté, ne vaudra jamais le modeste titre du *comte de Valence*, ni le nom de *M. Celerier*, architecte, qui, avant de descendre dans la tombe où il repose depuis le 28 mars 1814, arracha à la destruction plusieurs de nos monumens menacés par le vandalisme de la révolution; ni celui de *M<sup>me</sup> de St. Julien*, si plaisamment surnommé par Voltaire le *Papillon philosophe*; ni enfin celui de la *comtesse de Coistin*, qui après avoir fait admirer sa beauté et son esprit sous le règne de Louis XV, a fait adorer et bénir sa bonté dans le 19<sup>e</sup> siècle, et fut ravie à sa famille, le 13 février 1817, à l'âge de 84 ans.

Quelle est cette pyramide d'une élévation si imposante? Là, doivent dormir un jour les cendres de la famille *Clary*, et ce monument remarquable n'est pas destiné à ensevelir des vertus brillantes, des renommées européennes; mais tout simplement des riches... Allons plus loin, cela ne dit rien au cœur.

Passons encore et passons vite devant la tombe de *M<sup>me</sup> Vandermacq*, si monsieur l'agent de change, son mari, l'eût consultée avant sa mort, nous aimons à croire qu'elle l'eût engagé à donner aux malheureux tout l'or et l'azur qu'il a développé sur la grille qui entoure sa cendre :

Il vaudrait mieux donner aux malheureux  
Tout l'or que coûte un marbre somptueux.

Que nous aimons bien mieux la simple épitaphe mise à l'entrée du bosquet, sur le modeste monument élevé à *M<sup>me</sup> de Lamarck*, sœur illégitime du roi actuel de Prusse :

Qui l'a connue la pleure.

Ces quatre mots-là en disent plus que le cime-

tière d'or et d'azur qui renferme la cendre sacrée de madame l'agent de change.

A peu de distance de M<sup>me</sup> Lamarck, au bas d'une petite pierre tumulaire, surmontée d'une urne, quelques modestes fleurs recouvrent la poussière de M<sup>me</sup> Mignot, enlevée dès l'âge de 25 ans, le 1<sup>er</sup> ... 1824, aux caresses et aux baisers de sa famille, qui, dans les vers suivans, a exhalé ses vifs et justes regrets :

Hélas ! si jeune encor faut-il déjà mourir ?  
 Grâces, esprit, beauté, vous n'êtes que chimère,  
 Un jour vous fit évanouir ;  
 Et le temps ne pourra tarir  
 Les larmes d'un époux, d'une sœur et d'un père.

#### XLIII. DIVISION.

Elle se trouve placée sur la hauteur à droite ; comme dans la précédente, une pyramide très-élevée vient nous faire lire un nom tout-à-fait inconnu, celui de M<sup>me</sup> Adamson. Ce peut être une excellente épouse, une excellente mère de famille ; mais nous n'avons pu rien apprendre sur son compte.

Il en est de même de M. le comte d'*Albignac*, dont nous aimons à penser tout le bien possible, quoiqu'il y ait du *gnac* dans son nom ; nous en penserons autant de M. le marquis de la *Vaupalière*, dont le nom n'était jamais, jusqu'alors, parvenu jusqu'à nous.

Nous n'en dirons pas autant de M. le marquis de *Clermont-Gallerande* ; sa vie est semée d'événemens qui tous émanent des hauts documens de la politique. Il tira, pour la première fois, son épée dans la guerre de 7 ans. Il crut, lorsque la révolution éclata, qu'il était de son devoir d'émigrer ; mais, une fois à Coblentz, il changea d'avis et revint à Paris se consacrer corps et bien à la défense de Louis XVI, à qui, le 10 août, il fit un rempart de son corps ; compagnon de captivité avec Malesherbes, il fut plus heureux que lui, et fut mis en

liberté au 9 thermidor. Abusé par la fausse espérance que Bonaparte travaillait en secret pour les Bourbons, il essaya de nouer, entre ces deux puissances rivales une négociation délicate, celle de replacer Louis XVIII sur le trône; cela n'entraîna point dans les vues du jeune conquérant de l'Italie, et la correspondance fut brusquement rompue. Ce ne fut que de longues années après, que l'espoir de M. de Gallerande fut enfin réalisé; les Bourbons remontèrent sur le trône, et leur fidèle serviteur, devenu lieutenant-général et pair de France, s'endormit du sommeil des justes, dans un âge avancé: heureux, avant de mourir, d'avoir pu saluer le retour de son Roi!

Non loin de là, une large sépulture, réservée à la famille *Gatteaux*, nous montre ses six places réservées, dont trois déjà sont occupées et attendent que la mort leur envoie encore des parens ou des compagnes.

Non loin de lui reposent également les restes d'un autre zélé défenseur des Bourbons: M. *Bellart*, doit sa fortune à son esprit d'abord, et plus encore à la déclaration suivante, le 1<sup>er</sup> avril 1814, au conseil général du département de la Seine, où Bonaparte l'avait fait entrer....

« N'est-ce pas lui (Bonaparte) qui, redoutant  
 » par-dessus tout la vérité, a chassé outrageuse-  
 » ment, à la face de l'Europe, nos législateurs,  
 » parce qu'une fois ils ont tenté de la lui dire avec  
 » autant de ménagement que de dignité? Voyez ce  
 » vaste continent de l'Europe, partout couvert des  
 » ossemens des Français et des peuples qui n'avaient  
 » rien à se demander les uns aux autres, qui ne se  
 » haïssaient point, que la distance affranchissait  
 » des querelles, et qu'il n'a précipités dans la  
 » guerre que pour remplir la terre du bruit de son  
 » nom. Que nous parle-t-on de ses victoires pas-  
 » sées? Quel bien nous ont-elles fait ces funestes  
 » victoires? La haine des peuples, les larmes de  
 » nos familles, le célibat forcé de nos filles, la  
 » ruine de toutes les fortunes, le veuvage préma-

» turé de nos femmes , le désespoir des pères et des  
 » mères , à qui , d'une nombreuse postérité , il ne  
 » reste plus la main d'un enfant pour leur fermer  
 » les yeux : voilà ce que nous ont produit ces vic-  
 » toires ! Ce sont elles qui amènent aujourd'hui  
 » jusqué dans nos murs , toujours restés vierges  
 » sous la paternelle administration de nos rois , les  
 » étrangers dont la généreuse protection nous com-  
 » mande la reconnaissance , lorsqu'il nous aurait  
 » été si doux de leur offrir une alliance désinté-  
 » ressée. Il n'est pas un d'entre nous , qui , dans le  
 » secret de son cœur , ne le déteste comme un ennemi  
 » public ; pas un qui , dans ses plus intimes com-  
 » munications , n'ait formé le vœu de voir arriver  
 » un terme à tant d'inutiles cruautés. Ce vœu de  
 » vos cœurs et des nôtres , nous serions des désér-  
 » teurs de la cause publique , si nous tardions à  
 » l'exprimer. L'Europe en armes nous le demande :  
 » elle l'implore comme un bienfait envers l'humani-  
 » té , comme le garant d'une paix universelle et  
 » durable. Parisiens , l'Europe en armes ne l'ob-  
 » tiendrait pas de vos magistrats , s'il n'était pas  
 » conforme à leurs devoirs. Mais c'est au nom de  
 » ces devoirs et du plus sacré de tous , que nous ab-  
 » jurons toute obéissance envers l'*usurpateur* , pour  
 » retourner à nos maîtres légitimes. S'il y a des  
 » périls à suivre ce mouvement du cœur et de la  
 » conscience , nous les acceptons. L'histoire et la  
 » reconnaissance des Français recueilleront nos  
 » noms ; elles les légueront à l'estime de la posté-  
 » rité. En conséquence , le Conseil général du dé-  
 » partement de la Seine , Conseil municipal de Pa-  
 » ris , déclare , à l'unanimité de ses membre présens ,  
 » qu'il renonce formellement à toute obéissance  
 » envers Napoléon Bonaparte ; exprime le vœu le  
 » plus ardent pour que le gouvernement monarchi-  
 » que soit rétabli en la personne de Louis XVIII et  
 » de ses successeurs légitimes ; arrête que la pré-  
 » sente déclaration et la proclamation qui l'expli-  
 » que seront imprimées , distribuées et affichées à  
 » Paris , notifiées à toutes les autorités restées à  
 » Paris et dans les départemens , et envoyées à tou-

» les conseils généraux des départemens. Fait en  
» conseil général à Paris, le 1<sup>er</sup> avril 1814. »

Cette déclaration, où la hardiesse et l'ambition perçaient bien plus que la reconnaissance envers son ancien bienfaiteur, contribua puissamment au rappel de Louis XVIII ; ce prince éclairé ne fut pas ingrat, et M. Bellart le servit avec un zèle dont la France ne lui a pas toujours su très-bon gré, attendu que ce zèle lui fit employer parfois des mesures tant soit peu acerbes. La mort, qui n'épargne pas plus le Bourbonniste que le Bonapartistes, finit par l'appeler dans son sein.

et le corps municipal de Paris ne fit pas graver sur sa tombe l'énumération pompeuse de ses titres, mais bien cette courte inscription, qui n'est pas sans mérite. Cette inscription est en latin ; nous, qui sommes français, nous la rendrons littéralement en français.

« Au citoyen, ayant bien mérité de la patrie, parce que le premier il fit naître parmi ses concitoyens le désir de rétablir la monarchie légitime ».

Non loin du sévère magistrat, et sans crainte de ses réquisitoires, dort du doux sommeil de l'innocence, une épouse de 23 ans, descendue dans la tombe le 9 décembre 1823. Sur la colonne en pierre surmontée d'une urne, consacrée à la mémoire de cette tendre épouse de M. *Lebrun*, on a gravé les vers suivans qui n'ont guère d'autre mérite que celui de l'intention.

Sous la pierre glacée, ici repose en paix  
La plus fidèle épouse et la plus tendre mère,  
Qui fit par ses vertus, ses grâces, ses bienfaits,  
La gloire et le bonheur de sa famille entière.

Ceux gravés un peu plus loin sur le marbre tumulaire de M<sup>me</sup> *Garcenac*, sont plus poétiques et plus expressifs :

O regrets ! O douleurs ! C'est là que tu reposes :  
C'est là ! Telle est du sort la rigoureuse loi.

Eh bien ! nous reviendrons renouveler les roses ,  
Et déplorer les jours que nous passons sans toi .

M<sup>me</sup> Garcenac fut ravie à sa famille le 10 novembre 1821 ; 8 ans se sont écoulés , et sa tombe est encore assez bien entretenue .

#### XLIV<sup>e</sup> DIVISION.

Ceux qui dorment en paix dans cette division n'eurent pas tous des relations intimes avec les personnages qui portent des couronnes ; mais ils n'en sont ni moins estimables ni moins estimés pour cela : *Il n'est pas donné à tout le monde d'aller à Corinthe* , et trop approcher des rois surtout quand les temps sont orageux , est quelquefois aussi bien le chemin des revers que celui des honneurs .

A l'aspect de la tombe de M. *Dubouchage* , qui fut deux fois ministre , nous restons convaincus , ce que nous savions déjà fort bien , que les dignités et les grandeurs ne sont pas à l'abri de la mort . Il y succomba le 12 avril 1821 .

Celle de M. *Baron des Fontaines* , qui , depuis le 29 mars 1822 , à l'âge de 64 ans , ne possède plus que quelques mètres de terrain dans cet enclos dont il fut si long-temps le propriétaire , nous apprend que l'or est sans puissance quand il espère ébrécher faux du temps . Son épouse repose près de lui .

L'esprit et le génie poétique n'y réussissent pas mieux , car nous voyons près de là le cénotaphe qui renferme la verve ardente et patriotique de l'auteur de *Léonidas* . M. *Pichald* , ravi dès l'âge de 39 ans à la scène dramatique , sur laquelle il avait si brillamment débuté .

Ainsi donc , le génie ne peut rien contre la mort : les arts et les sciences , les services rendus à la société n'ont pas plus de force ; car près de Pichard reposent l'abbé *Gauthier* , qui féconda si bien en France la méthode d'enseignement mutuel ( ce qui est fort remarquable pour un abbé ) , et M. *Renouard* , qu'un travail inventif et soutenu n'a pas empêché d'aller rendre son âme au créateur , mai-

après le terme moyen ordinairement accordé par la nature. Il est décédé le 7 octobre 1821, à l'âge de 73 ans.

Plus loin, la dépouille mortelle de *M. de St.-Morys* nous fait remercier la chambre des pairs de la sévère législation qu'elle a dernièrement adoptée contre ce barbare reste du paganisme et des ténèbres du moyen âge, ce *duel*, petite parodie de cet antique jugement de Dieu, où le coupable aux reins solides était toujours sûr de prouver son innocence, tandis que l'innocent, aux membres faibles et délicats, se voyait appliquer les peines infâmantes destinées contre le crime; espérons que ce faux point d'honneur ne tardera pas à disparaître de notre belle patrie: *M. de St.-Morys* fut tué en duel, le 21 juillet 1817, à l'âge de 45 ans.

Une pierre tumulaire, qui s'élève à peu de distance, recouvre la dépouille mortelle de *P.-L. Féron*, décédé le 11 août 1821, à l'âge de 57 ans. Les vers suivans peuvent lui servir de biographie.

Bon père, bon époux, son cœur franc et sensible  
A la peine d'autrui fut toujours accessible;  
Son active industrie et ses soins généreux  
De ceux qui l'entouraient firent autant d'heureux.

Non loin de ce modèle (sur l'épithaphe du moins), dort d'un doux sommeil une femme qui ne fut pas un modèle, peut-être; mais dont l'épithaphe, composée de quatre petits vers, dit plus dans son simple langage, que les alexandrins que nous venons de citer. Voici ce quatrain tel qu'on l'a gravé le 30 mai 1822, sur la colonne de pierre qui recouvre la cendre de *M<sup>me</sup> Ancelin*:

Passans, honorez sa mémoire,  
Elle laisse un doux souvenir;  
En deux mots voilà son histoire:  
Toute sa vie est à bénir.

Il y a plus de sentiment que de poésie dans ceux gravés sur la pierre tumulaire, surmontée d'une urne funéraire, que des parens désolés ont fait élever à la mémoire de leur fille unique *Henriette*

*Delcambre*, enlevée à leur tendresse le 21 février 1829 à l'âge de 34 ans :

Bientôt nous la suivrons ; notre bonne Henriette ;  
 Sur la terre d'exil qui peut nous retenir ;  
 L'espoir de nos vieux ans n'est plus qu'un souvenir ,  
 Et la vie est pour nous une mer inquiète.  
 Lorsque ton âme, hélas ! s'envolait vers les cieux ,  
 Nous implorions ta main pour nous fermer les yeux .

Non loin du lieu où dort la dépouille mortelle de M. de St.-Morys, se repose de ses gambades et de ses tours de force inimitables, le célèbre) que disons-nous ? le célèbre), l'immortel *Mazurier* : tout Paris voulut le voir dans son étonnant rôle de Jocko ; et l'or, les couronnes et les éloges unanimes lui furent prodigués pour avoir parfaitement fait le singe..... O Français, peuple volage et léger..... !

Enfin, pour terminer la série des personnages marquans, à qui la mort a donné rendez-vous dans cette division, nous parlerons de la tombe d'un homme d'esprit, tant soit peu malin ; mais bon convive, franc épicurien, et plus adroit vaudeviliste que bon administrateur. Cette tombe qui forme l'angle du chemin, est celle

De ce bon *Désaugiers* qui, plastron de Minerve,  
 Chanta tous les partis avec la même verve.

Loiu de nous la pensée d'altérer en rien la gloire chanssonnière du roi des épicuriens, de l'auteur de l'immortelle chanson : *Quand on est mort, c'est pour long-temps* ; mais qu'il nous soit permis de prétendre qu'il n'eût pas dû salir sa plume du règne d'un terme, et autres ordures des halles, dont il fut malheureusement trop prodigue, et qui lui ont attiré l'application de ces deux mordans refrains :

D'où te vient cette écuelle d'argent,  
 D'où te vient cette écuelle ?

Et :

N'saut' pas à demi,  
 Paillass' mon ami,  
 Saute pour tout le monde.

Tout versatile qu'il fut, on ne peut pas lui disputer l'esprit et la verve qu'il posséda; et certes ce n'eût jamais été sa plume qui eût tracé, sur le piédestal qui recouvre, depuis le 10 juin 1821, la cendre de M<sup>me</sup> *Birlouez*, une épitaphe aussi plate et aussi niaise que celle-ci :

Modèle des vertus,  
 Parens et amis te pleurent ;  
 Elle n'est plus,  
 Ses cendres ici demeurent.

Tachez donc de vous attendrir, en lisant de ces choses là !

Comme il est de notre devoir de nous efforcer d'être utiles, nous allons citer une épitaphe rimée, plus curieuse encore que la précédente, et qui n'en est éloignée que fort peu : nous la recommandons à ceux de nos lecteurs qui auraient l'intention de se lancer dans la poésie sublime des épitaphes ; c'est un modèle en ce genre qu'il est très-difficile d'imiter. On la lit sur la pierre tumulaire de *Marie-Antoinette Masson*, mariée à A.-J. Renault, le 3 décembre 1808, décédée le 7 mars 1820. Attention et lisez attentivement ; cela le mérite :

Ici repose en paix  
 De la nature entière  
 Un des êtres parfaits :  
 Bonne épouse, tendre amie,  
 Fille sage et chérie,  
 Le vrai trésor d'un père,  
 Le bonheur d'un mari.  
 Ce triste monument  
 A sa mémoire donné,  
 Atteste le serment  
 Juré par l'amitié,  
 Unis dans tous les temps,  
 Ils le seront aux cieux :  
 La mort n'a qu'un instant,  
 Fait voyager l'un d'eux.

Absolument à côté de ce chef-d'œuvre de poésie, un tombeau remarquable attire nos regards ; sur

sa table de marbre blanc nous lisons qu'il est consacré à la mémoire de *Joseph Palisot*, baron de Beauvais, décédé le 21 janvier 1820. Nous saluons la tombe de ce noble et savant naturaliste, et nous jetons les yeux sur une borne antique, dans laquelle on a placé, en forme de médaillon, un bouquet de fleur-d'orange, au-dessus duquel sont gravés ces mots touchans :

« Vous l'ornâtes pendant sa vie, parez aussi son tombeau. »

C'était bien, fort bien; mais c'était assez.... Passe encore le désir de nous apprendre que là repose, dans l'espérance de la résurrection, *Louise-Caroline Legueute*, décédée le 7 juillet 1817; mais à quoi bon, je vous le demande, parodier de la manière suivante l'immortel quatrain de Malesherbes? Elle était... etc. Voici comment on les a r'habillés :

Semblable à la fleur jolie,  
Elle en eut l'éclat, le destin;  
Le ciel avait borné sa vie  
Au court espace du matin.

Qu'en dites-vous ?

Le même sentiment nous a été inspiré en lisant le quatrain suivant, gravé par M. *Mauchain*, sur le piédestal qu'il a élevé à la mémoire d'*Aimee Gutt*, son épouse, décédée à l'âge de 22 ans, le 17 avril 1818.

Vous que le ciel priva d'une épouse fidèle;  
Oui, vous seuls concevez mon extrême douleur :  
Trop malheureux époux, que ma peine est cruelle!  
Coulez, mes pleurs, coulez! j'ai perdu le bonheur.

C'était bien, c'était suffisant, puisque cela était expressif; mais voilà que la rage de versifier s'empare tout-à-coup de M. *Mauchain*, et qu'il fait graver sur l'autre face du monument les vers que voici :

Croissez, fleurs, croissez pour ma tant douce amie;  
Puisse votre fraîcheur égaler mon amour!

Je ne puis plus, hélas ! lui consacrer ma vie  
 Qu'en venant dans ce lieu vous soigner chaque jour.

Père trop malheureux, en perdant ton Aimée,  
 Ton chagrin, je le sens, sera toujours nouveau ;  
 Aussi, pour conserver sa mémoire adorée,  
 Notre amour éleva ce modeste tombeau.

Sa tendre mère, hélas ! doit la pleurer sans cesse ;  
 Elle perd, sans retour, un trésor précieux :  
 Sa fille l'imitait, et c'est à sa tendresse  
 Qu'elle doit le bonheur de résider aux cieux.

On conviendra que la muse poétique qui a dicté  
 ces seize vers, eût pu se borner aux quatre pre-  
 miers.

Un peu plus loin on eut également bien fait, nous  
 le pensons, de n'en pas mettre un seul sur la tombe  
 de M<sup>me</sup> Morizet, décédée le 12 avril 1820, à l'âge  
 de 24 ans. Il y a, dans le quatrain suivant, trop de  
 mysticisme et pas assez, nous ne dirons pas même  
 de poésie, mais seulement de versification.

Saintes douceurs du ciel, adorables idées,  
 Vous remplissez un cœur qui peut vous recevoir ;  
 De vos sacrés attrait les âmes possédées  
 Ne conservent plus rien qui puissent les émouvoir.

Nous ne savons pas au juste ce que c'est que la  
 dernière ligne de ce quatrain ; mais, à coup sûr,  
 ce n'est pas un vers.

Qu'elle est bien plus simple, bien plus touchante,  
 bien plus poétique, l'épithaphe suivante, écrite par  
 des enfans orphelins, sur la tombe de leurs pa-  
 rens, M. et M<sup>me</sup> Jarry, enlevés, jeunes encore,  
 au monde qu'ils traversaient en voyageurs estima-  
 bles et estimés.

Ah ! si nos vœux pouvaient se faire entendre ;  
 Si nos soupirs ranimaient votre cendre,  
 Stériles vœux ! impuissantes douleurs !  
 La mort garde sa proie et nous laisse nos pleurs !

Les monumens qui recouvrent leur cendre sont  
 des tombeaux d'un genre sévère, mais dont la  
 sculpture n'est cependant pas sans quelque beauté.

Près de là, sur une pyramide de pierre, surmontée d'une croix, est un huitain par lequel M. *Michel* déplore la perte de son épouse qui, à l'âge de 48 ans, lui fut enlevée le 5 mai 1820. Ces vers ne sont pas mal.

Aux chers objets de ta tendresse,  
 Toi qui consacrais tous tes ans,  
 Veille encor, veille sans cesse  
 Sur ton époux, sur tes enfans.  
 Vois-nous, sur ta tombe chérie,  
 Demander à Dieu tes vertus,  
 Pour mériter une autre vie  
 Où nous ne te quitterons plus.

Nous saluons un peu plus loin la tombe de madame *Levéque*, en remerciement du plaisir qu'elle nous fit éprouver jadis au théâtre de l'Ambigu, dans le rôle de la *Femme à deux maris*. Madame *Levéque* a quitté la scène théâtrale et la scène du monde, le 4 mai 1825, à l'âge de 51 ans.

Nous sourions du contraste qu'offre cette tombe d'une actrice avec la sépulture de la famille *Breuil*, beau monument en marbre surmonté d'une croix, monument sur lequel est gravé cette phrase remarquable.

« Au pied de la Croix, nous trouverons la consolation de nos peines. »

Deux pierres tumulaires parallèles, surmontées chacune d'une urne cinéraire, viennent frapper nos regards. Elles renferment la dépouille mortelle de M. et madame *Filliot*. Le premier qui est décédé le 8 mai 1820, fut médecin, et l'on a gravé sur la tombe de son épouse, enlevée à ce monde de misère dont on a tant de peine à se détacher, le sixain suivant, qui nous a paru fort drôle; et qui peut se chanter sur l'air : *or écoutez, petits et grands, le malheur arrivé par accident*; et que l'on ne s' imagine pas ici que notre intention soit de porter atteinte au respect que l'on doit à la cendre des morts: c'est justement parce que nous lui portons le plus grand respect, que nous ne voudrions pas que l'on

écrivit sur cette tombe des niaiseries semblables à celles que nous allons transcrire ; et le moyen de les empêcher de se glisser sur les monumens funèbres , c'est de les signaler, devoir que nous nous sommes crus obligés de remplir, notre conscience nous en faisant une loi indispensable.

Quand son *brave* mari mourut,  
 Son bonheur bientôt disparut,  
 La *vie* pour elle était sans charmes ;  
 Rien ne pouvait tarir ses larmes ;  
 De nouveau voilà réunis,  
 Ces deux estimables amis !

Sur la ligné opposée , nous voyons les tombeaux de *M. Braise* et de sa veuve ; l'un mourut le 24 mars 1827 , à l'âge de 64 ans ; et l'autre , le 19 octobre 1826 : elle était dans sa 60<sup>e</sup> année. Nous avons copié leur épitaphe , tant soit peu amphigourique.

A nos amers regrets , ô le plus tendre père !

De l'indigent timide en sa misère ,  
 La voix long-temps viendra s'unir.  
 Ainsi des bienfaits la puissance  
 Enchaîne la reconnaissance  
 A ton éternel souvenir.

Et toi , ma mère , aussi , sur cette triste *plage* ,  
 Tu fus l'appui des malheureux ,  
 Plus cher à tes enfans est ce nouvel hommage ,  
 Puisque d'un père encore il accomplit les vœux.

#### XLV<sup>e</sup>. DIVISION.

Peu de tombeaux occupent encore aujourd'hui le terrain qui forme cette quarante-cinquième division ; toutefois , il n'est pas sans présenter quelque chose de remarquable , la dépouille mortelle de deux hommes dont le nom mérite d'être cité , attendu que leurs semblables sont loin d'être communs.

L'un , *M. le comte Jollivet* , n'occupe qu'une sépulture temporaire , parce que cet ancien conseiller d'état a légué en mourant presque toute sa fortune

à la *Société d'encouragement de l'industrie nationale*.

Le second, *M. Guillemain de Vaivres* qui, après avoir long-temps été intendant général des colonies, poussa la probité au point que, lorsqu'il mourut, il laissa sa famille assez peu fortunée pour se voir contrainte à ne lui consacrer qu'une fosse temporaire.

La patrie devrait créer, il nous semble, une caisse destinée à faire rendre au moins les honneurs d'une sépulture inviolable à des hommes comme MM. Jollivet et de Vaivres.

Sur le bord du chemin qui sépare cette Division de la 52<sup>e</sup>, est une pierre tumulaire, surmontée d'un buste en bronze; ce buste et cette pierre sont tout ce qui reste de *M. Goblet*, homme probe et intègre, dont la vie laborieuse s'est écoulée au sein du commerce, et qui a laissé des regrets à tous ceux qui l'ont connu. Il était marchand de carreaux rue Copeau, quand, le 20 avril 1825, la mort vint le forcer à partir, à l'âge de 50 ans. Que la terre lui soit légère!

#### XLVI<sup>e</sup> DIVISION.

Nous apercevons un petit bosquet, parfaitement soigné et ne contenant aucune tombe; une simple croix noire en bois nous apprend que là repose *Claude*, dit *Pierre*, inventeur de l'ingénieux spectacle mécanique et pittoresque, décédé à l'âge de 75 ans, le 26 septembre 1814. A l'instar de beaucoup d'autres artistes, plus ou moins célèbres que lui, *M. Pierre* mourut dans l'indigence.

Sur la même ligne et à peu de distance, est une tombe recouverte de broussailles; là dort du sommeil éternel, et délaissé même de ses proches, l'auteur de la musique de la *Belle Arsène*, du *Déserteur*, de *Félix*, etc.; il dort abandonné, et ses travaux charment encore, presque tous les soirs, les oreilles difficiles des *dilettanti* de la Capitale, qui lors de leurs visites au Père Lachaise, n'honorent seulement pas sa tombe modeste d'un doux

regard qui soit dicté par la reconnaissance. *M. Monsigny* repose sous cette pierre abandonnée.

### XLVII. DIVISION.

Quelques tombes consacrées à des étrangers venus mourir en France, commencent cette division, en la prenant de droite à gauche.

Nous apercevons d'abord la tombe d'un grand d'Espagne, *M. le prince de Masserano*; et tout grand et tout prince qu'il est, sa tombe nous inspire moins d'émotion que le quatrain suivant, gravé sur une pierre modeste, presque caché par le gazon, et sur laquelle on n'a point gravé le nom de celui dont elle recouvre aujourd'hui la froide poussière.

Sur ce noble mortel, aucun ruban n'a lui,  
Aucun titre ne le décore ;  
Mais si l'Espagne eut eu vingt guerriers comme lui.  
L'Espagne serait libre encore !

Sur une tombe peu éloignée, nous lisons cette exclamation italienne, aussi touchante qu'expressive :

Oh ! quanto è dolce la morte del giusto.  
( Oh ! combien la mort du juste est douce ! )

Cette tombe renferme la dépouille insensible de l'épouse du général *Menou*. Toute la France connaît l'histoire de son époux, qui abjurant le catholicisme, prit le turban, guida les Turcs sous le nom du général Abdallah, et consumma son abjuration, en épousant selon les rits musulmans, la fille d'un étuviste de Damiette, tandis que sa légitime épouse, abreuvée de chagrin, faisait chaque jour un pas de plus vers la tombe; elle perdit enfin la vie et le sentiment de ses douleurs. En entrant dans la tombe, puisse le ciel la dédommager du mal qu'elle eut sur la terre !

Les deux tombes suivantes rappellent deux Français dont le caractère n'eut pas d'analogie avec l'a-

postasie du général Abdallah ; ceux-là ne trahirent ; jamais ni leur serment , ni leur religion .

Le général *Anselme* , qui occupe la première tombe , est un vieux brave qui eut l'honneur de commander en 1812 les armées françaises en Italie . On lui dut la reddition de Nice ; ce fut un bon soldat , mais on lui reprocha un peu trop de sévérité .

Le nom suivant rappelle d'aussi beaux souvenirs , et un plus beau caractère encore . C'est celui du lieutenant - général *Ferino* . Brave et désintéressé , ferme et modéré , il devint sénateur , sans pour cela être attaqué d'une paralysie sur la langue ; et il emporta , en mourant , une réputation sans tache , à laquelle on n'a jamais pensé à adresser le plus léger reproche .

#### XLVIII. DIVISION.

Nous n'avons pu découvrir dans cette 48<sup>e</sup> Division qu'une seule tombe digne d'être signalée à nos lecteurs ; mais aussi qu'elle est touchante à contempler . Ce n'est qu'une simple pierre , qui commence à se ressentir déjà des outrages du temps : à peine y peut-on déchiffrer le nom d'*Isoline Levan* , et bien plus difficilement encore la touchante élogie que voici , que nous nous souvenons d'avoir lu quelque part , sans pouvoir citer où .

Que n'as-tu , comme moi , pris naissance au village ?  
Que n'as-tu , pour tout bien , un modeste troupeau ?  
Les villes où tu cours , un brillant héritage  
Valent-ils le bonheur que l'on goûte au hameau ?

Si jamais au village un regret te ramène ,  
Si tes pas incertains s'égarèrent au vallon ;  
Tu verras nos deux noms gravés sur un vieux chêne ,  
Et le cœur qui t'aima couvert d'un froid gazon .

Adieu ! comme la fleur qui se dessèche et tombe ,  
Le soir d'un jour brûlant a vu finir mon sort ;  
Et notre bon pasteur écrivit sur ma tombe :  
Olivier , ne plains pas la douleur qui s'endort .

Faisons-nous ; n'essayons pas d'exprimer l'émotion mélancolique que l'on ressent après avoir lu ces vers sur la pierre funèbre ; il est des sentimens que l'on éprouve avec force , et que l'on ne rend jamais que faiblement ; répétons pour toute réflexion :

Adieu ! comme la fleur qui se dessèche et tombe ,  
Le spir d'un jour brûlant a vu finir mon sort ;  
Et notre bon pasteur écrivait sur ma tombe :  
Olivier ! ne plains pas la douleur qui s'endort.

#### XLIX. DIVISION.

Nous remarquons dans cette division , la tombe consacrée à M. *Sabatier de Cabre*. Cet abbé , qui fut le premier à demander en 1789, la convocation des états généraux , ne s'attendait guère aux terribles résultats que cette mesure , qui paraissait si simple , devait avoir par la suite ; mais s'il a vu le mal , il a vu le bien aussi ; car décédé depuis 1814 , il a vu tous les Français unis et confondus sous le même bouclier.

Plus loin , en descendant le long du mur , nous rencontrons la tombe de madame de *Montmenard*, sur laquelle nous ne lisons pas sans émotion le distique suivant :

Dors en paix dans le ciel , objet de notre amour ,  
Attends-nous aujourd'hui , demain ce n'est qu'un  
jour.

#### L. DIVISION.

Saluons d'abord la tombe de M. *Clavier*. Un de ces vils mortels que flétrira l'histoire , le pressait un jour de voter la mort dans le procès de Moreau , afin de fournir au premier consul l'occasion de faire grâce ; et qui nous fera grâce à nous-mêmes , répond le courageux magistrat. Cet acte de fermeté lui coûta sa place ; mais il s'en consola dans la retraite , entre les lettres et quelques amis.

Plus loin , madame de *Montic* a fait graver sur la

tombe de son enfant, bégayant à peine, les vers suivans, empreints de la plus douce mélancolie :

Attends.

Te penchant vers ta mère , avec un doux sourire,  
Tu répétais ce mot qui charmait son amour :  
C'était le seul, hélas ! que tu pusses lui dire ;  
Ta mère te sourit et redit à son tour :

Attends.

Là , repose *M. Boulard* , *M<sup>e</sup> tapissier du Roi* , qui fit lui-même le voyage de Carrare , afin d'y choisir du marbre pour son tombeau... Chacun haussait les épaules de cette ostentation inaccoutumée ; mais lorsqu'en mourant , on vit qu'il avait légué un million pour fonder un hospice de vieillards , on changea d'avis sur son compte , excepté toutefois ses héritiers. Le monument n'a pas été exécuté.

## LI<sup>e</sup> DIVISION.

A quelques pas de là , des émotions plus douces nous sont inspirées par les deux tombes des époux *Fiéville* , encore humides de larmes qu'y ont versées leurs enfans orphelins.

Non loin de ces époux repose enfin tranquillement le célèbre auteur de la *Dunciade* , *Palissot*. Sa causticité incorrigible lui fit des ennemis irréconciliables. Voltaire , dont il avait relevé quelques erreurs , ne le lui pardonna jamais ; il usa de tout son esprit épigrammatique pour le tourner en ridicule , et n'y réussit malheureusement que trop ; le pauvre Palissot devint la bête noire de son siècle ; on lui refusa la plus légère parcelle de bon sens. Mais la postérité , plus juste que ses contemporains , n'a pas confirmé cet arrêt dicté par un esprit de vengeance ; et elle s'est empressée de reconnaître que Palissot fut un auteur qui écrivit , en vers comme en prose , avec autant de pureté que d'élégance.

Là repose un Russe venu des bords de la Néva jusqu'aux rives de la Seine ; il poursuivait la gloire , que trouva-t-il ?... La mort : *Krudener* repose là

A quelques pas est la tombe d'un célèbre chanteur, *M. Naldi*, qui fut, par sa propre imprudence, frappé de la faux de la mort, à l'instant où l'on allait se mettre à table.

Non loin du chanteur repose un homme qui tint quelques temps entre ses mains les hautes destinées de la France ; une pierre tumulaire fort modeste révèle à peine sa demeure dernière ; là repose *Tallien*.

Ce Tallien est un exemple remarquable des bizarreries de la fortune ; après avoir tenu dans ses mains les destinées de la France, il est mort dans la misère, et sans laisser de quoi se faire enterrer, ce qu'un grand personnage que nous ne nommerons pas, fit pour lui, sans remarquer seulement qu'il eut beaucoup mieux valu l'empêcher de mourir de faim. Au fond, Tallien ne fut pas un méchant homme ; son caractère même était plus enclin à l'indulgence qu'à la sévérité ; mais il voulait parvenir, et chacun sait qu'à cette époque, on n'y allait pas de main morte. Envoyé à Bordeaux, il y sème la terreur ; au sein des prisons, une femme l'enchaîne à son char. Dès-lors il n'y a pas assez de fêtes pour l'objet des attentions du farouche proconsul. Coiffée d'un bonnet rouge, elle parcourt les rues de Bordeaux dans un char, tenant une pique d'une main, et ayant l'autre posée sur le cœur de son amant ; subjugué par son ascendant, Tallien renversa Robespierre, et elle l'épousa par reconnaissance du service qu'il venait de rendre à la patrie. Tout lui souriait à cette époque.

Mais les destins et les flots sont changeans. Son crédit baisse... Sa femme divorce d'avec lui et épouse le comte de *Caraman*, tandis que lui pauvre, abandonné, chagrin et plongé dans l'obscurité, humilié du présent en le comparant au passé, trop faible pour supporter ses revers, il meurt sur un grabat, aux portes de cent riches du jour dont il avait commencé la fortune. O fortune ! fortune, que tu es bizarre et légère ! combien est fou le mortel qui ose compter sur la constance de tes faveurs...

On est au faite des honneurs, au pinacle de la fortune ; on regarde avec un superbe dédain les mirmidons qui se heurtent contre la base du trône où l'on est assis : tout à coup le pied glisse, l'équilibre manque, et l'on roule dans l'abîme ; et les mirmidons qui, la veille se prosternaient devant vous, loin de vous tendre la main pour vous empêcher d'y tomber, vous y poussent de toutes leurs forces... Tels sont les hommes ! valent-ils la peine que l'on s'occupe d'eux ? Nous ne le croyons pas : et vous, chers lecteurs, qu'en dites-vous ?

### LII<sup>e</sup> DIVISION.

Une simple croix de bois fort petite est destinée à marquer dans ce vaste cimetièrre la place exigüe qu'y occupe *Louis-Antoine Royer*, décédé le 10 mai 1823 à l'âge de 49 ans. A cette croix est suspendu un petit tableau qui renferme une pièce d'écriture dans le genre de celle que nous avons signalée, première division ( M<sup>lle</sup> Rose Roullier ) ; cette pièce de vers nous a paru digne de prendre place ici parmi les plus spirituelles que nous ayons déjà citées. Elle est empreinte d'un cachet de vieux style qui nous fait penser qu'elle n'a point été faite pour M. Royer, et qu'on a voulu seulement lui en faire l'application. Quoiqu'il en soit de la réalité ou de la faussete de nos conjectures, voici la pièce de vers dont il est question :

Le temps de mes instans a demandé le compte,  
Et moi j'ai répondu, le compte veut du temps ;  
Car, qui sans rendre compte a perdu tant de temps,  
Comment peut-il, sans temps, rendre un aussi  
grand oompte ?

Le temps a demandé de différer le compte,  
En disant que mon compte a refusé le temps ;  
Et que n'ayant pas fait le compte dans le temps,  
Je veux en vain du temps pour rendre un si grand  
compte.

Ah ! Dieu ! quel compte peut nombrer un si grand  
temps ?

Et quel temps peut suffire à faire un si grand compte ?  
Vivant sans rendre compte, ai négligé le temps.

Hélas , pressé du temps et oppressé du compte ,  
Je meurs et ne saurai rendre compte du temps ,  
Puisque le temps perdu ne peut entrer en compte .

A peu de distance , et aux trois quarts cachée par  
des cyprès et autres arbustes , est une pierre tumu-  
laire , consacrée à la mémoire de *M. Ouvrier* , dé-  
cédé le 29 décembre 1819 , à l'âge de 63 ans . Sur  
cette pierre , on a gravé les vers suivans :

O le plus digne père ,  
Adieu ! ton corps appartient à la terre .  
Du céleste séjour si tu vois nos regrets ,  
Veille sur nous ; tes enfans et leur mère  
Viendront en tous les temps honorer ta poussière ;  
Car tes vertus ne s'oublieront jamais .  
Chère ombre , unique objet d'un amour aussi tendre ,  
Reçois ce dernier vœu qui s'adresse à ta cendre .

Toujours dans la même division , mais presque sur  
le bord du chemin qui la sépare de la 53<sup>e</sup> , repose  
madame *Cosson* , ravie à ses enfans , le 26 avril 1820 ,  
âgée de 58 ans . On a consacré à sa mémoire les vers  
que voici , dont le sentiment forme le principal  
mérite :

Mère sensible , épouse vertueuse ,  
Tu méritais un autre sort :  
Après le long tourment d'une vie orageuse ,  
Tu n'as donc de repos que celui de la mort .  
Mais si de tes enfans les sanglots confondus ,  
Si les pleurs d'un époux peuvent se faire entendre ,  
Dans ce froid monument où repose ta cendre  
Tu recevras encor le prix de tes vertus .

Enfin nous ne quitterons pas cette Division , sans  
citer une colonne ou pierre , surmontée d'une croix ,  
et sur laquelle on a gravé cette date , 1<sup>er</sup> juin 1820 ,  
sans aucune indication de personnage . On y a joint  
cette phrase assez expressive :

Depuis je n'ai connu le bonheur .

Une simple pierre , déjà noircie par le temps et  
couverte d'une herbe épaisse et de ronces , cache

aux regards la tombe de *Baculard d'Arnaud*, né le 15 septembre 1718, mort le 9 novembre 1804. On a gravé sur sa pierre cette phrase de J.-J. Rousseau.

« La plupart des gens de lettres écrivent avec leur tête et leurs mains ; mais M. d'Arnaud écrit avec son cœur. »

### LIII. DIVISION.

Près du mur de l'est est un tombeau en pierre dont la façade est en marbre noir ; une inscription en lettres d'or nous apprend que là repose la veuve de M. *Michel*, docteur en médecine, décédée à 66 ans, le 29 avril 1749. Le quatrain suivant décore sa tombe :

Ci git la plus tendre des mères,  
Celle qui m'adopta dans les nuits de malheur.  
Je dus à ses vertus mes jours les plus prospères ;  
Je lui dois, à sa mort, ce tribut de douleur.

Une belle pyramide vient frapper nos yeux ; nous nous approchons ; elle renferme la dépouille mortelle et sacrée de ce courageux *De Sèze*, qui entreprit, devant la Convention elle-même la défense du Roi-Martyr. Ce n'est que depuis peu d'années qu'il est venu lui-même habiter près de son épouse, la sépulture qu'il s'était fait préparer long-temps d'avance.

A peu de distance est un des monumens funèbres les plus remarquables du Père Lachaise : ce n'est qu'une simple borne antique ; mais un chef-d'œuvre, objet de l'admiration des artistes, le décore.... et pourtant ce n'est qu'un simple bas-relief, consacré à la mémoire de M<sup>me</sup> *Heim*, fille de sculpteur et épouse du peintre, le relief est inimitable : jamais la douleur ne fut mieux rendue, le regret mieux exprimé ; en un mot, jamais le talent n'a brillé d'un plus vif éclat.

Plus loin nous saluons avec respect le portrait en bronze du chef de l'École de peinture française, de l'immortel *David*. Son cœur seul repose là près du

corps de son épouse : sa dépouille mortelle dort sur une terre étrangère. Quand la faux de la Mort eut frappé ce grand homme, les ministres d'alors refusèrent à sa cendre l'entrée de sa patrie ; ce qui fit dire à Béranger :

Quoi ! l'on repousse son cercueil,  
Et l'on hérite de sa gloire.

Ses restes sacrés sont à Bruxelles ; mais son souvenir, son talent, ses œuvres n'ont pas quitté la France, et les mirmidons ministériels qui lui en ont fermé la porte seront ensevelis et oubliés depuis long-temps dans la poussière des tombeaux, quand le nom de David resplendira d'une gloire toujours plus belle encore.

#### LIV<sup>e</sup> DIVISION.

Nous cherchons vainement à découvrir dans ces rangées de tombes modestes, auxquelles on n'a consacré que des regrets temporaires, quelques noms un peu connus, ou quelque épitaphe un peu remarquable dont nous puissions enrichir notre ouvrage ; vain espoir, rien, absolument rien....

Mais, que disons-nous ? rien ... Et n'est-ce donc rien que l'épitaphe singulière suivante ?

« Ici repose *l'âme* de *Claude L.* Il fut bon père bon époux, regretté de ses enfans ; vous qui l'avez connu, donnez une larme à sa mémoire. »

Le brave bourgeois, qui a rédigé cette inscription, aura probablement oublié qu'au Père Lachaise, comme à peu près dans tous les cimetières, on n'enterrait pas les *âmes*, mais seulement les corps. Il faut deux mètres pour un corps : nous pensons qu'une âme ne tiendrait pas autant de place.

Non loin de là dort, depuis le 11 mai 1819, le vertueux Jean-Joseph *Melan*. Comme c'est un nom qui n'a probablement jamais frappé les yeux ni les oreilles de nos lecteurs, nous l'aurions passé sous silence ; mais une particularité remarquable le sauve de l'oubli ; son épitaphe en vers forme le seul acros-

tiche que nous ayons rencontré dans ces funèbres asiles ; il est plus orgueilleux que poétique.

Marseille a répété les larmes de la Seine ;  
 Elle perd et regrette un digne citoyen ;  
 La France, un défenseur ; et la veuve, un soutien.  
 Oh ! la mort, de ses jours en détruisant la chaîne,  
 N'a pu de l'amitié détruire le lien.

Un peu plus loin repose Pierre-Victor *Munier*, directeur-général de la compagnie d'assurance mutuelle contre l'incendie à Paris ; Il a rendu des services à sa patrie : saluons sa cendre.

#### LV<sup>e</sup> DIVISION.

Nous voici arrivés près de la sépulture du pauvre ; c'est là que sont les fosses communes, dernière demeure des mortels à qui la fortune a refusé ses faveurs ; et cependant ce ne sont pas les tombes sur lesquelles coulent le moins de larmes ; et ici, du moins, elles sont presque toujours sincères, car l'héritage du pauvre est rarement assez considérable pour amortir la douleur de sa perte.

Sur cette terre funéraire ne s'élèvent pas le marbre, le bronze, l'or ; mais des simples croix de bois y attestent que la religion ne fut jamais plus universellement répandue qu'à l'époque où nous vivons. Des fleurs bien entretenues, des couronnes d'immortelles, des inscriptions au pinceau, quelquefois même à la plume, y attestent le respect religieux que l'indigent lui-même professe pour les êtres chéris qu'il a perdus : et combien de fois avons-nous trouvé sur ces grossières preuves d'un sentiment délicat, des pensées plus profondes, mieux senties, et souvent même plus poétiques que sur les pierres fastueuses qui annoncent avec emphase les dignités et l'opulence passées du brin de poussière qu'ils recouvrent.

Et que l'on ne pense point ici que ce que nous avançons nous soit inspiré par un esprit de rancune contre le ciel, qui nous a privés nous-mêmes de richesses et de titres ; ce n'est pas dans l'empire de la

mort, et au pied de la tombe des personnages les plus puissans et les plus influens du 19<sup>e</sup> siècle, que l'on est tenté de porter envie à des biens aussi périssables, et qui tant de fois, au lieu de préserver leurs possesseurs, ont été le levier puissant qui les a précipités dans l'abîme, et les a fait succomber sous la faux d'une mort cruelle et inattendue.

Ainsi, par exemple, nous n'avons pas trouvé dans tous les cimetières une marquise, une baronne, une comtesse, voire même une duchesse, qui eût en trois mots une épitaphe aussi expressive que celle d'une simple bourgeoise, *M<sup>me</sup> Claude Viriot*. On lit sur la modeste croix de bois qui indique l'endroit où elle a été ensevelie : *Elle vécut bien ; elle aima bien ; elle mourut bien.*

Peu d'épitaphes d'enfans de *haute et puissante lignée* sont aussi touchantes et aussi poétiques que celle que nous apercevons un peu plus loin ; que notre lecteur en juge. Sur une simple croix de bois qui s'élève au-dessus de la fosse commune, est l'épitaphe suivante, faite pour une enfant de trois mois.

A peine elle a reçu de sa mère chérie  
La première caresse, elle git en ce lieu :  
Avant de la connaître, elle a dit à la vie  
Un éternel adieu.

Ainsi l'on voit souvent d'une faux meurtrière  
Sur la chétive fleur passer le fer tranchant,  
Et disparaître aux yeux une feuille légère  
Qu'entraîne le torrent.

C'est, dit-on, à la jeune muse de M. Ambs que l'on doit ces jolis vers qui expriment si bien la douleur d'une semblable perte.

A peu de distance repose là, depuis le 15 novembre 1815, *Stéphanie Willaert*, jeune fille à son aurore, qui, ainsi que nous l'apprend son épitaphe, est morte dans cette enceinte même, sa main dans celle de sa malheureuse mère.

A peu de distance, dans un terrain cédé à perpétuité, dort la cendre d'une autre vierge de 16 ans

et demi, enlevée à sa famille infortunée le 10 novembre 1812, le jour fixé pour son mariage.... C'est Joséphine-Marie-Catherine *Ferino*.... O destin ! que tes arrêts sont quelquefois cruels ! Au moment de lier sa destinée à un être chéri ; au moment où sa famille se félicitait de la voir entrer dans le port du bonheur, la mort se lève, tout disparaît, et l'autel nuptial est remplacé par une tombe. Pauvres mortels ! et nous formons des projets ; nous affichons des volontés : et qu'en résulte-t-il ? Toujours des palais bâtis sur le sable, et qu'un souffle du zéphyr suffit pour faire écrouler.

Nous ne tardons pas à apercevoir la tombe de ce piquant abbé *Geoffroy*, dont les feuilletons firent si long-temps la réputation du *Journal de l'Empire* ; ce fut un homme d'esprit et d'érudition, qui eût été juge excellent des choses dramatiques, s'il eût été un peu moins sensible à la saveur du moka, au goût exquis d'un poulet à la Marengo, au parfum embaumé d'une dinde aux truffes ; sa plume subit trop de fois l'influence toute puissante de son estomac ; on alla même jusqu'à dire que parfois un rouleau de napoléons fit pencher la balance de la justice. Plus d'un talent fut rabaisé par lui pour relever une médiocrité dramatique ; et les Parisiens le virent presque sans regret descendre dans la tombe ; tant sa méchanceté, que l'on supposait vénale, faisait de tort au piquant de son esprit.

O fragilité des grandeurs humaines ! un simple marbre brisé offre à peine aujourd'hui le nom de l'amiral *Bruix*, et pourtant qui mieux que lui méritait un de ces monumens fastueux, partage de l'opulence, et si souvent peu mérités ? N'avait-il pas consacré sa vie entière au service de sa patrie ? ne l'avait-il pas illustrée par ses exploits maritimes ? Quelques instans encore, et sa sépulture, qui n'est que temporaire, aura disparu tout-à-fait. O ma patrie ! que tu es quelquefois ingrate !

On nous avait dit que *Valmont de Bomare* reposait dans cette enceinte ; nous l'avons cherché vainement ; ses ouvrages subsistent encore, et sa cen-

dre a déjà disparu. Pauvres mortels, comptez donc sur les regrets que vous laisserez après la mort ; espérez donc que des mains amies viendront jeter des fleurs sur votre tombe....

## LVI<sup>e</sup> DIVISION.

Plus on pénètre dans les divisions finales , et plus les noms célèbres deviennent rares ; nous en apercevons cependant ici un qui , sous l'empire , a jeté quelque éclat , et qui est aujourd'hui replongé dans une profonde obscurité. Une pierre tumulaire, debout et ceintrée par le haut , est le modeste monument qui recouvre la dépouille mortelle de M. *Duplantier*, qui fut membre de la légion-d'honneur., maître des requêtes , baron , préfet , et qui n'est plus rien de tout cela depuis le 6 février 1814. Du reste , en qualité de préfet , il rendit de grands services aux départemens qu'il administra ; et la reconnaissance des habitans du département du Nord doit le suivre dans la tombe.

A peu de distance , repose une jeune fille âgée de cinq ans , dont la perte dut être bien amère , bien cruelle pour sa malheureuse famille ; car il est bien rare de rencontrer , dans un âge aussi tendre , des enfans comme *Rose Lagroux* , moissonnée le 12 avril 1819. Sur sa tombe , surmontée d'une petite pyramide terminée par une croix , on a attaché une plaque de cuivre , sur laquelle jamais , nous en sommes bien sûrs , personne n'aura pu lire , sans une vive émotion , les vers suivans :

O vous qui visitez ces tristes monumens ,  
Si jamais vous voyez , dans ses derniers momens  
Quelque sage essuyer les larmes de sa mère ,  
Consoler sa famille , et tranquille et sincère ,  
Dire un adieu fatal ! apprenez aux passans  
Qu'il n'en a pas plus fait qu'un enfant de cinq ans.

Nous rencontrons aussi , à peu de distance , la tombe de M<sup>me</sup> *Contal* , décédée le 30 août 1819 , à 39 ans. Au-dessus de la tombe sont placés , sous un verre , quelques oiseaux empaillés et des fleurs ; les vers suivans expliquent pourquoi ces objets sont là.

A des soins innocens consacrant ses loisirs,  
 Les fleurs et les oiseaux faisaient tous ses plaisirs.  
 L'orphelin dont ses soins calmèrent la misère,  
 Ici pleure avec nous et demande sa mère.

Une élogie tout entière, et une élogie digne d'un bon poète, se lit sur la pierre tumulaire couchée qui recouvre la cendre de M<sup>me</sup> veuve *Héault*, qui dort sous cette pierre depuis 1813.

O ma mère ! une mort soudaine,  
 Dans mes bras a fermé tes yeux :  
 Tu n'es plus ! et ta fille à peine  
 A pu recevoir tes adieux.  
 Ma félicité m'est ravie ;  
 Avec les restes de ta vie,  
 Elle s'exhala vers les cieux.

Hélas ! sur cette terre à présent si déserte,  
 Rien ne m'annonçait mon malheur ;  
 Avec toi, le matin, je parlais de bonheur,  
 Et le soir j'ai pleuré ta perte.

C'en est fait, le cercueil sur toi s'est refermé,  
 Couvert des feuilles de l'automne.  
 Dieu permet-il qu'on abandonne  
 L'enfant dont on est tant aimé ?  
 Pourquoi t'en aller la première ?  
 Des jours de ma famille entière  
 J'ai vu s'éteindre le flambeau.

En tous lieux maintenant je me trouve étrangère,  
 Excepté près de ce tombeau ;  
 En proie à ma douleur amère,  
 Sur ce tombeau je pleurerai  
 Jusqu'au jour où j'y descendrai,  
 Pour aller rejoindre ma mère.

Hélas ! encore quelques années et la mousse aura caché cette touchante épitaphe, dont les caractères sont déjà difficiles à déchiffrer.

En descendant de la chapelle, on remarque un des plus beaux monumens du cimetière ; c'est un tombeau construit en marbre gris-blanc, et élevé sur une magnifique base de la même matière. Ce monument est élevé à la mémoire de M. *Lenoir-D*

*fresne*, décédé le 22 avril 1806, âgé de 38 ans. Nous n'avons pu lire sans la plus vive émotion, sur la façade du nord, cette inscription qui vaut mieux que la plus sublime épitaphe.

« Plus de cinq mille ouvriers, qu'alimenta son génie, qu'encouragea son exemple, sont venus pleurer sur cette tombe un père, un ami. »

Honneur et respect à la dépouille d'un homme de bien.

Ce monument est décoré de bas-reliefs gravés *en creux* ; nous profiterons de cette circonstance pour recommander, en fait de monumens, le creux de préférence au relief ; il a moins de grâce, peut-être, mais il gagne doublement en durée ce qu'il perd sous le rapport de la grâce.

Saluons en passant le tombeau de *M<sup>me</sup> du Fougeret*, fondatrice de la société de charité maternelle : donnons un soupir de regret à cet aimable *Laujon*, qui repose là, sous un piédestal de marbre noir, depuis le 14 juillet 1811 ; ce respectable vieillard, doyen des chansonniers de la France, était le fondateur du Caveau, et ses joyeux refrains égayaient nos pères depuis 60 ans, quand la mort est venu flétrir sa couronne de lierre.

Sur la droite de l'allée de tilleuls, toujours en descendant, est un tombeau dont l'aspect doit être cher à tous les amateurs de la musique italienne : Cette tombe de marbre blanc porte sur le devant une lyre gravée en or ; là repose, depuis le 25 octobre 1813, et âgée seulement de 33 ans, la célèbre *M<sup>me</sup> Barilli*, qui sut, chose assez rare de notre siècle, unir la sagesse et la vertu au talent dramatique le plus transcendant. On a gravé également sur sa tombe ces paroles de Pétrarque, texte italien et traduction.

« O mort ! tu as imposé silence aux plus doux accens qu'on entendit jamais. » PÉTRARQUE.

Plus bas encore est un tombeau de pierre de la forme la plus simple. Sa partie supérieure est sur-

montée d'un chapiteau convexe. Là dort, depuis le 14 septembre 1813, M. *Champagne*, ancien proviseur du Lycée ci-devant impérial, homme de mœurs douces et simples dont nous avons salué la tombe avec un respect religieux, attendu que nous avons fait partie des nombreux élèves qui honorent aujourd'hui sa mémoire.

Plus bas encore, au milieu de ronces, d'épines et de lierre est une pierre couchée, presque entièrement cachée par la mousse, qui recouvre la dépouille mortelle de M. *Sonnini*, homme savant, spirituel, qui fut toujours aux prises avec la fortune, fit de lointains voyages, des ouvrages importants pour les sciences naturelles, et revint mourir dans sa patrie le 9 mai 1812, âgé de 63 ans.

Entre plusieurs tombes vulgaires, nous en avons remarqué une, simplement à cause de son épithaphe qui n'est pas mal; sur la pierre tumulaire qui recouvre la dépouille mortelle de M<sup>me</sup> *Saucé*, décédée le 4 juillet 1815, on lit les vers suivans :

Tes vertus, ton esprit, ta bonté, ta jeunesse,  
Et mes soins empressés, et ma vive tendresse  
N'ont pas du sort cruel adouci la rigueur.  
Hélas! je ne puis plus espérer le bonheur.

A côté de cette dernière, sur un marbre debout au milieu d'un petit jardin planté de rosiers, est écrite en lettres d'or l'épithaphe suivante, à la mémoire de M<sup>me</sup> *Boituzot* :

Aux portes du trépas, une mère en alarmes  
Voulut voir ses enfans pour essuyer leurs larmes;  
Elle aperçoit sa fille, embrasse ses enfans,  
Et fut encore heureuse à ses derniers momens.  
Sa belle âme, en quittant sa dépouille mortelle,  
A laissé dans nos cœurs une peine éternelle.

Un peu plus loin et sur le bord même du grand chemin, est un petit jardin; là est un simulacre de tombe en planches peintes en noir, sur lesquelles on lit en blanc une inscription qui nous apprend que là repose *Françoise Bellay*, décédée le 13 mai 1814,

à l'âge de 23 ans , et sous l'inscription le huitain suivant :

Objet de mes regrets , chaste sœur , tendre amie ,  
 Ton âme en paix au ciel va jouir du bonheur ;  
 Je finirai sans toi le trajet de la vie ;  
 Mais nous nous reverrons dans un monde meilleur .  
 Du séjour des heureux , que ton ombre chérie  
 Veille sur mes destins , qu'elle éclaire mes pas :  
 T'égalier en vertus , voilà ma seule envie ;  
 Plains ton malheureux frère , il pleure ton trépas .

## SUPPLÉMENT

### AU CIMETIÈRE DU PÈRE LACHAISE

Nous allons citer dans ce Supplément : 1<sup>o</sup> Quelques tombes oubliées dans les 27, 28, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 48, 50, 54 et 55<sup>me</sup> divisions ;

2<sup>o</sup> Les 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64 et 65<sup>me</sup> divisions , qui n'existaient pas dans ce cimetière à l'époque où M. Brongniard le divisa en 57 parties ; ces dernières divisions , d'origine récente , ne portent pas de poteaux qui en indiquent le numéro , et ce n'est qu'en consultant notre plan , que l'on peut en reconnaître la place .

#### XXVII<sup>e</sup> DIVISION.

A côté du docteur Pinel , et non loin de Béclard , une modeste petite colonne en pierre surmontée d'une urne recouvre la dépouille mortelle d'un excellent homme , M. le professeur *Moreau de la Sarthe*. Bibliothécaire de la faculté de médecine , il fut mis à l'index lors de la fameuse dissolution de cette école , et ne fut pas renommé ; arraché du centre de ses

occupations chéries, l'ennui, le désœuvrement le conduisirent rapidement vers la tombe, où il descendit le 13 juin 1826. On a écrit au crayon sur la pierre cet article de son testament : *Je lègue ma bibliothèque à l'élève en médecine qui aura montré le plus de connaissances en philosophie et en bibliographie médicales.*

Non loin de là s'élève une sépulture de famille en forme gothique, formant une espèce de cône soutenu par quatre colonnes.... C'est la sépulture de la famille Durand. *Virginie Durand* y est descendue le 16 mars 1820; et son père, *Julien Durand*, le 23 janvier 1828. On ne lit pas sans attendrissement les huit vers suivans, que l'on a gravés sur la pierre tumulaire qui recouvre la dépouille mortelle du père et de la fille.

La mort cruelle, ô tendre Virginie!  
 D'un coup soudain moissonna tes quinze ans;  
 Et le tombeau d'une fille chérie  
 D'un père en deuil reçut les pleurs brûlans.  
 Lorsque sans cesse il déplorait ta perte,  
 Frappé lui même, il cessa de gémir;  
 Sous ses genoux ta tombe s'est ouverte,  
 A tes côtés il est venu mourir.

A deux pas de ce monument de forme gothique, est un autre temple soutenu par huit colonnes de pierre; dans l'intérieur est un sarcophage en pierre et en marbre, dont l'épithaphe nous apprend que *M. Thierry*, qui, à l'âge de 69 ans, est descendu là le 3 juin 1816, fut non seulement un marchand de bois, mais, qui plus est, un marchand de bois carré.

## XXVIII<sup>e</sup> DIVISION.

Sur le bord du chemin qui sépare la 28<sup>e</sup> division de la 29<sup>e</sup>, nous apercevons le cippe en pierre qui recouvre la cendre d'un commerçant estimable, chéri de sa famille et de ses nombreux ouvriers. *M. Cercou*, dont le buste en bronze fort bien sculpté surmonte l'épithaphe, fut enlevé à ceux qu

J'aimaient, le 25 avril 1822, à l'âge de 64 ans. Honneur et respect à la cendre de l'homme de bien !

Non loin de cette tombe est un autre cippe en pierre également décoré d'un buste moulé en plâtre ; là dort une jeune fille de 24 ans, *Julie Bricard*, enlevée à sa famille désolée le 17 janvier 1824. Les vers suivans, gravés sur sa pierre funèbre, attestent à la fois la douleur de ses parens et le talent de l'auteur.

O toi, de tes parens et la joie et l'amour,  
 Tu n'es plus, cher objet de leur douleur profonde !  
 Ta vie infortunée à coulé comme une onde,  
 Comme le lys qui meurt avant la fin du jour ;  
 Mais, ange de bonté, dans l'éternel séjour,  
 Tu jouis du bonheur qui leur manque en ce monde.

A peu de distance de cette dernière tombe, est la pierre tumulaire qui s'élève sur la dépouille mortelle de *Gabrielle Chartier*, décédée le 23 février 1823, à l'âge de 33 ans ; sur sa tombe on lit ces quatre vers, qui sont assez médiocres :

Tendre amitié, divinité du sage,  
 Ranime au feu de ton brillant flambeau  
 De tes vertus le plus bel assemblage,  
 L'objet chéri qui git dans ce tombeau.

### XXX<sup>e</sup> DIVISION.

A côté de M<sup>lle</sup> Raucourt, sous un petit sarcophage en marbre blanc surmonté d'une urne, reposent les restes de M<sup>me</sup> veuve *Audinot*, décédée le 30 novembre 1818, et de son fils, qui est venu la rejoindre quelques années après ; on a consacré à leur mémoire les vers suivans, gravés sur le marbre funéraire.

Héritier des vertus qu'on admirait en elle,  
 Et tout baigné des pleurs de ses nombreux amis,  
 L'appui des malheureux, le plus tendre des fils,  
 Repose maintenant auprès de son modèle ;  
 Aux larmes de sa mère unissons nos regrets,  
 Et, comme elle, imitons sa vie et ses bienfaits.

En nous rappelant que M. Audinot avait été directeur de l'Ambigu-Comique, nous sommes restés

fort surpris qu'il ne se soit pas trouvé parmi les auteurs de son théâtre, un poète, ou du moins un versificateur, qui fût capable de lui composer une épitaphe moins médiocre.

En face, dans un creux formé par les inégalités du terrain, est un piédestal en marbre noir, surmonté d'une urne en marbre blanc; il faut chercher ce simple monument avec quelque attention pour le découvrir, attendu qu'il est presque totalement caché par des accacias et des sureaux; il ne porte aucun nom, et n'a pour toute épitaphe que ces mots si touchans et si expressifs : *Le premier au rendez-vous.....!*

Absolument à côté, sous un large sarcophage en pierre, dort en paix la muse d'un auteur lyrique qui charma nos pères, et qui nous délasse encore quelquefois de la boursoufflure et du romantisme de nos auteurs modernes. C'est le tombeau du baron *de St.-Just*, né en 1769, et décédé le 28 mars 1826. Aux deux côtés de son nom, on a gravé ses deux plus beaux titres littéraires : *Zoraïme et Zulnar et le Calife de Bagdad.*

Non loin de là, sont trois pierres tumulaires, consacrées à la famille *Foacier*. Sur celle du jeune *Louis-Auguste Foacier*, décédé le 26 mai 1821, à l'âge de 5 ans, nous avons lu avec émotion les vers suivans :

Du matin de ma vie à la nuit des tombeaux,  
A peine la douleur a marqué mon passage,  
Ma rapide existence a coulé sans orage,  
L'amour de mes parens veillait à mon repos.  
Ainsi qu'en un berceau je dors sous cette pierre;  
Ne me plaignez donc plus, mais consolez ma mère.

### XXXI<sup>e</sup> DIVISION

Dans cette division, pauvre en tombeaux remarquables, nous citerons cependant encore, près du tombeau de l'acteur Philippe, la pierre tumulaire sous laquelle dort près de son époux, et depuis le 15 mars 1821, M<sup>me</sup> veuve Vanel, âgée de 57 ans; on lit ces quatre vers sur sa tombe :

Quelque temps on m'a vue, aux larmes condamnée,  
 Pleurer sur un époux, digne objet de regrets ;  
 Mais une heureuse destinée  
 Nous a dans ce tombeau réunis à jamais.

XXXII<sup>e</sup> DIVISION.

Que M. Hugo se désole, que M. d'Arincourt s'arrache les cheveux, voici un rival redoutable, qui s'élève pour eux du sein même du Père Lachaise. C'est un époux désolé qui a fait élever, à la mémoire de sa belle-mère, décédée le 3 octobre 1815, et de son épouse, ravie au monde le 10 mai 1816, un cippe en pierre surmonté de deux urnes. Sur la façade en marbre de ce monument, on lit l'épithaphe suivante :

« Les torrens sont descendus de la montagne ; ils ont emporté la chaumière et le couple paisible qui l'habitait. Une tendre mère a péri sous ces débris ; l'époux croyait avoir sauvé sa jeune compagne et le trésor que renfermait son sein ; elle n'a survécu que pour mettre au monde un premier et dernier gage d'un mutuel amour ; ensuite elle est allée rejoindre sa mère, et toutes deux reposent en paix. »

A peu de distance de cette tombe romantique est une pierre élevée par l'amour fraternel ; là dort, depuis le 19 décembre 1821, *Françoise de Mauger*, et son frère désolé a fait graver ces mots sur la pierre :

Au milieu des malheurs qui déchiraient ta vie,  
 O femme vertueuse, ô digne et tendre amie !  
 Un frère te restait pour plaindre ta douleur ;  
 Moi, je vis pour souffrir et je n'ai plus de sœur ;  
 Mais Dieu ranimera tes dépouilles mortelles,  
 Et nous nous rejoindrons aux voûtes éternelles.

XXXIII<sup>e</sup> DIVISION.

Sur le bord du chemin méridional qui enclot cette 33<sup>e</sup> division, est une pierre tumulaire sans

nom, sur le revers de laquelle on a gravé les deux vers suivans :

Sage amitié, mon cœur se repose avec toi :  
Le monde où tu n'es pas est un désert pour moi.

Non loin de là et sur la même ligne, repose, sous une simple pierre tumulaire et à côté de son père, *Louis Baligot*, jeune homme de 28 ans, mort le 1<sup>er</sup> jour de l'an 1828. On a gravé sur sa tombe le quatrain suivant, qui n'est pas sans quelque mérite :

Tu n'eus que des amis pendant ton court passage,  
Quand on te connaissait il fallait te chérir ;  
Qui de nous eût pensé qu'au printemps de ton âge  
Il faudrait te pleurer ! Ah ! c'est trop tôt mourir.

Un peu plus loin, en tournant la division, et en face du bosquet du Dragon, est la tombe de l'épouse de M. *Hinaut*, layetier emballer, décédée à l'âge de 57 ans, en sa maison, rue et quartier du faubourg St.-Antoine, n. 59. On a consacré à sa mémoire les vers suivans, qui sont plus d'un époux que d'un poète :

Elle fut constamment une épouse fidèle ;  
De toutes les vertus elle offrit le modèle :  
Son époux accablé d'une juste douleur,  
Et sentant vivement le poids de son malheur,  
A voulu consacrer à jamais sa mémoire.  
Que Dieu daigne l'admettre au séjour de la gloire !

En face du général Foy, sur le bord du chemin septentrional, est la colonne de marbre blanc, surmontée d'une croix, qui recouvre les restes sacrés de M<sup>me</sup> *Gontie*, enlevée à sa famille à l'âge de 47 ans, le 10 mars 1828. Sur cette tombe on lit les vers suivans :

Dans nos cœurs tu vivras toujours,  
Tendre épouse, mère chérie ;  
L'instant où tu perdis la vie  
Fut le dernier de nos beaux jours.

Près de là, sur la même ligne, est un cippe de marbre, surmonté d'une croix, que M. *Lemoine* a

consacré à la mémoire de son épouse et de ses enfans que la faux de la mort lui a successivement enlevés en 1827 et 1828. Il a fait graver sur sa tombe ces deux phrases aussi touchantes qu'énergiques :

La mort m'a tout ravi, la mort doit tout me rendre ;  
J'attends le réveil des tombeaux.

Dans un creux pratiqué à l'intérieur d'un cippe en pierre, est le portrait en bronze de *Pierre Mussot*, que la mort ravit, dans son 14<sup>e</sup> lustre, à sa nombreuse famille, le 22 décembre 1823. Sur sa tombe et sous son portrait, on lit les six petits vers suivans :

Il fut ami fidèle,  
Sage autant que pieux,  
Des époux le modèle,  
L'appui des malheureux.  
Puisse une âme aussi belle  
Avoir pris place aux cieux !

Près de lui est la sépulture de sa famille, composée de 9 pierres tumulaires jumelles, qui se tiennent, et dont cinq ont déjà reçu leur funèbre destination.

Plus loin, sur un marbre tumulaire qui ne cite aucun nom, nous lisons, avec une légère émotion, cette phrase expressive :

« Passant, donne une larme à ma mère, en pensant à la tienne. »

Cette inscription est là depuis le 10 février 1827.

Toujours en suivant le bord du chemin, nous rencontrons le cippe en pierre surmonté d'une urne qui renferme la dépouille mortelle d'un enfant de 13 ans, *Marc Germain Casaubon*, enlevé à sa famille, le 18 mars 1822. On a exprimé par le quatrain suivant la douleur que causait une fin si prématurée.

Tu n'es plus, cher enfant, mon unique espérance ;  
Tu fis tout le bonheur que j'osais désirer.  
Ta mort frappe de mort ma pénible existence ;  
Et si je vis encor, c'est pour toujours pleurer.

A quelque distance est une tombe en forme de pierre, qui renferme la cendre de madame *Throude*; sur le côté droit de cette tombe en pierre, on a gravé ces quatre vers :

D'une épouse chérie, on voit ici la tombe,  
 Ses enfans chaque jour viendront verser des pleurs :  
 Sa famille éplorée atteste, en ses malheurs,  
 Que celui plus heureux est celui qui succombe.

Dans l'enceinte de cette division, nous avons aperçu deux pierres tumulaires jumelles, qui renferment le père et la fille; sur celle d'*Adèle Fornerod*, décédée le 18 mars 1819, on lit les vers suivans :

O vous dont la vive tendresse  
 Soulagea ma sombre tristesse,  
 Soyez heureux.  
 Vous que j'aimais, séchez vos larmes,  
 Loin des méchans et des alarmes :  
 Je repose enfin dans les cieux.

Et sur la pierre tumulaire qui s'élève sur la dépouille mortelle de son père, décédé le 27 avril 1820, on lit ces quatre vers :

Près d'une fille qu'il chérit,  
 Dort ici le plus tendre père :  
 Ses enfans ont posé la pierre  
 Où le trépas les réunit.

#### XXXIV<sup>e</sup> DIVISION.

Ce n'est pas sans le plus vif plaisir que nous avons atteint la 34<sup>e</sup> division; la chaleur qui nous accablait nous faisait vivement ressentir le besoin de quelqu'ombrage un peu frais, et cette 34<sup>e</sup> division, que l'on appelle le *bosquet du Dragon*, offre une retraite presque impénétrable aux rayons du soleil.

Ce nom de *bosquet du Dragon* lui vient du cénotaphe consacré à la mémoire du dragon Lagrange dont nous avons parlé ci-après.

Sur un large sarcophage, consacré à la sépulture de la famille Moreau, nous lisons d'abord les vers suivans, gravés en l'honneur de *M<sup>me</sup> Moreau*, décédée le 21 décembre 1809, à l'âge de 41 ans.

Trop tôt pour nous, hélas ! cessant d'être mortelle  
 Son âme s'échappa sans remords ni regrets,  
 Et nos yeux, obscurcis par la douleur cruelle,  
 Ont versé moins de pleurs, que sa main de bienfaits.  
 Tout lui paie un tribut, jusques à la nature ;  
 Elle y joint un cyprès qu'elle entoure de fleurs,  
 Et l'écho des soupirs, le vent de son murmure,  
 Ses enfans des sanglots, et les pauvres des pleurs.

Au nord du bosquet du Dragon, et sur le bord de la route, vis-à-vis du tombeau du général Foy, nous remarquons deux modestes pierres jumelles ; la 1<sup>re</sup>, celle de droite, porte pour toute inscription : *Félix G.*, et les vers suivans, dont la fin est empruntée à Malesherbes.

Gage de l'amour le plus tendre,  
 Dès ses premiers jours moissonné,  
 Un jeune enfant, au bonheur destiné,  
 Du berceau dans la tombe ici vient de descendre.  
 L'impitoyable temps de sa cruelle main  
 A flétri cette fleur, hélas ! à peine éclosé ;  
 Pauvre enfant ! tu vécus ce que vit une rose,  
 L'espace d'un matin.

Ces vers sont bien ; ceux de la tombe parallèle nous ont paru mieux encore ; ils sont consacrés à la mémoire d'*Alfred G.* :

Tel meurt avant le temps sur la terre couché  
 Un lys que la charrue en passant a touché !

A côté, et plus encore sur le bord du chemin, est une simple croix de bois, à laquelle on a cloué une plaque ronde en tôle peinte en bleu. On y lit, en lettres jaunes, ce qui suit : Sous ce monument provisoire, érigé par F. V. P., est la dépouille mortelle de *Clémence-Adèle Gruel*, sage-femme, décédée le 24 mars 1828, à l'âge de 25 ans ; sous cette inscription on a gravé les vers suivans, qui sont fort bien :

Je vis toujours.... l'enveloppe mortelle

Que je quittai dans l'âge des amours

Ne devrait point être éternelle ;

Mais puisqu'au moins notre âme est immortelle ,  
Je vis toujours.

Nous n'avons pu voir cette croix sans un sentiment pénible ; ce n'était, disait-on, qu'un monument provisoire Pauvre Adèle ! tu n'en auras jamais d'autre ! Les couronnes vieilles et desséchées, qui salissent ta croix modeste ne prouvent que trop que déjà tu es oubliée.... Mais alors pourquoi ces promesses pompeuses ?..... Hélas ! on trompe les humains jusque sur leur lit de mort.

Repoussons ces idées affligeantes, et allons nous consoler près de la tombe de *M<sup>me</sup> Lengellé*, enlevée à sa famille le 17 juin 1820, à l'âge de 76 ans. Sur sa modeste pierre tumulaire, surmontée d'une croix, on a gravé 4 vers qui n'inspirent aucune pensée pénible ; mais un sentiment de douce rêverie. Tâchons de le faire passer dans l'âme de nos lecteurs.

Celle dont le tombeau n'offre aucun appareil,  
Qui du juste, en ce lieu, goûte le doux sommeil,  
De ses enfans pleurée et des pauvres suivie,  
Sema de ses bienfaits le chemin de la vie.

### XXXV<sup>e</sup> DIVISION.

Arrêtons-nous un moment : voici la tombe d'un grand homme.... ! C'est le beau monument que la France elle-même a fait élever au général Foy.... Il est digne d'elle et de lui... Nous avons déjà esquisé le récit de ses immortelles funérailles ; retraçons maintenant quelques pages de son histoire :

Maximilien-Sébastien Foy, naquit à Hans, département de la Somme, en 1775 ; il entra à l'école de Lafère en 90, en sortit sous-lieutenant le 1<sup>er</sup> mars 1792, il était lieutenant le 1<sup>er</sup> septembre suivant, et fit, en cette qualité, la campagne du nord, sous Dumourier. Un an après, jour pour jour, il fut fait capitaine ; ce fut à cette époque qu'il fut cité au tri-

bunal de Joseph Lebon : le 9 thermidor lui rendit la liberté. Depuis cette époque il passa de grade en grade avec une extrême rapidité ; il combattit au Rhin, en Suisse, en Tyrol, en Autriche, aux Dardanelles, en Portugal, et, enfin, à Waterloo. Là finit sa carrière militaire ;

Mais bientôt

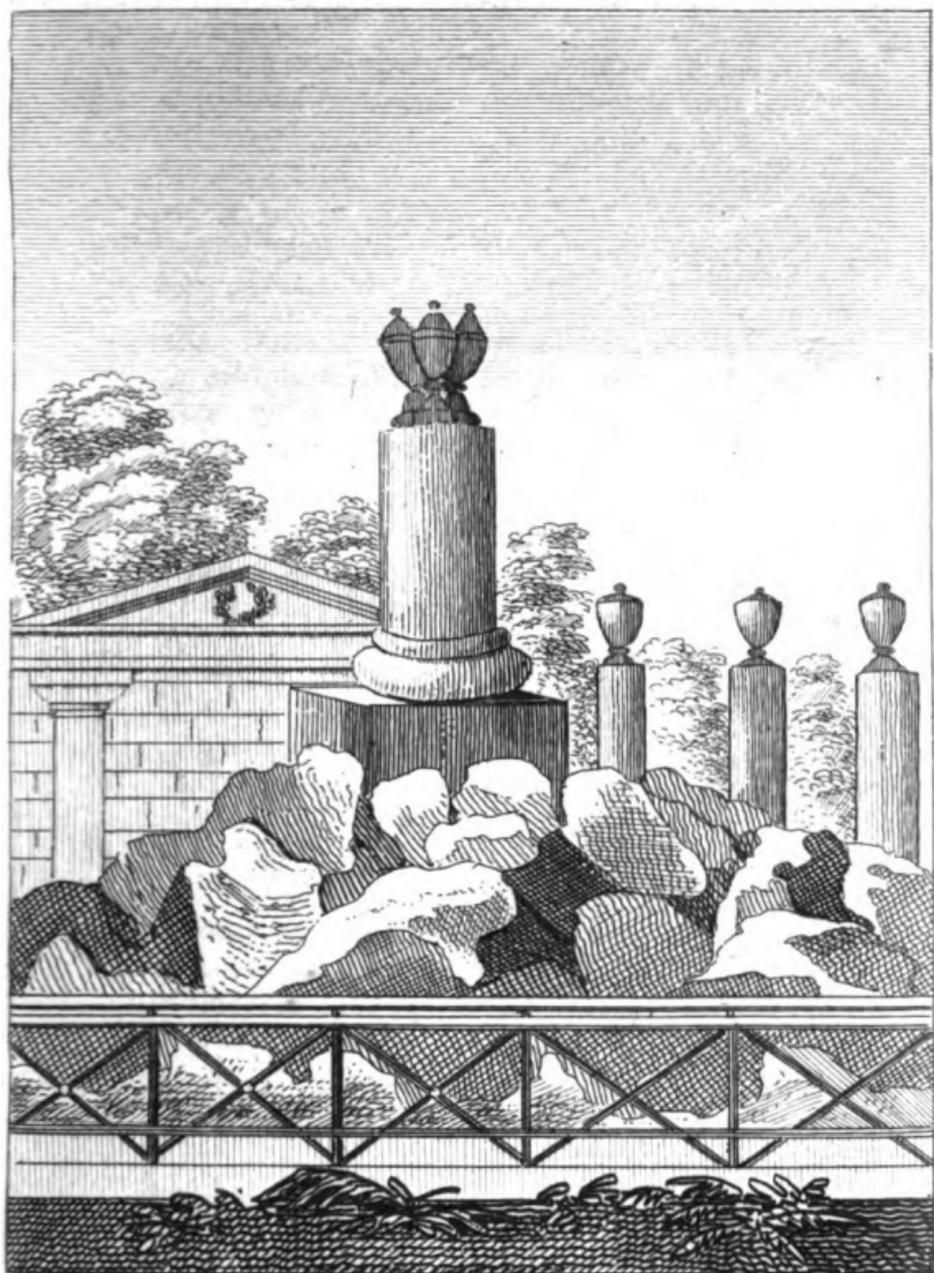
Au rang de nos tribuns on a placé son nom,  
 Au souvenir de l'immortel renom  
 Qu'il a conquis aux champs de la victoire ;  
 Nos tribuns se sont tous fait gloire  
 De ranger ce héros sous leur noble étendard.....  
 Il vient, et dans leurs bras tous ses amis l'enlacent ;  
 Au sein de leurs lauriers auprès d'eux ils le placent ;  
 Il parle... ; ils attendaient Bayard :  
 C'est Démosthène qu'ils embrassent.

Dix ans sa voix retentit avec énergie dans le forum : tant de travaux l'absorbèrent enfin, et la maladie, qui depuis quelque temps le tourmentait, fit des progrès alarmans ; mais il vit arriver la mort sans la redouter, et quelques heures avant de succomber, il disait encore : Je sens un pouvoir désorganisateur qui travaille à me détruire ; je combats le géant et ne peux le vaincre. Lorsqu'arriva sa dernière heure, il voulut respirer un air pur et voir pour la dernière fois la lumière céleste ; mais se sentant défaillir sur son fauteuil, il dit à ses neveux : Mes amis, mes bons amis, mettez-moi sur mon lit : Dieu fera le reste....!

Ainsi finit un héros que la mort n'avait osé frapper à la tête des armées. Nous avons versé quelques larmes sur sa tombe, et nous nous sommes éloignés en disant :

Adieu !

Je reviendrai visiter cet asile  
 Où tant d'exploits sont endormis ;  
 J'en arracherai les soucis  
 Que laisserait pousser une main inhabile ;  
 Et si le ciel, enfin, daigne exaucer mon vœu :  
 Qu'auprès de ce tombeau les passions se taisent,



*Tombeau de Bellavoine ,  
au Père Lachaise .*



Que la haine s'endorme et que les vents s'apaisent!  
Adieu!

Nous citerons encore au nombre des tombeaux remarquables dont cette 35<sup>e</sup> division fourmille :

1<sup>o</sup>. Le piédestal en marbre noir, surmonté d'un obélisque et d'une urne en marbre blanc, sous lequel repose le baron *Simon*, enlevé à sa famille le 13 avril 1827; à l'âge de 56. On a gravé sur ce piédestal les vers suivans dont la chute est un peu plate :

Passans, dans ce séjour de silence et de larmes .  
Que ce simple tombeau soit toujours respecté!  
Plus d'un grand souvenir est caché sous ces armes :  
*Simon* les illustra par son humanité.

2<sup>o</sup>. La colonne et l'urne qui surmontent la dépouille mortelle de M. le marquis *Désolés*, pair de France, décédé le 2 novembre 1818. Nous nous rappelons que, nommé en 1827 président du conseil des ministres, avec le portefeuille des affaires étrangères, il donna sa démission pour ne pas être complice de la violation de la Charte; nous nous rappelons de plus, avec plaisir, qu'il fut général en chef de la garde nationale parisienne, et nous saluons avec un sentiment de respect et de reconnaissance la tombe d'un honnête homme et d'un bon citoyen.

3<sup>o</sup>. Nous n'en ferons point de même au marbre tumulaire de M. le marquis de *Béthisy*, décédé pair de France, le 5 octobre 1827, non parce qu'il fut lieutenant-général et gouverneur du château des Tuileries, fonctions dont il s'acquitta parfaitement; mais parce qu'il combattit toujours la France républicaine ou constitutionnelle, et surtout parce qu'il fut trop bien avec M. de Villèle.

4<sup>o</sup>. Près de lui, sous un marbre parfaitement semblable, repose son parent, le comte de *Béthisy*, qui l'avait précédé dans la tombe en y descendant le 14 mars 1823.

5<sup>o</sup>. Sur une masse de rochers en grès, auxquels l'art a donné toutes les formes de la nature, s'élève

une colonne en pierre, surmontée de trois urnes en marbre blanc ; dans cette sépulture, probablement destinée à trois personnes, une repose déjà, ainsi que nous l'apprend une inscription, gravée sur une des pierres du rocher, au-dessus de la porte d'entrée du caveau, placé sous le rocher même. Là dort la dépouille mortelle de M<sup>me</sup> *Michiels*, jeune femme de 21 ans, moissonnée le 29 septembre 1816.

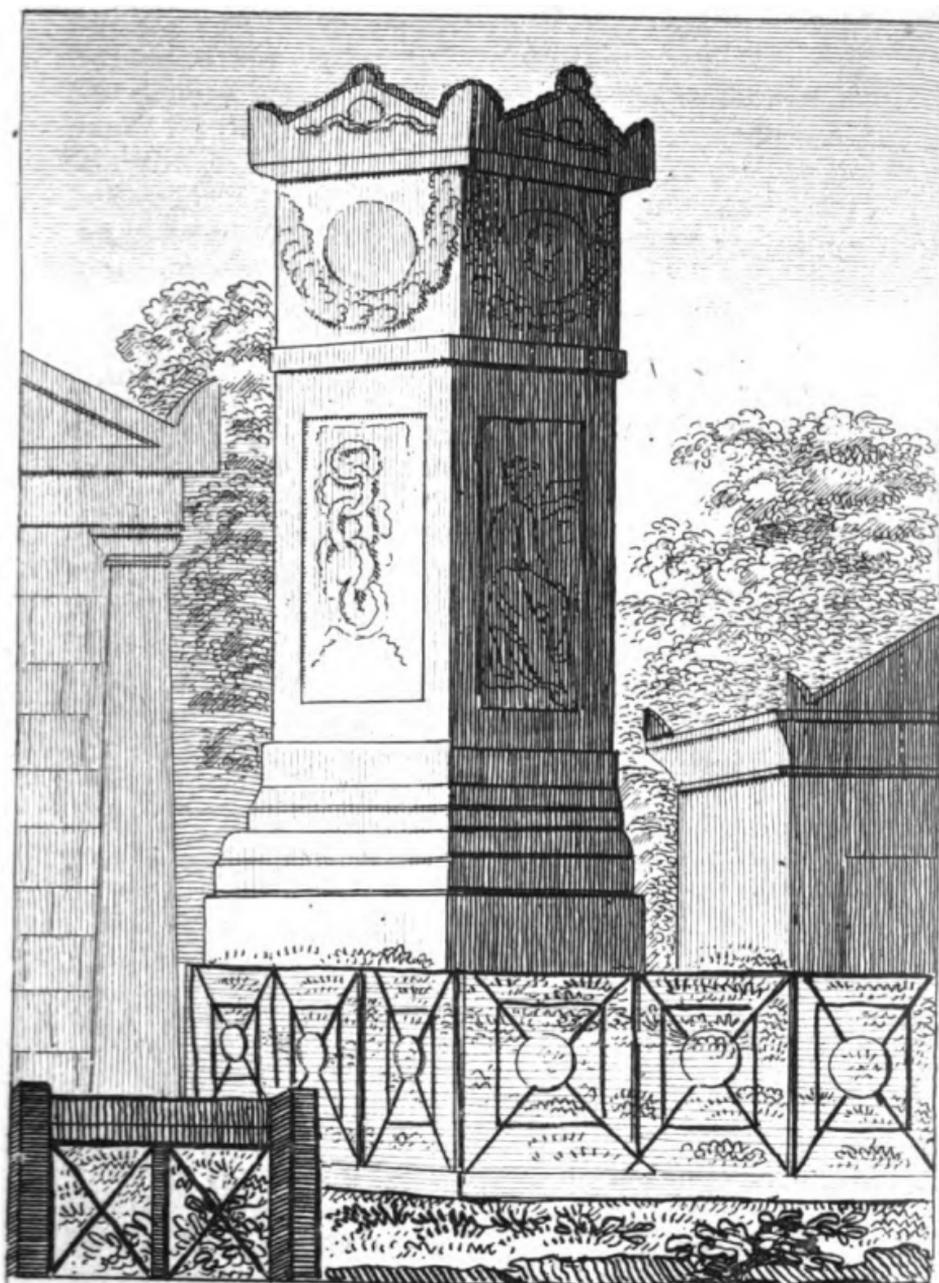
6°. A peu de distance de ce rocher, sous une tombe en marbre, de forme élégante, et surmontée d'une urne, dort, à côté du général Foy, M. *Gillet*, marchand de vins en gros.

### XXXVI<sup>e</sup> DIVISION.

Un des plus beaux monumens dont puisse s'honorer le cimetière du Père Lachaise, c'est sans contredit celui qui renferme la dépouille mortelle du maréchal *Suchet*. Le marbre le plus beau, les sculptures les mieux exécutées, rien n'a été omis pour honorer dignement la mémoire de ce vieux débris de nos vieilles gloires ; il est là près de ses anciens compagnons d'armes, les Decrès, les Lefèvre, les Masséna, les Serrurier, etc., etc ..

Où le Pô donne essor à ses eaux vagabondes,  
Aux rives où l'Escaut roule ses froides ondes,  
Son glaive jamais ne trembla :  
Il brava des autans les atteintes cruelles ;  
Rien n'avait pu flétrir ses palmes immortelles,  
Et pourtant il est là... !

Il faudrait un espace beaucoup moins circonscrit que celui qui nous est imposé pour suivre le maréchal *Suchet* dans le cours de sa longue carrière militaire ; tous les champs de bataille de l'Europe ont été le théâtre de sa gloire ; mais la campagne d'Espagne, quels qu'aient été ses résultats désastreux pour la France, fut le plus beau fleuron de la couronne du maréchal : ce fut là que le titre de duc d'Albuféra lui fut acquis, et nous pensons qu'une noblesse ainsi conquise, vaut bien celle que



*Monument du maréchal Suchet ,  
au Père Lachaise .*



l'on a reçue par héritage. Créé pair de France par Louis XVIII, il fut maintenu dans ses fonctions par Napoléon, au retour de l'île-d'Elbe. Louis revint et l'en dépouilla par ordonnance ; une seconde ordonnance les lui rendit, et il est mort dans cette dignité, laissant une fille charmante et un fils, qui, nous l'espérons, n'oubliera pas que son père est sorti des rangs du peuple, et qu'il se doit tout entier à la défense de ses droits.

#### XLVIII<sup>e</sup> DIVISION.

Nous avons passé cette division sous silence, parce qu'elle n'offre rien de remarquable. Les noms qu'elle contient peuvent être fort estimés des familles auxquelles ils appartiennent ; mais pour le public, ils sont d'une nullité absolue.

En effet, c'est un M. *Vergnaud*, chef de division à la secrétairerie d'état, décédé en 1814, à l'âge de 43 ans ;

Un M. *Félix*, propriétaire, mort en 1817, âgé de 70 ans ;

Un M. *Bacôt*, marchand de vins, descendu au tombeau dans la même année ;

Un M. *Marny*, âgé de 56 ans, qui, nous dit-on, en 1814, fut le plus juste des hommes et l'ami de la vérité ;

Un M. *Catellan*, chevalier de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, décédé en 1814, à l'âge de 57 ans, etc., etc..

Nous croyons inutile d'en citer davantage.

#### L<sup>e</sup> DIVISION.

Sur le point le plus élevé de cette cinquantième division, sont trois sépultures de familles originales. La deuxième entr'autres est des plus élégantes ; c'est un obélisque en pierre, environné de huit bornes, jointes par une énorme chaîne en fer qui vient apporter ses deux extrémités derrière l'obélisque, dans un anneau qui sort d'une gueule de lion : c'est la sépulture de la famille *Delattre*.

La troisième sépulture de famille, qui commence à peine à s'exhausser au-dessus du sol, est une crypte qui annonce devoir être de forme gothique ; nous ignorons à qui elle doit être consacrée.

#### LIV<sup>e</sup> DIVISION.

Que de simplicité et que de philosophie dans cette simple inscription gravée sur la tombe d'une femme de 81 ans, décédée en 1823 : Un jour on dira de moi ce qu'on a dit des autres : *Marie-Anne Pallet est morte, et l'on n'en parlera plus...* Voilà donc où aboutissent toute la poussière, tout le fracas que nous faisons dans ce bas monde : était-ce bien la peine de naître ?

#### LVII<sup>e</sup> DIVISION.

Nous devons encore citer, comme faisant partie de cette division, *Edouard Daverne*, mort à l'âge de 27 ans.

On a gravé sur la colonne qui recouvre sa cendre, les vers suivans :

C'en est donc fait ! à peine entré dans la carrière,  
Tu quittes, cher Edouard, et ton père et ta sœur ;  
Tu succombes, brisé par les peines du cœur !  
Ah ! que tu dus souffrir à ton heure dernière !  
Repose désormais en paix sous cette pierre ;  
Dans la tombe, du moins, il n'est plus de douleur.

Plus loin, sur un joli vase en porcelaine dorée, placé sur une colonne en pierre, on lit en lettres d'or, que là repose *Jean Boulan*, maître maçon, décédé le 19 janvier 1828.

#### LVIII<sup>e</sup> DIVISION.

Dès la deuxième rangée de tombeaux, sous une modeste pierre tumulaire ceintree, repose madame veuve *Mars*, décédée le 25 mars 1823, à l'âge de 62 ans : les vers suivans décorent sa tombe.

Elle n'a traversé le fleuve de la vie,  
Pour y rencontrer et souffrance et douleur ;

Et dans la nuit du temps, elle s'est endormie,  
Pour goûter du repos la paix et la douceur.

Derrière, M. Royer a fait graver sur la plaque de marbre qui orne le cippe qui recouvre la cendre de son épouse, les vers suivans, qui attestent une douleur qui ne s'est pas démentie depuis le 14 février 1829, si j'en juge à la fraîcheur du petit jardin qui recouvre cette cendre si chère.

Par elle, du bonheur, j'ai pu goûter les charmes,  
Sa bonté, sa douceur ont embelli mes jours;  
Elle n'est plus, moi je sens à mes larmes,  
Que dans mon cœur elle vivra toujours.

A trois pas de là, on lit cette touchante inscription :

Telle que la rose un matin,  
Fraîche, suave et fleurie,  
Vers le soir changeant son destin,  
Se fane, tombe et perd la vie.

*Laure Caperan*, née le 4 octobre 1812, est décédée le 29 mars 1828.

Plus loin nous lisons, sur une tombe sans nom, les vers suivans :

Dors, chère Pétronille,  
Puisque du sort c'est l'immuable loi;  
A ton réveil, ma fille,  
Je serai près de toi.

Une tombe sur laquelle sont sculptées des médailles, frappe nos regards; dans l'une est gravée sur le marbre: médaille d'or donnée par le ministre de l'intérieur; dans l'autre, médaille d'argent, délivrée par le préfet de police. Là dort, depuis le 20 juin 1828, *Pierre Bunel*, garçon boucher, qui obtint ces honorables récompenses, pour avoir, dans la nuit du 24 au 25 juillet 1827, retiré du canal St.-Martin la dame Chaudron et deux de ses enfans. Respect à sa mémoire!

Un simple papier, attaché à une croix de bois, près de là, nous cause encore de vives émotions; c'est l'écriture d'un enfant qui vient souhaiter le

fête à la cendre de son frère ; le bouquet tout frais encore repose au pied de la croix.

Un peu plus loin est la pierre modeste qui recouvre les restes mortels de madame *Magnier*, décédée en 1828, à l'âge de 26 ans ; son époux désolé a fait graver les vers suivans sur sa tombe :

Sous ce froid monument repose mon amie ;  
 Ses trois petits enfans , en me tendant les bras ,  
 Me demandent en vain cette mère chérie ,  
 Qui sommeille à jamais dans la nuit du trépas.

J'étais heureux près d'elle , une chute effroyable ,  
 De mon bonheur vint suspendre le cours.  
 L'art fit de vains efforts : la mort impitoyable  
 L'a ravie à nos vœux dans l'âge des amours.

Loin des restes glacés que j'arrose de pleurs ,  
 Son âme est envolée au séjour de la gloire ,  
 Le temps effacera les vers à sa mémoire ,  
 Mais non le souvenir conservé dans nos cœurs.

Plus loin , en remontant vers le plateau , nous lisons les deux vers suivans sur la pierre tumulaire d'*Adèle Moutier* , jeune rose de 16 ans , moissonnée le 12 septembre 1828.

Sa bonté , ses vertus ont gravés dans nos cœurs ;  
 Et pour nous consoler , nous n'avons que nos pleurs.

Près de là , sous un pélican gravé sur le marbre , une inscription nous apprend que là , depuis le 19 décembre 1828 , repose , à l'âge de 64 ans , *M. Houssement* , doyen de la R. L. des Incorruptibles ; qu'il a présidée pendant 44 ans.

Derrière lui , on ne lit pas sans émotion ces quatre vers gravés en lettres d'or sur le marbre tumulaire qui recouvre la dépouille mortelle de *François Richard* , décédé le 4 février 1829 , à l'âge de 27 ans.

Ton enfant malheureux , en voyant la lumière ,  
 Ne sentira jamais les doux baisers d'un père ;  
 Sa mère infortunée , en lui donnant le jour ,  
 Génira sur son sort et le sien tour à tour.

Sur la même ligne, dort une jeune femme de 24 ans, madame *Roger*, ravie à sa famille le 6 janvier 1829. Son époux désolé a fait graver ce quatrain sur sa tombe.

Adieu donc pour toujours, ô malheureuse amie !  
 Adieu, repose en paix dans ce triste séjour !  
 Tes vertus, ta douceur embellissaient ma vie,  
 Et ta mort de regrets m'accable sans retour.

#### LIX<sup>e</sup> DIVISION.

Sur la pierre tumulaire qui recouvre, depuis le 9 octobre 1824, *Adèle-Sophie Bondu*, nous ne lisons pas sans émotion les vers suivans :

Comme une fleur par l'aquilon frappée,  
 Elle a passé dans son printemps.  
 En comptant ses vertus, l'avidé mort trompé  
 Crut moissonner des cheveux blancs.

A peu de distance, sur la pierre tumulaire qui recouvre la cendre d'*Eugénie Loisel*, jeune fille de 7 ans, décédée le 27 juin 1828, on a gravé une tige de rose supportant un bouton renversé, et dessous on lit ces vers pleins d'expression :

O fleur jolie ! ô fleur à peine éclose !  
 Tu disparaissais avant le temps ;  
 En tout, hélas, trop semblable à la rose,  
 Tu n'as vécu que peu d'instans,  
 Nous avons cru que ta tige légère,  
 Dont la fraîcheur charma nos yeux,  
 Embellirait plus long-temps cette terre :  
 Le destin a trompé nos vœux,  
 Tu n'eus ici qu'une courte existence ;  
 Le ciel, de ta beauté jaloux,  
 N'a pas permis que ta douce présence  
 Fut un plus long bonheur pour nous.

Plus loin, à la quatrième rangée de tombeaux, nous lisons sur la pierre tumulaire de M<sup>me</sup> veuve *Jobert*, décédée le 24 septembre 1824 à l'âge de 58 ans, les jolis vers suivans :

Celle qui dort ici, dès ma première aurore,  
 Me combla de ses soins, de ses tendres secours ;

Quand je serai comme elle au terme de mes jours ,  
Mes yeux , en se fermant , la pleureront encore.

Ces vers peignent bien le cœur d'une fille.

*Jean-Baptiste Hugé*, courtier en vins, décédé  
le 19 mars 1827, à l'âge de 58 ans :

L'homme de bien, qui repose en ces lieux ,  
Sut faire un noble emploi des instans de sa vie,  
La passa librement sans haine et sans envie ,  
Et marqua chaque jour par un trait généreux.

Plus loin , est la pierre tumulaire élégante,  
élevée , en 1825 ; à la mémoire de M. *Degoti*,  
peintre en chef du grand Opéra ; il dût cet hom-  
mage à ses élèves qui y ont fait sculpter une cou-  
ronne de laurier.

A quelque distance , sur la pierre funèbre consa-  
crée à la mémoire d'*Eugénie Savard*, décédée à  
l'âge de deux ans, le 27 décembre 1825, nous li-  
sons ces vers qui sont assez expressifs :

Repose , aimable enfant qui causes mes regrets ,  
Repose en paix , repose , ô ma fille adorée !  
'Tu ne seras pas seule au tombeau renfermée :  
Nos cœurs auprès de toi resteront à jamais.

On remarque surtout dans cette division un vaste  
tombeau en pierre , entouré d'une grille de fer ; il  
renferme la dépouille mortelle de M<sup>me</sup> *Legros* , et  
de M. *Duthu* , ancien fabricant de chocolat , décédés,  
l'une en 1806, et l'autre en 1827. Ce monument a  
été érigé en leur mémoire par M<sup>lle</sup> Henriette Le-  
gros , légataire universelle de M. Duthu...

Sur la pierre tumulaire , consacrée à la mémoire  
de M<sup>me</sup> *Bataille*, décédée le 4 octobre 1824, à  
l'âge de 57 ans, on lit les quatre vers suivans :

Etends encor sur nous ton regard tutélaire ,  
Toi , dont la tombe est notre cœur ,  
'Toi qui , malgré vingt ans d'éternelle douceur ,  
Fus bonne épouse et tendre mère.

Enfin , sur le bord du chemin qui sépare la 59<sup>e</sup>  
de la 57<sup>e</sup> division , repose , à l'ombre de quatre sapi-

nettes, *M<sup>me</sup> Hautefeuille*, décédée le 4 février 1812, à l'âge de 20 ans: on a gravé sur sa pierre tumulaire, le quatrain suivant, qui est riche d'expression et de poésie :

Humble et simple pendant sa vie,  
 Sa vertu se montra sans éclat, sans effort.  
 Dieu, pour prix de sa modestie,  
 La rendit sublime à sa mort.

## LX ET LXI. DIVISIONS.

Dans ces deux divisions, consacrées aux fosses communes, et encore peu peuplées, surtout la seconde, il nous a été impossible de découvrir la moindre des choses qui fût digne de remarque.

## LXII. DIVISION.

Sur la tombe de *M<sup>lle</sup> Carouge*, nommée institutrice par le comité Philantro-élémentaire, et décédée le 1<sup>er</sup> mars 1820, à l'âge de 20 ans, on a gravé les quatre lignes suivantes, que l'auteur a sans doute prises pour des vers; que nos lecteurs en jugent :

Fille chérie, en naissant, tu fis mon espoir,  
 Que confirmait ta trop courte existence;  
 Ton trépas me cause un tel désespoir,  
 Que la mort pourra seule finir ma souffrance.

A peu de distance de là est une petite tombe fort curieuse; elle est toute en bois peint en noir recouverte en lames de verre. Cette tombe a été consacrée à la mémoire de *M<sup>me</sup> Huet*, décédée le 5 mai 1827, à l'âge de 32 ans, par *M. Huet*, son époux, qui a eu soin de mettre au dos de l'inscription de son épouse, son nom et son adresse, rue Molay, n<sup>o</sup> 2, au Marais, pour la commodité des personnes qui voudraient mettre sous verre la dépouille mortelle de leurs proches; mais le peu de solidité de son travail nous fait penser qu'il ne trouvera pas grands amateurs.

Rien de plus à citer dans cette division, composée de fosses communes, comme les deux précédentes.

LXIII<sup>e</sup> DIVISION.

Ce sont également des fosses communes, et par conséquent peu célèbres en noms remarquables; les vertus privées sont douces, modestes, généreuses, mais peu brillantes.

Pourtant nous n'avons pas lu sans une douce émotion l'inscription suivante sur une petite pierre tumulaire, perdue au milieu d'un grand nombre de croix de bois :

« Ci-gît *Nicolas Laffilé*, décédé le 30 novembre 1827, à l'âge de 67 ans. »

Ses camarades: J.-P. Laffilé, son frère; P.-F. Lepiquet, P.-P. Lefrère, J.-B. Anquetil, commissionnaires près le théâtre du Cirque-Olympique, lui ont fait ériger ce monument... La vertu est de tous les états; qu'eût-on fait de plus pour un maréchal de France?...

Plus loin, sur une longue croix, est peinte une tête de mort ayant pour exergue: *De toutes les pensées voilà ce qui me reste!* Là dort, depuis le 27 novembre 1827, la veuve *Leprince*, âgée de 75 ans; sous l'inscription consacrée à retracer son nom et la date de sa mort, on a peint assez grossièrement un hibou, et dessous, ces quatre espèces de vers qui sont plus riches de pensée que d'exécution :

Je suis le plus sinistre  
De tous les oiseaux;  
Des rois et des ministres  
J'en éteins les flambeaux.

Sur la modeste pierre tumulaire qui recouvre la dépouille mortelle de M<sup>me</sup> *Schmitz*, institutrice, décédée le 16 janvier 1827, à l'âge de 32 ans, on a placé ces quatre vers assez touchans:

Hélas! tu n'es donc *plus*, objet de notre amour,  
Digne, par tes *vertus*, du céleste séjour.  
Nos cœurs, pour honorer et chérir ta mémoire,  
A suivre tes leçons mettront toute leur gloire.

Sur le bord du chemin qui sépare cette division de la 6<sup>se</sup>, une pierre tumulaire nous révèle que là dort le chapelier de Madame la duchesse de Berry, *M. Grange*, décédé le 6 mars 1828, à l'âge de 64 ans... Ou diable l'orgueil va-t-il se nicher...!

#### LXIV<sup>e</sup> DIVISION.

Ce terrain n'est pas encore mis en usage.

#### LXV<sup>e</sup> DIVISION.

Le vaste terrain qui compose cette 65<sup>e</sup> division est une acquisition récente ajoutée cette année seulement au nombreuses portions de terrain dont se compose le Père Lachaise ; la position en est la même, c'est-à-dire qu'il présente des parties basses et des parties élevées.

Sur la partie élevée, sont deux vastes sépultures de familles, dont l'une est destinée à un maréchal de France, qui ne veut pas mêler sa cendre avec celle des autres.

Dans la partie basse sont quatre rangées de tombeaux qui n'offrent rien de bien remarquable, soit par la structure, soit par les personnages qu'ils renferment. Cependant nous n'omettrons pas la pierre qui recouvre la cendre d'un célèbre expert en écritures, *M. Saint-Omer*, décédé à l'âge de 65 ans. Sous son portrait en brouze couronné de fleurs, on a gravé les deux vers suivans :

Tes talens, tes vertus t'environnent de gloire ;  
Tu n'es plus : ton nom seul suffit à ta mémoire.

Nous ne disputerons pas le mérite de *M. Saint-Omer*, mais nous aimons à penser qu'il fut plus modeste que les vers qui lui ont été consacrés.

Le siècle marche, et les niaiseries se prolongent : *Jeanne-Louise Perthus*, meurt à l'âge de 14 ans, et le 1<sup>er</sup> mai 1829, époque toute récente, on grave sur sa tombe :

Priez Dieu pour elle  
à perpétuité !

Quel rapport entre une opération mercantile, et la sublimité de la religion....!

Et M. Lamy, dont l'obélisque, après nous avoir appris qu'il fut marchand de fromages, rue Saint-Antoine, n° 38, s'exhale en regrets et en lamentations sur le décès du défunt, arrivé le 23 mai 1829, à l'âge de 34 ans. Que sa mort ait fait couler des pleurs, nous le concevons facilement; mais qu'avions-nous besoin de savoir qu'il vendait, et où il vendait des fromages?

Sur un tombeau près du mur, une minutie, un rien nous a mille fois plus touchés que le sentiment emphatique de la tombe ci-dessus: ici dort *Jean-Hippolyte*, enfant de 6 ans et demi, ravi à l'amour de ses parens le 27 février 1829. On a gravé sur sa pierre: *Adieu, petit pepère; adieu, petite maman*; il y a là dedans une naïveté qui porte à l'âme quand on a su ce que c'était que d'être père.

Il y a quelque chose de déchirant sur une tombe peu éloignée; là, sous une vaste boîte renfermant tous les joujoux du jeune âge, dort *Alexandrine Juillet*, décédée le 13 mars 1929, à l'âge de 4 ans; la douleur de sa mère a été fortement exprimée par les vers suivans, qui sont pleins de force et de poésie.

Quatre printemps à peine avaient vu mon enfant;  
Ma vie et mon bonheur, tout eût été pour elle:  
Je crois la voir encor, je l'entends qui m'appelle;  
Que n'ai-je pu mourir, hélas! au même instant!

Que c'est bien là la douleur d'une mère... mais, ce qui fait le plus de mal, c'est de lire ensuite:

Près de mourir, elle nous disait: ne pleure pas, papa; ne pleure pas, maman, je me sens mieux... et elle mourut...!

Il y a dans ce: *et elle mourut*, quelque chose qui déchire l'âme.

Près d'expressions semblables, que les vers suivans paraissent froids!

Nous t'avons perdue, ô Sophie!

Il était si doux d'espérer; Digitized by Google

**Mais ne crains pas que l'on t'oublie ;  
Nous voulons toujours te pleurer.**

Ces vers sont peints sur un cippe en bois, qui recouvre la cendre de *Sophie-Virginie Boissière*, ravie à l'âge de 24 ans, le 28 mars 1829, aux baisers de sa famille.

Encore une jeune fille enlevée à l'amour de ses parens : *Loisil Dessel*, âgée de 3 ans et demi, décédée le 27 février 1829, et l'on a gravé sur sa pierre, adossée près du mur :

Ci-git une fille chérie,  
De ses parens l'espérance et l'amour ;  
Dès son enfance, elle leur fut ravie,  
Leur bonheur ne dura qu'un jour.

Sur la simple croix de bois qui s'élève sur la cendre de madame *Rougeau*, décédée le 22 février 1829, on a peint en lettres blanches, le distique suivant :

Son époux, ses parens pleurent sur ses douleurs,  
Et long-temps sur sa mort ils verseront des pleurs.

Enfin nous avons encore remarqué, parmi ces tombes de récente origine, une pierre tumulaire sur laquelle on a gravé une flèche et un arc, avec cette inscription ;

« Ci-git *Clément Pachot*, décédé le 4 avril 1829, à l'âge de 34 ans. »

Il est regretté des chevaliers de l'Arc, de la compagnie Montmartre, dont il était membre.



CIMETIÈRE DE L'OUEST,

DIT

MONT-MARTRE,

AUTREFOIS

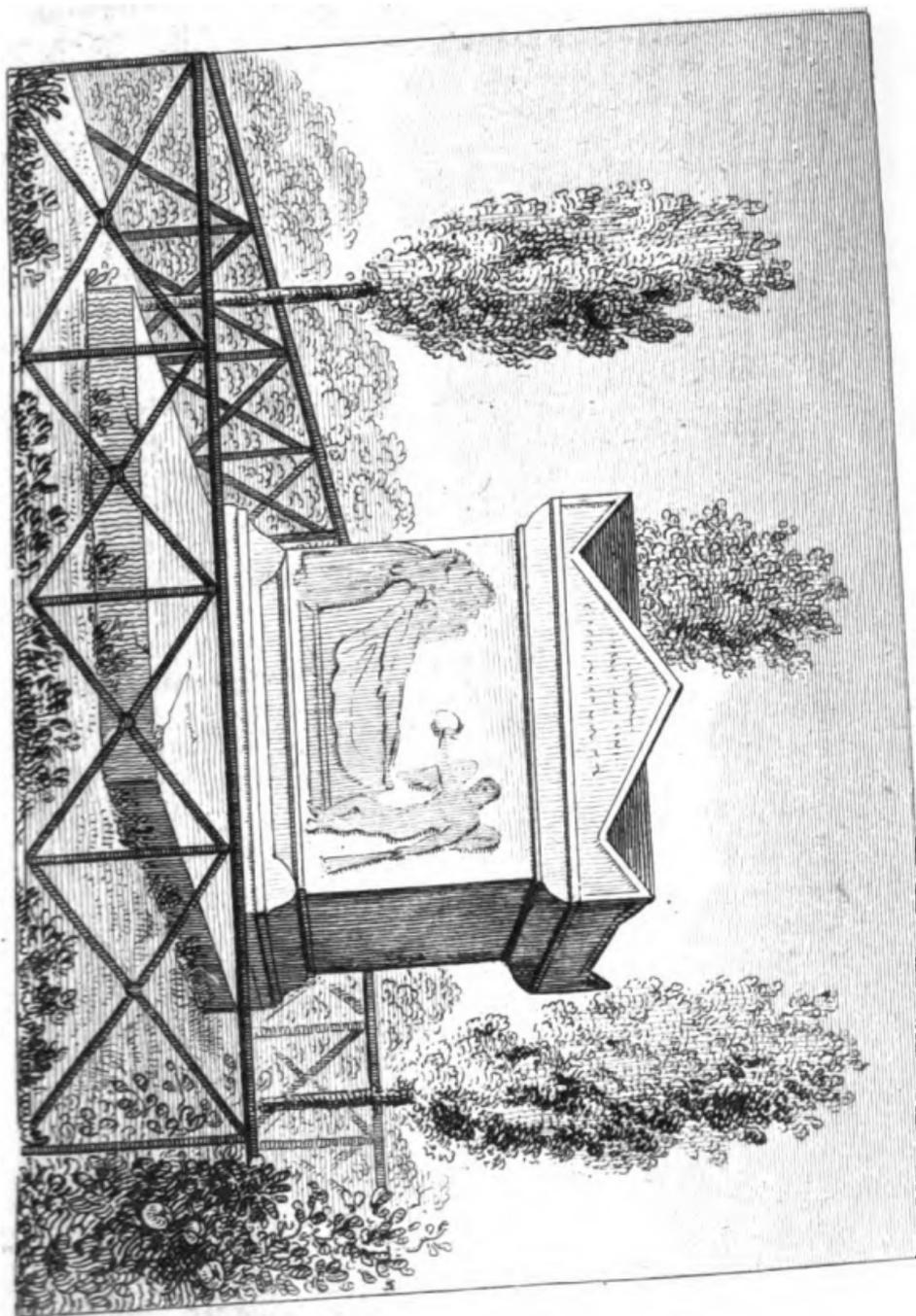
CHAMP DE REPOS.

Ce cimetière, situé hors du mur d'enceinte de la capitale, entre la barrière Blanche et la barrière de Clichy, fut établi primitivement sur l'emplacement d'une carrière à plâtre; son étendue, d'abord fort circonscrite, fut agrandie en 1819. Sa surface se monte aujourd'hui à une trentaine d'arpens.

L'inégalité bizarre de ce sol montueux produit naturellement les effets les plus pittoresques, mais dont la teinte est presque toujours un peu sombre, ce qui résulte de l'ensemble caverneux de cette portion de terrain, ensemble masqué fort incomplètement par les arbustes et les fleurs qui décorent les tombeaux.

Dans l'origine, ce cimetière avait été destiné à la sépulture des seuls habitans de Montmartre, et à ce titre, un certain nombre de tombes y ont été placées sans rétribution; mais, depuis, la ville ayant fait l'acquisition de cet emplacement, et exigeant, pour y être placé, une rétribution qui varie selon la place que l'on y occupe, il en résulte l'amalgame assez curieux de quelques belles tombes dont le terrain n'a rien coûté, avec quelques cercueils modestes qui n'ont obtenu qu'à prix d'argent le droit de siéger dans cette enceinte.

Quoiqu'il en soit, ce cimetière, depuis son agrandissement, a pris une teinte beaucoup moins sombre, et ses allées bien sablées, ainsi que la





multitude de fleurs qui s'y trouvent répandues de toutes parts, ont fini par déguiser l'aridité funèbre et primitive de terrain ; encore quelques années, et cette aridité aura fini par disparaître, sauf toutefois les vallées sépulcrales qui s'y trouveront toujours, à moins que l'on ne porte sur la cendre des morts une main profane, ce qui, nous l'espérons, n'aura pas lieu ; c'est assez, je crois, d'avoir, par mesure de salubrité publique, exhumé les os qui reposaient au cimetière des Innocens ; c'est assez, pour le même motif, d'avoir abandonné à la rouille inévitable du temps les tombes du cimetière de Vaugirard ; c'est assez d'avoir été obligé d'exhumer une fosse commune avant l'expiration du terme accordé par la loi, pour y faire passer un nouveau chemin, sans aller troubler ces cendres refroidies, qui, placées, pour ainsi dire, dans le fond d'espèces de cavernes, doivent se croire, moins que toutes autres encore, à l'abri des vicissitudes désagréables que les années ne peuvent se dispenser d'entraîner avec elles. Ici il n'y a point d'urgence ; il existe encore grand nombre de terrains avoisinant le cimetière, et nous espérons qu'on en fera l'acquisition, plutôt que d'arracher les morts au dernier asile qui leur appartient, au texte même de la loi.

### PREMIÈRE DIVISION.

Cette première division comprend tout l'espace de terrain enfermé entre le mur, à gauche en entrant, jusqu'à un pan de mur, reste de l'ancien mur de clôture, l'avenue d'entrée qui coupe le cimetière par le milieu, et la première allée sinueuse, également à gauche, allée qui monte et descend selon les inégalités du terrain.

La première tombe qui s'offre à nos regards toujours à gauche, est un beau cénotaphe en pierre, de forme carrée, érigé le 24 décembre 1821, à la mémoire de *Jean-André-Antoine Larmoyer*, né en *janvier* 1761 ( janvier avec un e ). Sur le côté du tombeau qui nous fait face sont sculptés en relief, une veuve et deux enfans qui pleurent au che-

vet d'un homme étendu sur un lit de mort ; au pied de ce lit est un génie ailé qui se penche pour y déposer une couronne ; au-dessus de cette sculpture est l'épithaphe latine suivante :

*Sic sponsus sponsa ruptum natisque parentum ,  
Ex thalamo ad tumulum mors in hospita trahit.*

De l'autre côté du cénotaphe est gravé le huitain suivant , qui , sans être un chef-d'œuvre , n'est pas tout-à-fait dépourvu de mérite :

La Parque inflexible et jalouse ;  
Sourde à tous nos gémissemens ,  
Ravit l'époux à son épouse ,  
Ravit le père à ses enfans ;  
Malgré l'Amour qui le protège ,  
L'inexorable arrêt du sort  
L'entraîne , avec un noir cortège ,  
Du lit d'hymen au lit de mort.

A l'entrée , à gauche , un obélisque de marbre blanc renferme le corps d'*Amélie-Marie-Louisa Sana* , épouse de M. le baron de la Rue , née le 1<sup>er</sup> mars 1784 , décédée le 6 novembre 1812.

Lorsque l'on inscrit les noms d'une personne défunte , c'est , nous le croyons , pour que chacun puisse les lire ; d'où vient donc qu'il faut presque une longue vue , pour déchiffrer ceux que nous venons de rapporter ?

A deux ou trois pas de là , on remarque un cénotaphe d'une assez grande dimension ; il renferme les restes de *Pierre-Bernard Nardot* , ancien administrateur général des domaines ; derrière et dans la même grille , une colonne pyramidale marque la place où repose sa fille *Thérèse-Henriette Nardot* , épouse de M. Deschesnes Jacques-Edmond , receveur-général. Sur un fond de marbre noir , on lit cette épithaphe ; elle orne la façade du premier monument.

Vous qui , pleurant un père , une épouse , une fille ,  
Cherchez leur ombre errante en ce muet séjour ,  
Arrêtez un moment ; pleurez une famille  
Qui vit tous ces objets ravis à son amour.

Ces noms que vous lisez , si chers à sa tristesse ,  
Rappellent la bonté , les grâces , les vertus ,  
Les charmes du jeune âge et l'aimable vieillesse ,  
Sous cette même pierre en un jour descendus .

Dans le fond , toujours sur la gauche , on lit ces  
vers sur la tombe de *Joseph Paule* , ancien notaire :

Plein de vertus , aimé de tous ,  
Faut-il que sitôt il succombe ?

Et que sitôt la mort enferme dans la tombe  
Le bon fils , l'ami vrai , le meilleur des époux .

Les qualités que l'on inscrit sur la pierre qui recouvre un corps insensible ne sont dues bien souvent qu'à la douleur du moment ou à la plume complaisante d'un poëte ; mais *Joseph Paule* mourut en 1810 , à l'âge de 37 ans , et le titre qu'il acquit si jeune encore donne une idée favorable de toute sa vie .

A quelque distance du tombeau dont nous venons de parler , deux tombes jumelles renferment *Jean Lamome* , *Héloïse Lamome* , sa fille , et *Françoise-Thérèse Guillou Lamome* , son épouse . On voit , entre ces deux pierres , Jésus sur la croix , et au-dessus , le buste de *Lamome* , ancien maçon .

Nous ne pouvons nous dispenser de donner , avant d'abandonner ce tertre , des éloges à la franche-maçonnerie , si injustement décriée : elle se montre toujours , lorsqu'il s'agit de bienfaits , et c'est là seulement que l'on peut admirer l'utilité de ses dogmes purement philanthropiques ; c'est elle qui éleva la pierre qui recouvre les cendres de *Joseph-Lambert Roosmalen* , l'un de ses membres , né en 1759 , et mort en 1808 . On y a gravé ces quatre vers :

Le héros , le savant , le simple citoyen ,  
Tout meurt , et dans ce jour , pleurant l'homme de  
bien ,

La L. . a consacré cette modeste pierre  
Au souvenir chéri de son plus zélé frère .

Par égard pour l'intention , nous ne dirons rien

de ce quatrain , où l'on a un peu trop prodigué les grands mots ; il est signé des lettres *E. F. B.*

*A ma fille.*

Tel est le frontispice d'une tombe que l'on remarque dans le même rayon , et qui cache pour jamais une jeune rose , *Marie Bélisaire* ; pourquoi faut-il que l'on y lise cette longue et pâle inscription :

Ci git celle qui me fut chère ,  
 Et qui seize ans fit mon bonheur.  
 Plaignez le destin trop sévère  
 Qui fit taire un songe trompeur ;  
 D'un père *infortuné* elle charma la vie  
 Par ses vertus , par ses talens ;  
 Passant , regardant ce tombeau d'Amélie ,  
 Mêlé un soupir aux pleurs de ses parens.

En poursuivant , j'aperçois encore la pierre tumulaire d'*André Mattey*, peintre ; il naquit en 1776 , et mourut en 1823. Sa veuve exprime ainsi sa douleur :

De mes justes regrets intarissable source ,  
 Ta perte , cher époux , m'arrache aux doux loisirs ;  
 Moissonné par le temps au milieu de ta course ,  
 Il n'est plus , pour les tiens ni repos , ni plaisirs.

A l'angle de cette avenue et de la première allée à gauche , est un petit sentier qui descend dans une des vallées basses de ce cimetière ; nous le suivons , et la première tombe que nous rencontrons est celle d'un enfant de 9 ans et demi , *Marie-Antoine Hiron* , qui repose là depuis 1807 ; on a gravé sur sa tombe les deux vers suivans , dans lesquels il nous semble qu'on aurait bien pu se dispenser de faire une faute d'orthographe si grosse , qu'un enfant de dix ans ne la commettrait pas.

La mort , qui détruit tout , a bien pu te ravir ,  
 Mais ne pourra jamais nous ôter ton souvenir.

A quelque distance , deux tombes jumelles s'élèvent sur la cendre de deux cousines germaines. Unies moins encore par les liens du sang que par ceux de l'amitié , le souvenir de leur âge , de leur

union, et la proximité des deux jours qui les ont moissonnées, font naître des réflexions mélancoliques. *Victoire - Sophie Debeauvais* était âgée de 19 ans, et fut enlevée à sa famille le 19 octobre 1808; *Marie-Françoise Labelle* avait vu les arbres se dépouiller de leur parure pour la quatorzième fois, quand le tranchant de la mort vint la moissonner, le 21 octobre 1808.

Un cénotaphe carré, qui se trouve un peu plus loin dans cette vallée de larmes, porte, pour toute inscription : *Elisa Varoquier*; et au-dessous, ces deux lignes touchantes :

Tu dors en paix, ma fille,  
Et ta mère a perdu le repos.

Et de l'autre côté, l'épithaphe suivante :

Hélas ! le chagrin, les alarmes  
Près d'elle fuyaient sans retour,  
Et ce n'est qu'en perdant le jour,  
Qu'elle a fait répandre des larmes.

Née le 22 mars 1795, morte le 23 avril 1811.

Que de regrets, que de larmes ont dû coûter ces tombes chéries ! J'aperçois plus loin encore la tombe d'une jeune fille de 21 ans, avec cette simple inscription : *A Mélanie. 24 mai 1826*. Au-dessus est son chiffre *MR*, entouré d'une couronne d'étoiles.

A l'extrémité de cette vallée de deuil, est une de ces épithaphe courtes et expressives, qui en disent plus que les phrases les plus longues. L'inscription, après avoir rappelé que sous cette pierre repose *Edmée Farcy*, décédée le 21 janvier 1826, se termine par ces trois phrases :

Sa vie, 30 ans d'obscures vertus ;  
Son espoir, le Ciel et sa justice ;  
Sa mort, un doux sommeil.

A quelques pas, une pierre couchée sur le froid gazon, et que le temps a rendue presque illisible, recouvre la dépouille mortelle de *Henri Taxili*, que le destin a ravi en 1812 à son épouse, qui, sur une plaque de marbre d'environ 9 pouces, placée sur

le haut de la pierre, a fait graver les vers suivans, que plus d'un de nos poètes élégiaques n'eût pas désavoués :

Mânes chers et sacrés, ô mon ami ! jamais  
Rien, non rien dans mon cœur n'effacera tes traits;  
Ce jour plein d'amertume et plein de toi idée,  
Crois-moi, l'aube du jour fut-elle retardée  
Dans son cours le plus lent, la plus longue des nuits  
Ne saurait épuiser l'excès de mes ennuis;  
Et le cri matinal du chantre de l'aurore  
Au cri de ma douleur se mêlerait encore.

A peine nous sommes-nous éloignés de cette tombe en poussant un soupir involontaire, que nous rencontrons de nouveau sur la pierre funéraire qui recouvre la cendre de madame *Villers*, décédée le 4 mars 1823, à l'âge de 32 ans, un autre quatrain qui sait encore trouver le secret de vous inspirer des idées mélancoliques.

Fidèle épouse et tendre fille,  
La vertu fut toujours son guide et son appui;  
Le Tout-Puissant l'a rappelée à lui:  
Ne plaignez pas son sort, mais plaignez sa famille.

A quelques pas, dans une tombe modeste sur laquelle est gravée une simple croix, repose mademoiselle *Deschaumes*, décédée le 13 août 1809, à l'âge de 55 ans. Si l'épithaphe suivante n'est pas menteuse, il y a peu de demoiselles de cet âge-là qui puissent en dire autant.

Pleine d'ardeur, d'âme et de sentiment  
Pour ses amis, le malheur, l'indigent;  
Bonne, sensible, active, douce, austère;  
Ainsi vécut celle à qui Dieu forma  
Un cœur brûlant, et qui jamais n'aima  
Que la vertu, la sagesse et son frère.

A la distance de quarante pas, nous avons remarqué cette inscription expressive :

Aux mânes d'un frère, hélas !!! il n'est plus !

Ce peu de mots exprime tout, mais une chose n'a pu nous échapper, c'est le bon état dans le

quel se trouve la pierre où ils sont inscrits, tandis que les autres où l'on a gravé les plus belles protestations d'une douleur éternelle, tombent en ruines.

*Nicolas Beurier*, mort le 27 janvier 1825, à l'âge de 61 ans, repose non loin de là; ce touchant quatrain orne la pierre qui le recouvre.

Vous à qui sa mémoire est chère,  
Bons parens, sensibles amis,  
Vous qui pleurez ce tendre père,  
Que vous devez plaindre ses fils!

Nous avons religieusement lu toutes les épitaphes de cette petite vallée; maintenant remontons sur le plateau qui se trouve à son extrémité, et qui fait toujours partie du tertre dont nous avons formé notre première division.

Sur le penchant de la culline qui y conduit, nous apercevons une petite église en bois, dont quatre vases surmontent les extrémités et dont une croix de bois noir termine le clocher; nous avons glissé notre œil curieux dans l'enceinte de cette chapelle, à travers une ouverture grillée qui se trouve à la porte d'entrée, et nous avons aperçu une pierre, des fleurs, etc... Cette chapelle est élevée à la mémoire de madame *Gosselin*, décédée le 22 juillet 1823, à l'âge de 32 ans.

Sur le plateau à droite, sont deux grandes pierres tumulaires, dont l'une nous révèle l'existence en ce lieu, de la tombe de *Jean Picou*; la seconde, dont l'inscription est encore au bout du burin du graveur, est probablement destinée à son épouse.

Le marquis de *Pons* est un peu plus loin; et tout marquis qu'il fut, sa tombe n'offre rien de bien extraordinaire.

A l'extrémité orientale du plateau est adossée, au mur de clôture, la pierre tumulaire de *Pierre Guillon*, procureur du Roi à la Guadeloupe, décédé en 1800. Le portrait de ce magistrat sculpté en marbre est aussi soutenu par deux papillons sculptés en relief au-dessus de l'inscription.

En remontant vers l'Ouest et en longeant le mur de clôture, on voit, à quelques pas de la tombe que nous venons de citer, un très-haut cénotaphe. Sur la partie supérieure sont sculptées en relief deux femmes qui pleurent ; sur la partie inférieure, une inscription latine nous révèle que là repose une amante, une épouse, aimant autant qu'elle fut aimée ; mais le nom n'y est point.

A la suite, est un cénotaphe à peu près de la même élévation, surmonté d'une colonne, qu'une urne surmonte à son tour. Une inscription fort laconique nous apprend que M. *Véry*, du département de la Meuse, est décédé à Paris en 1809 ; et d'un autre côté, on apprend que toute sa vie fut consacrée aux arts utiles : ce qui n'étonne pas, quand on se rappelle que MM. *Véry* frères sont encore aujourd'hui au nombre des restaurateurs les plus famés de la Capitale.

On s'arrête involontairement près de là, en apercevant le cénotaphe sous lequel on a déposé la dépouille mortelle de *Jean-Baptiste Alboni Dazincourt*, comédien français, professeur au Conservatoire, et directeur des spectacles de la cour de Napoléon ; il fut enlevé à la scène, le 28 mars 1809, à l'âge de 62 ans. Voici son épitaphe :

Du théâtre Français l'honneur et le soutien

Digne successeur de Prévillo,  
Homme de goût, homme de bien ;  
Aimable à la cour, à la ville ;

Ami vrai, délicat, sensible, généreux,  
Il réunit sur sa cendre chérie  
Et les regrets des enfans de Thalie,  
Et les larmes des malheureux.

Un cénotaphe surmonté d'une urne, frappe ensuite les regards : rien n'indique le nom de la personne qu'il renferme, seulement on lit : *A la plus aimée*, et plus bas, ces vers empreints d'une mélancolie qui nous a paru naturelle.

Du sein de l'Eternel, âme pure et céleste,  
Veille sur ton époux, sur tes enfans chéris ;

Dans leur douleur mortelle , hélas ! il ne leur reste  
Que l'espoir d'être un jour avec toi réunis.

Immédiatement après , on distingue un terrain  
d'une large dimension , renfermant six tombes de la  
famille *Mallet* ; les inscriptions suivantes sont gra-  
vées sur les trois premières pierres.

L'innocence et la *beauté*

Dorment en paix *ici avec sécurité* ;

Cendres *chéries* , souvenirs *déchirans* ,

Qui laisse *Coralie âgée de quatre ans*.

Par ses parens elle fut adorée ,

*Et par sa grand'mère surtout idolâtrée* ,

D'une perte aussi chère , ils sont *inconsolables* ,

Sur sa tombe *sacrée leurs larmes seront durables*.

Nous demandons si de pareilles sottises peuvent  
jamais inspirer ce sentiment religieux que com-  
mande le séjour de la mort. En lisant ces niaiseries  
si maladroitement versifiées , quel est l'homme as-  
sez sage pour ne pas sourire ? Est-ce donc ainsi que  
l'on provoque à la prière.

*Léonie Mallet* , née le 27 septembre 1816 , morte  
le 22 juillet 1817.

Heureuse et tendre mère , apprenez mes douleurs :

*Léonie* à mes yeux croissait comme une rose ,

*Et sa tombe déjà se mouille de mes pleurs* ,

*Et le séjour de deuil où cet ange repose*

*Est le même séjour où je pleurais ses sœurs*.

Quoique cette épitaphe ne soit pas irréprochable ,  
quelle différence avec la précédente !

*Virginie Mallet* , 8 mars 1809 , 7 mai 1812.

Ici près de sa sœur , repose *Virginie* ,

Avant son premier lustre elle a perdu la vie ;

De ses tendres parens elle fit le bonheur ,

Et depuis son trépas ils sont dans la douleur.

Encore à la suite sont les deux cénotaphes des  
deux frères , entourés d'une même grille. *Gabriel*  
*Guillié* architecte est là depuis le 20 novembre 1809 ,  
son frère *Nicolas* n'y repose que depuis le 7  
mai 1826

La tombe à côté, d'une très-grande dimension, recouvre les cendres de *M. Monticourt*.

Une chapelle soutenue par deux colonnes et surmontée d'un fronton angulaire, abrite la pierre qui nous annonce que là dorment en paix les restes de mademoiselle de *Laubrière*. Sur le fronton est cet exergue latin.

Hodiè mihi, cras tibi,

Que l'on peut traduire sans s'attacher à la lettre par ces simples mots :

Aujourd'hui c'est mon tour, ce sera le tien demain.

Presqu'à l'angle du mur de clôture, et du pan de mur ruiné, qui jadis servit de mur de clôture, est un petit jardin adossé au susdit pan. Le treillage, les caisses et pots de fleurs, le petit banc, l'allée sablée : tout porte le cachet de ces petits soins tendres et minutieux, qui sont l'âme de la vie, et la consolation de celui qui voit venir l'instant qui doit l'arracher à sa famille ; là repose *Virginie Bonnin*, ainsi que nous l'apprend une simple et modeste pierre aux trois quarts perdue au milieu des fleurs. Nous ne quitterons pas ce petit jardinet sans remercier la main qui en prend soin, du plaisir que nous a procuré l'aspect des objets doux et touchans dont elle a environné la tombe de celle qui lui fut si chère. Ici les faits parlent, et il n'est pas besoin d'épithape pour dire combien *Virginie Bonnin* fut aimée.

Un peu plus loin, également le long du pan du mur, la veuve de *M. Bongrand* a fait élever à la mémoire de son époux une pierre tumulaire, sur laquelle on a gravé ce vers expressif :

Il ne me répond plus, mais peut-être il m'entend.

La phrase gravée sur la tombe de sa fille, est bien plus expressive encore. Ici repose aux pieds de son père, *Augustine*, née le 5 février 1827, décédée le 22 août même année :

La coupe de la vie lui a paru trop amère,  
Elle a détourné la tête.

Un peu plus loin , à l'extrémité du plateau , et presque au bord de l'allée dont nous avons parlé , est la tombe érigée à la mémoire d'*Elisabeth Delespine* , descendue au cercueil le 6 juin 1821 , à l'âge de 51 ans. L'obélisque de marbre blanc qui recouvre sa froide poussière , est d'une forme élégante , moderne ; et les vers suivans qui s'y trouvent gravés ne déparent pas l'ensemble de ce monument.

Repose en paix , mère chérie ,  
L'inexorable mort qui termina ta vie ,  
De tes bienfaits a vu finir le cours ;  
Mais dans nos cœurs , ah ! tu vivras toujours.  
Quand on connut son âme et si belle et si tendre ,  
On ne peut s'empêcher de répandre des pleurs.  
Mortel , qui que tu sois , qui foule ici sa cendre ,  
Bévére son asyle : il est cher aux bons cœurs.

Près de là , est la modeste pierre qui annonce la place qu'occupent les restes sacrés de *saint Lambert* , mort le 9 février 1803 , à l'âge de 87 ans ; il est étonnant que celui qui fit si bien les vers , n'ait pas laissé un ami qui en fit placer sur sa tombe.

Sur un marbre noir qui recouvre la cendre de *M<sup>me</sup> Perdonnet* , et qui se trouve dans un bosquet d'arbres funèbres , est une figure éplorée qui représente la douleur , et au-dessous de laquelle on a gravé l'épithaphe suivante :

Ci repose un objet de douleur éternelle ,  
Qui , dans le terrestre séjour ,  
De toutes les vertus fut le parfait modèle :  
Mère tendre , épouse fidèle ,  
De qui put la connaître et l'exemple et l'amour ;  
Qui pratiquant le bien sans en chercher la gloire ,  
Jeune , vit de ses jours s'éteindre le flambeau.  
Passant , qui que tu sois , respecte son tombeau ,  
Donne une larme à sa mémoire !

## II<sup>e</sup> DIVISION.

Le tertre compris entre le pan de mur en ruine , l'allée de gauche dont nous avons parlé , le mur de

clôture du midi, et le mur de clôture de l'ouest. Cette division renferme 10 à 12 rangées de tombeaux modernes, symétriquement placés, et produisent un coup-d'œil beaucoup moins sombre que la large fosse que nous avons visitée dans notre 1<sup>re</sup> division.

A l'angle des deux murs du sud et de l'ouest, est la tombe la plus élevée du cimetière Montmartre. C'est un modèle d'orgueil et d'humilité, de ridicules prétentions et d'aménité chrétienne. Lequel de ces vices ou de ces vertus dominait le plus dans le caractère de celle qui repose sous ce pompeux cénotaphe? Nous l'ignorons; mais, ce dont nous sommes sûrs, c'est que ce n'est pas l'humilité qui l'emportera chez celui qui a fait graver l'épithaphe. Pour que nos lecteurs soient à même d'en juger, nous allons la citer.

Sous les armes de la famille du comte de *Crouy-Chanel*, portant un ancien exergue hongrois, on lit :

Ci-git très-haute et très-puissante  
dame de Crouy-Chanel, etc., etc.,

épouse

de très-haut, très-puissant, très-illustre

Comte Edouard de Crouy-Chanel

de Hongrie, seigneur de, ... etc., etc., etc.

Chevalier de l'ordre royal du St.

Sépulchre, etc., etc., etc.

decédé le etc., etc.

Voilà pour l'amour-propre, faisons maintenant la part de l'humilité :

Mes jours ont décliné comme l'ombre,

Et je me suis fané comme l'herbe fauchée;

Mais, ô mon Dieu, j'ai espéré en vous.

Je ne sais pas ce que pensa le créateur, de cet orgueil et de cet abaissement; mais s'il fit l'homme à son image, je ne pense pas qu'il approuve tant de faste et de paroles orgueilleuses pour une froide poussière qui a passé sur la terre sans y laisser peut-être de traces de son passage.

Nous aimons mieux les trois mots gravés sur la simple pierre de notre camarade de collège, le peintre *Auguste Garnerey*, décédé en 1824, à l'âge de 40 ans :

Que de regrets !

Cela dit plus que tout l'embarras déployé pour madame la comtesse.

A deux pas de là , est l'obélisque qui recouvre la cendre de *Louis-Simon Roux*, âgé de 41 ans ; on l'a recouvert d'une toiture supportée par quatre colonnes ; à cette toiture est suspendue une belle lampe recouverte d'un crêpe. Des arbustes, des fleurs, et surtout des orangers achèvent d'embaumer cet asyle.

Sur la pierre tumulaire qui indique le lieu où reposent les cendres d'*Alexandre - Félix Dibos*, Victor et Emile, ses deux fils, ont fait graver et dorer l'ordre de St.-Michel, dont leur père était revêtu ; et cela nous a procuré le plaisir de contempler à notre aise comment était faite la décoration de cet ordre.

Plus loin, est une colonne surmontée d'une urne et sur laquelle on a gravé que ce seul mot *Selma* ; une vierge est placée au pied de la colonne, et des fleurs l'environnent de tous côtés.

A quelques pas, sur la même rangée de tombeaux, et en remontant vers l'entrée, se trouve la pierre funèbre que *M. Lepin* a fait élever à la mémoire de *Pétronille-Josephe*, son épouse, et de *Jules*, son fils, morts ensemble le 29 mai 1827. Les vers que l'on a gravés sur cette pierre sont parfaitement bien faits ; il y regne un ton de mélancolie amère qui vous pénètre l'âme ; d'un autre côté, la force et la pureté des expressions dont on a fait usage, annoncent que le feu de la poésie en a dicté les idées principales. L'auteur nous est inconnu : donc on ne nous accusera pas de partialité en sa faveur ; aussi pouvons-nous assurer hautement que ces vers sont, avec l'immortel quatrain de *Malesherbes*, ce que nous avons trouvé jusqu'à présent

sur notre passage, de plus expressif et de plus poétique. Les voici :

Qu'il passe l'étranger dont l'œil indifférent  
Demande à la douleur les pompes d'une fête !  
Qu'il respecte l'humble retraite  
Où l'époux, chaque jour, s'agenouille en pleurant !

Elle est partie, adieu ! paix à ton âme !

Que ton ange veille sur toi !

Qu'au sein de ce séjour, qui sitôt te réclame,  
Il t'assure un bonheur qui n'est plus fait pour moi !

Que ne me laissais-tu, dans ma tristesse amère,  
Cet enfant qui, du ciel exilé sur la terre,  
Et naquit et mourut de ton dernier soupir ?

Bercé par ton doux souvenir,  
Un jour il eut appris à prier pour sa mère.

Et toi, dont l'innocent sourire,  
Cher enfant, aujourd'hui, répond seul à mes pleurs.  
Ce nom, ce nom si doux qu'elle t'apprit à dire.

Hélas ! quand pourras-tu le lire  
Sur la pierre où ta main viendra jeter des fleurs.

Le quatrain gravé à quelques pas de là, sur la tombe d'*Alexandre Delarbre*, décédé à l'âge de 21 ans, le 27 août 1827, n'inspire pas et n'est pas fait pour inspirer la même impression de douce mélancolie :

Passant, sur ce tombeau ne verse pas de pleurs ;  
Tranquille, il y repose à l'abri du malheur.  
Ses parens, ses amis, de sa perte attristés,  
Plus à plaindre que lui, pour pleurer sont restés.

Sur une pierre élevée un peu plus loin, on n'a gravé que ce simple vers sur la tombe d'une mère, dont rien de plus ne trahit ni le nom, ni la douleur ; ce n'est qu'un vers, et à lui seul il dit quatre fois plus que les quatre que nous venons de citer :

Son fils n'existait plus : il lui fallut mourir.

Dans une autre des rangées de tombes modernes, placées sur ce plateau, on ne voit pas sans douleur la tombe d'une jeune fille de 18 ans, *Constance*—

*Thérèse Audiffret*, dont le sort a courbé la tête le 25 mars 1829; et l'on ne lit pas sans attendrissement les regrets poétiques que ses parens ont, en ces vers, exprimé sur la pierre tumulaire :

Cher enfant, ton esprit, tes vertus et tes charmes  
 Etaient, de tes parens, le bonheur et l'orgueil;  
 Accablés de ta perte, ils arrosent de larmes  
 Le sol qui doit unir leur cendre à ton cercueil.

Sur la froide dépouille de *M. Virot*, enlevé à sa famille le 22 juin 1827, dans sa cinquantième année, nous lisons cette inscription et ce quatrain, dont la simplicité n'est pas sans mérite, et à laquelle nous ajouterions foi bien plus facilement qu'à tant d'autres phrases fastueuses et menteuses dont l'orgueil ou la sottise des vivans se plaisent à surcharger la cendre des morts :

*A l'homme de bien, sa femme et ses enfans.*

Un sommeil éternel a donc fermé ses yeux,  
 Il nous quitte à jamais le plus chéri des pères :  
 Nos regrets, nos douleurs et nos larmes amères  
 N'ont pu changer du sort l'arrêt impérieux.

Sur cette colline de l'ouest, sur une tombe recouverte d'une large pierre, s'élève une colonne à quatre faces, en forme d'obélisque, et surmontée d'une urne. Là repose *Cécile Laurent*, épouse de *M. Lombard-Richebourg*, décédée à l'âge de 23 ans, le 28 mai 1813. Sur une façade, on lit ces vers touchans :

Sa mort, hélas! n'a rien d'étrange,  
 Elsa a rejoint son âme à l'Eternel.  
 Il se fallait, c'était un ange :  
 Cécile appartenait au ciel.

Sur une autre façade, est le quatrain suivant :  
 Pour un temps, l'Eternel, ma douce et tendre amie,  
 A pu nous désunir ;  
 Mais la mort à jamais, en terminant ma vie,  
 Saura nous réunir.

Sur une troisième façade, on lit :

« Près d'ici repose aussi *Denis Laurent*, mort deux ans avant elle. »

Et ces vers :

Toi qui viens les pleurer en ce triste séjour,  
Imite leurs vertus pour les revoir un jour.

À l'angle du vallon et de la deuxième allée à gauche, s'élève la chapelle sépulcrale destinée à la famille *Aubrun*. C'est un monument carré, semblable aux cryptes du père Lachaise. Aux deux côtés de la porte sont placées deux urnes en fonte.

### III<sup>e</sup> DIVISION.

Deux rangées de tombeaux, le long du mur qui va faire angle avec les murs d'Ouest, pépinière du cimetière, voilà toute notre troisième division. Elle renferme seulement deux tombes remarquables.

1<sup>o</sup> Celle de *Xavier de Labarre*, décédé à l'âge de 46 ans, le 27 mars 1829, sur laquelle on a gravé le quatrain suivant :

Ses restes sont ici, la douleur les arrose,  
Il fut fidèle ami, bon frère, bon époux,  
Vainement le trépas le sépara de nous,  
Il revit dans nos cœurs, et c'est là qu'il repose.

Un peu plus loin, est un élégant cénotaphe en marbre blanc surmonté d'une urne ; il renferme la dépouille mortelle de *Paul Lange de St.-Thomas*, décédé le 28 février 1824 ; quatre piliers en fer terminés en boule arrondie et joints par une forte chaîne de fer, encadrent ce cénotaphe. Un de ces piliers est déjà couché sur le gazon ; nous ignorons quel événement l'a renversé, mais ce que nous savons, c'est qu'il eût été bien facile de le relever, et qu'on ne l'a pas fait. . . Ce n'est pas dans les cimetières qu'il faut aller pour trouver du désintéressement ; on n'y donnerait pas une épingle pour rien. L'habitude qui familiarise avec les scènes de mort, finit par produire l'égoïsme.

Parmi les tombes de la deuxième colonne, c'est-à-dire de celle qui borde l'allée, tandis que l'autre longe le mur, il n'en est qu'une qui nous ait paru digne de remarquer. C'est la pierre tumulaire que *Jean-Paul Mignot* fit élever à son épouse décédée, le 12 décembre 1826, à l'âge de 21 ans. Au retour d'un voyage de 300 lieues qu'il fit en 17 jours, il eut la douleur de ne pas voir les baisers de son épouse tarir la sueur de son front; il l'avait laissée jeune, bien portante, il fut 17 jours absent, et il la retrouva dans la tombe... Ambitieux.. faites donc des projets...!

Sur une simple pierre tumulaire, consacrée à la mémoire d'*Emmanuel Hode*, on lit cette phrase touchante :

« Repose en paix , je veille sur nos enfans. »

Plus loin , sur celle de *M. Gesne*, mort le 2 mai 1827, nous lisons le quatrain suivant empreint d'une douce mélancolie :

Amie obligeante et sincère ,  
Épouse tendre et bonne mère ,  
O Dieu ! si les vertus conjuraient le trépas ,  
Tes parens, tes amis, ne te pleureraient pas !

A quelque distance , repose *Rose Proulle*, née le 22 avril 1794, décédée le 27 juillet 1827. Ces vers sont gravés sur sa tombe.

De ton amour garder le tendre souvenir ,  
Ma mère , est le tribut que nous venons t'offrir.

#### IV<sup>e</sup> DIVISION.

( Voyez sur le plan du cimetière , le numéro 4. )

Cette quatrième division renferme seulement deux rangées de tombes concédées temporairement. Le reste se compose d'un grand nombre de croix qui s'élèvent sur une fosse commune, actuellement fermée.

Dans la première rangée des concessions temporaires, nous trouvons la pierre qui s'élève sur la cendre de madame *Maldani* qui, à l'âge de 22 ans, fut enlevée à sa famille le 22 février 1827. On a gravé sur sa tombe les vers suivans, qu'elle adresse à son époux :

Unique objet de ma tendresse,  
 Adieu, toi qui reçus ma foi  
 Sur cette terre où je te laisse !  
 Quand tu souffriras, pense à moi.  
 Des maux, des chagrins de la vie,  
 Viens, pour alléger tes douleurs,  
 Sur la tombe de ton amie  
 Viens quelquefois verser des pleurs.

Dans la deuxième rangée de tombes, sur une belle tablette de marbre blanc, surmontée de deux croix, reposent les dépouilles mortelles de *Neala Dolbeau*, décédée le 8 janvier 1827, à l'âge de 5 ans, et d'*Edouard Dolbeau*, mort 15 jours après, à l'âge de 4 ans. On a gravé sur le marbre au-dessous de cette devise, *la mort n'a pu les séparer*, les vers suivans :

Dans ce même tombeau, reposent en silence  
 Deux enfans réunis, notre douce espérance ;  
 D'un seul coup par la mort arrachés de nos bras... !  
 Hélas ! ils savouraient la coupe de la vie ;  
 Mais trouvant sa liqueur d'amertume suivie ,  
 Ils ont tourné la tête, et regardant les cieux ,  
 Pour jamais au soleil ils ont fermé les yeux.

La tombe voisine respire encore la mélancolie ; elle renferme les restes chers et sacrés d'une jeune fille frappée de mort au printemps de ses jours, le 3 février 1827. Ces vers charmans sont inscrits sur sa tombe :

Jeunes vierges, venez, son ombre vous demande  
 Un dernier souvenir de douleur et d'amour ;  
 Aux pieds de son cyprès effeuillez, pour offrande,  
 Des roses qui vivent un jour.

Cette tombe est le dernier asyle de *Louise-Félicité Levasseur*.

Par bonheur, tout n'est que contraste ici-bas. Après cette pierre attendrissante, s'élève celle qui domine la dépouille mortelle de *M. Cochon Robusse*, décédé le 17 janvier 1827. Ce fut un homme probe, doux et intègre; en un mot, un bon et parfait honnête homme : sa tombe est même fort élégante. Mais, comment, avec tant de vertus et de qualités, peut-on s'appeler *M. Cochon*?

Dans le grand nombre de ces croix noires qui s'élèvent sur l'ancienne fosse commune, nous n'en avons trouvé qu'une où la douleur ait pris un langage poétique. Elle porte pour toute inscription, ces quatre vers :

Repose en paix, aimable enfant,  
 Nous chérissons ton souvenir ;  
 Tu n'as pu vivre qu'un instant,  
 Nos regrets ne sauraient finir.

Sur la tombe de *Jean-Baptiste Ballard*, décédé le 17 novembre 1826, sont gravés des vers plus corrects que les précédens, et qui méritent les honneurs de la citation.

D'un simple citoyen honorons la mémoire,  
 Il vécut juste et bien : quel beau titre de gloire !  
 Aux regrets d'une épouse et d'un enfant en pleurs,  
 Tous ses amis, hélas ! viennent mêler des fleurs.

Sur une pierre tumulaire, qui se trouve à peu de distance, et qui est formée d'une plaque de marbre *Sté.-Anne*, on a gravé cette simple inscription : ici repose *François Divert*, officier de bouche, âgé de 28 ans et huit mois, décédé le 26 novembre 1826. Nous n'avons fait mention de cette tombe que pour faire ressortir la bizarrerie de notre langue, qui applique ce mot *officier* à des attributions différentes; et le plus bizarre, c'est que l'officier de paix, l'officier de bouche et l'officier de guerre sont tous gens qui n'officient pas, c'est-à-dire, qui ne disent pas l'office. On conçoit que ceci n'est qu'une simple remarque faite en passant; car s'il fallait passer en revue toutes les extravagances de notre langue... Ah ! qui pourra jamais

Oser d'un ciel d'azur calculer les étoiles!

### V. DIVISION.

Elle comprend ces deux rangées de tombeaux. Deux tombes seulement nous ont paru devoir être citées.

1<sup>o</sup> Celle de *M. Claude Vaubertrand*, décédé, après 70 années de travaux et de probité, le 14 octobre 1826; on a gravé sur sa tombe le distique suivant, qui peint la vie entière du mortel qu'elle renferme.

Le repos m'est permis, ma tâche est terminée;  
Je n'ai fait que du bien; j'ai rempli ma journée.

La deuxième est celle de *M. Auguste-Noël La-chaussée*, enlevé de ce monde de misère à l'âge de 25 ans, le 5 octobre 1826. Les vers sont en plus grand nombre que sur la pierre précédente; mais qu'ils sont loin d'en dire autant...!

C'en est donc fait! le sort impitoyable,  
Malgré nos pleurs, te ravit à nos vœux:  
Non, tu n'es plus, la douleur nous accable,  
Ta perte laisse bien des malheureux.  
Tes deux enfans, ton épouse, ta mère,  
Ton frère, enfin ton oncle, tout t'aimait:  
Nous te perdons, *tu as* rejoint ton père;  
La froide pierre vous couvre pour jamais.

### VI. DIVISION.

Elle comprend le tertre entre l'avenue d'entrée, la première allée à gauche, et la seconde allée du même côté: c'est encore une vallée funèbre, bien plus basse que le sol, sauf quelques tombeaux qui se trouvent de niveau avec les allées.

D'abord, nous remarquons à droite, sur le bord de l'allée, une sépulture de famille, celle des *Barbantaine*, fils, femmes ou sœurs de lieutenans-généraux du Roi. Là, reposent le marquis de Bar-

*bantaine*, âgé de 71 ans, décédé le 26 mars 1828. Sur son large cénotaphe en pierre, on a gravé avec ses titres les trois mots et les deux vers suivans, si toutefois on veut avoir la complaisance de les prendre pour des vers.

Pleurs et regrets.

Il aimait avec passion la liberté,  
Pour le bien de l'humanité.

Sa sœur, la comtesse de *Vauban*, née de *Barbantaine*, repose à ses côtés sous un cénotaphe de même dimension. Sa tombe, sur laquelle on n'a gravé aucun vers, porte avec ces mots : *pleurs et regrets*, l'indication de son âge, 71 ans, et la date de sa mort, le 24 février 1829.

Les autres tombes renferment des enfans des deux familles.

Nulle autre tombe remarquable ne borde cette allée avant d'arriver au monument funèbre qui, depuis le 22 juin 1824, recouvre la cendre de madame *Fauque de Jonquières*; et encore cette tombe ne sort-elle de la presque nullité *physique* des autres, que parce que l'on y a fait graver un quatrain qui n'est ni bien, ni mal, quoiqu'il ait cependant le mérite d'avoir été pensé. Nous citons ce cas-là, parce qu'il n'est pas très-commun.

Dans nos cœurs tu vivras toujours,  
Tendre épouse et mère chérie ;  
L'instant où tu perdis la vie,  
Fut le dernier de nos beaux jours.

Deux simples lignes gravées sur la tombe de *Jeanne Thibaut*, décédée le 10 décembre 1826, à l'âge de 33 ans, par cela même qu'elles ne sont pas fastueuses, nous ont paru l'organe de la vérité.

« Son corps repose ici,  
Mais son souvenir est dans nos cœurs. »

Ces mots sont gravés sur le marbre; nous aimons à les croire aussi bien gravés dans la mémoire d

ceux qui les ont fait inscrire sur le monument funèbre.

A quelques pas et sur la tombe d'*Antoine Cortezzi*, qui succomba sous la faux meurtrière le 29 août 1818, à peine âgé de 22 ans, on a gravé ce quatrain touchant, organe des regrets d'une pauvre mère :

Comme une fleur en son printemps, il tombe,  
Lui, de sa mère, et l'espoir et l'appui.

Pour couler d'heureux jours, elle comptait sur lui ;  
Et c'est elle aujourd'hui qui pleure sur sa tombe.

Toujours dans la même vallée de deuil, nous lisons ces autres vers sur la cendre de *Vallier d'Adorcy*, décédé en 1811.

Ci-git un cœur sensible, humain et généreux,  
Qui mit tout son bonheur à faire des heureux,  
Savant sans vanité, et chrétien véritable,  
Il aima la vertu qu'il savait rendre aimable.

Ces vers sont loin d'avoir l'élégance et la douce mélancolie de ceux que nous venons de citer ; mais ils peignent avec tant de justesse la vie d'un homme de bien, que nous n'avons pu résister au désir de les insérer ici.

A peu de distance, nous en lisons encore d'autres sur le cénotaphe qui recouvre la dépouille mortelle de madame veuve *Laurent*, exilée de cette terre le 22 décembre 1818, à l'âge de 48 ans. Ces vers sont fort expressifs et dignes d'un poète.

Vous dont la piété sincère

A de profonds chagrins vient mêler ses douleurs,  
Qui cherchez ici-bas une tombe bien chère,

Pour y mêler le tribut de vos pleurs,  
Arrêtez-vous ici : cette tombe recèle,

Victime de ses longs regrets,  
Une mère adorée, une épouse fidèle,  
Et l'auteur ignoré de modestes bienfaits.

L'objet de ses regrets, *M. Laurent*, repose à deux pas d'elle.

Enfin, toujours dans la même vallée, au pied bas-côté de l'avenue, est le cénotaphe qui

renferme le peu de poussière qui reste aujourd'hui de *M. Ballard*, doyen des imprimeurs de Paris, mort à l'âge de 70 ans. On a gravé sur sa tombe ces vers touchans et dignes de lui.

Tendre époux d'une épouse aimante,  
De ses enfans et le guide et l'appui,  
Il sut, en prodiguant sa tendresse indulgente,  
Nous consoler de tout par sa bonté touchante;  
Mais rien ne peut nous consoler de lui.

## VII<sup>e</sup> DIVISION.

Cette division se compose du vallon à droite.

A l'entrée du vallon, on lit sur une modeste pierre :

Mademoiselle Voluais, du Théâtre Français, aux  
mânes de dame veuve *Crozet*.

Celle qui dort ici, dès sa première aurore,  
Me combla de ses soins, de ses tendres secours;  
Quand je serai comme elle au terme de mes jours,  
Mes yeux, en se fermant, la pleureront encore.

Ces vers honorent, à la fois, et la bienfaitrice  
et celle qui reçut le bienfait.

Sous une tombe élevée au-dessus de toutes celles  
qui l'entourent, repose la cendre de mademoiselle  
*Chameroy*, actrice dont le destin funèbre eut tant  
de rapport avec celui de mademoiselle Raucourt.  
Un prêtre fanatique lui refusa également l'entrée  
de l'église; mais les regrets publics ont vengé cet  
outrage, et sur cette tombe où elle descendit le 23  
vendémiaire an XI, âgée seulement de 23 ans, une  
main amie a gravé les vers suivans :

Toi que regrettent tant de cœurs,  
Des pleurs de tous les arts vois ta tombe arrosée :  
Au matin de tes ans la mort t'a renversée,  
Tout murmure de ses rigueurs.  
Mais les grâces t'aimaient : encor dans l'Elysée,  
Elles aiment ton ombre, et lui jettent des fleurs

Au fond de la vallée, repose, à l'âge de 19 ans, madame *Bacoffe*; son époux inconsolable (du moins à cette époque) a fait graver les vers suivans sur sa modeste pierre :

Epouse et mère, à peine à son aurore,  
Le trépas l'a ravie à l'époux qui l'adore;  
Hélas! de cet époux dont la vive douleur,  
Lui consacre à jamais ses larmes,  
Elle eut long-temps fait le bonheur,  
Si la candeur et les charmes,  
Avaient pu du destin désarmer la rigueur.

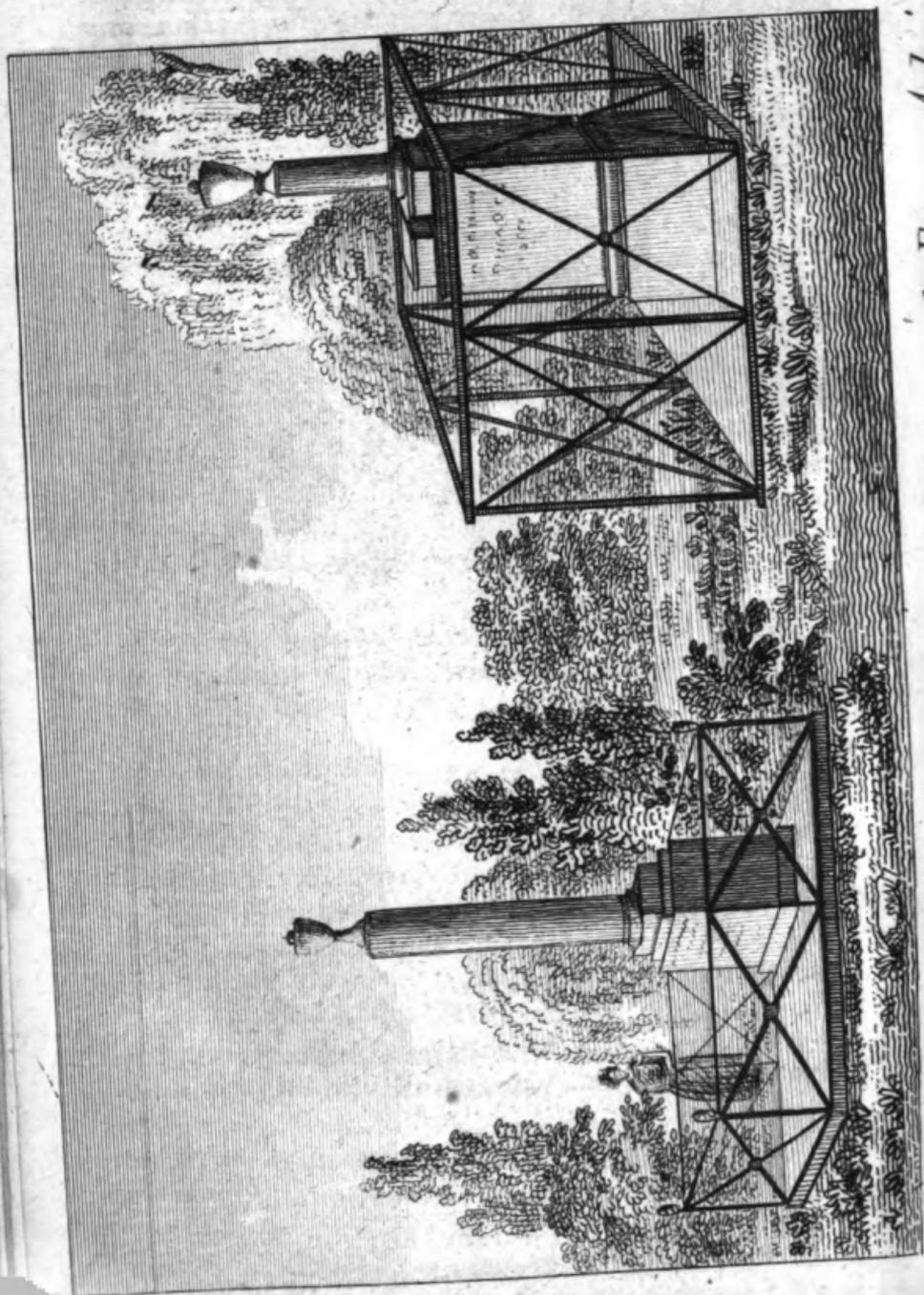
Au milieu du vallon, est une tombe de forme carrée, surmontée d'une urne funéraire, et entourée de peupliers, de cyprès et de saules-pleureurs, qui la masquent pour ainsi dire entièrement. C'est la tombe de l'épouse de *M. Combs*, secrétaire d'ambassade, lequel dit *M. Combs*, beaucoup meilleur mari que poète, a fait graver les vers suivans sur ladite tombe :

Sans mes enfans je viens ici,  
Pleurer l'épouse la plus chère;  
Avec eux je revins aussi,  
Y pleurer la plus tendre mère.  
De ses amis inconsolables,  
J'y précède où je suis les pas;  
Hélas! ces momens ne sont pas,  
Mes momens les plus misérables.  
Gardez pour nous votre pitié,  
Pour le ciel la mort l'a ravie;  
Mais elle abandonne à la vie  
L'hymen, l'enfance et l'amitié.

Sur une tombe très-modeste, placée dans le milieu du vallon, on lit un nom illustre, celui de vicomte de la *Tour Dupin*, décédé officier général, à l'âge de 70 ans. L'abbé Delille lui a composé l'épithaphe suivante, qui ne dément pas le talent de son auteur :

D'un sang cher aux Français rejeton glorieux,  
Aimable dans la paix, intrépide à la guerre,  
Philosophe chrétien, héros religieux,





Nous le chérimes sur la terre  
Et nous l'invoquons dans les cieux.

Nous apercevons à l'extrémité du vallon une tombe couverte d'une grande pierre, surmontée d'une urne au bas de laquelle est sculpté un médaillon assez bien exécuté; sur un marbre noir on a gravé l'épita phe suivante :

Ci-git Louise,

Morte au printemps de l'âge,  
Dans l'art de Therpsicore on aimait ses succès :  
O vous qui lui portiez vos vœux et votre hommage,  
Donnez-lui maintenant des pleurs et des regrets.

C'est dommage que la mousse, le lierre, en un mot, tous les outrages du temps semblent s'être acharnés sur cette pauvre tombe; le médaillon tombe en ruine, et l'inscription s'efface.... Pauvre Louise, déjà oubliée....!

Sur une simple croix de bois, sans indication de nom, on lit ces vers touchans :

Hélas ! pendant long-temps la tombe d'une mère  
Fut cachée à nos yeux ; dans ces lieux de douleur  
Nous cherchions, mais en vain, quand un jour plus  
prospère

La rendit à nos vœux et calma nos douleurs.

A côté de la danseuse, nous lisons un nom plus grave et plus distingué sur une tombe cachée sous des lilas. Une vieille pierre y rappelle le nom de *M. J.-G. de Télusson*.

A quelques pas repose, depuis 1823, un jeune enfant : *Eugène Giraudet*, le fils de l'imprimeur de ce nom ; sur le petit obélisque en pierre, qui recouvre sa cendre sitôt refroidie, on lit cette pensée si riche d'expression, que nous avons déjà rencontrée quelque part :

« On lui proposa la coupe amère de la vie ; il détourna la tête. »

Un vaste et vieux sarcophage, renfermant les restes mortels de *M. Debourge*, nous apparaît dans le même vallon. Une colonne massive en pierre, sur-

montée d'ornemens bizarres, s'élève sur le sarcophage. Fort embarrassés de décrire un semblable monument, nous consultons un jeune homme qui, le crayon à la main, essayait d'esquisser cette masse presque informe. — Pourriez-vous, monsieur, lui dites-nous fort poliment, nous apprendre à quel ordre d'architecture appartient ce singulier cénotaphe? — A quel ordre, nous répondit-il en souriant, à quel ordre? cela n'est pas difficile à deviner. A l'ordre baroque. Nous nous mîmes à rire, et nous jugeâmes qu'il n'était pas nécessaire d'en demander davantage.

Sur une petite colonne à moitié brisée, et cachée sous le lierre et les ronces, nous avons fini par déchiffrer le nom de *Fanny* et les vers suivans, gravés sur la tombe de cette jeune fille de 15 ans, ravie le 16 mai 1812 au monde qu'elle était sur le point d'embellir.

C'est ici que *Fanny* repose.

Hélas! le souffle de la mort

A trop tôt fané cette rose :

Pleurez, pleurez son triste sort.

O *Fanny*, tendre fleur qu'un matin vit éclore,

Et qu'un soir a vu se flétrir,

Vierge simple et modeste; ah Dieu! si jeune encore,

Est-il possible de mourir?

Cela rappelle un peu le

Doit-on mourir quand on est si jolie?

mais piller ainsi c'est presque inventer.

Mais que sont ces vers, quoiqu'assez expressifs, devant ceux que le crayon a tracés sur la tombe encore assez blanche de *M. Deluces*, ancien magistrat, décédé le 17 janvier 1822, à l'âge de 71 ans. Nous n'avons pas lu jusqu'ici, sur dix mille épitaphes, vingt pièces de vers, quelque soit leur longueur, qui nous ait paru aussi plaintives aussi mélancoliques que celle-ci :

Depuis l'heure où Phébé, dans son cours solitaire,

Se balance au milieu des globes éclatans,

Combien ont, comme moi, passé sur cette terre,

Nomades engloutis dans les déserts du temps :  
 Las d'errer sans espoir ; caravane oubliée  
 En des sables mouvans, sans ruisseaux et sans  
 fleurs ,  
 Enfin , j'ai su trouver le terme des douleurs ,  
 Et ma tente d'un jour pour jamais s'est pliée.

Celle qui décore la pierre tumulaire noircie par le temps, au pied de laquelle dort *Paul*, est aussi pleine d'une douce et tendre expression qui pénètre jusqu'à l'âme ; c'est un jeune homme de 21 ans, mort d'une passion dont on guérit très-facilement aujourd'hui, l'amour :

Frappé d'amour au printemps de sa vie,  
 Tant que sa cendre encor ne fut pas refroidie,  
 A son amante il a tendu les bras ;  
 Mais son amante ne vint pas  
 Répandre quelques fleurs sur sa pierre isolée ;  
 Et le pâtre de la vallée  
 Troubla seul du bruit de ses pas  
 Le silence de la vallée.

#### VIII<sup>e</sup> DIVISION.

Sur la colline à droite, en entrant dans le cimetière, on lit sur une simple pierre : Ici repose *Eti-sabeth-Eulalie Durand*, douée d'une figure céleste ; elle avait 14 ans.

Et rose elle a vécu ce que vivent les roses,  
 L'espace d'un matin.

Un peu plus loin, M<sup>me</sup> veuve *Delisle* repose également, depuis le 10 mai 1806, sous une modeste pierre, sur laquelle jadis on y lisait l'épithaphe suivante, composée par son fils :

Son fils en la perdant perd sa félicité ;  
 Il ne lui reste plus que son exemple à suivre :  
 Ce modèle accompli de vertu, d'équité,  
 Ne paya qu'en cessant de vivre  
 Son tribut à l'humanité.

Mais depuis le 10 mai 1825, époque où ce monument fut *restoré*, comme nous l'apprend son ins-

cription, ce sont les vers suivans qui décorent la pierre :

Après dix ans d'absence et dix-neuf ans de deuil,  
Ton Auguste est venu, plein de douleur amère,  
Comme au jour de ta mort, pleurer sur ton cerceuil,  
Et comme en son jeune âge, heureux près de sa  
mère.

Tes vœux sont exaucés, et le ciel où tu vis,  
En se fermant sur toi, s'est ouvert sur ton fils.

Sur une tombe modeste, qu'entoure une grille légère et qu'ombragent quelques cyprès, nous apprenons que M. *Lecoulteux* était le neveu d'un sénateur, attendu que M. le sénateur, son oncle, a eu soin de le faire graver sur la pierre qu'il a élevée à la mémoire de son neveu.

A côté de cette tombe et sur une pierre horizontale fort simple, reposent M<sup>me</sup> *Julien* et son fils, décédés à quatre jours de distance, en février 1807; la mère, d'une maladie incurable; et le fils; du chagrin d'en voir sa mère attaquée. On a gravé ces deux quatrains sur la tombe qui les a réunis.

A l'insu l'un de l'autre ils quittèrent la vie;  
Pour sa mère le fils descendit au tombeau,  
Et pour récompenser un exemple si beau,  
A son fils bien-aimé le ciel l'a réunie.

La mort même, craignant de séparer leur cendre;  
Presque d'un même coup les frappa tous les deux;  
Dans leur tombe emportant leurs vertus et nos vœux,  
Ils ne nous ont laissé que des pleurs à répandre.

Non loin de là, au milieu d'un petit jardin planté d'arbres funèbres, est une tombe surmontée d'une petite colonne de marbre, sur laquelle on a fort délicatement sculpté une couronne de roses. Cette colonne s'élève sur la cendre d'une jeune fille de 18 ans, M<sup>lle</sup> *Crublier de St.-Cyran*, enlevée à sa famille le 31 mars 1805. Sur la colonne on a gravé ce quatrain :

Dans ce tombeau qu'éleva ma douleur,  
Repose pour toujours une fille accomplie,

Elle a fait dix-huit ans le charme de ma vie ;  
La mort , en la frappant , m'a ravi le bonheur.

Adossée au mur de clôture , on aperçoit la tombe commune de l'auteur du *Mérite des Femmes* , et de son épouse , M. et M<sup>me</sup> *Legouvé*. Sur une façade on lit :

« Ce monde n'était pas digne de la posséder , elle en est sortie pour en chercher un meilleur , le 7 septembre 1809 , dans la 34<sup>e</sup> année de son âge. »

Son époux a fait graver au-dessous les vers suivans :

Paix éternelle à la cendre sacrée  
Que renferme ce monument ,  
Dernier séjour d'une femme adorée ;  
Modèle de vertus , d'amour , de dévouement ,  
Epouse , fille , sœur et mère ,  
Elle honora ces titres qu'on révère :  
Toujours vivante dans autrui ,  
Jamais l'amitié sur la terre  
N'eut un plus digne sanctuaire ;  
Et jamais le malheur n'eut un plus ferme appui.

Au bas de ces vers on lit :

Vous que j'ai tant aimés , vous me devez des pleurs ;  
Sur ma tombe , en offrande , apportez vos douleurs.

Sur la façade qui donne du côté de Paris , on lit les vers suivans sous l'inscription qui nous apprend que *Legouvé* est là depuis le 30 août 1812.

« Quelquefois mes amis s'entretiendront de moi ,  
Je reste dans leurs cœurs , je vivrai dans leurs larmes ;  
Ce tableau , de la mort adoucit les alarmes ,  
Et l'espoir des regrets que tout mortel attend ,  
Est un dernier bonheur à son dernier instant.

*Poème des Souvenirs* , de *Legouvé*.

A peu de distance est le monument funèbre qui renferme la dépouille mortelle de M. *Prudhomme*. Une main amie et poétique a gravé les huit vers suivans :

Tendre et sensible époux , ami zélé , sincère ,  
Ses vertus attestaient la bonté de son cœur :

De sa veuve l'appui, de l'orphelin le père,  
 Toujours des malheureux il fut le bienfaiteur.  
 De nos antiques mœurs observateur fidèle,  
 Bon ami, tendre époux, et probe sans efforts ;  
 Pour le pauvre animé d'un charitable zèle,  
 Il rêva le bienfait jusqu'au sein de la mort.

Près de la tombe de M. et M<sup>me</sup> Legouvé, nous lisons le nom romantique de *Mozanino*. Cette tombe, aussi large que peu élevée, est une sépulture de famille ; nous ignorons, toutefois, si le terrible *Mozanino* du soporifique M. Dinocourt a été enterré là. Si nous en apprenons quelque chose, nous en instruirons nos lecteurs.

A peu de distance de cette tombe d'origine italienne, nous lisons deux noms, qui ne nous semblent pas trop français, sur une vieille pierre abandonnée et presque cachée à tous les yeux ; là dort *Aphrodise Carles*, âgé de 57 ans, quand la tombe le dévora le 20 janvier 1819. Il est vrai que voilà 19 ans qu'il est là ; aussi le temps paraît avoir effacé les regrets suivans que l'on fit graver autrefois sur sa tombe :

Nos cœurs reconnaissans des tendres soins d'un père,  
 Pour se peindre à ses yeux trouvèrent des accens ;  
 Il n'en est point, hélas ! pour la douleur amère,  
 Et la douleur n'a point de sujets plus puissans.

Les deux vers suivans sont plus expressifs encore et n'ont pas eu le temps de se trouver déjà oubliés : une main désolée les a gravés sur la pierre tumulaire d'*Emilie-Florine*, veuve *Jehandot*, descendue dans la tombe le 21 août 1825 :

D'un bonheur toujours pur, hélas ! je me flattais :  
 Tu meurs et je n'ai plus que larmes et regrets.

Non loin de la veuve repose un homme recommandable par 89 ans de labeurs et de probité, *J.-B. Chaussard*, architecte, père de l'auteur de ce nom, enterré à Vaugirard, repose là depuis 1818. Nous l'avons connu, c'était un homme aussi estimable qu'estimé, et qui eut très-fort désiré que Monsieur

son fils quittât la plume pour le compas.....  
mais....!

Ce ne sont pas les beaux monumens qui sont les plus touchans; sur une simple petite pierre qui porte pour tout nom *Elisa*, nous avons avec peine, il est vrai, mais enfin réussi à déchiffrer les vers suivans, qui nous ont inspiré ce sentiment indéfinissable qui tient le milieu entre la peine et le plaisir. Ces vers ne sont pas gravés, ils sont écrits simplement au crayon, et voilà d'où naissait la difficulté :

Seize printemps à peine embellissaient ta vie,  
Déjà mille vertus en partageaient le cours.  
Ah! faut il, Elisa, que la mort t'ait ravie,  
Quand pour toi commençait la saison des amours?  
Pourquoi, par une plainte amère,  
Sans cesse accuser le destin?  
Telle qu'une fleur printannière,  
Elle n'a brillé qu'un matin.

Elisa, cher objet de regrets et d'alarmes,  
Repose, dors en paix; ta mère, chaque jour,  
Viendra du tribut de ses larmes  
Arroser ce tombeau qui tient tout son amour.

#### IX. DIVISION.

Lecteurs, ne reculez pas; ce sont ici les sépultures communes; mais quelle différence faites-vous de ces simples croix de bois avec les fastueux monumens qui surgissent de toutes parts: un peu plus, un peu moins d'or, et voilà tout; mais sous le rapport des vertus privées, de la sensibilité, de la charité, de la probité, de l'amour de la patrie et de toutes les qualités domestiques, ah! croyez-moi, proportions gardées, la simple croix de bois en recouvre autant que les pompeux sarcophages. Le pauvre d'ailleurs n'est pas toujours voué à l'oubli; les fleurs qui s'épanouissent sur la terre qui le recouvre, sont souvent plus fraîches et mieux entretenues que les arbustes superbes dont on entoure la tombe de l'opulence; et en fait d'épithètes, il y a presque toujours plus de sentiment et de poésie dans

celles consacrées à la mémoire des petits, que dans les vers incrustés sur la froide dépouille des grands. Ainsi, par exemple, ceux que l'on a gravés sur la simple et modeste pierre qui recouvre la cendre de *Geneviève Lelong*, jeune fille de 17 ans, décédée le 14 avril 1819; ces vers, disons-nous, sont pleins de cette expression, et de cette douce mélancolie qui se rencontre plus fréquemment sur la simple pierre, que sur l'or, le marbre, le porphyre. Que nos lecteurs en jugent!

Si la mort épargnait la plus tendre jeunesse ,  
 Nous ne verserions point de pleurs  
 Sur ce triste tombeau qui nous redit sans cesse  
 Le plus cruel de nos malheurs.  
 A peine elle comptait son 17<sup>e</sup> automne ,  
 Mais elle avait assez vécu ;  
 Et l'éternel voulut lui donner la couronne ,  
 Qu'il réservait à la vertu.

#### X<sup>e</sup> DIVISION.

Cette division se compose d'une seule allée. ( *Voy.* le plan. ) Parmi les tombeaux assez nombreux, mais peu remarquables de cette division, nous avons distingué, à droite, en partant de l'ouest à l'est, la simple pierre qui recouvre les restes mortels de *J.-B. Aymar*, jeune homme de 20 ans, enlevé à sa famille le 3 novembre 1827. Sur cette pierre, nous avons lu les vers suivans, qui sont, nous n'en doutons pas, d'un fort bon frère, mais d'un fort mauvais poète :

Avant d'avoir connu les douceurs de la vie,  
 Il l'a quittée, et c'est pour le repos éternel.  
 Ah! ne murmurons pas, puisqu'il était mortel;  
 Espérons le revoir, hélas! dans l'autre vie.

A peu de distance, dort *Narcisse Petitgais* sous une pierre également très-modeste. Les vers qui sont sur sa tombe ne valent guères mieux que les précédens :

Tendre époux et bon fils, sincère ami, bon frère,  
 Tu n'es plus, et ta mort nous laisse dans le deuil;

Mais nous viendrons souvent pleurer sur ton cercueil,  
Pour épancher ici notre douleur amère.

À l'extrémité de ce côté droit de l'allée, est une pierre tumulaire consacrée à la mémoire d'*Octavie Desnon*, jeune fille enlevée à ses parens le 16 octobre 1829. En haut de cette pierre, est sous verre un bouquet de fleurs d'orange, et en bas, sur une plaque de marbre noir, l'épithaphe suivante :

Si la mort, trop fidèle aux arrêts du destin,  
N'eut, au seuil de la vie, achevé sa carrière;  
Ce bouquet sur sa tombe, ornement funéraire,  
L'eût encore embellie à l'HOTEL de l'hymen.

« Ses derniers mots furent : mourir à 15 ans...! »

Mourir à 15 ans ! Il y a quelque chose de déchirant dans cette cruelle idée... Mourir à 15 ans... C'est un sentiment de regret amer qui oppresse l'âme. On croit voir cette jeune vierge étendue sur son lit de souffrance, joindre les mains avec une expression douloureuse, et s'écrier : « Mourir à 15 ans...! »

Comme tout est contraste dans ce monde... Cette phrase : mourir à 15 ans, avait humecté notre paupière ; un seul mot vient de chasser toutes pensées chagrines, et de ramener le sourire de l'ironie sur nos lèvres ; et quel est ce mot : l'hôtel de l'hymen..? Brave graveur, il nous a rappelé le vaudeville du *Sabotier béarnais*, et cette baroque exclamation : *Je vais donc conduire une femme à l'Hôtel. Dieu ! quel plaisir* ( à l'autel, Dieu ! quel plaisir. )

À gauche de ladite allée, toujours en partant de l'ouest à l'est, est un petit obélisque en pierre surmonté d'une croix. Cet obélisque est consacré à la mémoire de *M<sup>me</sup> veuve Lafontaine*, décédée le 16 octobre 1827, à l'âge de 79 ans. Au bas de l'obélisque sont gravés, en petits caractères, les deux quatrains suivans, que nous avons lus, relus et copiés avec un plaisir que doivent naturellement

faire éprouver de semblables vers à tous ceux qui aiment à se rendre compte de ce qu'ils lisent.

Ma mère est là : . . sur cette humide pierre  
L'or ne brillera point , inutile ornement ;  
A qui visitera son simple monument ,  
Mes larmes apprendront que j'ai perdu ma mère...

Ma mère est là . . . Qu'un cyprès funéraire ,  
Sur son dernier asyle , étende ses rameaux ;  
Et que du champ de mort les lugubres échos  
Répètent tristement : là j'ai perdu ma mère... !

Il est peu de poètes , en France , qui désavoueraient de semblables idées , surtout quand elles sont aussi poétiquement rendues.

Non loin de là , et du même côté , M<sup>me</sup> veuve *Gilberton* repose depuis le 27 septembre 1827 sur une simple pierre tumulaire , ornée d'une urne , et sur laquelle sa fille a fait graver le quatrain suivant :

Ton souvenir , mère chérie ,  
De ta fille charme le sort.  
Je t'adorais pendant ta vie ,  
Et je te pleure après ta mort.

## XI<sup>e</sup> DIVISION.

Sur la place de la croix , sont deux esplanades à l'entrée de l'allée. L'esplanade de gauche forme notre 11<sup>e</sup> division ; nous avons monté sur cette esplanade à l'aide du modeste escalier pratiqué avec la terre elle-même , et nous avons fait la revue du peu de tombes qui s'y trouvent ; sans doute là dorment , comme partout ailleurs , des vertus privées , et conséquemment peu bruyantes , mais pas de noms connus , rien de remarquable , et nous n'avons trouvé à citer , en tout et pour tout , que les vers suivans , gravés sur la tombe de M. *Pot-de-Vin* , décédé le 16 août 1828 , à l'âge de 39 ans :

Fidèle ami , bon époux , tendre père ,  
Au printemps de ses jours , la mort ferma ses yeux.

Nous le chérimes sur la terre !  
 Nous l'invoquerons dans les ciéux !

Nous avons salué ces couplets comme on salue de vieilles connaissances, car nous venions de lire quelque chose de ce genre là dans la 7<sup>e</sup> division sur la tombe de M. le vicomte Latour-du-Piu. Au fait, Delille avait fait ces vers, un autre pouvait bien les faire aussi ; et, dans tous les cas, on pouvait piller plus mauvais.

## XII<sup>e</sup> DIVISION

Cette division se compose de l'esplanade qui fait face à celle dont nous venons de parler ; elle contient beaucoup plus de terrain.

Là se trouve la sépulture de la famille du *comte de Ségur* ; on compte avec effroi huit pierres tumulaires annonçant que déjà la faux de la mort a moissonné huit têtes dans cette illustre famille. Nous citerons seulement M<sup>me</sup> la comtesse de Ségur, née d'Aguesseau, décédée le 5 mars 1828, et un jeune enfant, Philippe de Ségur, descendu dans la tombe le 22 février 1829, à l'âge de 2 ans.

Deux obélisques frappent nos regards, ils renferment les cendres de M. *Jean-Claude Faveret*, décédé le 20 août 1828, et qui est venu-là prendre sa place à côté de son épouse, enlevée à ce monde le 27 septembre 1825.

Enfin, nous avons admiré la jolie chapelle qui sert de sépulture à la famille *Seveste* ; c'est un monument de bon goût, orné de deux urnes en bronze, et dont le devant est supporté par deux colonnes. Ces deux colonnes, qui supportent un fronton carré, lui donnent la forme d'un théâtre, dont la toile serait baissée ; une balustrade qui entoure la devanture, semble fermer l'avant-scène. En un mot, tout, dans cette chapelle sépulcrale, rappelle que la famille Seveste est directrice de plusieurs théâtres. Trois personnes de cette famille dorment déjà dans ce dernier asyle.

## XIII. DIVISION.

L'allée de gauche qui fait face à la croix, forme notre 13<sup>e</sup> division ; c'est une des plus nombreuses en tombeaux à citer, non parce qu'elle renferme beaucoup de noms remarquables ou bien connus, mais parce qu'il s'y trouve quelques tombes originales, et quelques épitaphes assez poétiques.

D'abord nous nommerons la chapelle sépulcrale qui doit servir aux membres des familles *Caccia* et *Blommaert* ; l'oublier serait véritablement une injustice, car elle est sans contredit le plus grand et le plus remarquable monument du cimetière Montmartre. Sa devanture est soutenue par deux colonnes.

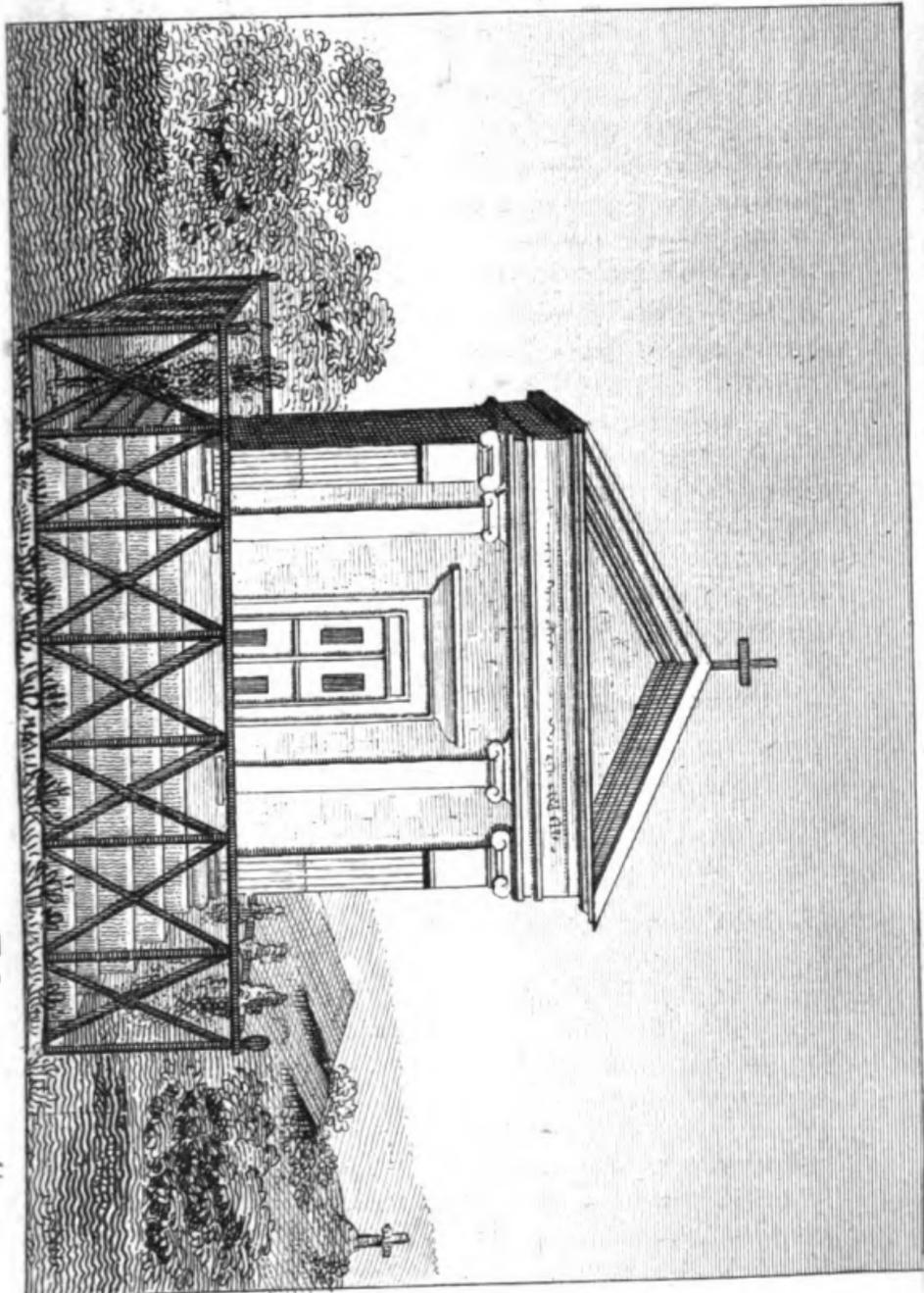
Non loin de cette chapelle, une espèce de temple en fer, qui recouvre une grande quantité de fleurs fraîches et odorantes, est destinée à la sépulture de la famille *Clergon*.

On trouve encore, en fait de sépultures de famille, contenues dans cette division, celle de la famille *Voidier* ; c'est un caveau carré surmonté d'une croix, dont l'aspect a quelque chose de sombre.

Près de cette sépulture de famille, et toujours à gauche, repose, sous une tombe modeste, *M<sup>me</sup> Guillon*, qui, le 21 août 1827, à l'âge de 37 ans, fut forcée, par la main inexorable du sort, de quitter la couche conjugale, pour aller dormir sous une froide pierre. Les quatre vers gravés sur sa tombe nous ont paru, surtout le dernier, renfermer une dose d'exagération qui nous a fait tant soit peu douter de la vérité de ce qu'ils expriment.

Epouse tendre et véritable amie,  
Elle quitta trop tôt le séjour de la vie ;  
Mais dans le fond des cœurs elle vivra toujours,  
Jusqu'à ce que les mers aient arrêté leur cours.

Près de là, sous une petite pierre ceinturée surmontée d'une urne consacrée à la mémoire d'*Emilie Junck*, jeune fille de 2 ans que la destinée ravit aux baisers de sa famille le 22 octobre 1827, on lit ce





quatrain, qui nous a paru aussi riche de pensées, que faible d'exécution.

Chaque matin, au lever de l'aurore,  
Si l'on admire l'éclat de ces fleurs,  
Et, si le soir leur fraîcheur dure encore,  
C'est qu'elles sont arrosées de nos pleurs.

Plus loin repose, de ses longues souffrances,  
M<sup>me</sup> veuve *Chorié*, enlevée à sa famille le 24 septembre 1828, à l'âge de 49 ans; on a gravé sur sa pierre les vers suivans, qui ne sont ni bien ni mal.

Après cinq mois entiers d'une affreuse agonie,  
Le sommeil éternel a fini ses douleurs;  
Elle était bonne mère; elle était tendre amie;  
Sa mémoire à jamais régnera dans nos cœurs.

Ceux que nous lisons immédiatement après, sont empreints d'une douce mélancolie, et de cette simplicité expressive qui dit d'autant plus qu'elle paraît moins vouloir dire. Sur un marbre qui s'élève au milieu d'un petit jardin soigneusement entretenu, est gravé le nom de *Sophie Mathon*, décédée le 8 octobre 1828, à l'âge de 9 ans, et immédiatement au-dessous, le quatrain suivant :

Jeune de vie et précoc en vertus,  
Elle croissait en grâces, en sagesse;  
Elle rendait tendresse pour tendresse;  
On espérait! hélas! elle n'est plus.

Enfin, toujours dans la même division, mais de l'autre côté de l'allée, c'est-à-dire à droite, nous rencontrons encore de ces vers qui pénètrent l'âme d'un doux émoi, et la disposent aux plus tendres impressions. Sous un obélisque en pierre, surmonté d'une croix de la même matière, repose une fleur de 13 ans, tombée sous le tranchant de la mort avant d'être éclose, le 21 février 1828. *Marie-Anne Delarue* dort là du doux sommeil de l'innocence, et une plaque de marbre adhérente à l'obélisque parle en ces termes au voyageur :

O vous qu'un saint respect a conduit dans ces lieux,  
Le cœur déjà rempli d'une douleur amère,  
Ne pleurez pas sur moi : mon âme est dans les cieux;  
Mais allez consoler et mon père et ma mère!

Voilà qui est fort bien , fort bien.... Ah ! si toutes les épitaphes ressembaient à celles-là ; mais!....

#### XIV. DIVISION.

Cette division , formée d'un terrain creux , se compose de quatorze rangées de tombes alignées en droite ligne ; nous avons successivement parcouru ces quatorze lignes , et voici le résultat de nos observations.

Aucune tombe remarquable ne s'est offerte à nos yeux dans la première ligne , si ce n'est l'épitaphe inscrite sur la pierre tumulaire de *Louise-Eloïse Mery* , décédée le 30 juillet 1819 , à l'âge de 19 ans. Cette épitaphe se compose de deux vers ; la texture en est mauvaise , mais la pensée produit de l'émotion.

Se sentant mourir , elle acheva sa prière ,  
En disant , ô mon Dieu ! prends pitié de ma mère.

Dans la deuxième ligne , nous avons remarqué sur la tombe de *M. Raimond* les deux vers suivants , qui peuvent être fort justes relativement à celui dont ils dépeignent le caractère , mais qui nous ont paru à nous des plus médiocres.

Il fut heureux époux , intègre , ami fidèle ,  
Et de l'homme de bien le plus parfait modèle.

A côté est la tombe modeste sous laquelle dort d'un doux sommeil , une femme qui fut choisie pour *Rosière* par la ville de Paris , et mariée au dixième arrondissement , le 5 décembre 1813. *Joséphine-Melanie-Liberté* , femme *Moreau* , est décédée le 28 février 1829 , à l'âge de 35 ans. Nous avons cité sa tombe , parce que les *Rosières* sont assez rares , surtout à Paris :

La troisième ligne ne nous ayant rien offert , nous sauterons à la quatrième ; là , nous avons d'abord lu avec une vive émotion le quatrain suivant gravé sur la pierre tumulaire consacrée à la mémoire de *Paul Gilbert* , jeune enfant de 11 ans , enlevé à sa famille , le 19 mai 1828.

De Paul, enfant chéri, voilà ce qui nous reste :  
 Il n'est plus à nos yeux, il reste dans nos cœurs ;  
 Et la nature en deuil, sur sa tombe modeste,  
 Repandra chaque jour des larmes et des fleurs.

Cette épitaphe fait honneur au frère du jeune enfant dont elle déplore la perte.

Nous n'en dirons pas autant de celle inscrite sur la tombe de madame veuve *Balbastre* ; le sentiment peut l'avoir dictée, mais à coup sûr ce n'est pas la verve poétique.

Dans cette tombe, objet de nos douleurs,  
 Repose en paix des vertus le modèle :  
 Oui, sous cette tombe est ta dépouille mortelle ;  
 Ton âme est dans les cieux, tes vertus dans nos cœurs.

Sous une pierre tumulaire, surmontée d'une croix, repose une jeune fille de 7 ans 9 mois, dont on a gravé seulement les initiales *J. H. P.*, ainsi que les deux vers suivans qui sont meilleurs que les derniers, mais pas si bien que les premiers.

Par sa douceur et son obéissance,  
 Elle a toujours servi de modèle à l'enfance.

Ce que nous lisons sur une pierre tumulaire, peu éloignée, n'est pas versifié, et contient cependant plus de poésie que les trois quarts des épitaphes que nous venons de citer. Que nos lecteurs en jugent.

« Mon ami, aime ma mémoire dans mes enfans ;  
 mes enfans, aimez votre mère dans leur ami ;  
 venez me voir souvent et me demander de  
 bonnes pensées. »

Nous n'avons pas vu sans regret, qu'au bas de cette pierre tumulaire élevée depuis le 31 décembre 1828, aucun arbuste, aucune fleur, pas même un brin de gazon n'était venu voiler l'aridité de la terre qui recouvre cette dépouille mortelle ; cependant, ce qui nous a un peu consolés, c'est de pouvoir penser à la fraîcheur des couronnes attachées à la pierre, que la tombe était loin d'être abandonnée, et cette certitude nous a fait plaisir. Il y a quelque chose de douloureux dans la crainte d'être si vite oublié.

Deux pauvres petites phrases sur une autre petite pierre, à quelques pas, nous ont aussi paru assez expressives, quoique bien simples; cette pierre ne contient que ces mots : *priez pour ma mère.* 12 janvier 1829. — *Adieu, ma mère, adieu!*

Dans la huitième ligne, où l'on fait face à la fois à la septième et à la huitième rangée de tombes, trois tombeaux à côté l'un de l'autre nous ont paru devoir être cités; ces trois tombeaux sont à droite.

Le premier est un obélisque en pierre: sur une plaque de marbre, on a gravé les noms et prénoms de *M. N. L. de Goimpy*, né en 1809, et décédé le 6 mai 1828, et sous cette inscription, le quatrain suivant, qui nous a pénétré d'un doux sentiment de mélancolie.

Son cœur souriait à la vie  
Que l'amour lui peignait en beau:  
Illusion trop tôt ravie,  
Des fleurs lui cachaient son tombeau.

La pierre tumulaire suivante est consacrée à la mémoire d'un enfant de 19 mois, qu'en moins de deux jours, une maladie cruelle a ravi à sa famille désolée. *L. J. A. Durand* est décédé le 12 mai 1828. Sans doute la douleur de ses parens est légitime; mais celui qui a gravé l'épithaphe aurait bien dû prendre ses mesures pour la graver dans un autre encadrement que celui-ci.

« Mon bon ami, tu as fait — notre bonheur, dix-neuf mois — deux jours ont suffi pour te ravir à notre tendresse, — malheureux Croup...!  
— Adieu, pauvre ami. »

Que l'inscription gravée sur la plaque de marbre, qui recouvre le cippe suivant en pierre, est bien mieux... C'est encore un enfant qui dort là du sommeil de l'innocence; *Jules Brunot* était âgé de 9 ans, quand le 3 mai 1828, la faux cruelle de la mort le ravit aux caresses et aux baisers de sa famille.

« J'ai passé comme une fleur, j'ai séché comme l'herbe des champs. »

1  
de la  
rgue

elin. Detournille

Villaret  
Lejevre

Dechamp

Darcenne

mart

3

Dumonte

Vigrec

Caldelarg

arche

Chauvet

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

PHYSICS DEPARTMENT  
5720 S. UNIVERSITY AVENUE  
CHICAGO, ILL. 60637  
TEL. 773-707-5600  
FAX 773-707-5601  
WWW.PHYSICS.UCHICAGO.EDU

Presqu'en face, repose *M<sup>me</sup>. Laurent*, descendue dans la tombe à l'âge de 71 ans; autour de sa modeste pierre tumulaire, ceintrée par le haut, on a gravé les deux vers suivans :

La mort nous l'enlèva; devait-elle mourir?  
La vertu, la bonté!!! n'est plus!!! qu'un souvenir.

Nous avons ôté notre chapeau au quatrain suivant, attendu que nous nous sommes parfaitement rappelés l'avoir rencontré quelque part, où du moins, quelque chose qui lui ressemble terriblement.

Bonne mère, ton cœur, tes vertus et tes charmes  
Faisaient de tes enfans le bonheur et l'orgueil;  
Accablés de ta perte, ils arrosent de larmes  
Le sol qui doit unir leur cendre à ton cercueil.

Ce quatrain se trouve sur la pierre tumulaire consacrée à la mémoire de madame veuve *Maillet*, décédée le 27. avril 1828, à l'âge de 58 ans. Cette tombe est à droite.

A gauche en face, repose depuis le 12 mai 1828 un jeune enfant de 8 ans, *Théodore Bénard*, qui, ainsi que nous l'apprend sa pierre tumulaire, a eu l'honneur de décéder au château des Tuileries, ce qui nous importait fort peu, et ce qui ne rend aucunement meilleur le quatrain suivant que l'on a gravé sur ladite pierre :

Le ciel, en te formant, prodigue de faveurs,  
Semblait avoir pour nous épuisé ses richesses;  
Tu fus tout notre espoir; ta mort à nos caresses  
T'enlève, et pour toujours fera couler nos pleurs.

Dans la neuvième ligne, nous n'omettrons pas la tombe de *M. Destapes*, décédé le 24 avril 1828, à l'âge de 50 ans, non que cette tombe soit bien remarquable, puisque ce n'est qu'une simple pierre tumulaire; mais parce que sur cette pierre est gravé un quatrain, à qui nous ne pouvons refuser l'insertion, attendu que nous en avons quelquefois cité de plus mauvais: ce qui cependant n'était pas de ces choses les plus faciles.

Du meilleur des époux, du plus tendre des pères,  
Ici dorment en paix les restes précieux;

Il s'est toujours, hélas ! fait aimer sur la terre ;  
Il doit être à présent bienheureux dans les cieux.

Un quatrain gravé sur une autre pierre tumulaire, de la même neuvième ligne, commence d'une manière tout à fait poétique, et finit d'une manière prosaïque et plate.

Comme un saphir dans un sable perdu,  
Git un brave homme enfoui sous cette pierre.  
Passant, qui que tu sois, imite ses vertus,  
Il fut bon citoyen, digne époux et bon père.

Nous ne doutons nullement que ce n'ait été un fort brave homme que *M. Jean Lomné*, décédé le 5 décembre 1828, à l'âge de 74 ans ; mais cette épithète de brave homme, excellente pour caractériser la vie privée d'un mortel digne d'éloges, est détestable pour la poésie.

Dans la dixième ligne, nous ne voyons de remarquable que les quatre vers inscrits sur la tombe de *M. Delaunay*, décédé le 3 octobre 1828, à l'âge de 57 ans. Mais quelle différence de ces vers à ceux que nous venons de citer, sauf pourtant une rime qui est inexacte ! mais la pensée en est pleine de charme et de poésie.

Ci-git un père tendre, un époux adoré,  
Qui par la bonté seule exerçait son empire ;  
Des ombres du trépas son œil était voilé,  
Hélas ! sa bouche encore essayait un sourire.

Dans la onzième ligne, on trouve la tombe de *M. J. Soumet*, enlevé à sa famille à l'âge de 69 ans ; c'est une urne en pierre, posée sur une modeste colonne de la même matière, sur le haut de laquelle on a gravé ces deux vers de la tragédie d'*Hamlet*, dus à la verve poétique de Ducis.

Mais un vertueux père est un bien précieux,  
Qu'on ne tient qu'une fois de la bonté des cieux.

Comme il n'est pas donné à tout le monde de faire les vers aussi bien que Ducis, nous ne nous plaindrons pas, si ceux que nous lisons après les siens, nous paraissent un peu pâles ; ces vers

sont gravés sur la pierre tumulaire qui recouvre les restes mortels de madame *Baudeloche*, enlevée à son époux et à ses enfans, à l'âge de 55 ans, le 6 mars 1828. Les voici :

Guidés par leurs regrets, par leur douleur amère,  
Un époux, un fils en ces lieux  
Viendront baigner de pleurs ces restes précieux ;  
Protège son repos, terre, sois-lui légère.

Tout pâles que sont ces vers, nous voudrions n'en jamais rencontrer de plus mauvais dans ces funèbres demeures.

Dans la douzième ligne, un quatrain nous a frappés par sa simplicité, son laconisme et son expression ; c'est celui gravé sur une pierre tumulaire, surmontée d'une urne, que l'on a consacrée à la mémoire de *Nicolas Brion*. Les voici :

Ici, sous cette simple pierre,  
Repose Nicolas Brion :  
On le connut peu sur la terre,  
Car il n'y fut que juste et bon.

Celui gravé un peu plus loin sur une autre pierre tumulaire, n'est pas si bien ; il est consacré à la mémoire de madame veuve *Poupart*, enlevée à l'amitié de sa sœur, le 5 octobre 1828, à l'âge de 32 ans. Ces vers renferment plus de sentiment que de poésie.

Repose en paix, sœur chérie,  
L'inexorable mort qui termina ta vie,  
De tes bienfaits a vu finir le cours ;  
Mais dans nos cœurs, ah ! tu vivras toujours !

Dans la treizième ligne, nous citerons seulement les vers touchans et poétiques, gravés sur la pierre tumulaire de *Geneviève Durieux*, jeune fille de 3 ans et demi, ravie à l'amour de sa mère, le 10 janvier 1828. Ces vers sont empreints de cette douce mélancolie qui sait si bien trouver le chemin de l'âme.

Semblable au lys qui vient d'éclorre,  
Et que rosée anéantit,

Ma fille , à peine à son aurore ,  
 Rentre dans l'éternelle nuit.  
 Déjà sa douceur et ses charmes  
 Forçaient les cœurs à l'adorer ;  
 Elle avait essuyé mes larmes ,  
 Et je reste pour la pleurer.

Enfin , dans la quatorzième et dernière ligne , nous trouvons d'abord la pierre tumulaire de madame veuve *St-André-de-Gosys* , décédée le 14 janvier 1828 , à l'âge de 39 ans ; son époux , qui nous paraît un excellent mari , mais un fort médiocre connaisseur en poésie , a fait graver les vers suivans sur la pierre consacrée à la mémoire de son épouse :

Elle n'est plus , celle que j'ai chérie ,  
 Et dont le souvenir est gravé dans mon cœur ;  
 Sa bonté , sa douceur embellissaient ma vie :  
 Passans , jugez de ma douleur !

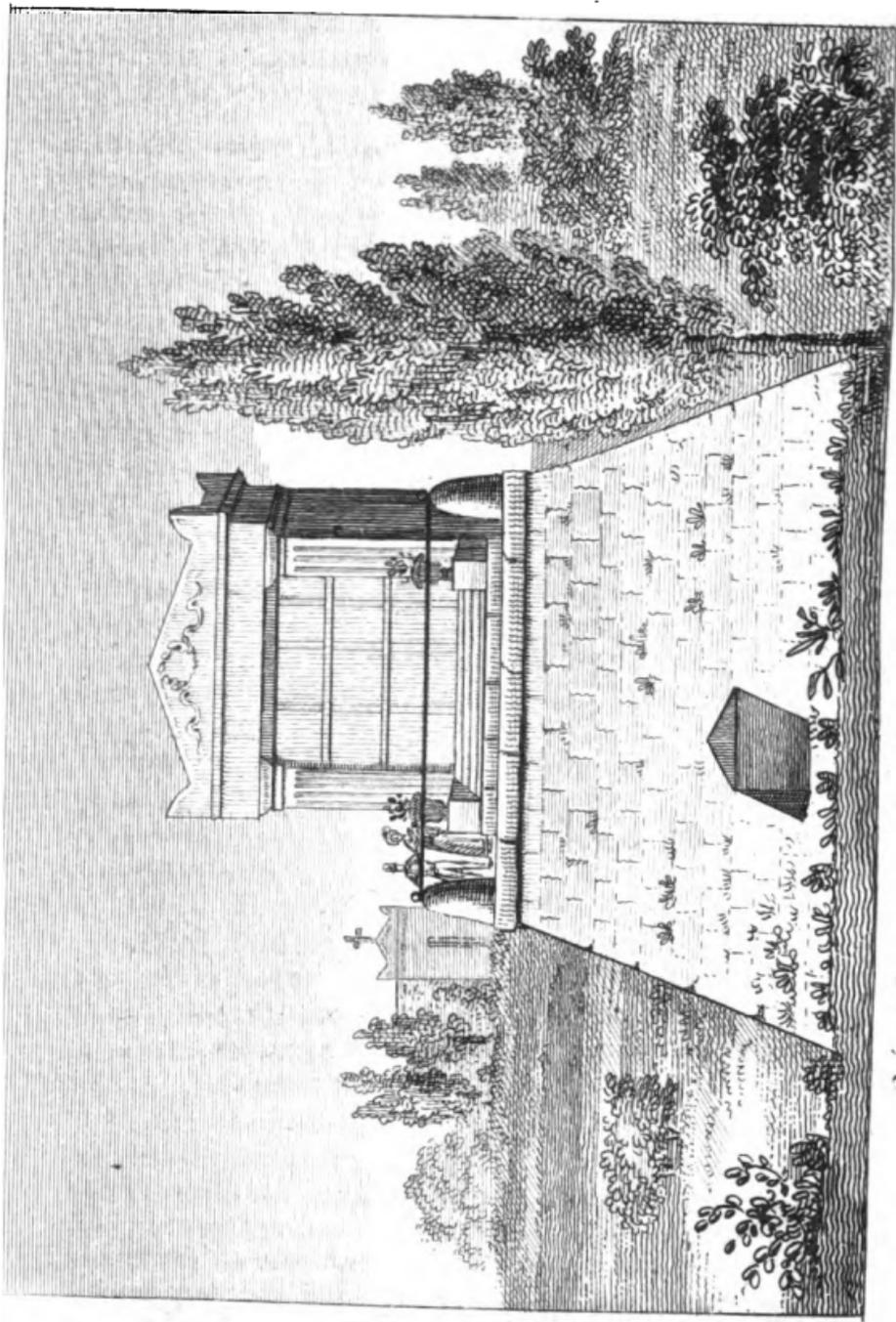
Plus loin est la pierre tumulaire de *M. Victor Benistant*. Sur une plaque de marbre qui y est annexée , on a gravé les vers suivans , qui , s'ils ne sont pas mensongers , sont , non le plus poétique , mais le plus bel éloge que l'on puisse faire d'un homme , quelque soit le rang où le sort l'ait placé.

D'un excellent époux et d'un bien tendre père ,  
 D'un frère généreux , d'un zélé citoyen ,  
 D'un ami loyal et sincère ,  
 D'un véritable homme de bien ,  
 Las ! c'est ici la demeure dernière.

Toi qui si justement méritas leurs regrets ,  
 Ton père , tes amis , bénissant ta mémoire ,  
 T'adressent ces accens au séjour de la gloire.  
 Adieu ! repose en paix !

Enfin , pour terminer cette quatorzième division , si féconde en épitaphes versifiées , nous citerons les vers gravés sur la pierre tumulaire de madame *Danlos* , jeune femme de 24 ans , que la mort arracha des bras de son époux , le 4 mai 1828. C'est dommage que ces vers là ne riment pas : cela détruit toute l'expression que l'on s'est efforcé d'y mettre.





*Scintulum de L. P. 11*

Repose en paix , femme chérie,  
 De moi , de nos enfans , tu faisais le *bonheur* ;  
 Et la mort t'a frappée au printemps de ta vie :  
 A notre amour , non tu n'es pas ravie ,  
 Je sens que tu vis dans nos cœurs.  
 Repose en paix !

## XV. DIVISION.

Cette division renferme seulement les deux rangées de tombes qui se trouvent placées non loin du mur qui sépare le cimetière catholique du cimetière des Juifs :

Là , sous une pierre tumulaire de peu d'éclat , dort du paisible sommeil de l'innocence , une jeune fille de 19 mois , *Anne-Amélie-Louise-Fillemin* , arrachée des bras de ses parens désolés , le 7 octobre 1825. On a gravé sur sa tombe l'épithaphe suivante , qui est pleine de sentiment :

Chère enfant ,  
 Le bonheur avec toi nous échappe en ce jour ,  
 Peu de biens t'attendaient , mais un si grand amour :  
 Ton père à te chérir aurait passé sa vie ;  
 Ta mère infortunée a perdu son amie.

A quelques pas , est la tombe de madame *Marchand* ; c'est une modeste pierre tumulaire sur laquelle on a gravé ce quatrain :

Victorine chérie a fini sa carrière ,  
 Reçoit de ses enfans la céleste prière ;  
 Sa vertu , sa douceur et ses soins maternels  
 Laisseront en nos cœurs souvenirs éternels.

Non loin de là , sous une même pierre , reposent la mère et la fille : *Apolline Morin* , décédée le 18 novembre 1825 , à l'âge de 21 ans , et sa fille *Maria* , enfant de 18 mois , qui l'avait précédée de quatre mois dans la tombe. Nous n'avons pas lu sans émotion la phrase suivante , gravée sur la pierre :

« Tes vœux sont exaucés , bonne Pauline ; ta petite Maria , notre chère petite , est réunie avec toi dans le tombeau ! »

Non loin de ces deux victimes des arrêts du destin , sont les restes sacrés de madame *Chapuy*, décédée le 12 décembre 1825 , à l'âge de 70 ans ; sur la pierre tumulaire qui s'élève au-dessus de sa cendre , on a gravé les vers suivans :

L'inexorable mort plonge dans la tristesse  
Ceux qui purent juger de toute sa tendresse.  
O vous qu'un pieux zèle attire dans ces lieux ,  
Donnez-lui des regrets et pleurez avec eux.

Enfin , nous remarquons encore les vers gravés sur la tombe modeste d'un jeune enfant de 11 ans , *Alphonse Fleuret*, enlevé aux baisers maternels , le 10 décembre 1825. Ces vers sont fort bien , et nous ont dédommagés de la prose rimée qui abonde dans les cimetières.

Comme une fleur à peine éclose ,  
Brisé par le choc des vents ,  
Ici notre Alphonse repose ,  
Moissonné dès ses jeunes ans ;  
Dors , cher enfant , d'un paisible sommeil ;  
Tu trouveras ta mère , au jour du grand réveil.

## XVI. DIVISION.

Cette 16<sup>e</sup> division se compose du petit nombre de tombes qui se trouvent placées sur le monticule adossé au mur du nord du cimetière , juste au bas de la butte occidentale de Montmartre.

Sous une pierre tumulaire , surmontée d'une urne , dort en paix *François Bourcher*, décédé le 24 juin 1825 , à l'âge de 44 ans. On a gravé sur cette pierre le quatrain suivant :

Appelé par ce Dieu qui punit et console ,  
Les vertus près de lui forment une auréole ;  
Moi , jusqu'au doux moment qui doit nous réunir ,  
Je n'aurai de bonheur que dans ton souvenir.

Nous apercevons à quelques pas une pierre tumulaire , sur laquelle on a sculpté une veuve tenant deux enfans par la main et répandant des pleurs sur un tombeau. Là repose *Jean-Antoine Margaritis*,

décédé le 16 août 1825. C'est un hommage rendu à sa mémoire par les officiers, sous-officiers et grenadiers du 1<sup>er</sup> bataillon de la 2<sup>me</sup> légion de l'ex-garde nationale ; au bas sont sculptés également un mortier et autres attributs militaires.

A gauche, toujours sur le même monticule, est une colonne en marbre surmontée d'une urne, ob érigée à la mémoire de *Jean - Baptiste - Amand de Senelos*, décédé le 30 septembre 1825, à l'âge de 11 ans. Sur le marbre on a gravé en lettres d'or les vers suivans :

Passant, sur cette tombe épands du moins des fleurs ;  
Celui qui git ici fut digne de tes pleurs ;  
Pareil au lys des champs qui ne voit qu'une aurore  
Il ne fit que passer : son âme pure encore  
S'envola dans les cieus au sein du Créateur,  
Pour goûter dans la paix la joie et le bonheur ;  
A ses parens soumis, à ses amis fidèle,  
Il fut chéri de tous, à tous montra son zèle.

Les premiers vers étaient fort bien ; mais les derniers les déparent.

## XVII<sup>e</sup> DIVISION.

Elle se compose de quelques tombes groupées à droite, au bas du monticule dont nous venons de parler, dans la 16<sup>e</sup> division.

Nous ne voyons qu'une seule tombe à citer dans cette division ; c'est la première à droite : c'est là que, sous une pierre tumulaire qui n'a rien de remarquable, repose la cendre d'un homme de lettres, qui ne manqua pas d'esprit, qui versifia bien, mais dont les œuvres dramatiques furent toujours en butte aux sifflets ; là dort, à l'abri de leur son aigu, *M. Mely-Jeannin*, décédé le 14 décembre 1827. Mais qu'ai-je dit, à l'abri de leur son aigu ?.. et les trois coups pour l'entrée de chaque corbillard. Pauvres auteurs ! quelle fatalité ! être poursuivi par les sifflets, même après la mort !.....

## XVIII. DIVISION.

Cette division se compose d'un tertre fort long et dont la forme est celle d'une pyramide large à sa base et se terminant en pointe, contexture qui est cause que chacune des onze rangées de tombes qui la composent va toujours en diminuant de longueur ; nous partirons de la première, celle qui n'est séparée du chemin caillouté que par la rangée de sapinettes.

Dès la première ligne, celle qui est bordée par les sapinettes, nous remarquons une pierre tumulaire surmontée d'une croix ; sur le haut de cette pierre, on a sculpté une couronne d'étoiles noires, avec cet exergue : *Dieu l'a voulu*. Là repose du sommeil des justes, depuis le 7 janvier 1826, *Nicolas Châtillon*, âgé de 50 ans, membre de l'académie de Dijon. Sous ses noms et qualités, on a gravé l'inscription suivante, qui nous a paru d'une énergie remarquable :

« Ceux qui n'ont pas connu sa vie ne peuvent déplorer sa mort ; mais sa famille !..... »

Près de là, une petite pierre fort modeste surmonte la dépouille mortelle d'un étranger, M. *Gian-notti d'Anna*, enlevé à ce monde le 17 janvier 1828. Sur cette pierre tumulaire on a gravé le quatrain suivant, qui fait plus d'honneur à celui à qui il est adressé qu'à celui qui l'adresse.

Ni l'amour, ni les soins d'une épouse chérie  
N'ont retardé la mort et ses tristes apprêts ;  
Il a fait tout pour nous ; employons notre vie  
A louer ses vertus par de justes regrets.

Près de lui, sous une grande pierre tumulaire, dort un chevalier de la légion-d'honneur et de saint Louis, qui fut capitaine d'habillement au 5<sup>m</sup>e régiment de la garde royale. M. *Michel Sonnet* est descendu sous ce froid gazon le 23 janvier 1826, à l'âge de 47 ans, et M. *H. M.*, l'un de ses frères d'armes, a fait graver en son honneur les vers suivans sur sa pierre funéraire :

Que la terre lui soit légère !

Brave soldat, bon époux, tendre père,  
Pour prix de tes vertus, qu'en son sein paternel,  
Dieu te donne à jamais le bonheur éternel !

Au bout de cette première ligne, est la tombe du frère et de la sœur, M. et M<sup>lle</sup> Charreton, décédés le 22 janvier 1826... Les regrets de la famille nous ont paru assez bien exprimés par le quatrain suivant :

C'est là qu'ont disparu de deux jeunes époux,  
Et la fille et le fils frappés des même coups ;  
Souvenir déchirant ! cruelle destinée !  
A d'éternels regrets leur mère est condamnée.

Une seule épitaphe nous a frappés dans la seconde ligne par sa simplicité, aussi remarquable qu'expressive ; ce sont ces mots : *Attends, attends, chère fille*. Ces mots sont gravés sur une plaque de marbre annexée à la pierre tumulaire qui s'élève sur la dépouille mortelle de *Jenny Duval-Lecamus*, enlevée à sa famille le 4 février 1826, à l'âge de 12 ans.

Dans la troisième ligne, sur une colonne carrée, surmontée d'une croix de pierre consacrée à la mémoire de *Gilbert - François Mioche*, décédé le 16 février 1826, à l'âge de 69 ans, nous avons lu, non avec indifférence, les quatre vers suivans, aussi simples qu'expressifs :

Il fut bon père, tendre époux,  
Parent sincère, ami fidèle ;  
Sa tombe simple est riche... En passant auprès d'elle,  
Cœurs vertueux, prosternez-vous.

Comment s'attendrir en lisant sur la tombe d'*Elisa Virenque*, enlevée à sa famille le 22 février 1826, à l'âge de 28 ans, le mot *amitié* avec deux e, dans la phrase suivante : *Hommage d'amitié, d'estime et de reconnaissance ?*

Sur un piédestal, s'élève une colonne en pierre couronnée à son faite d'une guirlande de roses également en pierre. Sur la colonne est posé, sous verre, un vase de marbre contenant des fleurs artificielles :

c'est la tombe de *Coralie Garsin*, et l'on a gravé sur cette tombe cette seule phrase, aussi expressive que poétique *Image de l'étoile qui brille et disparaît.*

Dans la cinquième ligne, sur une croix de bois adossée contre un acacia, on a peint les deux vers suivans, qui ne dépareraient pas un monument plus fastueux.

Repose en paix ! toujours, enfant de la douleur ;  
Notre amour te suivra jusqu'au sein du Seigneur.

Sur une plaque de marbre annexée à une pierre tumulaire que nous rencontrons à quelques pas au-dessus dans la même ligne, sont les vers suivans, consacrés à la mémoire d'*Elisa Prévot*, jeune fille de 8 ans, enlevée à sa famille le 25 avril 1826.

Passant, donne un regret à cette chère enfant ;  
Hélas ! ce fut l'espoir du père et de la mère ;  
Cette tombe offre un monument  
De notre existence éphémère.

Dans la 6<sup>e</sup> ligne, nous ne citerons que la pierre tumulaire sous laquelle dort, depuis le 26 avril 1826, *M<sup>me</sup> veuve Loppelotier*, décédée à l'âge de 73 ans. On a gravé sur cette pierre les vers suivans :

Arrêtez-vous, pleurez sur elle ;  
Des vertus de son sexe elle fut le modèle ;  
La Mort en la frappant a détourné les yeux,  
De peur d'être sensible aux pleurs des malheureux ;  
Et si nous regrettons une amie aussi chère,  
Le pauvre et ses enfans redemandent leur mère.

Dans la 7<sup>e</sup> ligne, est la tombe de *M. Pierre Petitot*, décédé le 15 juin 1826. La piété filiale a gravé les vers suivans sur sa pierre funéraire.

Quand j'élevai ce simple monument  
Au vertueux mortel dont je tiens l'existence,  
Je n'acquittai que faiblement  
Un tribut de respect et de reconnaissance ;  
De son intégrité puisse éternellement  
Le protecteur de mon enfance  
Dans un monde meilleur trouver sa récompense !

Dans la 9<sup>e</sup> ligne, une pierre tumulaire, surmontée d'une urne cinéraire, est le dernier souvenir qui reste de *Jean - François Tremblay*, décédé le 24 juillet 1826, à l'âge de 59 ans; sa famille a fait graver ces vers :

L'inexorable Mort, sourde à notre prière,  
Ravit à sa famille un époux, un bon père;  
Ses restes précieux, que nous baignons de pleurs,  
Viennent marquer son rang dans ce champ de douleur.

Mais, auprès du Très-Haut, son âme est élevée;  
De ses nobles vertus elle est récompensée.  
Cet espoir consolant charme notre avenir:  
La tombe nous sépare et doit nous réunir.

Enfin, dans la 10<sup>e</sup> ligne, la dernière de cette division, nous remarquons encore la pierre tumulaire au pied de laquelle dort, depuis le 1<sup>er</sup> août 1826, *Pierre-François Marigny*, âgé de 64 ans; et ce qui nous l'a fait remarquer, ce sont les vers suivans, que nous avons relus sept à huit fois sans pouvoir comprendre ce qu'ils voulaient dire, surtout la chute; et voilà pourquoi nous les soumettons à nos lecteurs, espérant qu'ils auront plus de perspicacité que nous.

Ses vertus, son grand caractère  
L'ont seuls fait aimer et bénir;  
Son sort n'a point été prospère;  
Mais, si son nom ne peut périr,  
Si son âme, en quittant la terre,  
Vole au séjour de l'Éternel;  
*Il achèvera sa carrière,*  
*Et sur la terre et dans le ciel!*

Y comprenez-vous quelque chose? tant mieux;  
quant à nous, nous n'y comprenons rien du tout.

# CIMETIÈRE DU SUD-OUEST,

DIT

## DE VAUGIRARD.

Cette étroite enceinte, située rue de Sèvres, n° 3, hors la ville et à l'entrée du village de Vaugirard, est aussi pauvre en monumens funèbres fastueux, qu'en étendue de territoire ; quoique situé à l'extrémité du riche et noble faubourg Saint-Germain, ce fut de tout temps plutôt le cimetière des pauvres que celui des morts opulens.

Devenu insuffisant pour la nombreuse population destinée à y être engloutie, on jugea nécessaire de le remplacer par un autre cimetière de plus vaste étendue ; et ce fut là l'origine du cimetière Mont-Parnasse, qui, situé hors des murs des quartiers d'Enfer et du Luxembourg, renferme l'ancien moulin, dit *Moulin Moliniste*, et s'étend jusqu'à la chaussée du Maine. Son ouverture eut lieu en juillet 1824, époque de la fermeture du cimetière Vaugirard.

Abandonné maintenant aux outrages de la main dévastatrice du temps, ce cimetière ne représente plus que des images sombres et lugubres ; la ronce, l'ortie, le lichen se disputent les trois quarts des tombes, surtout celles qui sont le long des murs et qui, plus privées d'air que les autres, sont en conséquence plus accessibles à l'humidité.

Le gardien du cimetière habite dans une maisonnette située dans l'enceinte funèbre ; son petit jardin potager s'élève entre des tombes ; sa charette repose parmi des tombes ; sa brouette a pris place parmi des tombes ; et ses jeunes enfans, ignorant la

tristesse qui les environne , se jouent et roulent sur le gazon parmi les tombes.

Dans l'espace de trois heures , aucun autre pas que le nôtre n'a troublé le silence profond qui règne là , et qui doit y régner si long-temps encore ; ce silence est pénible ; il y a dans ce profond oubli des vivans pour les morts quelque chose qui fait mal.... On ne peut s'empêcher de penser à son propre avenir , et des pensers sinistres se glissent involontairement dans notre âme. Une tombe parée de fleurs fait naître la mélancolie ; mais c'est une mélancolie qui n'a rien d'amer. Une tombe engloutie par les ronces , malgré les belles promesses que l'on grava sur la pierre , inspire du mépris pour l'espèce humaine ; et le mépris pour l'espèce humaine est un sentiment qui rabaisse la dignité de l'homme , et qui dispose son âme aux reproches les plus sombres , aux pensées les plus chagrines.

Mais en admettant , ce qui n'est malheureusement pas douteux , que les mortels soient oublieux de leur nature , et que le souvenir le plus cher et le plus profond ne puisse résister au creuset des années ; pourquoi ceux qui administrent nos fouds ne prennent-ils pas des mesures pour obvier à cette ingratitude des hommes ?

Nous ne disons pas qu'il soit nécessaire de soigner les tombeaux , comme la nature en fait un devoir aux parens ou amis de ceux qui ne sont plus ; nous savons fort bien que MM. les jardiniers ne peuvent pas donner leurs fleurs pour rien ; mais , si l'on ne sème pas de fleurs sur la cendre des morts , ne peut-on pas du moins en arracher les orties ? Il nous semble qu'un pareil soin , si médiocrement payé qu'il soit , pourrait encore passer pour une véritable sinécure dans un cimetière d'une aussi petite dimension que celui-ci. Mais , non ; on a dit : fermons ce cimetière , et on l'a fermé ; et depuis cette époque , parmi les hommes que la police des cimetières regarde , il n'y a peut-être que l'œil du gardien qui , tout en plantant des choux , aura remarqué les ravages progressifs du temps. Mais que

lui importe ; il est là pour veiller à ce que la main des hommes ne crayonne pas un vers sur une tombe, ni ne puisse cueillir une rose ou même une pensée ; mais le vent peut briser un cénotaphe ; la mousse peut ronger un dernier adieu à une mère ; le lichen peut souiller la blancheur du portrait d'une fille bien-aimée ; cela ne le regarde pas ; le soldat ne connaît que sa consigne, et il est présumable que, dans sa consigne, il n'est pas question de cela.

Nous suspendrons ici ces reproches que le chagrin nous a arrachés malgré nous, et nous prierons avec instance les inspecteurs, préposés à veiller sur les cimetières, de tâcher que celui de Vaugirard ne soit pas mis hors du droit commun. Les cendres qu'il renferme ne sont pas plus réprouvées que la cendre des paisibles habitans des autres cimetières ; pourquoi donc alors ne jouirait-elle pas des mêmes soins, et des mêmes égards.

### PREMIÈRE DIVISION.

Lorsque l'on est parvenu à l'extrémité de l'avenue d'entrée, on tourne le coin du mur à gauche : là est une fosse commune, surmontée de croix de bois, qui n'est pas abandonnée comme le reste du cimetière, et dans laquelle on place encore journellement des dépouilles mortelles. Cet emplacement est réservé aux personnes qui meurent dans la commune ; il ne renferme jusqu'alors aucune tombe remarquable ; la seule chose qui frappe les yeux de l'observateur, c'est le contraste de cette terre fraîchement remuée, avec l'aspect sauvage et désert qui règne par tout dans cette enceinte ; il semble déjà que la main des hommes ait, depuis des siècles, négligé de passer par là ; ce contraste double encore l'amertume des pensées qu'inspire la dégradation de ces tombes sur lesquelles sont gravés tant de protestations de regrets et de pleurs éternels.

Plus loin, on remarque le monument élevé à la mémoire de *Marie-Alexandrine Petit*, née le 29 octobre 1753, et décédée le 30 mars 1822 ; on y a gravé cette épitaphe :

Ici repose en paix une mère au cercueil ;  
 Enfans , vous dont le cœur est plein de son image ,  
 Venez sur son tombeau , témoin de notre deuil ,  
 Venez de ses vertus recueillir l'héritage.

Près de là repose *Murie-Adèle Humbert*, morte  
 âgée de 27 ans.

Voici d'Adèle la tombe solitaire ;  
 Voici l'asile où dorment ses vertus.  
 Charmante Adèle , tu passas sur la terre  
 Comme un éclair qui brille et qui n'est plus.  
 J'ai vu la mort sur une ombre soudaine ,  
 Envelopper l'aurore de tes jours ,  
*Et renoncer à ton époux , à ton enfant , avec peine ,*  
 Lorsque tes beaux yeux se fermèrent pour toujours.

Pauvre mari ! si ta douleur égalait ta faiblesse en  
 poésie , elle devait être bien grande.

En face , repose *Honorine-Rose Boncorps*, en-  
 levée à ses parens à l'âge de 7 ans et 5 mois , en 1822.

Le souvenir de tes caresses  
 Nous suit partout , aimable enfant ;  
 Les grands regrets que tu nous laisses.  
 Nous font pleurer à tout moment.

Quelle simplicité de langage !

*Gabrielle-Honorine Lostin*, femme *Girard*, est  
 aussi placée près de là. Elle naquit en déc. 1796, et  
 mourut le 3 mars 1821.

De la piété filiale  
 Modèle parfait et constant ,  
 A la tendresse conjugale  
 Je n'ai pu donner qu'un instant ;  
 L'inexorable Parque , à mon bonheur contraire ,  
 Me frappant sans pitié de ses terribles coups ,  
 Vint m'arracher des bras de mon sensible époux ,  
 Sans me laisser goûter la douceur d'être mère.

Ne perdra-t-on jamais l'habitude de faire parler  
 les morts , et de les forcer ainsi à se donner des vertus  
 que la modestie leur empêchait d'apercevoir , tandis  
 qu'ils étaient encore sur la terre.

*Marie-Antoinette-Eustache, née de Vintimille, des comtes de Marseille et du Luc, comtesse de Vénac, dame d'honneur de M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans, décédée au Palais-Royal, le 17 juin 1822, à l'âge de 57 ans et trois mois, dort encore dans le même tertre; la simplicité du monument qui la recouvre forme un contraste frappant avec tous les titres qui y sont inscrits.*

## II<sup>e</sup> DIVISION.

Nous comprenons, dans cette 2<sup>e</sup> division, le groupe peu nombreux de tombeaux qui se trouve compris entre le mur de gauche dont nous avons parlé (1<sup>re</sup> division), et le derrière du logement du gardien.

Là repose *Marguerite Etienne*, fille bien-aimée, morte à l'âge de 16 ans, le 17 juillet 1824. Cinq ans ne se sont pas à peine écoulés, et la tombe semble prête à se couvrir de mousse.

La même destruction menace celle de *M<sup>me</sup> Bouzat*, située au peu plus loin, et qui est décédée le 3 mars 1823.

Sur la tombe de *B. J. Curty*, décédé le 5 janvier 1823, nous avons lu ce quatrain :

Confondant leur amour et leur douleur amère,  
Un fils, une épouse, en ces lieux,  
Viendront baigner de pleurs ses restes précieux :  
Protége son repos, terre, sois-lui léger.

Plus loin, repose une marquise, *M<sup>me</sup> la marquise de la Musanchère*, décédée à l'âge de 78 ans, le 16 janvier 1820; et toute marquise qu'elle est, sa mort n'a inspiré la verve poétique de personne.

Nous remarquons encore, dans cette 2<sup>e</sup> division, la tombe de *M. J.-B.-A. Salbreux*, né à Paris, le 17 septembre 1738, et décédé le 18 nov. 1822, à l'âge de 84 ans; cette tombe, assez bien conservée, recouvre un homme respectable qui fit honorer sa vieillesse comme il avait fait estimer son âge mûr. Les deux ifs d'environ 6 pieds, qui s'élèvent devant

les deux extrémités de sa tombe , produisent un effet assez pittoresque.

### III<sup>e</sup> DIVISION.

Cette 3<sup>e</sup> division , qui longe le mur de gauche , une fois la fosse commune encore ouverte dépassée , va former angle avec le mur d'enceinte qui remonte à gauche vers la rue de Vaugirard. Nous n'y avons remarqué que deux tombes qui sortissent un tant soit peu de la foule des tombes communes.

La 1<sup>re</sup>, qui se trouve juste à l'angle des deux murs , est formée d'un demi-cénotaphe, que la main du temps a tant soit peu noirci , et qui renferme la dépouille mortelle de *M<sup>me</sup> Alexandre d'Héricy*, veuve d'un ancien officier aux gardes.

La 2<sup>e</sup> est un marbre aux trois quarts effacé et couché sur le gazon qui renferme les cendres de la fille de celle que nous venons de citer ; l'inscription gravée sur la pierre tumulaire nous a appris , après bien de la peine pour la déchiffrer , que *M<sup>me</sup> d'Héricy* était morte en 1826 , dans l'enceinte du couvent du Sacré-Cœur de Jésus.

### IV<sup>e</sup> DIVISION.

Elle se compose des tombeaux entassés ( c'est le mot ) le long du mur de clôture qui remonte à gauche vers la rue de Vaugirard. Là , l'humidité , les ronces , la dégradation , la mousse , la destruction ont établi leur siège principal sur la majeure partie de ces inscriptions

La disette d'épithètes , dans cette 4<sup>e</sup> division , ne nous a cependant pas inspiré encore assez de courage pour copier littéralement ce que l'on a inscrit sur la pierre tumulaire , adossée au mur qui s'élève au-dessus de la tombe de la vicomtesse de *Sainte-Hermine*.

Cette épithète de trente-deux lignes , d'un caractère bien petit et bien serré , donne à la vicomtesse tant de qualités , de talens et de vertus , qu'

nous sommes véritablement étonnés qu'il en ait jamais pu rester pour les autres ; et nous passons humblement , nous sentant beaucoup trop indignes pour exprimer dignement tout ce que posséda pendant sa vie ce modèle de perfection.

Un peu plus loin et pareillement adossé au mur de clôture , nous trouvons le quatrain suivant , consacré à la mémoire de M<sup>me</sup> veuve *Huzar*, décédée le 2 septembre 1800. Aucune faute ne s'y remarque ; mais la coupe que le graveur a adoptée nous a paru assez originale pour être conservée :

Elle fut bonne épouse  
 Autant que bonne mère ;  
 Et la Parque , en coupant  
 La trame de ses jours ,  
 Des larmes d'un époux  
 Et d'une fille chère  
 Eternise le cours.

Ce n'est pas sans une surprise mêlée d'effroi , que nous avons remarqué plus bas un berceau de pierre renfermant deux petits enfans recouverts du drap de la mort. Cette sinistre innovation est faite avec tant de goût , qu'elle offre à peu de chose près l'affreux spectacle de la réalité.

## V. DIVISION.

A peu de distance du mur de clôture , qui remonte à Vaugirard , se trouve un petit sentier tortueux qui suit parallèlement la même direction ; les tombeaux qui le bordent irrégulièrement à droite et à gauche , nous ont servi à former notre quatrième division , qui fourmille également de tombes brisées , d'inscriptions illisibles , de fleurs desséchées , et de tout ce qui caractérise en général la mort et l'abandon. Nous avons remarqué spécialement sur la droite de ce sentier tortueux , à peu près au milieu de son cours , une pierre tumulaire d'environ deux pieds et demi , dont le liere a fait son point d'appui , et a tellement recouvert l'épithaphe , qu'on ne peut aucunement l'apercevoir. Nous n'a-

vous pas voulu séparer ce que le temps avait joint ; et ce lierre atteste encore aujourd'hui au peu de curieux qui visitent ce cimetière , combien les vivans sont sujets à oublier les morts.

Un obélisque a frappé notre vue sur la droite , il est surmonté d'une urne également en pierre ; sur un de ses pans , nous avons appris qu'il était consacré à la mémoire du chimiste *Janety* ; et derrière , nous avons lu cette inscription , qui nous a semblé un tant soit peu vaniteuse.

« La perfection où il a porté le platine , le fait regretter des amis des arts. »

Nous lisons plus loin , sur un cénotaphe carré , assez joli , d'un côté , *Jean-Simon Cornu* , et *Catherine Guillemain* , son épouse , sont ici réunis ; et de l'autre , aux mânes de *Louis-Charles-Ernest Lesage*. Deux choses nous ont frappés en lisant cette dernière inscription , d'abord , le désir d'apprendre si le même cénotaphe renfermait deux cendres totalement étrangères l'une à l'autre ; et la seconde , de savoir si c'était bien sérieusement que , dans le 19<sup>e</sup> siècle , on écrivait *Louis* pour *Louis* , comme dans ce bon vieux temps où l'on pendait et arquebusait si bien les gens.

A peu de distance , repose la dépouille de *M. Desaint* , chevalier de la légion d'honneur , qui fut secrétaire de la chambre des députés ; il est là depuis le 24 janvier 1815 , et son âme doit faire , il nous semble , de singulières réflexions sur le contraste qui règne entre le silence du cimetière de Vaugirard , et le tumulte assez fréquent de la chambre législative.

Une colonne et une urne de porphyre assez élégantes s'offrent un peu plus loin à nos yeux , nous en faisons le tour. Pas de nom.

Le tombeau de madame *Dargravel* est formé d'un cénotaphe en pierre , qui semble à demi-enfoncé dans le sol ; il est surmonté d'une corbeille , également en pierre , qui renferme des rosiers.

A côté de ce monument assez élégant, est la modeste pierre qui recouvre la cendre de l'abbé *Chaumont*, supérieur des missions étrangères, arrivé dans cet asyle, le 25 avril 1819; une main amie avait suspendu aux deux coins de cette pierre, deux modestes couronnes de roses artificielles blanches; mais hélas! il y a long-temps que ces roses sont fanées, et l'on n'en a pas remplacé d'autres...!

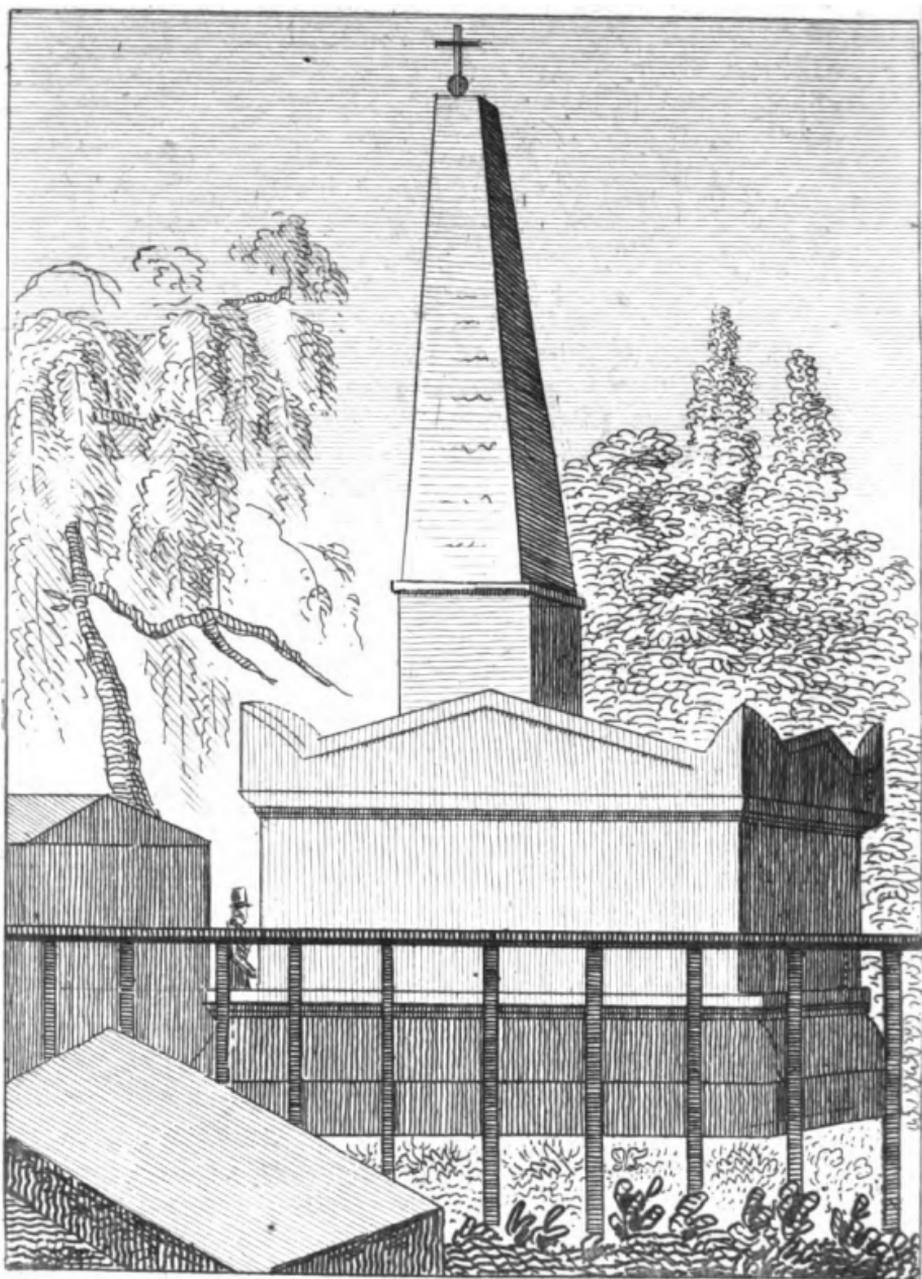
Un peu plus loin, une pierre assez élégante nous apprend que *Pauline de Vezins*, frappée par la mort impitoyable, à l'âge de 10 ans, est venue se placer aux pieds de sa grand-mère, la marquise *Bec de Lièvre*... Dors, tendre fleur, tu dormiras paisiblement; car rarement la tristesse agite le sommeil de l'innocence.

## VI<sup>e</sup> DIVISION.

Il existe parallèlement au sentier que nous venons de suivre, et numéroté 5, un autre sentier plus loin sur la droite, et qui longe presque un ancien mur de clôture du cimetière qui ne sépare plus rien aujourd'hui, et auquel la main des hommes, plus que le temps, a fait çà et là des brèches qui peuvent équivaloir à la moitié du mur. Nous comprendrons dans notre sixième division toutes les tombes de ce sentier numéroté 6, compris celles de gauche et à droite, jusqu'au niveau du susdit mur en ruines.

La première tombe qui frappe nos regards, à droite, est celle d'*Hypolite Ballet*. 23 ans, des grâces, du savoir, de la fortune, semblaient devoir assurer à ce jeune homme une existence heureuse. Son cœur aimant s'ouvrait déjà aux douces émotions de l'amitié; ce fut le premier sentiment qu'il connut, et ce sentiment lui donna la mort; le hasard le lia avec un jeune homme de son âge, chez qui les dons de la nature avaient voilé une âme perverse. A l'aide de feintes protestations d'amitié, ce jeune médecin, dont le crime a éternisé le nom réussit à faire faire à *Hypolite Ballet* un testament par lequel celui-ci laissait toute sa fortune, en cas de mort prématu-





*Tombeau de M<sup>me</sup> Destrière',  
à Vaugirard.*

rée. Une fois possesseur de cet acte d'une si haute importance, le reste n'embarrassa pas Castaing ; en sa qualité de médecin, il connaissait parfaitement les végétaux et les minéraux qui peuvent donner la mort ; là dessus son plan est dressé. Il emmène Hypolite Ballet à St.-Cloud : là, celui-ci se trouve indisposé, et s'alite. Castaing ne laisse approcher personne autre que lui du malade ; c'est lui seul qui le soigne, qui le traite ; le danger augmente. Castaing prend *incognito* les voitures de Paris, revient dans cette ville acheter chez le sieur Chevalier, pharmacien, de l'acétate de morphine, retourne à St.-Cloud, et Hypolite Ballet meurt. Mais c'est en vain que les scélérats se flattent d'avoir pris toutes les mesures qui peuvent céler leur crime ; ils commettent toujours quelque oubli, quelque maladresse, qui finit par les trahir aux yeux de la justice : c'est ce qui advint à Castaing. . . Il fut arrêté, jugé, condamné, et peu de temps après la mort de sa victime, il alla expier son crime en portant sa tête à l'échafaud.

Quant à sa malheureuse victime, sa tombe modeste ne renferme que cette inscription : *Hypolite Ballet, âgé de 23 ans, décédé le 5 octobre 1822.*

Un peu plus loin, de l'autre côté du sentier, repose le père d'Hypolite Ballet, ancien avocat, et notaire royal.

A quelques pas repose l'épouse de M. *David de la Boulaye*, qui fut ancien contrôleur de l'extraordinaire des guerres, ce que nous avons appris avec un sensible plaisir. Madame de la Boulaye repose là depuis le 2 mai 1824.

Plus loin, quatre tombes sont entourées d'une même grille ; là git la cendre de *Victoire Lassiège*, âgée de 4 ans ; d'*Emile Lassiège*, âgé de 3 ans ; de *Sophie Lassiège*, âgée de 6 ans, et d'*Eugène Lassiège*, âgée d'un an. A cet aspect, une émotion douloureuse pénètre notre âme ; on ne peut s'empêcher de déplorer la fatalité qui condamne ces malheureux époux Lassiège à perdre successivement, et à des époques si rapprochées l'une de l'autre, tous les pa

vres petits rejetons de leur famille. On s'identifie avec leur chagrin tant de fois renouvelé, et l'œil se mouille involontairement.

Des pensées d'une autre nature s'emparent de notre esprit, à l'aspect du beau cénotaphe qui renferme, depuis le 3 octobre 1817, la dépouille mortelle de madame *Vauquelin*. Des touffes épaisses d'orties en ont envahi les issues, et tout semble attester qu'aucun pied ami ni qu'aucun œil curieux ne s'est porté là depuis la cessation des soins d'entretien général du cimetière; et pourtant sur la cendre, de l'autre côté du tombeau, ses enfans ont fait graver en son honneur, comme en celui de son mari qui était venu la rejoindre, le huitain suivant, aussi peu correct que l'abandon du tombeau prouve qu'il fut menteur :

Par les soins de deux fils plongés dans la douleur,  
Reposent dans le tombeau de la plus tendre mère,  
Les cendre d'un époux et du plus chéri des pères,  
Qui n'a pu survivre à l'amie de son cœur.  
Dès la première perte encore dans le deuil,  
Celle-ci augmente les regrets les plus amères;  
Une année ensevelit dans ce triste cercueil  
Ce qu'au monde ils aimaient et avaient de plus cher.

Oh ! que la poésie est quelquefois menteuse... !  
Ils étaient morts en effet, à peu de distance l'un de l'autre; car M. *Vauquelin* est décédé le 8 février 1818, à l'âge de 28 ans.

Non loin de là, sous un cénotaphe en pierre, dort en paix la veuve *Dumontel*, en attendant la résurrection éternelle.

M. *Séjan*, organiste du Roi, repose depuis le 16 mars 1819, sous un cénotaphe peu éloigné; ce cénotaphe, qui semble à demi-enfoncé dans la terre, est surmonté d'une corbeille également en pierre : on voit que cette tombe n'est pas abandonnée comme tant d'autres; car la corbeille renferme des pensées et des rosiers qui sont soigneusement cultivés; et cette apparition d'un tombeau que les désastres du temps ont respecté dans ce lieu, a diminué un tant soit peu l'amertume de nos réflexions.

Plus loin, sur une pierre couchée sur le gazon, sont, et ces initiales, et ce nom *P.-J. B. Chaussard*. Celui qui les porta, et qui maintenant dort du sommeil des justes, fut un poète, écrivain patriotique, qui publia sous la république beaucoup d'odes qui sont aujourd'hui totalement oubliées, et qui cependant ne méritaient pas de l'être. Membre de l'Athénée des arts et autres sociétés savantes, il fut aimable autant qu'érudit; la baisse progressive de sa fortune le conduisit insensiblement dans la tombe; il laisse pour bagage littéraire un ouvrage très-curieux : *les fêtes et courtisanes de la Grèce, Podalire et Dirphé; le nouveau Diable boiteux*, et un essai sur les divers genres de poésie que Boileau a oubliés dans son art poétique.

Une modeste pierre recouvre la modeste cendre de l'évêque de *Digne*. Ce noble prélat qui occupa cet évêché pendant 39 ans, rentra dans sa patrie en 1814, avec le Roi de France, et mourut le 10 août 1823, âgé de près de 92 ans. Ceux qui l'ont connu le regrettent encore; ( c'est nous qui disons cela, et non pas son épitaphe ).

Comme tous les rangs sont confondus dans cet empire de la mort, à côté de ce vénérable évêque de *Digne*, mais séparé par quelques arbustes, repose le baron de *St.-Paul*, dont la pierre nous apprend qu'il est mort au service, le 21 avril 1823. Or, comme en 1823, on ne fit pour le compte de la France la guerre qu'aux Espagnols, nous présumons que le baron de *St.-Paul* est mort en Espagne.

A peu de distance, sur une pierre recouverte d'une plaque de marbre, nous lisons cette inscription qui nous fait rendre honneur à l'esprit de corps. *Les officiers du 5<sup>e</sup> régiment d'infanterie de la Garde royale, à leur camarade, Auguste de Mariole, capitaine de voltigeurs, 8 avril 1824.* Il y en a plus que cela sur l'épitaphe; mais ce que nous avons rapporté nous a paru suffisant, pour que nos lecteurs remerciassent les officiers du 5<sup>e</sup> régiment, de leur zèle à rendre le derniers devoirs à un camarade

Plus haut, en remontant vers la rue de Vaugirard, est une pierre adossée à un pan du mur ébréché. Cette pierre nous apprend qu'elle est là pour s'élever sur la cendre de *M. Blavier*, commissaire de police du dixième arrondissement, âgé de 40 ans, et qui plus est, marguillier de sa paroisse; nous ignorons si c'est à cette qualité ou à la première qu'il doit la conservation de la largeur du mur à laquelle sa pierre tumulaire est adossée; mais ce que nous savons, c'est que ce morceau de mur s'élève debout entre deux brèches qui, nécessairement, n'ont pu se pratiquer sans supprimer des tombes, puisqu'il y en a tout le long du mur. Nous laisserons à nos lecteurs les réflexions qu'ils jugeront convenable de faire sur ces préférences accordées dans un cimetière à telles ou telles tombes. Quoi! pas même d'égalité après la mort! et l'on prétend l'avoir pendant sa vie.

Pauvres moutons, ah! vous avez beau faire,  
Toujours on vous tondra,  
Toujours on vous tondra.

A côté repose *Denis Anthoine*, architecte; son buste est sculpté en relief sur la façade du tombeau; n'ayant jamais vu *M. Denis Anthoine* de son vivant, il nous est impossible d'apprendre à nos lecteurs si ce buste est ressemblant.

Presqu'en face de cette tombe, est une enceinte fermée par une grille en bois, à hauteur d'homme; cette enceinte renferme dix pierres funéraires qui s'élèvent sur les cendres des deux familles probablement alliées des *Convers* et des *Mauray*; quoique séparées des autres tombes du cimetière par ladite grille en bois, elles n'en sont pas mieux soignées pour cela; et une croix brisée a été la première chose que nos pieds ont heurtée en pénétrant dans ce petit enclos funèbre.

Positivement derrière est le cénotaphe de *M. Poulain*, architecte, qui n'a rien de remarquable, surtout pour la dernière demeure d'un architecte.

Plus loin, sur la gauche, est la pierre tumulaire qui s'élève sur les cendres de *M. Masson*, statuaire. Cette pierre n'est remarquable que par le buste du défunt, sculpté en marbre sur ladite pierre, et en relief.

Deux larges pierres couchées près du mur en ruines, nous apprennent : la 1<sup>re</sup>, que là repose depuis le 3 mai 1811, le duc de *St-Aignan*, le dernier espoir de sa famille et de son nom. Nous ne nous permettrons pas de donner un démenti à la cendre d'un duc ; or, comme celui-ci déclare être le dernier de son nom, nous voudrions bien savoir pourquoi, 1° un ancien préfet des Côtes-du Nord, et 2° un membre de la chambre des pairs, portent encore aujourd'hui le nom de duc de *St-Aignan*. Nous avons cependant terriblement l'idée qu'ils en ont le droit ; mais nous le répétons : peut-on donner un démenti à la cendre d'un duc ?

Sur la pierre à côté, est gravé : ici repose *Nathalie Rochechouart de Mortemart*, duchesse de *St-Aignan*, décédée le 24 août 1824, etc., etc., etc., laissant une fille unique.

Ces deux tombes ne sont point exposées, comme les autres, aux désastres et à l'abandon : on voit que des mains amies veillent encore sur elles.

En face une pierre droite nous apprend que, depuis le 7 août 1814, la baronne de *Wismer* dort là d'un sommeil que troublent seuls le cri des oiseaux et le vent qui agite la cime des cyprès.

A peu de distance, un petit obélisque et une urne de marbre blanc, assez jolis, recouvrent la cendre de madame *Debost* ; ce fut en septembre 1817 que la terre la reçut en son sein.

Une tombe jumelle renferme à quelques pas la dépouille mortelle des demoiselles *Mettemberg*. Cette tombe n'offre rien de remarquable ; cependant, ce rapprochement de l'âge de 18 ans à 22 ans cause une émotion douloureuse en pensant au désespoir que l'on doit éprouver en voyant ainsi tomber des roses dans tout l'éclat de leur fraîcheur ; les

simples mots gravés sur la pierre ajoutent encore à notre émotion : ils sont aussi expressifs que naturels :

« Chers enfans, les larmes de votre pauvre mère, ne tariront qu'avec sa vie. »

Nous allions passer sans rien dire, devant une pierre fort modeste, qui se trouvait appuyée sur le mur en ruines, quand nos yeux furent frappés du nom de *Laharpe* ; nous nous rappelâmes avoir ouï dire que ce célèbre littérateur était enterré dans ce cimetière, et nous nous arrêtâmes. C'était en effet la tombe de *Laharpe*. Une longue épitaphe, assez insignifiante, nous apprend qu'il fut un des quarante de l'académie française, membre de l'Institut national, et qu'il est décédé à Paris, en février 1803, âgé de 64 ans.

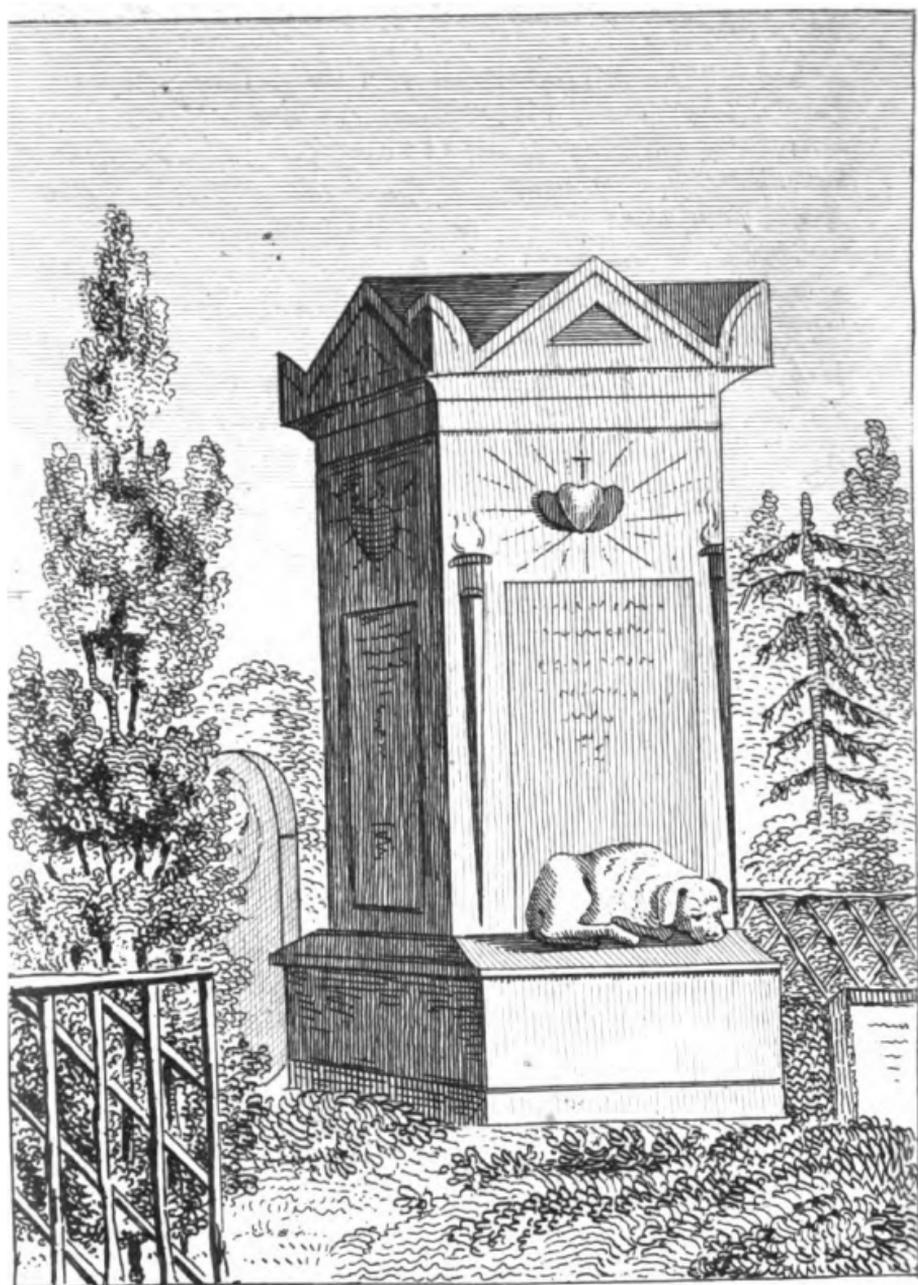
Près de lui repose une célèbre actrice, avec laquelle de son vivant, il fut intimement lié, mademoiselle *Clairon*, qui le précéda d'un seul mois dans la tombe. On a gravé sur sa modeste pierre, incrustée dans le mur en ruines, ces quatre lignes flatteuses, il est vrai, mais qui ne s'éloignent guère de la vérité.

« Elle traça avec autant de vérité que de modestie les règles de l'art dramatique dont elle sera à jamais le modèle. »

Plus loin, sous trois pierres tumulaires d'une dimension énorme, reposent *Marie-Joséphine de Fontenay*, dame *Marie-Elisabeth Bébard* et son époux, *Pierre-Nicolas de Fontenay*, ancien sénateur et commandant de la légion d'honneur ; devant, une petite colonne de pierre marque la place où gissent les restes de *Félix Fontenay*. Ces tombes sont totalement délabrées : on doit supposer, en les voyant, que les personnes qu'elles renferment, étaient seules sur la terre ; pourtant, la fortune ne semble pas leur avoir été défavorable.

Mais nous oublions souvent dans les plaisirs que nous procure l'or d'un bienfaiteur, que l'abandon d'une lâcheté, et l'ingratitude un crime.





*Tombeau des trois sœurs Carbonnière,  
à Vaugirard.*

Le statuaire *Sébastien Caldelari* dort sur la même ligne. Son buste en relief orne la pierre qui le dérobe au jour.

Plus bas, un tombeau que surmonte un obélisque, renferme les cendres de *Anne Salonnay*; une large grille en défend l'approche; cependant un banc de pierre annonce que la douleur y vient quelquefois gémir.

Enfin, nous terminerons cette 6<sup>e</sup> division par une observation assez remarquable.

A - peu - près au milieu de ce tertre, qui se trouve clos de quatre murs dont l'un tombe en ruines, s'élève un monument qui, dans son origine, a dû ne pas manquer de pompe et de grandiose; c'est un monument carré qui peut avoir 8 pieds de haut sur 3 de large. Il est en pierre et surmonté d'une urne; mais ses quatre faces sont plaquées en marbre. Sur l'une des plaques, on lit ces mots: « Ici reposent trois sœurs ». Deux autres plaques nous donnent les noms et prénoms de deux de ces trois sœurs, *M<sup>lles</sup> Carbonnière*. Quant aux prénoms de la troisième, nous n'avons pu les lire, attendu que le temps dévastateur, qui ne respecte personne, a descellé la quatrième plaque de marbre; elle est tombée au pied du monument, où elle reste encore brisée et recouverte de mousse et de lichen. Que le temps ait ici fait peser sa main dévastatrice, il n'y a malheureusement là dedans rien d'extraordinaire; mais ce qui nous a surpris d'une manière étrange, c'est l'inscription suivante, gravée deux fois sur deux des faces de la tombe; nous la copions textuellement:

« M. Alexandre Lenoir, administrateur du Musée des monumens français, et ami des vertueuses personnes qui reposent dans cette tombe, s'est chargé de son exécution et de veiller à sa conservation. »

M. Alexandre Lenoir, administrateur du Musée des monumens français, s'est chargé de veiller à sa conservation, et il tombe en ruines, et une plaque

de marbre est brisée, et git au bas de la tombe, et la mousse s'y glisse de toutes parts, et les orties l'entourent, et tout y respire enfin le désastre et l'abandon. . . ! Nous n'en dirons pas davantage, les faits parlent d'eux-mêmes, et nous craindrions, tandis que nous tenons la plume, de donner trop d'essor à notre juste indignation. Nous ne dirons qu'un mot : c'est que nous avons cru jusqu'alors que les promesses *raisonnables*, faites aux mourans, devaient être sacrées. Pauvres gens que nous sommes ! il faut laisser ces petites vertus-là aux peuples . . . !

## VII<sup>e</sup> DIVISION.

Nous avons renfermé, dans cette division, les tombes qui longent le mur en ruines de l'autre côté que celui que nous venons d'explorer dans la 6<sup>e</sup> division. Nous avons, sous la mousse épaisse qui les recouvrait, trouvé beaucoup d'époux inconsolables, de regrets éternels, d'épouses qui n'oublieront jamais, de parens livrés au désespoir et tout ce que l'on trouve en général sur les tombes des gens qui, inconnus pendant leur vie, le sont encore, mais ni plus ni moins, lorsqu'ils ont cessé de vivre.

Dans cette confusion de croix et de monumens entassés, presque sans ordre et sans délicatesse, il n'est que deux tombes qui ont fixé notre attention, et qui soient dignes de remarque. C'est :

1<sup>o</sup>. Celle du célèbre sculpteur *Chaudet*, qui est beaucoup plus belle par le nom qu'elle porte, que par sa forme et son élégance ; mais ce nom seul suffit pour l'embellir aux yeux des amis des arts.

2<sup>o</sup>. La tombe qui renferme *Marie Doucet*, épouse de *Ferdinand Delaporte* : elle mourut le 19 mars 1821, à l'âge de 29 ans, et au bout de dix mois seulement de mariage. Ce n'est pas sans attendrissement que nous avons lu, sur le revers de sa pierre, ces vers mélancoliques :



*Tombeau de Sébastien Caldelari,  
à Vaugirard.*



Près de ta cendre inanimée,  
 J'écris encor ces vœux, les derniers de mon cœur.  
 Toi qui m'aimais, entends le cri de ma douleur :  
 Je t'appelle, ô ma bien aimée !

Pour supporter la longueur de mes jours,  
 Pour ne pas succomber sous le poids de la vie,  
 Prête-moi ton soutien ; et que ta voix chérie  
 Me dise : souviens-toi du fruit de nos amours.

Que ce cher rejeton de tout ce que j'adore  
 Me rende donc un jour celle qui l'a porté ;  
 Mais, s'il meurt, s'il n'a pas tes grâces, ta bonté ;  
 Sans toi, sans rien de toi, je ne puis vivre encore.

Adieu ! veille sur moi, dicte-moi mon devoir ;  
 Montre-moi le séjour où ta vertu demeure,  
 Et fais qu'en t'imitant jusqu'à ma dernière heure,  
 J'arrive au lit de mort digne de te revoir.

Adieu, trésor d'amour ! mon bonheur sur la terre,  
 Un peu d'absence encor ; et dans ce triste lieu,  
 L'ami de tes beaux jours, qui baise ta poussière,  
 Te rejoindra fidèle et pour jamais... Adieu !

Nous aimons à citer des vers comme les suivans ;  
 pourquoi viennent-ils si rarement s'offrir à notre  
 plume ? Ils distinguent la tombe de *Victor Mo-*  
*rel*, décédé le 14 avril 1819, âgé de 9 ans et demi.

O regrets ! ô douleur amère !  
 Il n'est plus, cet enfant, l'idole de nos cœurs !  
 Toi qui viens dans ces lieux, toi surtout, jeune mère,  
 Donne-lui quelques pleurs.

Quelle mélancolie ! combien une pareille douleur  
 nous semble naturelle !

Plus loin, deux tombeaux parallèles et entourés  
 d'une grille de fer renferment les corps de *Frédéric*  
*Eléonore-Claudine Rumpler*, née le 10 janvier  
 1782, morte en octobre 1817, et de *Marie-Louise*  
*Bouché*, décédée le 28 août 1818, à l'âge de 26  
 ans.

*Marie-Christine Maradan*, née le 4 février  
 1777, a trouvé, le 20 mai 1818, une place à leurs  
 côtés. Voici les vers que l'on a gravés sur sa tombe :

Des vertus de son *sex*e , tendre et parfait modèle ,  
 Son âme trop sensible a causé son malheur ;  
 Pleurons, mais approchons doucement auprès d'elle,  
 C'est la première fois que repose son cœur.

Il y a une pensée dans ce quatrain, mais pourquoi toujours ces fautes de versification ou de langue ? Oh ! messieurs de la préfecture !

### VIII. DIVISION.

Nous comprenons dans cette division toutes les tombes contenues entre le mur de droite qui conduit à Vaugirard, et le mur en ruines qui coupe le cimetière à-peu-près par la moitié ; toutefois nous n'y comprenons pas les épitaphes qui longent les deux susdits murs.

Une des premières tombes qui s'offrent à nos regards sur la droite, en partant de la maison du gardien, est celle de M. *Th. Desoer*, libraire, décédé en avril 1825, homme probe, laborieux et éclairé. On se rappelle encore avec reconnaissance, qu'en 1814, les événemens militaires de l'Europe ayant engourdi soudain l'essor de la littérature, ce fut lui qui, l'un des premiers, pour ne pas dire le premier, tenta de ranimer la librairie expirante, en publiant, sous forme compacte, les chefs-d'œuvre les plus estimés de nos auteurs célèbres. Ce fut là l'étincelle qui donna le feu de la régénération à cette branche estimable du commerce ; et bientôt la librairie redevint ce qu'elle était avant nos désastres guerriers, estimable et estimée. Honneur à l'homme de bien qui rend service à son pays.... ! Otons notre chapeau.

Un peu plus loin, repose, sous une modeste pierre, encore un homme de talent, M. *Anselin*, graveur du Roi, décédé le 13 mars 1828.

Nous n'avons pas lu, sans un vif attendrissement, les vers suivans, de Racine, empruntés au *Chant l'Esther*, et placés sur la tombe d'une jeune femme de 22 ans, M<sup>me</sup> *Gallard*, née *Zoé Girardet* :

J'ai passé comme une fleur  
 Qui n'a vu qu'une aurore,  
 Hélas ! si jeune encore,  
 Par quel crime ai-je pu mériter mon malheur !

A deux pas, sur un petit monument en marbre, on a sculpté un papillon que l'on a entouré d'une couronne de fleurs, et au-dessous on a gravé ce quatrain :

Ci git *Jules Paulin*, cinq ans il a vécu,  
 Trop peu pour sa famille et ceux qui l'ont connu,  
 Assez pour qu'il montrât, dans un âge aussi tendre,  
 Du cœur et de l'esprit ce que l'on peut attendre.

Si l'on avance quelques pas, la tombe d'*Amédée Achille* s'offre à nos yeux ; il est né le 20 juillet 1798, et mort le 1<sup>er</sup> août 1822. Les vers suivans ornent la pierre qui le recouvre :

Que de jours de douleur depuis que le trépas  
 T'a si cruellement arraché de mes bras !  
 Repose en paix, mon fils ; ta mère, ton amie,  
 Consacre, à te pleurer, le reste de sa vie.

En poursuivant, nous apercevons aussi le dernier séjour de *Louis-Pierre Cassin*, mort le 2 août 1820, à l'âge de 56 ans :

Il fut bon époux, tendre père,  
 Parent sensible, ami sincère,  
 Humain, bienfaisant, vertueux ;  
 Il ne faisait que des heureux.  
 Hélas ! la mort impitoyable  
 Nous a trop promptement ravi  
 Un si ferme et si cher appui :  
 Pleurons sa perte irréparable.

Avançons encore, et nous lisons cette inscription sur la tombe de *Thérèse-Gertrude de Beruage*, religieuse des dames Ste.-Marie, morte le 28 août 1820 :

Sous la pensée à l'immortelle unie,  
 Git, Hélas ! pour jamais à l'ombre des cyprès,  
 La meilleure parente et la meilleure amie,  
 L'objet cher de nos éternels-regrets.

Voilà, selon nous, un quatrain qui semble avoir fait partie des cantiques que la défunte chantait de son vivant.

Arrêtons-nous devant les restes de la petite *Mari-Modeste-Adena Vaillant*; elle prit naissance à Paris, le 7 septembre 1821, et mourut le 11 août 1823; elle était encore bien jeune, cependant, si nous en croyons son épitaphe, les regrets de ses parens dûrent être bien cuisans :

Combien sa mort nous causa de douleurs !

Nous n'étions heureux que par elle.

Pour supporter cette peine cruelle,

Oh ! juste Dieu ! laisse couler nos pleurs.

Après une douleur si profonde, il faut que la puissance de Dieu intervienne encore pour faciliter leurs larmes ! Quel contre-sens !

Un peu plus loin s'élève une tombe sur laquelle on a gravé cette inscription : *Agluë Bunel*, décédée le 16 nov. 1822, âgée de 30 ans, morte de la petite vérole. De la petite vérole, à 30 ans, et dans le 19<sup>e</sup> siècle ! et des pères et mères, encroutés dans leurs vieilles routines de vouloir laisser agir la nature, se refusent aux bienfaits de la vaccine; il faut pour ainsi dire les y forcer par tous les moyens que l'autorité peut avoir à sa disposition; et tous les ans, malgré les soins assidus des fonctionnaires publics, et le zèle bienveillant et actif des membres du comité de vaccine, la petite vérole enlève une effrayante quantité de jeunes victimes, en défigure une quantité plus considérable encore; tandis que la vaccine est une cure compliquée comme une piqûre d'épingle, qu'elle est totalement gratuite, et que toujours présente, on la trouve sous la main même, dans les hameaux les plus éloignés des grandes villes. Pauvre peuple ! tu ne sortiras donc jamais de ta vieille crasse.

A quelque distance, *M. Desjobert* nous apprend, par sa pierre élevée le 3 août 1821, qu'il fut grand maître des eaux et des forêts, et qu'il mourut à l'âge de 71 ans.

Sa fille qui repose, quelques tombes après, sur la droite, n'en avait que 22, et pourtant la mort l'a déjà réunie à son vieux père... !

Dans la même enceinte, mais à quelque distance, on rencontre aussi la tombe qui renferme les dépouilles mortelles du doyen des libraires, de *M. Cœury*, libraire du corps royal des ponts et chaussées, qui, après une vie probé et laborieuse, est venu dans ces lieux, le 19 mai 1827, reposer du sommeil des justes, emportant avec lui l'estime et les regrets de tous ses collègues et de sa famille; heureux les mortels dont on peut en dire autant ! la mort ne doit pas leur paraître trop effrayante, ni la terre trop pesante.

*Jean-Mathurin Dian* nous apprend par une large pierre tumulaire, élevée un peu plus loin, qu'il décéda en *sa maison*, le 20 mars 1818; nous ne releverons pas l'orgueil qui fait insérer ces mots, *sa maison*, sur une tombe; nous citerons seulement les vers gravés sur cette tombe, parce qu'ils ne manquent ni de talent, ni d'expression; les voici :

Vivant il fut chéri, mort il est regretté;  
Hélas! trop tôt il manque à son gendre, à sa fille;  
Il a su plaire à tous par sa douce gaieté;  
Il a fait le bonheur de toute sa famille.

De la douleur cet humble monument  
Attestera les regrets bien sincères,  
Qu'éprouveront, à chaque instant,  
Les enfans désolés du plus tendre des pères !

*Amélie-Louise Dian*, née le 6 mars 1791, morte le 10 mai 1818.

D'un père qu'elle aimait l'impitoyable mort,  
Avant de la frapper priva son cœur sensible;  
Avec lui, dans ce lieu, solitaire et paisible,  
Malgré notre douleur, pour toujours elle dort.  
Son époux l'adorait, nuit et jour il la pleure;  
Hélas! il ne la verra plus!

Mais il conservera jusqu'à sa dernière heure  
Le souvenir de ses vertus.

## IX. DIVISION.

Les tombes qui longent le mur qui donne sur la rue de Vaugirard , forment cette division .

Nous partons de l'angle à gauche , et la première sépulture que nous remarquons , est celle de *M. Alphonse Leroy* , professeur de l'École de médecine. Ce respectable vieillard venait d'atteindre la 76<sup>e</sup> année d'une vie probe et laborieuse , quand il tomba sous le fer d'un assassin. Il habitait dans la rue Vaugirard , une petite maison , avec un joli jardin , qui de murs en murs , communiquait avec la rue de l'Ouest. Un ancien domestique qu'il avait renvoyé pour quelques motifs de mécontentement , avait conservé contre lui des sentimens de haine et de vengeance qu'il ne réussit que trop à assouvir. Ce misérable profita de l'obscurité d'une nuit pluvieuse ; blotti dans un renfoncement qui faisait face à la porte d'entrée , il attendit que l'heure avancée devint propice à ses cruels desseins ; cette heure fatale arriva ; il escalada les murs du jardin , et s'introduisit dans le pavillon dont les issues lui étaient familières ; et le barbare profita du sommeil d'un vieillard sans défense , pour lui plonger un couteau dans le cœur. Les gémissemens de la victime réveillèrent un vieux serviteur qui couchait dans une chambre voisine ; il vola au secours de son maître , mais hélas ! il était trop tard... Il tenta d'arrêter l'assassin , il lutta corps à corps avec lui , mais la partie n'était pas égale. De larges blessures furent le prix de son dévouement , et le meurtrier s'évada. Il franchit la frontière avant qu'on pût le signaler aux autorités , et l'attentat resta malheureusement impuni ; mais si le glaive de la loi ne l'a pas atteint , il n'échappera pas au glaive du remords ; celui-là n'a jamais manqué sa proie.

Les soins à donner aux enfans nouveaux-nés et aux femmes , furent le but principal des travaux d'Alphonse Leroy , et ces travaux ne furent pas sans résultats avantageux pour les sciences médicales. Un autre service qu'il rendit à l'humanité , ce fut

la découverte d'un quinquina français, découverte d'autant plus utile, qu'à cette époque, presque tous les médecins ordonnaient le quinquina dans le traitement des fièvres, sans s'inquiéter de savoir si les malades possédaient assez de fortune pour se procurer ce fébrifuge, qui était d'une cherté excessive.

M. Alphonse Leroy laissa un fils, qui, malheureusement, dit-on, fut plutôt l'héritier des biens que des vertus de son père.

Non loin de là, une large pierre tumulaire, adossée contre le mur, annonce que là repose la cendre du *marquis d'Estourmel*; *Olympe Destourmel* se trouve à côté du marquis. L'inscription mise sur sa pierre n'a pu nous apprendre si c'était sa mère, sa femme, sa sœur ou sa fille.

A quelque distance, toujours en avançant vers le mur de clôture, à droite, est un cénotaphe en pierre, qui, sur une de ses faces, annonce qu'il renferme la cendre de *James Blount*, écuyer, décédé loin de sa patrie, dans l'année 1820. Sur une autre face du monument on a gravé ces vers anglais :

Atevery turn , each day , each flying hour,  
Death his in wait his victims to devour.

Discase or accident his aim fulfil  
By sudden stroke-or lingering pain to kill,  
O let us live. Like her we mourn below,  
At all times ready for the destined blow.

Sur le mur terminant la dernière allée à gauche, une pierre que l'on y a adaptée indique la place où descendit, le 8 mai 1809, *A. M.* Il était âgé de dix-huit mois.

~~AN~~ **AN** mânes d'un fils bien-aimé.

Ici repose

Le cher objet de mes regrets,  
Cette fraîche et naissante rose  
Que, dans mes bras, à peine éclosé,  
J'ai vu se flétrir pour jamais.

## X. DIVISION.

Elle comprend les tombes qui longent le mur à droite du cimetière en entrant par la rue de Sèvres ; nulle part, dans cette enceinte , la dévastation et les ravages du temps n'ont fait d'aussi tristes progrès que le long de ce mur ; les trois quarts des inscriptions sont indéchiffrables , et parmi le peu de pierres funéraires que nous allons citer , la moitié au moins n'a pu être soumise à nos investigations qu'après des recherches minutieuses.

A l'entrée , à droite , cette inscription a frappé nos regards ; elle est gravée sur la pierre qui indique le dernier séjour de *Hortense-Marie-Louise Aubin* ; morte le 2 août 1821 , à l'âge de 5 ans et 6 mois.

Echappant aux soins de sa mère ,  
 Hortense en ces lieux la première ,  
 Hélas ! descendit sans retour ,  
 Malgré nos pleurs quitta la vie  
 Qu'elle aurait si bien embellie ;  
 Mais , telle est la loi du destin :  
 La rose est à peine fleurie ,  
 Qu'elle ne dure qu'un matin ;  
 C'est près d'Hortense que repose  
 Un si précieux rejeton ;  
 Le bouton précéda la rose ;  
 La rose suivit le bouton.

Nous ne chercherons pas la perfection dans ces vers ; mais les deux derniers rachètent en quelque sorte la pureté tant soit peu équivoque de ceux qui les précèdent.

En prenant notre point de départ à l'angle que forme ce mur avec celui qui donne sur la rue de Vaugirard , nous avons remarqué d'abord une modeste pierre qui ne contient que ces deux mots : *Julie Noël*. On a ceint cette brève inscription d'une couronne d'étoiles.

A peu de distance est la tombe qui renferme la

déponille mortelle de *Julien Guiné*, décédé le 29 mars 1822. On a gravé les vers suivans sur sa pierre funèbre :

Oh vous qu'un vif regret amène dans ces lieux ,  
Déposez un soupir sur cette simple pierre !  
Guiné n'est plus , hélas ! à son heure dernière ,  
Des vertus de son Dieu image sur la terre ,  
Son âme en souriant remonte vers les cieus.

Plus loin repose une jeune fille de 19 ans, mademoiselle *Erizo Briard*, enlevée à sa famille le 26 décembre 1818 ; une main amie autant qu'exercée a gravé sur sa tombe le quatrain suivant, qui respire la poésie la plus pure et la plus touchante mélancolie :

De toutes les vertus modèle précieux ,  
La mort vient la frapper encore à son aurore ;  
Et cette tendre fleur , espoir délicieux ,  
Moissonnée au printemps, n'eut pas le temps d'éclorre.

Si l'on ne mettait jamais que de semblables inscriptions sur les tombeaux , il y aurait peu d'ouvrages aussi poétiques qu'un Conducteur aux cimetières ; mais..... mais. ...

Une pierre tumulaire adossée au mur nous apprend que là repose *M<sup>me</sup> d'Herbomez*, décédée en 1819, le 27 décembre. Si, comme l'a dit nous ne savons plus quel auteur, les plus vertueuses sont celles dont on n'entend jamais parler, nous pensons que *M<sup>me</sup> d'Herbomez* fut de ce nombre, et de plus, nous pouvons assurer que ce fut une femme fort avenante et fort polie, ce dont nous avons eu plus d'une fois la preuve, en mangeant des petits pois dans la primeur, chez son mari, qui tient, sur le port aux Tuiles, en face le pont de la Tournelle, un des meilleurs restaurants de la capitale. Avis au lecteur.

Non loin de la bonne restauratrice, dort du sommeil des justes *François-Cyprien Mauclerc*, prêtre décédé à l'âge de 66 ans, le 14 août 1820. Dire qu'il fut agent de l'Institution des Sourds-Muets, c'est faire son éloge en peu de mots ; s'associer à un bien-

fait, c'est annoncer qu'on est susceptible d'actions bienfaisantes. L'abbé Sicard, d'ailleurs, on ne l'a pas encore oublié, aimait à s'entourer d'hommes dignes de lui ; aussi sommes-nous persuadés que le quatrain suivant, inscrit sur la tombe du respectable prêtre dont nous parlons, n'est pas de ces épitaphes menteuses comme on en voit tant dans les lieux consacrés à recevoir la dépouille mortelle des humains.

Des décrets du Seigneur adorant la justice,  
 Sans plainte, de ses maux, il souffrit la rigueur ;  
 Plein de foi, plein d'espoir, sur son lit de douleur,  
 En paix il vit venir l'heure du sacrifice.

En remontant sur la droite, nous apercevons la tombe de *Jean-Pierre Lefort*, décédé le 4 juin 1824, à l'âge de 41 ans.

Trop inflexible mort, à quoi t'aura servie  
 De devancer ainsi le terme de la vie ?  
 Ne crois pas à jamais nous avoir séparés  
 De l'objet qui toujours occupe nos *pencés*.

Telle est la poésie dont on gratifia les cendres de Lefort. Pauvre Pierre ! t'y connaissais-tu ?

Plus haut reposent pour jamais *Charles-Marie-Amable Delahaye*, et *Eugène Delahaye*, son fils, licencié ès-lettres, avocat à la Cour royale de Paris, mort le 14 novembre 1820 ; il comptait à peine 26 ans. Nous avons admiré l'expression des deux lignes suivantes, qui forment l'inscription du père et du fils.

« Talens, vertus, vous n'avez servi qu'à rendre  
 nos regrets éternels. »

Sous une plaque de marbre blanc adossée au mur, du côté de la rue de Vaugirard, repose *Marie-Louise-Henriette Rivoil*, décédée en mars 1820, dans la 55<sup>me</sup> année de son âge. Ces vers lui furent adressés par son fils, et l'on y reconnaît le plus vif élan de l'amour filial.

Toi qui passas tes jours à veiller sur ma vie,  
 Pour la première fois, l'objet de mes douleurs,  
 Repose en paix, ô ma mère chérie,  
 Sous ce marbre pieux arrosé de mes pleurs.

# CIMETIÈRE DU SUD,

DIT

## DU MONT-PARNASSE.

Depuis quelques années, l'accroissement de la population de la rive gauche de la Seine faisait vivement sentir la nécessité impérieuse de consacrer un terrain d'une certaine étendue à recevoir les dépouilles mortelles des habitans de cette partie de la Capitale. Le cimetière de Vaugirard, outre sa position désavantageuse et trop resserrée, était devenu beaucoup trop encombré, pour pouvoir être long-temps encore de quelque utilité; il fut donc décidé qu'on le fermerait, et le préfet du département chercha aux portes de Paris un lieu qui pût le remplacer. De nombreuses pièces de terre, mises en culture entre les chaussées de Montrouge, du Mont-Parnasse et du Maine, parurent propres à remplir ce but; l'acquisition de trois arpens fut faite au nom de la ville; un mur d'enceinte vint bientôt les séparer des terres environnantes; deux élégans pavillons s'élevèrent de chaque côté de la porte d'entrée, placée à peu de distance de la barrière du Mont-Parnasse, et le 24 juillet 1824, une dépouille mortelle obscure vint commencer la longue série des mânes sacrés que cette terre funèbre devait à l'avenir renfermer dans son sein.

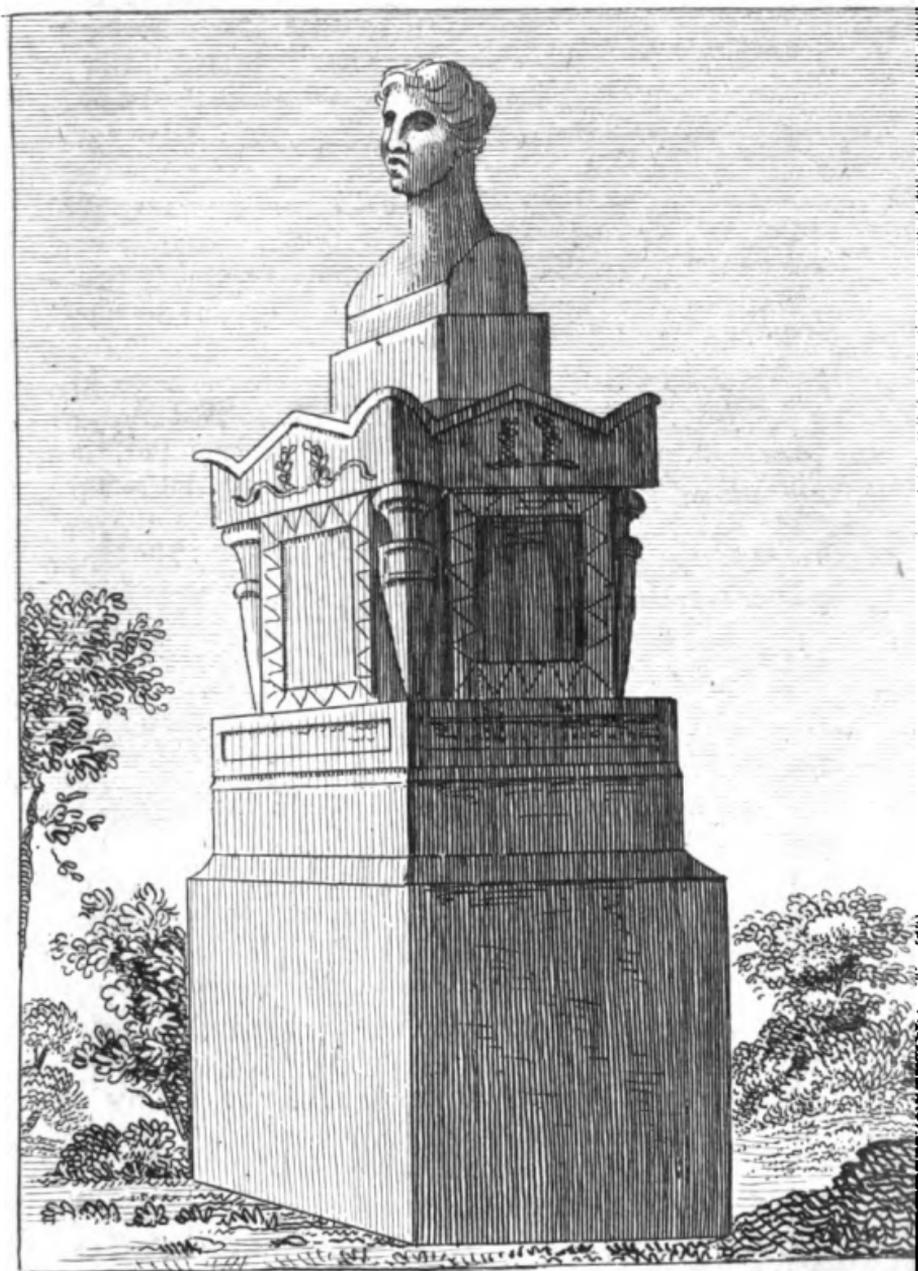
Ainsi qu'on peut le voir d'après le plan ci-joint, le cimetière de Mont-Parnasse forme un carré, mais non un carré parfait, coupé de grandes allées, sans compter les chemins qui longent le pourtour

des murs ; la classification de ses tombes était facile à faire.

Au milieu du cimetière , est une enceinte circulaire à laquelle viennent aboutir les deux seules allées de tilleuls qui s'élèvent dans ce lieu funèbre ; cette enceinte circulaire est elle-même renfermée dans une autre enceinte de la même forme , mais d'une dimension beaucoup plus considérable. Cette seconde enceinte est l'espace destiné à contenir les tombes auxquelles on a fait des *concessions* de terrain à *perpétuité*. Nous avons formé de toutes ces tombes groupées entre elles avec plus ou moins d'élégance , notre *première série* ; et que l'on ne pense pas ici que , par ce mot *première* , nous prétendions accorder une sorte de suprématie aux cendres des riches : telle n'est point notre intention. Sans doute cette catégorie est celle qui renferme le plus de ces noms qui passeront à la postérité ; mais si là brillent les vertus guerrières , les talens oratoires et l'orgueil des beaux arts ; plus loin dorment du sommeil des justes les vertus modestes et privées , l'amour conjugal , la probité sans ambition ; et si ces vertus-là sont moins brillantes , elles ne sont pas moins honorables ni moins utiles à la prospérité d'une grande nation.

Nous formerons notre seconde série de ce qu'on appelle les *concessions temporaires* ; ces concessions , nous l'avons déjà dit , ne sont faites que pour un espace de six années , au bout desquelles la propriété du terrain concédé retourne à la ville , si l'on ne renouvelle pas l'obtention de six autres années , ou si l'on ne réclame pas une concession perpétuelle. Le cimetière n'étant ouvert que depuis cinq ans , aucune concession temporaire n'est encore expirée ; et nous ne craignons pas qu'il se rencontre , dans notre seconde série , des tombes qui devraient appartenir à la première.

Pour faciliter à nos lecteurs les moyens de trouver chaque tombe que nous citerons de seconde série , nous formerons dix-huit divisions dont les numéros correspondront avec ceux qui se rapportent aux



*Tombeau de Desenne ,  
au M. Parnasse*



diverses routes pratiquées dans le cimetière ; numéros que nous avons fait graver sur ledit plan , et dont un simple coup-d'œil suffit pour saisir l'emplacement, et conséquemment , pour savoir de quel côté il faut diriger ses pas , afin de rencontrer la tombe indiquée.

PREMIÈRE SÉRIE.

CONCESSIONS A PERPÉTUITÉ.

A peine sommes-nous arrivés à l'enceinte circulaire à laquelle aboutissent les quatre allées principales du cimetière , qu'à deux pas de nous , sur la droite , nous aperçeyons une tombe en marbre blanc , surmontée d'un portrait en bronze . Ce portrait et ce monument appartiennent au célèbre dessinateur *Alexandre Desenne* , mort en janvier 1825 . Sa famille et ses amis lui ont fait élever ce sarcophage . Le portrait , d'une grande ressemblance , nous a rappelé les charmantes gravures de l'*Ermite de la Chaussée-d'Antin* , et tant d'autres productions délicates dues au crayon de Desenne , et nous avons salué le portrait et la tombe .

A côté , est renfermé le cœur du célèbre statuaire *Deseine* , membre de l'académie . Au nombre des chefs-d'œuvre qui ont illustré son ciseau , la France cite avec orgueil les statues de *Mutius Scevola* , de *Diogène* , de *Bacchus* , d'*Hébé* , de *Flore* , de la *Prudence* , de *Tourette* , de *Portalis* , mais surtout celle de *Colbert* , de *l'Hôpital* et de *d'Aguesseau* , qui , placées en sentinelle à la chambre des députés , indiquent depuis long-temps à nos ministres le chemin qu'ils devraient suivre , ce qui ne les a pas empêchés de se fourvoyer bien des fois en route .

Non loin de là , une pyramide en marbre et deux urnes recouvrent la cendre de *François Bolard* , mort le 31 juillet 1828 ; sa petite fille , *Louise de Bruc* , placée à sa gauche , l'avait précédé de trois

mois dans la tombe, offrant ainsi une nouvelle preuve de l'inflexibilité du temps, qui frappe et réunit le même jour, et les cheveux qui sont devenus presque blancs, et ceux qui n'ont pas encore eu le temps de brunir.

A peine avons-nous fait quelques pas, qu'un nouveau sujet de mélancolie vient s'offrir à nos regards; c'est le cercueil du marquis d'Aguesseau, dernier rejeton de cette illustre famille; *dernier rejeton...* ! Nés plébéiens, nous ne saurions partager l'orgueil et les préjugés de la caste nobiliaire. Cependant, il y a, dans ces grands noms qui s'éteignent, quelque chose qui attriste et comprime l'âme.

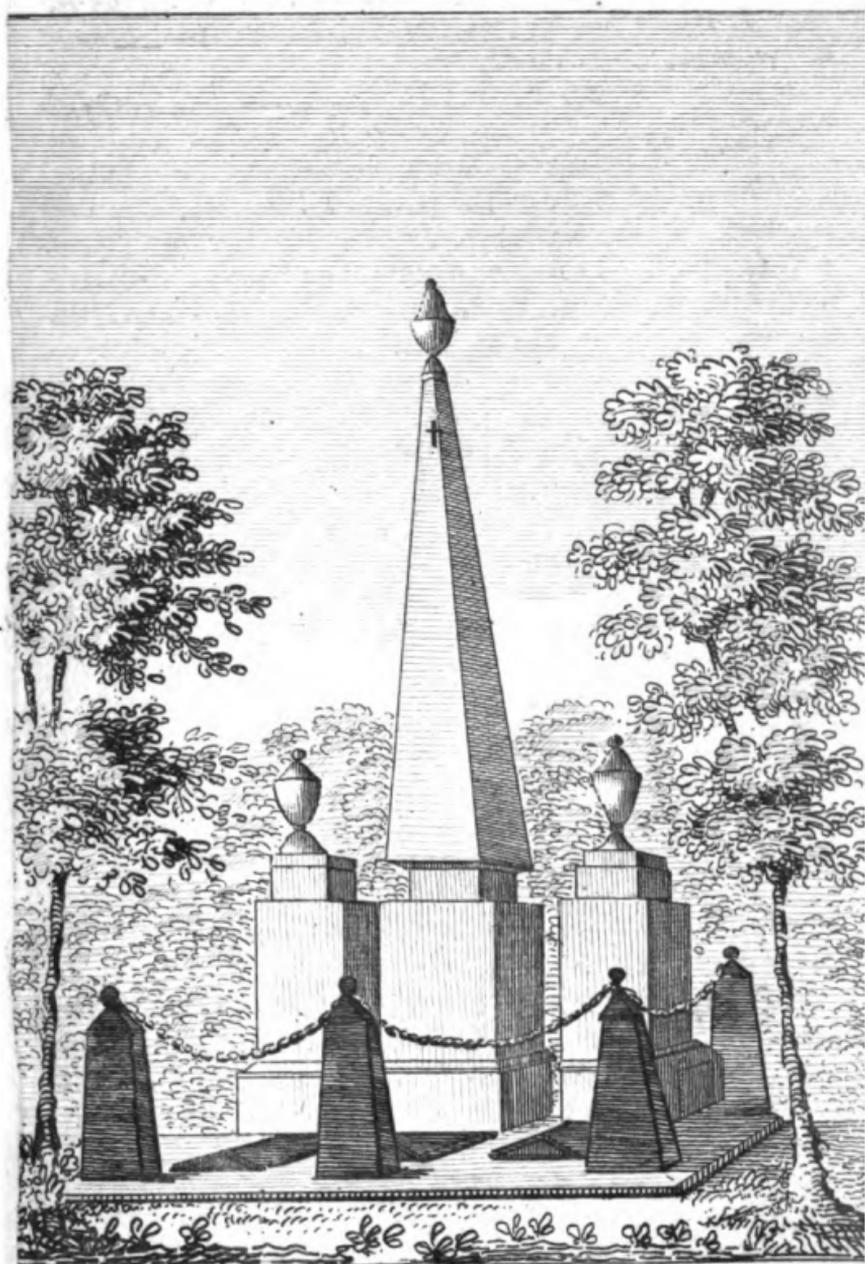
*Qui sert bien son pays n'a pas besoin d'aïeux*, a dit Voltaire avec justesse; mais quand on descend d'une longue suite d'aïeux qui ont bien servi la patrie, et qu'on la sert bien soi-même, le reflet des gloires passées semble ajouter encore à la gloire du jour; et la vieille monarchie française, si riche de souvenirs historiques, semble s'appauvrir chaque fois qu'un de ces noms illustres va s'éteindre et s'engloutir dans la tombe.

De plus douces pensées naissent à la vue du dernier séjour qu'habite la dépouille de l'abbé Desparbès, confesseur du Roi; la simplicité de ce tombeau, érigé le 13 décembre 1828, rappelle le vrai ministre de l'Évangile, et contraste avec le luxe intempestif que déployent quelques faux apôtres du 19<sup>e</sup> siècle.

Le célèbre marbrier *Hersent* et son fils sont près du confesseur du Roi: leur tombe est élégante et dément ce vieux proverbe populaire, qui dit que rien n'est si mal chaussé que les cordonniers.

Voici des vers écrits sur la pierre tumulaire de *M. Bertrand*, dont je ne vous dirai rien, attendu que personne n'a pu me dire ce qu'il était de son vivant. Du reste, les vers ne sont pas trop mal.

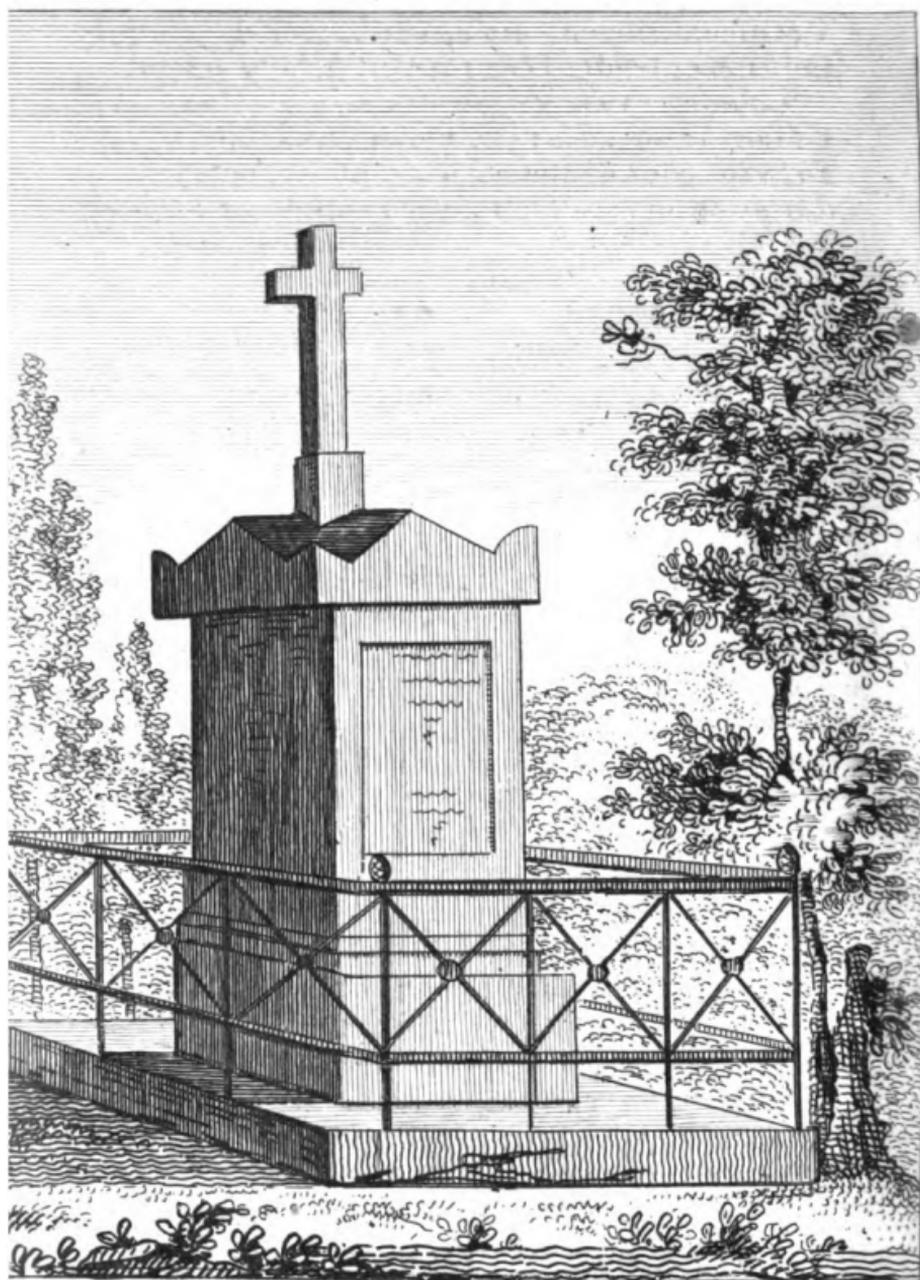
Du séjour des élus où ton âme repose,  
Contemple la douleur que ton trépas nous cause;



*Tombeau de François Bouard ,  
au M.<sup>t</sup> Parnasse*







*Monument de la duchesse de Gesvres  
au M.<sup>t</sup> Parnasse.*

Entends nos éternels regrets.

Vertueux citoyen , des époux le modèle ,  
Bon fils et tendre père , autant qu'ami fidèle ,

La mort l'a frappé pour jamais ;

Eufans infortunés , épouse inconsolable ,

En vain pour conserver des jours si précieux ,

En proie au désespoir , vous suppliez les cieux :

Rien n'a pu détourner la faux inexorable ;

Ah ! du moins arrosons ta cendre de nos pleurs ;

Tu n'es plus ici bas , tu vivras dans nos cœurs.

Encore un nom célèbre dans nos annales françaises , qui se dérobe aux annales futures , et s'engloutit dans la tombe de madame la duchesse de Gesvres , née *Duguesclin* , et dernier rejeton de cette race illustre , dont le fondateur accumula tant de gloire sur la France.

A peu de distance , sont les restes de *Julie Bayard* , décédée le 26 septembre 1826. Son époux a fait orner sa pierre des vers suivans , qui , s'ils ne sont pas d'un bon poète , sont au moins d'un bon père et d'un bon mari.

Jeune encor , quand la vie était pour nous si belle ,

Tu meurs , et moi , Julie , époux tendre et fidèle ,

Je reste aux lieux où tu n'es plus ;

Mais ma fille en pleurant , me retient auprès d'elle ,

Je lui dois sur ta tombe enseigner les vertus ,

Dont toujours tu fus le modèle.

A côté de cette tombe , les beaux arts en deuil ont élevé celle de *Jean Houdon* , enlevé à sa famille et à l'Institut , le 15 janvier 1828.

Toujours en suivant la même route funèbre , nous rencontrons deux obélisques , dont l'un renferme les débris d'*Olivier* , mort à l'âge de 75 ans , et l'autre est destiné à lui rejoindre un jour les cendres de son épouse.

Près de cette tombe , modèle fréquemment suivi de prévoyance conjugale , est la tombe assez fastueuse de madame la comtesse de *Goyon* , née de la *Roche-Aymon* , qui nous apprend après sa mort , d' moins par l'organe de son épithaphiste , deux cho

fort intéressantes à savoir , surtout dans un lieu où tout atteste le néant des grandeurs humaines ; la première , c'est qu'elle fut au nombre des dames honorées de la faveur d'accompagner la Dauphine ; et la deuxième , c'est que M. le comte de Goyon , son mari , fut préfet du département de Seine et Marne. Repos et tranquillité soient avec l'âme de madame de Goyon.

Une autre sottise , malheureusement trop commune encore , se remarque sur la pierre suivante. Qu'importe en effet aux yeux de la Divinité vers laquelle son âme a dû s'envoler , que M. Pinçon ait été propriétaire , et qu'il soit décédé en sa maison et non en celle d'un autre , et que cette maison soit située rue Cassette , sans même oublier le numéro qui est le 31. O folies de l'amour-propre , ridicule vanité en présence de la mort ! Nous sommes loin d'accuser celui qui dort sous cette pierre , de cette expansion d'orgueil ; mais nous profiterons de la circonstance pour conjurer tous les mortels qui à l'avenir rendront à leurs parens ou amis ces derniers devoirs toujours chers et sacrés , de veiller à ce que l'on ne place jamais sur les tombes qu'ils font élever , des choses qui puissent amener sur les lèvres de ceux qui les voyent , seulement l'ombre d'un sourire de moquerie.

Que nous aimons bien mieux le touchant emblème qui décore la pierre funèbre que l'on rencontre à la suite ! elle ne renferme que la simple dépouille d'André Garnaud , serrurier ; mais ce pélican qui allaite avec tant de sollicitude sa jeune famille , m'annonce que là repose un homme laborieux qui dût être bon époux et bon père.

A peu de distance , sur la tombe de Louis-Liboué , nous remarquons une inscription aussi simple qu'expressive , et que nous souhaitons à tous nos concitoyens , pourvu qu'elle soit l'expression de la vérité et non celle de la flatterie.

Bienheureux les cœurs purs , parce qu'ils verront  
du. (Évangile St.-Mathieu , v. 8.) Google

pté  
bn.  
lee.

al;

dé-  
ry  
est  
ge.  
on-  
uté  
fit

se-  
24.  
ou-  
of-  
m-

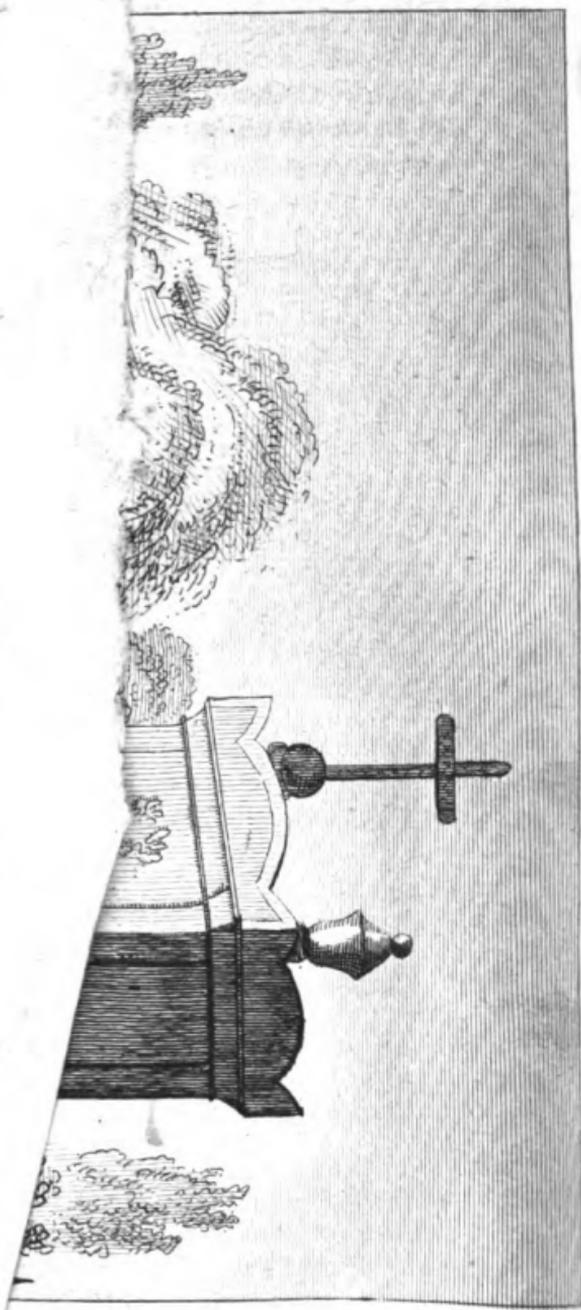
fo  
to  
pr  
no  
la  
m  
Re  
de

m  
Q  
qu  
ét  
et  
sit  
qu  
va  
d'a  
ex  
cir  
l'a  
ni  
ce  
éle  
vro  
sou

é  
blé  
cor  
dép  
pél  
fan  
rie

A  
nou  
qu'  
cor  
vér

B  
Dic



Non loin de là , un monument en pierre , sculpté avec goût et simplicité , laisse voir cette inscription.  
*Anne Besnet, veuve Bertrand, factrice à la Vallée, morte à l'âge de 84 ans.*

Monument érigé par l'amour filial ,  
 Cette sensible et froide pierre  
 Couvre les restes d'une mère  
 Dont l'amour pour son fils n'eut jamais rien d'égal ;  
 De toutes les vertus précieux assemblage ,  
 Ce fils si justement chéri.  
 Moissonné par la mort , à la fleur de son âge ,  
 A sa tendresse fut ravi.  
 Qui peindrait ta douleur , ô mère infortunée ,  
 Dès ce fatal moment aux larmes condamnée ,  
 Jetant sur sa dépouille un regard attendri !  
 Tu ne pourrais pas lui survivre ;  
 Ton seul espoir fut de le suivre ,  
 A ton sein maternel il n'échappe aucun cri ;  
 Ton âme résignée à tant de maux succombe ;  
 Ta débile existence , *inclinée* vers la tombe ,  
 Voit chacun de tes jours en regrets consumé ,  
 Et bientôt te rejoint à ce fils bien-aimé.

On remarque encore le tombeau de *Louis-Adélaïde - Anne - Joseph* , comte de *Montmorency Laval* , lieutenant-général des armées du Roi. Il est mort le 1<sup>er</sup> mars 1828, dans la 75<sup>e</sup> année de son âge. Ce monument , élevé sur 16 mètres de terrain concédé à perpétuité , est remarquable et par sa beauté et par le souvenir d'un homme dont le nom se fit citer honorablement sous plus de vingt règnes.

Sur le même tertre est la tombe de *Françoise-Augustine Bayard* , décédée le 16 janvier 1824. Elle n'avait que 4 ans, et cet âge inspira la touchante inscription que l'on va lire, et que nous offrons , en passant , aux confiseurs de la rue des Lombards.

Fragile fleur , je n'ai fait que passer ;  
 A peine au matin de la vie ,  
 Le destin rigoureux trop prompt à *m'immoler* ,  
 A vos caresses m'a ravie ,

Consolez vous , tendres parens ,  
 Ne pleurez point votre Augustine :  
 Il est un Dieu dont la bonté divine  
 A pris soin de ses jeunes ans.

Nous trouvons fort extraordinaire que l'on fasse parler en *vers* un enfant qui n'est plus , et qui , de son vivant , pouvait à peine balbutier en prose.

La tombe suivante est celle de M. *Cambault* , maître charpentier. Honneur à sa mémoire ! Il fut , comme l'annonce son épitaphè , *victime de son excellent cœur* ; il mourut de mort violente , et son corps fut retrouvé dans un puits , le 6 octobre 1827.

L'inscription qui suit est fort bien : *Ci-git , en attendant la résurrection éternelle , M<sup>me</sup> Astoud* , décédée le jour anniversaire de la mort du vertueux Louis XVI ; il y a dans cette douce conviction de l'immortalité , sur le bord de la tombe , quelque chose qui plait à l'âme et y fait naître une douce satisfaction : haïssons les Tartuffes ; honorons , révérons les êtres véritablement pieux ; ils sont malheureusement trop rares ; mais il était fort inutile de nous apprendre que son mari était directeur des domaines à Blois , d'abord parce qu'il y a là-dedans un peu d'ostentation féminine , qui cadre mal avec l'exergue religieux qui précède ; ensuite cela est inutile , car , au jour de la résurrection éternelle , qu'implore celle dont nous saluons la tombe , il n'est guère présumable que son époux ait conservé ladite place du directeur des domaines à Blois.

Le cercueil qui suit , renferme probablement un de ces mortels dont on a dit : *Ossa hïc sunt ; sed anima in patriâ*. Leurs os sont ici ; mais leur âme est dans leur patrie. Inscriptions , noms , dates , tout est Anglais , nous l'insérons ici :

*Sacred to the memory of Spencer Stroud , 19 septembre 1826. ( Consacré à la mémoire de Spencer Stroud ).*

Le reste de l'inscription nous a appris qu'il était

âgé de 15 ans, et nous avons prié pour le jeune infortuné, mort sur la terre étrangère.

La tombe suivante n'a rien de remarquable, si ce n'est le nom de celui qu'elle renferme, et qui nous a paru fort convenablement placé dans l'enceinte de ce lieu funèbre, quoique, du reste, il ne soit pas très-gai. Cette tombe nous apprend qu'elle contient les restes mortels de *Pierre-Jacques-François Cimetière*, décédé le 18 janvier 1829.

Le cénotaphe à la suite est un gage de la reconnaissance du général *Clarke*, duc de Feltre, ancien ministre de la Guerre, envers le vénérable abbé *Laban*. Ce respectable prêtre, décédé il y a deux ans, fut, pendant de longues années, l'ami et le commensal de Clarke dont, nous a-t-on dit, il éleva les enfans. Cette pierre simple, mais expressive, fait honneur à tous les deux.

On n'éprouve nullement cette douce émotion quelques pas plus loin, lorsqu'on lit sur la pierre funéraire cette bizarre inscription : Ici repose le corps de *MONSIEUR Félix Leballeur*, étudiant en droit, décédé le 4 avril 1828. Ce mot de *Monsieur* contraste d'une manière si bizarre avec l'humble simplicité qui devait seule se faire remarquer sur une tombe, qu'elle nous rappelle involontairement cette exclamation ironique d'un pair de France, fatigué des titres pompeux de *monsieur*, *madame* et *mademoiselle*, que ses gens se permettaient entre eux : « De grâce, M. mon valet-de-chambre', veuillez avoir la complaisance d'aller dire à M. mon cocher qu'il ait la bonté de mettre MM. les chevaux à M<sup>me</sup> la voiture. . . . !!!

Un instant, arrêtons-nous ici et ôtons notre chapeau : nous voici devant la tombe d'un brave de la vieille armée. Là reposent les cendres du général *Prosper Sibuet*, mort au champ d'honneur, sur le Robar, le 29 août 1813. Honneur et respect au courage malheureux. Pourquoi mourut-il à une époque où des nuages sinistres commençaient à envahir notre horizon. La terre ennemie n'engloutit pas sa mortelle dépouille, et ses restes furent primitivement

ment déposés dans le cimetière de Vaugirard ; mais plus tard son frère, *Georges Sibuet*, député, ayant aussi payé son tribut à la nature, le 14 janvier 1828, on voulut réunir ceux que la naissance avait liés. La tombe du général fut transférée au cimetière Mont-Parnasse ; et le brave et le député reposent en paix aujourd'hui sous deux obélisques de marbre blanc, dignes, par leur élégante simplicité, des nobles cendres qu'ils recouvrent.

Non loin de là, et toujours à gauche de l'enceinte circulaire, est une pierre aussi simple que modeste ; l'inscription qui en rompt la nudité est expressive, quoique sans vanité. Ici repose *Sans*, aîné, décédé le 7 mars 1828. — Les PAUVRES de Mérens le pleurent. Nous aimons cette épitaphe, les pauvres le pleurent... ! Quelle énumération pompeuse de titres, de grandeurs, de dignités vaudrait sur sa tombe ces quatre paroles, les pauvres le pleurent ! Que ne peut-on les mettre justement à la place de ces inscriptions fastueuses, filles d'un orgueil qui veut dominer encore même au-delà des portes mêmes du trépas.

## DEUXIÈME SÉRIE.

### CONCESSIONS TEMPORAIRES OU SEXANNUELLES.

#### PREMIÈRE DIVISION.

La première tombe qui s'offre à nos regards, en quittant les concessions perpétuelles, renferme la cendre d'*Augustine-Joséphine Marchandet*, décédée le 27 novembre 1828 : l'épitaphe gravée sur sa pierre est fort bien ; c'est dommage qu'elle n'ait pas été faite pour M<sup>lle</sup> Marchandet, et qu'on ait été forcé de torturer maladroitement le premier vers, pour l'adapter à la circonstance. Nos lecteurs en jugeront et s'écrieront comme nous, en louant le doux sentiment de mélancolie qui règne dans ces vers : quel dommage qu'on les ait gâtés !

O fille chérie ! à notre amour tu ne fis que paraître ;  
Rien n'a pu te sauver , malgré nos soins tu meurs ;  
Aimable et tendre fleur , que ne peux-tu renaître :  
Quand nous venons ici t'arroser de nos pleurs !

Il y a là dedans quelque chose qui fait penser aux vers si touchans de Malesherbes sur la mort d'une jeune fille ; mais imiter ainsi c'est créer encore.

Quatre mots recouvrent une pierre à deux pas de là ; ces quatre mots , plus expressifs que bien des inscriptions aussi prolixes qu'ampoulées , sont : *Notre Alexis est là !* En les lisant , l'âme s'identifie avec ceux qui les ont prononcés , et l'on est tenté de s'écrier , pour adoucir leur douleur : consolez-vous , nous devons tous y descendre.

La même émotion ne se fait pas sentir à la tombe suivante ; la perte de *Joséphine Laude* , jeune fille de 25 ans , décédée le 25 juillet 1828 , ferait sans doute éprouver à chacun une sensation involontaire de douleur ; mais la bizarre inscription qui suit détourne le cours des tristes pensées , et l'on s'éloigne , en méditant plus sur l'épithaphe que sur la perte prématurée de la jeune fille. A quoi bon , en effet , graver sur sa tombe une telle phrase : sous tous les rapports c'était un sujet distingué. Ces mots , *sujet distingué* , n'offrent à la pensée qu'un bruit vague , ampoulé , qui croit tout dire et qui ne signifie rien. Ce n'est pas là l'expression de la douleur et du regret.

Nous passons respectueusement devant une tombe élégante , construite en marbre blanc , qui renferme la cendre de M<sup>me</sup> la comtesse *Clément de Ris* , enlevée à tout ce qu'elle aimait et dont elle était aimée , le 10 décembre 1827 : et nous nous arrêtons involontairement devant celle élevée à son épouse par le célèbre *Dérivis*. La date de sa mort , en nous apprenant qu'elle arriva le 28 avril 1818 , nous apprend en même temps , puisque le cimetière Mont-Parnasse n'est ouvert que depuis 1826 , que l'on a dû nécessairement enlever cette dépouille sacrée à sa tombe première , pour la transporter dans l'en-

ceinte funèbre où maintenant elle repose. Nous aimons à croire que quelque motif honorable ou puissant aura nécessité cette translation ; il faut cela pour excuser à nos yeux ce que cet acte nous semble offrir d'irréligieux et d'attentatoire au respect que l'on doit à la cendre des morts.

Nous nous étonnions, il y a peu d'instans, du contraste qui existait entre deux tombes voisines : celle d'une comtesse, et celle de l'épouse d'un acteur ; notre étonnement était prématuré ; car voici un contraste plus piquant encore. Nous voudrions bien savoir ce qu'eut dit, de son vivant, M. le marquis de *Mautreville*, qui repose ici depuis le 16 octobre 1826 ; s'il eût su que, le 14 mars 1829, à peine 30 mois après, on placerait près de lui M<sup>lle</sup> *Lamy*, petite fille de *Dénoyez*, marchand de vins traiteur à la barrière du Maine ? Un marquis et la descendante d'un maître de guinguette, presque côte à côte ! Je ne m'étonne plus si les jésuites ont dit que le 19<sup>e</sup> siècle était athée. Pauvres gens ! comme si l'éternel distribuait aux mortels naissans des blasons ou une broche, des épaulettes dorées ou un dé à coudre !

Les hommes sont égaux, ce n'est point la naissance, C'est la seule vertu qui fait la différence !

Dormez en paix, mânes du marquis de *Mautreville* et de M<sup>lle</sup> *Lamy*. Honneur à celui ou à celle de vous deux dont la perte a coûté le plus de pleurs ! Voilà comme les rangs doivent s'établir dans l'empire de la mort.

## II<sup>e</sup> DIVISION.

Nous passons devant quelques épouses, modèles de douceur, quelques maris type de la fidélité conjugale, comme on en voit tant.... dans les cimetières, nous arrivons près de la tombe du sieur *Boucher*, décédé le 11 décembre 1828, à l'âge de 47 ans, et nous apprenons, avec un sensible plaisir, que ce fut un homme sobre et judicieux : ce qui nous prouve que l'ivrognerie et l'intempérance ne

lui ont pas fait faire de sottises ; mais ce qui ne nous dit pas s'il fut très-regretté des siens ; car la sobriété, qui du reste est une fort belle chose, ne suffit pas encore pour constituer un bon et honnête homme.

L'épithaphe de l'épouse de M. *Marchand*, propriétaire, rue Mouffetard, n° 121, aurait dû, ce nous semble, éveiller l'attention de ceux qui sont chargés d'apposer leur visa sur les inscriptions funèbres avant de permettre qu'elles soient gravées. Rien de plus indécent, de plus irréligieux que de rire en présence de tant de larmes et de douleurs ; et pourtant, comment s'empêcher de sourire involontairement en lisant de la prose ou des vers comme ceux là ? car on peut indifféremment les classer ; soit vers, soit prose, cette inscription est déplacée :

Passans, nue prière..  
 Pour cette tendre mere  
 Qui est morte d'une ulcère ;  
 Pensez à ce qu'elle a souffert.

J'aime bien mieux l'inscription que nous lisons un peu plus loin, quoiqu'il s'y soit glissé une petite teinte d'exagération mystique qui en diminue le mérite : elle nous apprend que *M<sup>me</sup> veuve Frémontier, modèle de vertus chrétiennes s'endormit dans le Seigneur le 31 août 1828*. Cette épithète de modèle des vertus chrétiennes, contraste un peu avec l'humilité des filles de la Charité dont *M<sup>me</sup> veuve Frémontier* faisait partie ; mais l'humanité doit tant à ces douces et généreuses filles, que sitôt que l'on aperçoit la tombe d'une d'entr'elles, on s'incline et l'on se tait....!

En relevant la vue, elle se porte naturellement sur le nom de *Joseph Berrurier*, décédé le 29 novembre 1828. Deux petits monumens parallèles, dont la concession est perpétuelle, distinguent cette portion de terre où viendra dormir la veuve de celui qui l'a devancée.

Plus loin, repose *Guillaume-Marie, vicomte*

*La Roche Aymon*, décédé à l'âge de 70 ans. L'inscription gravée sur sa tombe, n'est qu'un long tableau de sa vie, de ses titres et de ses emplois : nous n'avons pas jugé convenable de la rapporter ici dans son entier.

Sur une pierre placée non loin de là, et qui recouvre les restes du nommé *Delabrière*, mort en novembre 1825, on lit cette sentence :

« Passant, puisque la religion change en espérance  
le moment le plus terrible pour l'humanité,  
prie pour lui et pour toi-même, celui qui seul  
a dit : je suis la voie, la vérité et la vie. »

*Le baron Dupin*, mort le 11 novembre 1828, à l'âge de 60 ans, a lui-même dicté ce touchant paragraphe extrait de son testament : « Je donne à » tous mes enfans ainsi qu'à mes petits-enfans ma » bénédiction, et leur recommande de ne jamais » s'écarter des devoirs d'honnête homme, de bon » citoyen, et de bon français. »

Rien n'est beau comme la simplicité de la tombe que l'on remarque à peu de distance, et sur laquelle on lit :

« *Jenny de Saluces*, née *Millot*, morte le 22  
février 1829. »

En avançant vers les fosses temporaires, nous voyons une colonne de marbre blanc, que surmonte une urne, et sur laquelle on lit :

LEMONNIER,

Goutc enfin le repos, ma bonne et tendre mère,  
Tes enfans désolés ne le conuaissent plus ;  
Mais il leur reste au moins, dans leur douleur amère,  
Le souvenir touchant de tes douces vertus.

En face, repose *Anne Guenon*, décédée le 28 novembre 1828 à 76 ans. Elle est regrettée de ses quatre fils et jendres. Telle est son inscription, nous la laisserons passer sans autre réflexion que celle de l'orthographe. Pensera-t-on jamais que c'est dans le 19<sup>e</sup> siècle, en 1828, que de parcelles bévues ont pu être commises ?

Plus loin dort, depuis le 29 juillet 1828, *François-Hypolite Monpou-Pascal*. Il a fourni à ses parens le passage suivant, que l'on a gravé sur sa pierre :

« On jette enfin de la terre sur la tête, et en voilà pour jamais. »

Quelle énergie ! comme c'est sentimental !!!

Soudain, *Marguerite Sophie*, femme *Découfflet*, vient compléter le tableau ; elle n'avait que 29 ans lorsqu'elle subit le sort commun, le 11 mars 1828, et son cher époux exhala ainsi sa douleur profonde :

O ma bien aimée, ma compagne chérie !  
Tu assurais, par tes vertus, le bonheur de ma vie.

.....  
Mais la mort inflexible t'enleva pour toujours.

Au lieu d'une ligne de points, nous croyons que l'on aurait beaucoup mieux fait d'en mettre quatre.

Arrêtons-nous un instant devant la tombe de *Mélie Horie*, morte à l'âge de 30 ans, le 12 août 1828.

Dieu l'a voulu, pleurons-la tous,  
Hélas ! pauvre époux, pauvre mère ;  
Elle était plus à lui qu'à nous ;  
C'était un ange sur la terre.

Peste, un ange ! 30 ans, nous aurions autant aimé que l'on mit vierge.

Cette épitaphe, gravée sur la tombe d'*Adrienne-Euphrasie*, née le 29 août 1806, morte le 5 avril 1828, est fort bien ; mais elle rappelle trop le joli quatrain de Malesherbe :

La fleur de ma vie est fanée ;  
Il fut rapide, mon destin,  
De ma fugitive journée  
Le soir a touché le matin.

Le quatrain gravé sur la tombe de *M<sup>me</sup> Soude*, décédée le 7 décembre 1828, est assez poétique et assez expressif, sauf toutefois le dernier vers qui

est un peu plus long que l'ordonnance ne le porte.  
Voici ce quatrain :

Dieu ! si l'amour et la reconnaissance,  
Du temps et de la mort pouvaient tromper le cours,  
Tu vivrais ; et nos cœurs, heureux de ta présence,  
*Jouiraient* de tes vertus qu'ils pleurent pour toujours.

L'inscription suivante est expressive, mais elle est encore plus défectueuse ; nous savons qu'il serait injuste d'en accuser la famille de la jeune fille qui repose sous cette pierre ; mais peut-être n'eût-elle pas mal fait de consulter un ami, n'eût-il fait qu'une chanson : cela est d'autant plus extraordinaire qu'aujourd'hui, dans la capitale, il y a très-peu d'exagération à dire que les poètes chansonniers sont presque aussi nombreux que les pavés ; et quoique la majeure partie de ces poètes ne soient pas très-forts sur les finesses de la versification, nous n'en pensons pas moins qu'il en est peu d'entr'eux qui eussent laissé passer des vers aussi incorrects que ceux gravés au-dessous de cette inscription :

Ici repose *Olympe-Louise Boiteux*.

Les vertus de l'enfance qu'elle eut en partage  
Faisaient, à ses parens, couler des jours heureux !  
La mort l'a moissonnée au printemps de son âge.  
Leur félicité se change en regrets douloureux.

### III<sup>e</sup> DIVISION.

La première sépulture qui s'offre à notre vue, en entrant dans l'allée à gauche qui conduit à l'enceinte circulaire, est celle de *Louis Mentier*, décédé à l'âge de 44 ans, le 21 avril 1828. La pierre qui le recouvre porte cette inscription :

La 1<sup>re</sup> société des P. coiffeurs à leur secrétaire,  
et AMIS.

Nous pensons que, par respect pour la cendre des morts, les commissaires chargés de surveiller les épitaphes, n'auraient pas dû laisser mettre une S à attendu que cette lettre constitue la un plu

riel, que pour constituer un pluriel il faut être au moins deux, et que Louis Mentier repose seul sous cette pierre funèbre.

Nous jetons un coup-d'œil à notre gauche, et les tombes de M. *Tardieu*, propriétaire, décédé à l'âge de 81 ans, et *Sophie-Elisa Derville*, qui fut moissonnée à seize, nous rappellent douloureusement que la mort frappe en aveugle, et lance sa faux au hasard sur la jeunesse aussi bien que sur la vieillesse.

À droite est la dépouille mortelle de *Dussausois* fils, décédé le 1<sup>er</sup> mai 1828, ainsi que nous l'aperçoit sa pierre funéraire, sur laquelle nous lisons cette épitaphe :

Il laisse, en expirant au printemps de sa vie,  
Des regrets à son père, à sa mère, à ses sœurs ;  
Mais de ses plus beaux jours l'espérance ravie  
Livra sa tendre mère à d'éternels pleurs !

C'est dommage que ce dernier vers soit défectueux ; la touchante mélancolie, empreinte dans ce quatrain, la rend digne d'éloges.

Mais que les vers que nous venons de lire sont loin encore de rivaliser avec ceux que l'on a gravés sur la tombe suivante, qui renferme *Anastasie Godefroy*, morte à la fleur de son âge, le 2 mai 1828 ! Ce sont les vers immortels de Malesherbes :

Elle était de ce monde où les plus belles choses  
Ont le pire destin ;  
Et rose elle a vécu ce que vivent les roses :  
L'espace d'un matin.

Nous reportons les yeux vers notre gauche, et là nous attendent des émotions d'un autre genre. Nous apercevons la tombe d'un brave que la paix a moissonné en 1828. *Besançon* quitta volontairement ses foyers pour voler à la défense de sa patrie qu'il servit pendant quinze ans ; ôtons notre chapeau.

Comme les extrêmes se touchent. En face de ce guerrier citoyen, est la cendre d'un artiste dramatique.

tique, qui, dans un âge assez tendre encore, donnait de belles espérances à la scène lyrique. *Félix Huard* quitta ce monde le 10 mai 1828.

A côté de cette tombe, reposent les restes inanimés de *Charles-Prosper Fremy*, arrivé dans ce lieu funèbre deux jours après l'artiste que nous venons de citer. Quatre vers, placés sur sa tombe, respirent plus la tristesse que sa perte a causée, que la poésie de celui qui les a créés :

Ses talens,  
La bonté de son cœur,  
Laissent à ses parens  
Une éternelle douleur.

#### IV<sup>e</sup> DIVISION.

Au bout de l'allée n<sup>o</sup> 3, que nous venons de quitter, se trouve à gauche l'allée n<sup>o</sup> 4, plantée de cyprès et bordée de tombeaux seulement du côté gauche.

Quatre tombeaux nous paraissent mériter le coup-d'œil de l'observateur : c'est 1<sup>o</sup> celui de *M. Soude*, qui apprend à quiconque lit ce qu'on a gravé sur sa pierre, que, de son vivant, il fut *marchand de couleurs*;

2<sup>o</sup>. Celui de *Clotilde Le Page*, épouse du sieur *Mignot*, entrepreneur de bâtimens ;

3<sup>o</sup>. Celui d'*Auguste Legier*, décédé le 3 juin 1828, sur lequel on a gravé les quatre vers suivans, qui ne sont dépourvus ni de mérite, ni de sensibilité.

Comme la rose éphémère,  
Il apparut ici bas,  
Comme elle, ô douleur amère !  
Il fut (à peine né) victime du trépas !

4<sup>o</sup>. Enfin, le tombeau de *M<sup>me</sup> Godfrint*, orné des cinq vers suivans, dont une faute intolérable d'orthographe efface tout le prix :

Tous les jours je la pleure,  
Je crois l'entendre et la voir ;

Pourrai-je redoutée l'heure  
 Qui, dans la sombre demeure,  
 Doit la rendre à mon espoir ?

#### V<sup>e</sup> DIVISION.

Entre les allées 1, 2, 3 et 4, se trouve un carré de terrain parsemé de tombes. Nous les avons toutes visitées. Là, comme partout ailleurs, on lit les regrets des parens, des enfans, des amis, sur des séparations qui, pour être inévitables, n'en sont pas moins douloureuses ; et, dans toute cette étendue dont nous avons formé notre cinquième division, nous n'avons trouvé que quatre tombeaux qui sortissent de la ligne ordinaire par quelque chose de spécial et de remarquable.

La première tombe de cette catégorie est celle de l'épouse du sieur *Dutrie*, que la mort a ravie à tout ce qui l'aimait, à l'âge de 32 ans. Sa pierre qui n'a rien d'extraordinaire est surmontée d'une statue de la Vierge, foulant un serpent à ses pieds. Cette statue n'est pas due à celui qui a sculpté la pierre tumulaire ; c'est tout simplement un objet d'art que l'on a posé là.

Plus loin, un obélisque en pierre, dans lequel on a pratiqué un emplacement pour y déposer une Vierge, recouvre les restes mortels d'un jeune enfant de 4 ans, *Jean-Alphonse Tessier* qui, né le 25 février 1825, à sept heures du matin, par une de ces bizarreries inexplicables du sort, mourut 4 ans après, même jour et même heure.

*Henri est là !* Cette simple inscription sur une simple croix nous a pénétrés d'une douce mélancolie, en nous convaincant de nouveau qu'en fait d'inscriptions mortuaires, les plus simples sont les plus expressives.

Il y a quelque chose de bien touchant dans l'enceinte fermée par une grille en bois qui renferme la dépouille mortelle d'*Adèle Dubois*, moissonnée dès l'âge de cinq ans ; les doux hochets de son enfance, ses poupées sont placées là entre des fleurs et des

cyprés ; au bas de la pierre qui la recouvre dans une chasse renfermant la mère du sauveur, on aperçoit encore une petite poupée, deux petits chandeliers d'étain renfermant deux petits cierges, et un *bon de sagesse* délivré sans doute à la pension que fréquentait cette fille chérie. Il y a quelque chose de touchant dans cette soigneuse attention d'entourer sa cendre de ce qu'elle aimait pendant sa vie ; nous osons assurer qu'une mère a passé par là : il n'est que le cœur d'une femme qui soit susceptible d'une délicatesse aussi recherchée. Honneur à cette mère ! *elle sait aimer.*

Près de là, on lit sous un petit berceau en bois l'épithaphe d'*Eugénie-Gabrielle Forgot*, morte le 21 mai 1828, à l'âge de 19 mois ; elle est ainsi conçue ;

A peine *entrée* dans cette vie,  
Sa perte a déchiré nos cœurs ;  
Vous qui pleurez fille chérie,  
Sur son tombeau, jetez des fleurs.

A côté dort, depuis le 6 mars 1828, *Aline Musler* ; elle était âgée de 8 ans.

Une petite croix blanche, surmontant une chasse renfermant des roses et des fleurs de virginité, contient un cadran de pendule, grand de cinq pouces environ, et dont les aiguilles sont fixées sur onze heures !!!

Pierre-Augustin avait-il demandé que l'on mit sur son tombeau, *Marchand Boucher* ? est-ce là profession d'un homme qui lui donne la vertu, seul titre de celui qui n'est plus ? Il est mort le 15 septembre 1827, âgé de 64 ans.

*Marie - Joséphine Gandelet* repose à quelque distance de là ; elle mourut le 21 février 1829. L'épithaphe suivante est gravée sur sa tombe :

Des vertus de son sexe admirable modèle,  
D'un époux qui l'adore elle charmait les jours ;  
Tout ce qui l'entourait était heureux par elle :  
Epoux, amis, parens la pleureront toujours.

Il y a du sentiment dans ces vers , et nous regrettons d'y trouver une faute de français.

Près du monument dont nous venons de parler , est un tertre réservé à la famille d'*Osmond* ; la simplicité qui le distingue est loin de répondre à la fortune des individus qu'il attend : nous ne pouvons qu'applaudir à cette modération d'orgueil.

## VI<sup>e</sup> DIVISION.

Revenu à la porte d'entrée , nous prenons à droite la première allée parallèle au mur Nord du cimetière , et nous formons , des tombeaux qu'elle renferme , notre sixième division.

Le premier monument remarquable , qui s'offre à nos regards , est la tombe de madame *Lefilleul* , décédée le 16 janvier 1829 , à l'âge de 29 ans ; cette tombe n'a rien de particulier que le quatrain qui lui sert d'épithaphe , quatrain qui est , après celui de *Malesherbes* que nous avons déjà cité , ce que le cimetière du Mont-Parnasse renferme de plus poétique , de plus doux et de plus expressif ; en les lisant , on s'identifie involontairement avec la bouche qui est censé les prononcer , et l'on pousse un soupir de regret.

J'ai paru sous les cieux comme une ombre éphémère.  
J'ai passé comme un lys par la brise emporté ;  
Toi qui me chérissais , adieu , ma tendre mère !  
Cher époux , frère , amis , sœur , à l'Eternité.

Plus loin sont encore des vers gravés sur la tombe d'une femme ; mais on s'aperçoit facilement que ce n'est pas la même main qui les a tracés. Les voici tels qu'ils sont inscrits sur la pierre tumulaire qui s'élève sur la cendre de madame *Bordier* , décédée le 1<sup>er</sup> janvier 1829.

De toutes les vertus c'était le vrai modèle,  
Bonne épouse , bonne mère , amie tendre et sincère,  
Toujours des malheureux elle fut l'appui fidèle ,  
Et donna le bonheur à sa famille entière.

Plus loin est la tombe de *Claude Cruchet*, gendarme, décédé le 29 décembre 1828.

Soudain s'offre à nos yeux une belle colonne de marbre, surmontée d'une urne; elle porte pour inscription : A leur camarade, *Ange-Gabriel Houry*, les élèves de l'Ecole Polytechnique. Cette colonne inspire de douces pensées. Il y a quelque chose de noble et de tendre tout à la fois dans cette généreuse amitié du collège; pourquoi faut-il souvent que ces liens, si chers dans la jeunesse, se détachent et s'oublient dans l'âge mûr. O mes amis! efforçons-nous de ne perdre jamais les doux souvenirs de notre enfance!

A côté de cet hommage religieux de l'Ecole polytechnique, est la pierre qui recouvre les cendres de madame *Chaudouet*. On y lit les deux vers suivans, si toutefois on veut bien admettre que ce soit des vers.

Bonne mère, bonne épouse, sœur et amie aimable,  
Nous pleurons à bon droit sa perte irréparable.

Sans doute ces vers ne sont pas sans défauts; mais qu'est-ce à comparer à la sottise que l'on a laissé graver sur la tombe de madame veuve *Lecomte*, décédée le 21 décembre 1828, et qui repose à deux pas de là? L'inscription gravée sur sa pierre, nous apprend qu'elle a succombé sous les coups d'une *Apoplexis* foudroyante. Apoplexie avec une *s* finale au lieu d'un *e* muet; et c'est à Paris, en 1828, qu'on tolère de pareilles fautes. Ah! MM. les commissaires vérificateurs, de grâce, mettez vos lunettes.

Et au bout de cette allée dont nous avons formé notre sixième division, nous lisons ces vers assez touchans sur la tombe de *Cécile Cottin*, décédée à l'âge de 5 ans.

Au printemps de tes jours, ah! tu nous est ravie,  
Un chagrin délirant accable notre cœur;  
Et pour nous ici bas plus de parfait bonheur,  
Qu'au temps de te rejoindre en quittant cette vie.

A vingt pas de la tombe que nous venons de citer, repose *Eugène Jaquet*, avocat à la cour royale de Paris, décédé le 15 juillet 1826, à l'âge de 26 ans.

Son frère qui lui rendit les derniers devoirs a fait graver, sur la pierre qui le recouvre, cette touchante inscription :

« Nous restions seuls sur la terre, mon frère,  
pourquoi m'as-tu abandonné!!! »

Rien n'est plus bizarre à nos yeux, que l'être qui cherche à se familiariser avec la mort; c'est, selon nous, presque cesser de vivre. *Joséphine Baulin*, veuve d'Auguste-Jean, a fait d'avance graver ce quatrain sur la tombe qui doit un jour la recevoir.

Lorsque le ciel, avec ma vie,  
Aura terminé mes regrets,  
Près de toi ta fidèle amie  
Viendra reposer pour jamais.

Plus loin, nous avons remarqué ce morceau de Pathos; il orne la demeure de *Louise - Joséphine Maché*, morte le 26 juillet 1826, dans sa 18<sup>e</sup> année.

« Fille chrétienne, lorsqu'il plut au céleste époux de t'appeler à lui, il te trouva parée de pudeur et d'innocence; il te rencontra veillant et parcourant avec une pieuse ferveur les salutaires exercices du Jubilé; tendre fleur, trop tôt desséchée sur la terre, tu es allée t'épanouir au rayon d'une aurore immortelle; oui, le parfum de vertu que tu laisses après toi, consolera tes sensibles parens, et animera tes jeunes compagnes à marcher sur tes traces. »

En quittant mademoiselle Maché, nous rencontrons le monument où sont renfermés les restes de *Jean-Antoine-Désiré Maronnier*, mort le 6 février 1827, à l'âge de 33 ans.

Funéraires cyprès, désormais sous votre ombre,  
Vont, hélas! s'écouler mes instans les plus doux:  
Pour moi plus rien n'est beau que cet asile sombre,  
Où je puis seul en paix prier pour mon époux.

Ce quatrain nous plait, il est correct et rempli de cette douceur que l'on ne saurait définir, mais qui fait tant de bien à l'âme !

A son côté est la tombe d'*Euphémie Dusonquoy*, épouse *Vauson*, morte le 2 août 1826 à l'âge de 30 ans.

Passans, *plaignez* le sort affreux,  
Qui m'a privé d'une épouse aussi chère ;  
C'était un ange sur la terre,  
Il a fallu la rendre aux cieux.

Nous croyons que M. Vauson aurait dû *accuser* le sort : si quelqu'un est à plaindre, ce ne peut être que la défunte.

Sta viator ! probum calcas.

Tel est le frontispice de la pierre tumulaire de Théodose *Bienaimé*, savant architecte du gouvernement, décédé le 14 décembre 1826 ; ces deux vers ne servent pas moins à son ornement :

Arrête, voyageur, suspends tes pas douteux ;  
Tu foules à tes pieds un homme vertueux.

Si nous faisons quelque peu de chemin, nous trouverons une petite tombe de marbre blanc ; c'est là que repose *Marie Sophie de l'Enferna de Gurgy* ; elle naquit le 10 octobre 1809, et finit sa carrière le 29 décembre 1826.

Toujours simple, douce et sensible,  
De nos jours tu fis le bonheur ;  
La mort t'a *choisi* pour victime,  
Rien ne pourra tarir nos *pleurs*.

Nous rappelons à nos lecteurs que notre copie est de la plus scrupuleuse exactitude.

Dédommageons-nous un peu par la lecture des jolis vers que nous trouvons à quelques pas de là, sur la tombe de *M. V. D. Morice*, épouse de S. J. German, née le 4 novembre 1790, morte le 9 janvier 1827.

Ici dort une amante à son amant ravie,  
Le ciel vers lui la rappela ;

Grâces, vertus, jeunesse, et mon cœur et ma vie,  
Tout est là !

Que de force dans ces quatre lignes ! que de choses dites en peu de mots !

Bien près de madame German, repose *Augustin Denise*, veuve de François Lapique, décédée le 19 septembre 1826.

Ton *âme* du tombeau craignait l'oubli terrible :  
Ah ! dans nos cœurs, ton nom qui ne saurait mourir  
Laisse de tes vertus, *âme* bonne et sensible,  
L'éternel souvenir.

Sans la répétition que nous avons soulignée, ces vers seraient irréprochables, ou à peu de chose près.

Ceux qui sont destinés à perpétuer la mémoire d'André Carteaux, né le 2 juin 1751, et mort le 6 octobre 1826, nous ont paru beaucoup plus expressifs ; le lecteur en jugera :

O regrets superflus ! repose-en paix, mon père,  
Ma sœur et moi vivront pour consoler ma mère ;  
De tes rares vertus faibles imitateurs,  
Pussions-nous par nos soins tarir un jour ses pleurs ?

## VII. DIVISION.

Cette allée qui prend du mur Nord au mur Sud, est latérale avec le mur Ouest, mais en est séparée par l'allée 11 qui longe le Sud, et par une chaussée qui sépare ces deux allées de tombeaux.

Nous remarquons d'abord, dans cette allée et à peu de distance l'un de l'autre, deux tombes exactement semblables, élevées par la première société des perruquiers-coiffeurs à deux de leurs amis sociétaires, *Michel Fafet* et *Antoine Hayette*. A l'aspect de ces deux tombes, nous remercions le 19<sup>e</sup> siècle d'avoir produit cette belle institution des sociétés de secours mutuels. Grâce à cette invention philanthropique, l'ouvrier prépare des ressources aux infirmités de sa vicillesse ; il oppose un parapluie aux maladies qui le frapperaient

comme un coup de foudre ; et si le sort fait descendre au tombeau toute sa famille avant lui , son convoi n'est plus solitaire , et ses nombreux confrères l'accompagnent jusqu'au champ du repos.

Sur l'obélisque qui recouvre la cendre du baron de *Hooké* , ancien colonel du régiment de Barwick , décédé à l'âge de 81 ans , on lit cette inscription aussi modeste qu'expressive :

« Il avait la vertu du preux, le noble cœur du juste.  
Les choses de la terre ne sont rien. »

C'est dommage que l'humilité de ce dernier paragraphe , contraste un peu avec le faste de l'obélisque sur lequel on l'a gravé.

On lit un peu plus loin les quatre vers suivans sur la tombe de *Louis Point* , décédé le 21 mars 1829.

Son cœur dont la bonté brillait sur son visage ,  
Mit sa félicité dans le bonheur d'autrui ;  
Son esprit fut toujours aimable autant que sage :  
Quiconque l'a connu , fut toujours son ami.

A quelque distance , toujours sur la droite , sont les restes mortels du sieur *Hyver* , député de la Manche , décédé en septembre 1826.

Presqu'en face est la dépouille mortelle de *Victoire-Antoinette Causin* , veuve *Loques* , que la mort a frappée le 17 janvier 1827. Sur sa pierre tumulaire , on lit le distique suivant , non sans éprouver quelque émotion.

Epouse , mère , amie , elle en eut les vertus ;  
Elle eût dû toujours vivre : hélas ! elle n'est plus.

Plus loin , mais sur la droite , est la tombe de *M. Jean-Martin* , marchand de chevaux , décédé le 18 septembre 1826 , âgé de 83 ans. Les lettres peintes et non gravées sur sa pierre sont élégantes , et sembleraient échappées au pinceau du célèbre Davignon , le premier peintre en lettres de notre époque.

La nature semble se plaire dans les contrastes ;  
presqu'en face de ce vieillard de 83 ans , repose une jeune fille de 9 ans , *Adèle Daulne* , enlevée à sa

famille, le 30 janvier 1827. Ses parens ont fait graver sur sa pierre tumulaire les vers suivans, dans lesquels l'auteur s'est permis des licences peut-être inadmissibles en poésie, mais que lui pardonneront tous ceux dont l'âme est accessible à une douce sensibilité.

Brillant de tout l'éclat des vertus de l'enfance,  
 Modèle de douceur, de candeur, d'innocence,  
 Adèle sur ses pas répandait le bonheur ;  
 Mais fleur, elle a vécu ce que vit une fleur.  
 Hélas ! trop tôt ravie aux baisers d'une mère,  
 A l'amour d'une sœur, aux caresses d'un père,  
 Aux larmes de ses frères.....  
 Elle repose en paix dans ce séjour de deuil.  
 Ses compagnes en pleurs autour de son cercueil,  
 Unissant leurs regrets à ceux de leur maîtresse,  
 Saluent pour toujours l'objet de leur tendresse.

Plus loin, également sur la gauche, est le cercueil de *M. Laborde* qui, jusqu'au 27 janvier 1827, époque de son décès, jouit constamment de l'estime de ses concitoyens ; et la preuve, c'est qu'il fut député sous le directoire, député sous le consulat, député sous l'empire, et député sous la restauration. Les vers suivans chargent et ne décoorent pas son tombeau.

O mon ami ! ô bien que j'ai perdu,  
 Triste souvenir d'un bonheur qui n'est plus,  
 De ta douce épouse, entends la prière,  
 Elle vivra pour toi, celle qui te fus chère ;  
 De nos cœurs, tendre et dernier empire,  
 Sous tes pas même ils paraissent sourire.

#### VIII<sup>e</sup> DIVISION.

*Emma-Pauline de la Lande* est placée non loin de là. Elle naquit le 30 novembre 1813, et mourut le 10 février 1829. Voici les vers que nous avons copiés sur sa tombe :

Repose en paix, ô mon Emma !  
 Au sein de Dieu, près de ta mère,  
 Le ciel t'enviait à la terre ;

Ce fut pour lui qu'il te forma ;  
Deviens notre ange tutélaire ;  
Et le Dieu qui nous sépara ,  
Sensible à ta douce prière ,  
Pour ta famille , moins sévère ,  
Sans doute , un jour se montrera ,  
Et près de toi , près de ta mère ,  
Tous à jamais nous unira .

Plus loin on lit : « Ici repose une femme *d'une candeur angélique* ! Julie-Adélaïde-Philippine *Leblanc* , épouse de M. A. M. Beljame , morte le 12 février 1819 , âgée de 20 ans .

Ce tombeau de marbre blanc , que nous apercevons à quelques pas de nous , cache la dépouille de Marcel Chapuis , mort dans sa 42<sup>me</sup> année , le 12 février 1829 .

Il emporte avec lui les regrets  
D'une épouse qui le chérissait ,  
Ainsi que de ses enfans .  
Et de tous ses parens ;  
Il fut bon père , bon mari ,  
Et regretté de tous ses amis .

Et plus bas :

Son bonheur était de rendre service .

Voilà , on en conviendra , de la poésie , qui n'est pas enterrée sous de vains ornemens .

Avançons encore , et , sur une modeste pierre , nous rendrons hommage à Dominique-Sébastien *Leman* , membre de la charité philomatique de Paris , de la société géologique de Londres , etc . . . né en 1781 , mort le 16 février 1829 .

Un prêtre , ancien bénédictin , sous-bibliothécaire de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés , mort le 19 février 1829 , à l'âge de 89 ans , Jean-Louis *Denanville* , repose près de là . Voici le distique dont on a paré sa tombe :

Passant , respecte ici la dépouille mortelle  
D'un ministre sacré dont la vertu fut belle .

Que cette petite pyramide de marbre blanc est simple ! mais qu'elle est superbe par l'inscription qui

la décore ! *Pauline*, 8 novembre 1827, 6 mars 1829.  
Que peut-on dire de plus ?

## IX. DIVISION.

Le premier tombeau en entrant à droite est celui du sieur *Salle*, entrepreneur de maçonnerie, né le 15 février 1762, mort le 25 décembre 1828.

On lit plus loin, sur un petit monument surmonté d'une urne :

« O terre, avare de mon bonheur ! tu dérobes à mes yeux mon ami le plus aimé, le plus regretté des époux. O bon père ! tes enfans et ta Thérèse viendront arroser cette terre de leurs larmes. Que ne peux-tu voir leur douleur ! tu laisses dans leurs cœurs un vide qui ne se remplira jamais. Amis et passans, parlez bas, marchez doucement ; Charles *Violette* est ici qui repose. 30 janvier 1829 »

La finesse de langage ne perce pas dans cette inscription ; mais de quelle douce mélancolie n'est-elle pas empreinte ?

Examinons un instant la singulière structure des mots que l'on a gravés sur la pierre tumulaire de *Ch. Cahouet de Neufry*, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint Louis, lieutenant des maréchaux de France, décédé le 1<sup>er</sup> février 1829, à 84 ans.

« Sa famille, ses amis regrettent en lui un bon parent, un ami sincère ; il se montra toujours citoyen, vertueux ami de l'ordre, sachant allier la justice à l'humanité. Ce monument fut élevé par la meilleur de ses AMIS. »

Sous un simple et petit monument entouré de cyprès, repose Marie-Louise-Elisabeth Nicole, femme Longéras, décédée le 8 février 1829, à l'âge de 73 ans et 5 mois.

Elle était tendre épouse, elle était bonne mère, Constante en amitié, généreuse et sincère.

Du Ciel accomplissant les souverains décrets,  
Elle quitta ce monde, emportant nos regrets.

Le sublime n'est pas donné à tout le monde. Voilà un quatrain qui ne sera pas ainsi qualifié ; mais du moins il n'est pas fautif.

### X<sup>e</sup> DIVISION.

C'est le pendant de la 5<sup>e</sup>, c'est-à-dire qu'elle renferme tout le terrain contenu entre les allées 6, 7, 8 et 9.

Presque toutes ces tombes des premiers arrivés dans ce cimetière sont entourées maintenant d'épais cyprès qui en obstruent la vue, et voilà pourquoi nous ne citerons dans cette division qu'un très-petit nombre de tombeaux remarquables.

Au premier rang nous mettrons celui élevé à une belle-mère par ses belles-filles et son beau-fils ; la tombe ne porte pas de nom, mais l'épithaphe est assez remarquable ; la voici :

De se faire chérir elle eut tous les moyens ;  
 Son époux n'eut jamais un ami plus sincère ;  
 Et les enfans qui n'étaient pas les siens  
 N'auraient pas pu trouver une plus tendre mère.

A peu de distance repose Elie *Guenault*, mort à la fleur de son âge. L'auteur de la chanson de la *Colonne*, dont il fut l'ami, a fait graver sur sa pierre l'épithaphe suivante :

Pauvre Guénault, repose en paix :  
 Dans la douleur qui nous inspire,  
 Nous ne pouvons que te dire :  
 Qui te connut ne t'oubliera jamais.

### XI<sup>e</sup> DIVISION.

Elle est formée par une allée qui, partie du mur *ouest*, va rejoindre le mur *est*, et se trouve séparée seulement par une chaussée de celle qui longe le mur du *sud*.

La première tombe remarquable qui se trouve à notre droite est celle de M. *Turlare*, décédé le 9 mars 1827. Ce fut un peintre qui développa quel-

que talent ; un de ses amis a fait graver sur sa pierre l'épithape suivante , qui n'est pas sans mérite.

De l'amitié le feu si beau ,  
Des arts le magique flambeau ,  
Ont embrasé son âme noble et tendre ;  
Les pleurs de l'amitié mouillent encor sa cendre ,  
Et la palme des arts ombrage son tombeau.

Un peu plus loin reposent , sous une même grille , l'épouse du libraire *Arthur-Bertrand* , ainsi que son frère. Deux petites colonnes de marbre blanc s'élèvent au-dessus de leur dépouille mortelle.

A quelque distance , mais , de l'autre côté , on lit ces vers touchans sur la tombe de *Félicité François* , décédée le 27 juin 1827.

Ange, sur terre , à notre amour ravie ,  
Du haut des cieux , souris à tes parens ;  
Que le souvenir de ta vie  
Remplace en leur âme attendrie  
Celui de tes derniers momens.

Toujours dans la même allée , mais à gauche , dort en paix un des soutiens du boulevard du crime , *M. Frédéric du Petit-Méré* , auteur de *l'Homme de la Forêt Noire* , du *Fils banni* , de la *Tête de bronze* , de la *Fausse clef* , etc. , etc. Ses travaux , quoique dans un genre bâtard peu estimé aujourd'hui , ne furent cependant pas sans mérite , et le conduisirent à la direction de l'Odéon , qui , dans ses mains , ne devint ni pire , ni meilleure ; la nature ayant réclamé sa dette , le 4 juillet 1827 , les amis de *M. Frédéric* et sa veuve firent graver sur sa tombe les deux quatrains suivans , qui , sans être de la première force , ne départent pas la dépouille mortelle d'un auteur.

Il dort en paix sous cette pierre ;  
Méritons tous le même sort ;  
Il se fit aimer sur la terre ,  
Et regretter après sa mort.

Ici sa veuve inconsolable  
Viendra déplorer son malheur ;

Mais une tombe est moins durable  
Que ses regrets et sa douleur.

A peu de distance et du même côté, est une tombe assez élégante que les sapeurs-pompiers ont fait élever à leur camarade *Maret*, victime de l'incendie de l'Ambigu-Comique, le 18 juillet 1827. Ils ont en outre gravé sur sa tombe : *Honneur au courage malheureux !* et nous, nous dirons à notre tour : Gloire à nos sapeurs-pompiers, en conséquence des éminens services qu'ils ont rendus et rendent encore chaque jour à l'humanité !

Plus loin et toujours du même côté, est la pierre tumulaire qui s'élève sur la cendre de *Jenny Longrée*, décédée le 19 juillet 1827, âgée seulement de deux ans. On lit sur cette pierre le quatrain suivant, dont la sensibilité compense la faiblesse.

O fille chère à nos tendresses,  
Tu mettais le comble à nos vœux ;  
Déjà tes aimables caresses  
Nous assuraient des jours heureux !

Nos yeux se portent ensuite sur une arcade qui s'élève à la hauteur d'environ 5 pieds, et sur la cendre d'un père et d'un fils ; chacune des deux colonnes qui en supportent le fronton contiennent une inscription. *Joulot* père, décédé le 8 avril 1827, est à notre droite, et le fils, qui ne lui a survécu que cinq jours, est à notre gauche ; sur le fronton, on lit ce touchant exergue : *La mort n'a pu les séparer.*

A quelques pas est un cénotaphe assez élevé et surmonté d'une urne. Il faut croire que M. Vossy, entrepreneur de monumens funèbres, qui l'a sculpté, est content de son travail, car il l'a signé ; et nous pensons qu'il a bien fait. On peut bien avouer un semblable ouvrage ! il renferme la dépouille mortelle de *Andry*, décédé le 11 janvier 1827.

Plus loin, sur la tombe de *Louis-Joseph-Victor Gronier*, mort à 19 ans, on lit ce vers qui exprime une plainte douce et touchante qui pénètre jusqu'à l'âme :

Je meurs sans nom , sans gloire ; et tout m'était promis.

On éprouve le même sentiment de douce mélancolie , à l'aspect de la pierre tumulaire qui s'élève sur le gazon qui recouvre le corps d'*Ernest-Adrien Dupont* , décédé le 26 avril 1827 , en lisant , sur cette pierre , ce vers presque aussi touchant que celui que nous venons de citer.

Hélas ! il a passé comme une ombre légère.

Plus loin nous voyons , sous une même grille , les cendres de deux époux morts à 29 jours de distance , en 1827 , l'un à l'âge de 79 , et l'autre de 72 ans ; c'est là le dernier asile de *Louis Monge* , ancien examinateur des élèves de la marine , homme probe et éclairé qui laisse des regrets dans le cœur de tous ceux qui le connaissaient ; et ceci n'est pas mensonger , car cela ne fait pas partie d'une épitaphe : c'est nous qui l'avancions , parce que nous en sommes sûrs.

## XII<sup>e</sup> DIVISION.

C'est une allée qui part du mur du Sud , pour aller rejoindre le mur du Nord ; elle n'est séparée que par une chaussée , de l'allée qui longe le mur de l'Est.

La première chose qui frappe nos yeux dans cette allée , c'est un tertre d'une certaine grandeur entouré d'une grille et renfermant les tombeaux de *M. le marquis de Juigné* , père du marquis de *Juigné* son fils , et de la marquise de *Juigné* sa bru. Aucune épitaphe , autre que les titres des décédés n'ornent ces trois pierres assez modestes pour la famille d'un pair de France.

Il n'en est pas de même d'une tombe qui leur fait à peu près face , et dont la pierre s'élève sur le gazon qui recouvre la cendre de mademoiselle *Eliza Guérin* , qui , le 27 décembre 1827 , âgée à peine de 18 ans , fut enlevée au monde et à sa famille. Quatre vers d'une touchante mélancolie , en rompent la monotomie : c'est faire plaisir à nos lecteurs , que de les leur citer.

C'est ici qu'Elisa fut rendue à la terre :  
 Comme elle savait bien s'attacher tous les cœurs !  
 Mais le plus dévoué fut celui de sa mère  
 Dont rien ne tarira la source de ses pleurs.

Quel dommage qu'il y ait dans le dernier vers  
 une faute de français ; il était si facile de l'éviter ,  
 en rédigeant simplement ce vers comme suit :

Dont rien à l'avenir ne tarira les pleurs.

Un peu plus loin encore, mais à droite, nous  
 apercevons le marbre tumulaire qui surmonte la  
 dépouille mortelle de *M. Tiphaine* qui fut, si je  
 ne me trompe, un bon et digne marchand de vins,  
 baptisant quelquefois le jus de la treille, dans la  
 crainte que son trop de vinosité n'altérât la pré-  
 cieuse santé de ses pratiques. Il a, par l'ordre irré-  
 vocable de la nature, quitté cette terre de douleurs,  
 d'où l'on a tant de peine à déguerpir, le 29 sep-  
 tembre 1827 ; il était âgé de 52 ans. On a gravé sur  
 sa pierre ces vers suivans, qui, sans être trop mal,  
 sont cependant plus religieux que poétiques.

Ci git le meilleur père  
 Et le plus tendre des époux,  
 Chéri de ses enfans, de sa famille entière,  
 Il emporta l'estime et l'amitié de tous ;  
 Homme de bien, obligeant et sincère,  
 Il avait de nombreux amis,  
 Pour eux sa perte fut amère,  
 Et leur causa des regrets infinis ;  
 Mais que sa veuve se console !  
 Comme il a vécu vertueux,  
 Son âme pure en ce moment s'envole  
 Vers le séjour des bienheureux.

A quelques pas de là, sont une urne et une co-  
 lonne de marbre blanc élevées par les élèves de  
 l'École Polytechnique, à leur ami *J.-B. Ernest  
 Desjobert*. Nous saluons ce touchant témoignage  
 d'une amitié de collège, et un peu plus loin, à  
 gauche, nous nous arrêtons devant la tombe de  
*Perrotte*, étudiant en médecine, décédé, en 1828,

à l'âge de 24 ans. On a placé sur la pierre tumulaire, le quatrain suivant, qui pénètre l'âme d'une douce émotion :

Il meurt, et sa tendre mère  
Ne reçoit pas ses adieux ;  
Sur cette rive étrangère  
L'amitié ferme ses yeux.

On passe indifféremment et sans la moindre émotion, devant une tombe assez proche, mais sur la droite qui renferme les cendres de *M. Hosch* ; on n'est que médiocrement intéressé, en apprenant qu'il fut fabricant de cricks, et c'est tout au plus si on lit la date de son décès, qui eut lieu le 11 octobre 1827.

La même indifférence nous suit un peu plus loin, mais sur la gauche, devant la tombe de madame *Gelez*. On reste froid près d'elle, en vain son mari, orfèvre et fabricant de vases d'église de la duchesse de Berry, a-t-il mis cette pierre tumulaire, assez élégante du reste, sous la protection de Sainte-Genève et de Ste.-Rosalie, patronnes de sa défunte épouse, l'âme ne s'émeut point, parce qu'elle est de feu pour la douleur et de glace pour l'ostentation. La même froideur nous poursuit en lisant le reste de cette longue épitaphe ; elle est sans doute très-pieuse et très-religieuse, mais comme dans tout, l'excès est un défaut ; en se rappelant que *M. Gelez* est orfèvre, et qui plus est, fabricant de vases d'église, on est presque tenté de s'écrier : « Vous êtes orfèvre, *M. Gelez* ! »

Que l'épitaphe de *Brigitte Blondeau*, qui certainement est aussi pieuse que la précédente, sait bien mieux trouver le chemin de l'âme et la pénétrer d'une douce mélancolie. Jugez-en, chers lecteurs, et voyez si nous exagérons.

O grand Dieu, qui dans ta clémence,  
Voulus mourir pour les humains !  
Toi qui connais son innocence,  
Et qui tiens son sort en tes mains,

Souviens-toi de son dernier jour,  
 Souviens-toi de sa dernière heure ;  
 Car ce fut et le jour et l'heure  
 Où tu mourus pour notre amour.

Sans doute que faire rimer *heure* avec *heure*, est une licence poétique un peu forte ; mais le reste des vers, et surtout la pensée qui les termine doivent faire excuser cette faute de versification.

Plus loin, repose *Edouard-Marie Sal*, décédée le 2 mars 1828, fort jeune encore, du moins à ce qu'il paraîtrait d'après l'épithaphe suivante, gravée sur la pierre tumulaire.

Enfant chéri, reçois ce dernier gage  
 Du tendre amour de tes parens ;

Tu n'as fait que passer comme un léger nuage ;  
 Mais dans leur cœur tu vivras plus long-temps.

On éprouve également une sensation mélancolique en lisant le quatrain suivant, qui décore la tombe de madame *Boué*, qui en décembre 1827, fut ravié à la tendresse de son époux, dès la première année de son mariage.

Après dix mois du plus heureux ménage,  
 Pourquoi faut-il se quitter pour toujours,  
 Chère Eugénie ? la mort est ton partage :  
 Pour ton époux il n'est plus d'heureux jours.

Le quatrain gravé un peu plus loin sur la pierre de madame *Langlois*, que la faux de la mort a frappée le 3 mars 1822, peint également des sentimens doux et naturels ; mais ces vers sont aussi fautifs que les précédens, et la sensibilité qui les caractérise, peut seule faire excuser leur incorrection.

Hélas ! elle n'est plus, ombre chérie,  
 Aimable fleur, sitôt flétrie,  
 Ecoute nos soupirs et nos chants de douleur :  
 Puisses-tu dans le ciel retrouver le bonheur !

Nous ignorons d'où vient cette tombe qui a dû nécessairement se trouver ailleurs, avant d'arriver au cimetière du Mont-Parnasse ; mais ce que nous savons, c'est qu'elle se trouve juste à l'angle des allées

En poursuivant toujours, on aperçoit une tombe sur laquelle aucune indication de nom ne se fait remarquer, si ce n'est :

A LA MEILLEURE DES MERES.

On lit plus bas l'épithaphe suivante :

Mère chérie de tes enfans,  
Leur bonheur fut ta seule étude :  
Rien ne coûtait à ta sollicitude,  
Pour embellir tous nos instans ;  
Et lorsqu'à notre amour, hélas ! tu fus ravie,  
Tu nous guidais encore *au-delà de la vie*.

Lisons ce joli quatrain : les vers qui le composent offriront une ample compensation de ceux que nous venons de citer. Ils décorent la tombe de *Julie Derbecourt*, décédée le 9 mars 1828, à l'âge de 29 ans.

Elle était douce autant que bonne,  
Elle aurait d'un mortel fait la félicité ;  
Pourquoi n'a-t-elle pas plus long-temps existé,  
Elle qui ne devait faire pleurer personne.

XIII. DIVISION.

Elle commence à l'angle que forment en se joignant les murs Nord et Ouest du cimetière.

Nous remarquons dans ledit angle le tombeau de M. de la *Coste*, que nous aurions passé sous silence, attendu qu'il n'offre rien de remarquable, sans la bizarrerie d'un de ses prénoms, qui est *sycamore*. C'est un prénom baroque qui nous a frappés, et il n'est pas assez gai pour que nous engageions aucun de nos lecteurs à le donner à l'un de ses enfans.

Plus loin, en remontant vers le Sud, le long du mur d'Ouest, nous trouvons à droite, une pierre sur laquelle nous lisons ces mots. Ci-gît le corps du *marquis de Pont-St.-Pierre*, trouvé dans un caveau de l'ancien séminaire de *St.-Magloire*, rue *St.-Jacques*, où il avait été enterré le 8 juin 1754. Il fut transféré dans cette enceinte, le 6 août 1822.

*De profundis.* Ainsi, voilà un mortel décédé il y a 75 ans, qui repose dans un cimetière qui n'est ouvert que depuis 5. Cette bizarrerie nous a paru assez drôle, et nous n'hésitons pas à proclamer le marquis de Pont-St.-Pierre, le *doyen du cimetière Mont-Parnasse*; et c'est un titre que nous ne pensons pas que personne ait l'intention de lui disputer.

A gauche, un peu plus haut, sur la tombe de *Pauline Bavoux*, décédée le 26 janvier 1825, à l'âge de 13 ans, nous lisons cette inscription touchante, due à la verve poétique d'un de nos meilleurs chansonniers, et nous ne balançons pas à mettre cette production mélancolique de sa plume au niveau de ce qu'il a fait de mieux.

Vous qui venez sur cette pierre,  
Ou verser une larme, ou jeter une fleur,  
Amis, calmez votre douleur;  
Le bonheur n'est pas sur la terre;  
Mais écoutez ma fervente prière,  
Si vous voulez que je repose en paix,  
Du seul chagrin que je lui fis jamais,  
Ah! consolez ma pauvre mère.

Plus loin, et également à gauche, est la tombe du comte *Lenoir*, pair de France, enlevé à sa famille, le 17 avril 1825.

A droite, un peu plus loin encore, est une belle colonne de marbre surmontée d'une urne; cette colonne s'élève sur la poussière de *François-Laignel*, qui fut, à ce que nous apprend son épitaphe, un *temple de vertu*, et un *modèle de sagesse*; mais ce qui nous paraît bien plus certain encore, c'est qu'il fut tendrement chéri de sa famille, car sa tombe est parfaitement soignée; et de fraîches et nombreuses couronnes, qui sont suspendues de toutes parts autour de sa pierre, attestent que le sentiment douloureux de sa perte est loin d'être effacé du cœur de ceux qui l'aimaient sur la terre.

A peu de distance de là, mais sur la gauche, est le tombeau de M. *Sannois*, qui repose là depuis le 25 février 1828. Son épitaphe se compose du qua-

trâin suivant , qui nous parait s'adapter parfaitement avec la cendre d'un homme de bien.

Sur cette terre où j'ai vécu tranquille ,  
D'un long hymen j'ai goûté les douceurs ;  
Et mes enfans , jusque dans cet asile ,  
De mon épouse adouciront les pleurs.

En reportant nos yeux vers la droite , nous apercevons, l'une près de l'autre , deux simples croix de pierre , sur lesquelles sont gravés ces mots. *La foi nous sauve , l'espérance nous console. Elle prie Dieu pour nous , prions Dieu pour elle.* Ces pensées sont bien simples , et elles n'en sont pas moins expressives ; quant à nous , nous avouons franchement que nous ne les avons pas lues sans émotion.

Ce n'est pas avec le même sentiment de satisfaction que l'on jette les yeux sur le tombeau de *M. Charles Desienne* , situé un peu plus loin ; nous sommes persuadés que cet homme estimable n'eût pas été content s'il eut vu graver sur sa tombe élevée en décembre 1824 , une orthographe comme celle-ci : *Encien avocat*. Nous retrouvons , sous ces mots , les vers suivans , que nous avons salués comme étant de notre connaissance. ( Voyez 4<sup>e</sup> division ) :

Dans mon âme je le pleure ,  
Je crois et l'entendre et le voir ;  
Pourrai-je redouter l'heure ,  
Qui , dans la sombre demeure ,  
Doit le rendre à mon espoir ?

Et nous terminerons le détail de cette 13<sup>e</sup> division par le tombeau qui renferme les restes sacrés et religieux de *l'abbé de Fontanil*. Ce tombeau , carré , construit en pierre , et surmonté d'une urne , est un des plus remarquables du cimetière Mont-Parnasse , et par son élégance , et par les cendres qu'il renferme.

#### XIV<sup>e</sup> DIVISION.

*Antoine Boucheron* , ancien vicaire de Saint-Jacques du Haut-Pas , mort le 5 septembre 18

à l'âge de 67 ans , repose dans le premier tombeau remarquable de cette allée , à partir de la droite ; voici son épitaphe :

Du Dieu vivant prêtre fidèle ,  
Il a pour lui bien combattu ;  
Puisse la couronne immortelle  
Etre le prix de sa vertu !

A quelques pas de là on lit sur une petite pierre ne portant aucun nom :

Chere sœur dont la mort me cause tant de peine ,  
Tu recevras souvent le tribut de mes pleurs ;  
Thérèse , tous les ans , viendra t'offrir des fleurs ,  
Jusqu'à ce que ma *cen*dre soit unie à la tienne.

Sur la même ligne , une tombe de pierre à fond de marbre blanc laisse voir , en lettres d'or à demi-effacées par le temps , cette épitaphe d'un style assez heureux :

Jamais femme , jamais mère ne fut plus tendre ;  
Le sort à ses amis la ravit sans retour ;  
Mais ses maux ont cessé ; du céleste séjour  
L'aurole des saints brille enfin sur sa cendre.  
Hélas ! pour ses enfans il n'est plus qu'un espoir ;  
Ils attendent la mort au banquet de la vie ;  
Douce attente pour eux , que leur âme ravie ,  
Dans le sein de son Dieu puisse un jour la revoir !

A côté est une pierre couchée ; elle cache à jamais une jeune rose , *Sophie - Alexandrine Depierre* , morte le 26 octobre 1825 , à l'âge de 15 ans et 4 mois. Nous y avons remarqué ces vers :

Bon cœur , aimable esprit , jeune et pleine de charmes ,  
Sophie eut des talens vrais comme ses vertus.  
Vain espoir ! au bonheur ont succédé les larmes ;  
Ma fille bien-aimée est morte..... elle n'est plus !

Non loin de là on lit ces mots : *Urbain Gaillardon. Respect à ce petit espace.*

Sur un piédestal s'élève une colonne de marbre blanc ; on y a gravé cette inscription : *Un homme de bien ;* et au-dessous , en chiffres romains :

**XXX ANS!!!** Quelle expression ! C'est le tombeau d'*Hypolite Teysserenc*.

Portons nos regards sur la tombe de *Louis-Alphonse Hezard*, décédé le 14 juillet 1825, dans sa 23<sup>e</sup> année : son épitaphe est digne d'être citée. La voici :

Toi, dont la mort a comblé mes douleurs,  
O mon fils ! va t'unir à ton frère, à ton père :

Le ciel, bientôt, exauçant ma prière,  
En m'appelant à lui, saura tarir mes pleurs.

A l'angle des divisions 6 et 4, on remarque le monument élevé à la mémoire de *Joséphine Lelièvre*, décédée le 9 décembre 1825 ; il est en pierre sculptée assez simplement ; mais tout y est d'un fort bon goût.

#### XV<sup>e</sup> DIVISION.

A la distance de quinze pas, nous voyons la pierre tumulaire de M<sup>me</sup> *Alas-Caroline* ; elle quitta ce monde en 1826. Les vers suivans honorent sa mémoire :

Une mère bien tendre, une épouse accomplie,  
A souffrir sans se plaindre elle passa sa vie,  
Calmous, en y songeant, nos trop justes douleurs,  
Et sur sa tombe, imitant son courage,  
Offrons, au lieu de nos stériles pleurs,  
A sa cendre un plus digne hommage,  
L'humble tribut de quelques fleurs.

Plus loin, on lit ce distique sur la tombe de *Benoît Lafont*, médecin, né le 30 mars 1801, mort le 22 janvier 1826 :

Ton art fut inutile, et nos soins superflus ;  
Tu nous aimais, ami ! je t'aimais, tu n'es plus !...

#### XVI<sup>e</sup> XVII<sup>e</sup> XVIII<sup>e</sup> XIX<sup>e</sup> XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> DIVISIONS.

Ces divisions ne sont pas encore occupées.

## CONCLUSION.

Nous avons parcouru successivement les tombeaux les plus remarquables des quatre cimetières. Des monumens superbes, des noms illustres ont tour-à-tour passé sous nos yeux, et nous allons terminer cet ouvrage en citant une tombe plébéienne.

Au cimetière du Mont Parnasse, 12<sup>e</sup> division à gauche, en montant du Sud au Nord, et à peu de distance du monument funèbre élevé à M<sup>me</sup> Gelez, qui se trouve à droite, repose une jeune femme dont le prénom, gravé sur sa pierre, fut *Julie*. Le gazon qui la recouvre, les tombes qui l'entourent, les fleurs et les arbres qui l'abritent, tout, jusqu'aux terres voisines de celle où elle dort, attestent que ce dernier asyle d'une femme chérie est l'objet des soins les plus tendres et les plus minutieux. Depuis deux années (novembre 1827) qu'elle dort là du sommeil des justes, son époux, dont nous ne trahisons pas le nom, quoiqu'il nous soit connu, son époux n'a pas manqué de venir chaque semaine deux ou trois fois semer des fleurs, tailler le gazon, en un mot, veiller avec le plus tendre soin à l'entretien et à l'embellissement de la dernière demeure de celle qui fut tant aimée de lui; il soigne à ses frais les tombes qui l'entourent, pour que celle de sa Julie ne présente pas un contraste pénible avec elle; il a couvert de gazon l'espace de terrain qui se trouve derrière les tombes qui entourent celle qui lui fut si chère; et ces soins si tendres, si minutieux, si réitérés, rendent à nos yeux la tombe de Julie la plus remarquable de toutes celles qui existent dans les quatre cimetières.

FIN.

# TABLE.

	Page.
Cimetières .....	13
Tarif des prix aux mairies.....	18
Réglement des cimetières.....	19
Instruction sur les mesures à prendre pour rendre à quelqu'un les derniers devoirs funèbres.....	26
<b>Tarif.</b>	
Service ordinaire.....	28
Service extraordinaire.....	<i>id.</i>
1 <sup>re</sup> Classe.....	29
2 <sup>e</sup> Classe.....	32
3 <sup>e</sup> Classe.....	34
4 <sup>e</sup> Classe.....	36
5 <sup>e</sup> Classe.....	37
6 <sup>e</sup> Classe.....	38
Tarif des objets non déterminés dans ces classes.....	<i>id.</i>
Cimetière de l'Est ou du Père Lachaise....	47
Histoire du Père Lachaise.....	50
Plan et division du cimetière.....	58
Supplément au cimetière du Père Lachaise.	200
Cimetière Montmartre.....	224
Cimetière Vaugirard.....	276
Cimetière Mont-Parnasse.....	303



# TABLE ALPHABÉTIQUE

DES NOMS CITÉS DANS CE VOLUME.

A.	Pag.	— (De).....	Pag.
A. (M).....	299	Augustin.....	322
Abédie (le comté d'),	125	Aymar.....	256
Abeilard.....	70		
Aboville (le comte		B.	
d').....	167	Bacoffe (De).....	248
Achille.....	295	Bacot.....	213
Adamson (De)....	171	Bagnard.....	39
Adrien Euphrasie..	317	Balbastre (veuve)..	263
Agasse.....	120	Balligot (Dlle)....	205
Agnesseau (d')....	305	Ballard.....	247
Aignan.....	104	Ballet père.....	284
Albignac (De d')..	171	— Hipolite.....	id.
Alexis.....	313	Balon (Clara).....	110
Alfred G.....	208	Bance (famille) ...	131
Amédée.....	295	Barbantaine (fami.)	244
Ancelin (M <sup>me</sup> )....	176	Barbier Dubocage..	108
Anselin.....	294	Bailli (De).....	198
Anselme (général).	185	Baron des Fontaines	175
Antoine (Denis)...	288	Barow (général)...	125
Arnaud (Baculard d')	191	Barry (famille)...	126
Arnault (Gabrielle		Barthélémy.....	147
d').....	68	Bassaro (De).....	118
Armeva (De).....	160	Basterrèche.....	112
Arth. Bertrand (De)	335	Bat (De).....	93
Astoud (De).....	310	Bataille.....	71
Aubin (Dlle).....	300	— (De).....	218
Aubrun (famille)..	240	Baudeloche (De)..	267
Audriffet (Dlle)...	239	Bavoux (Dlle)....	340
Audinot.....	137	Bazouin (famille)..	126

	Pag.		Pag.
Bayard (Julie)....	307	Blanchard (De)...	113
— (François - Augustin).....	309	Blaudin. ....	134
Bayart.....	164	Blavier.....	288
— (Dlle).....	<i>id.</i>	Blommaert (famille)	260
Beauchêne (de)....	117	Bloudeau (Dlle)...	337
Beaudy (De).....	81	Blourt.....	299
Beauharnais (De de)	153	Boissière (Dlle)...	223
Beaumarchais.....	143	Boiteux (De).....	318
Beauvais.....	76	Boituzot (De).....	199
Béjot (De).....	119	Bollard.....	243
Bélisaire (Dlle)....	228	Boncorps (Dlle)....	279
Beljames (De).....	330	Bondu. (Dlle).....	217
Bellanger.....	107	Bongrand.....	234
Bellart.....	172	— (Augustin).....	<i>id.</i>
Bellay (Dlle).....	199	Bonjour (famille)..	125
Benard.....	265	Bonnin (Dlle).....	234
Benistant.....	268	Boode (famille)...	152
Berckheim (général)	169	Bordier (De).....	323
Berger (famille)...	126	Boscheron.....	141
Bergon (De).....	101	Bosquillon.....	114
Bernage (De).....	295	Botard.....	305
Bernardin - de - St.-		Bouché (De).....	293
Pierre.....	102	Boucher.....	92
Berrurier.....	315	— (De Anaïs)....	<i>id.</i>
Berthereau (Dlle)..	74	Boué (De).....	338
— (Général).....	86	Boufflers.....	107
Bertholle.....	135	— (De de).....	<i>id.</i>
Bertrand (Ve).....	309	Bouillat (famille)..	156
— (De).....	122	Boulan.....	214
Berwick.....	108	Boulard.....	187
Besançon.....	319	Boulaye (David de	
Béthisy (marquis de)	211	la).....	285
— (comte de).....	<i>id.</i>	Bourbon-Conti (De)	120
Beurrier.....	231	Bourcher.....	270
Beurnonville (de)..	151	Bourcke (De de)...	150
Bidaux (famille)...	127	Bourdon.....	71
Bienaimé.....	326	— (Lise).....	<i>id.</i>
Bigot de Prémeneu	73	Bourgain (De).....	78
Birlouez (De).....	178	Bourgoing (De de)..	127
Bisson (De).....	138	Boursier.....	67
		Bouvet (Ve).....	82



Pag.		Pag.
243	Cochon-Robusse . . .	232
297	Cœury . . . . .	229
82	Coigny ( famille ) . .	289
170	— ( D <sup>e</sup> de ) . . . . .	249
<i>id.</i>	Coislin ( D <sup>e</sup> de ) . . .	317
71	Colbert ( comte de )	147
146	Collaud ( général ) . .	218
159	Collin de Jussy . . . .	122
310	Combault . . . . .	156
248	Combals ( D <sup>e</sup> ) . . . . .	316
134	Comtat ( D <sup>e</sup> ) . . . . .	339
87	Condorcet ( D <sup>e</sup> de ) . .	85
196	Contat ( D <sup>e</sup> ) . . . . .	302
288	Convers ( famille ) . .	68
98	Coquillon . . . . .	— ( D <sup>lle</sup> ) . . . . .
283	Cornu ( S. et D <sup>e</sup> ) . . .	329
138	Corse . . . . .	86
246	Cortezzi . . . . .	272
190	Cosson ( D <sup>e</sup> ) . . . . .	238
151	Cottin ( D <sup>e</sup> ) . . . . .	127
324	— ( Cécile ) . . . . .	167
129	Coutanceau ( famil. )	— . . . . .
161	Craufierd . . . . .	226
236	Crouy-Chanel . . . . .	261
247	— ( D <sup>e</sup> de ) . . . . .	213
253	Crozet ( veuve ) . . . .	266
524	Crublier de S.-Cyran	63
155	Cruchet . . . . .	176
280	Cullerier . . . . .	235
75	Curty . . . . .	105
	Cuvier ( D <sup>lle</sup> ) . . . . .	251
		250
		84
		330
		146
		288
		116
		342
		89
		342
		313
		319
		283
		283

## D.

73	Dammartin . . . . .
268	Danlos . . . . .
283	Dargravel ( D <sup>e</sup> ) . . . .
328	Daulne ( D <sup>lle</sup> ) . . . . .
214	Daverne . . . . .
191	David . . . . .
95	Davoust ( famille ) . .
144	— . . . . .
	Dazincourt . . . . .
	Debeauvais ( D <sup>lle</sup> ) . . .
	Debost ( D <sup>e</sup> ) . . . . .
	Debourgé . . . . .
	Decoufflet ( D <sup>e</sup> ) . . . .
	Decrès ( duc ) . . . . .
	Degotti . . . . .
	Deguëlle . . . . .
	Dejean ( comte ) . . . .
	Delabrière . . . . .
	Delacoste . . . . .
	Delacroix ( D <sup>e</sup> ) . . . . .
	Delahaye . . . . .
	Delalande . . . . .
	— ( D <sup>lle</sup> ) . . . . .
	Delambre . . . . .
	Delaporte ( D <sup>e</sup> ) . . . . .
	Delarbre . . . . .
	Delaroa ( famille ) . . .
	Delarue ( D <sup>e</sup> ) . . . . .
	— . . . . .
	— ( Marie-Anne ) . . . .
	Delattre ( famille ) . . .
	Delaunay . . . . .
	Delavigne . . . . .
	Delcambre ( D <sup>lle</sup> ) . . . .
	Delespine ( D <sup>lle</sup> ) . . . .
	Delille . . . . .
	Delisle ( veuve ) . . . . .
	Delucet . . . . .
	Démanche . . . . .
	Denanville . . . . .
	Denisdoff ( D <sup>e</sup> ) . . . . .
	Denis-Antoine . . . . .
	Denis de Villiers . . . .
	Depierre ( D <sup>lle</sup> ) . . . . .
	Denon . . . . .
	Depierre ( D <sup>lle</sup> ) . . . . .
	Derivis ( D <sup>e</sup> ) . . . . .
	Derville ( D <sup>lle</sup> ) . . . . .
	Desaint . . . . .

	Pag.		Pag.
Désaugiers.....	177	Dumuy (général) ..	46
Deschamps.....	80	Dupaty.....	140
Deschaumes (Dlle) .	230	Dupin.....	316
Descine.....	305	Duplantier.....	196
Desenne.....	<i>id.</i>	Dupont.....	335
Desèze.....	191	— (De).....	65
Desienne.....	341	Durand.....	201
Desfammes (famille)	126	— (Dlle).....	<i>id.</i>
Desjobert.....	296	— (Elis. Eul.)	251
— <i>id.</i> .....	336	— (L.-J.-A.) .	264
Desmousseaux.....	76	Dureau de la Malle .	108
Desnon (Dlle).....	257	Durieux (Dlle)....	267
Desocr.....	294	Dussaussois fils ...	319
Desparbès.....	305	Dutbu.....	218
Desplas.....	66	Dutremblay (De) ..	141
Despréaux.....	76	Dutric.....	321
— <i>id.</i> .....	158	Duval (Virginie) ..	134
— (Isidore)	76		
Dessel (Dlle).....	223	<b>E.</b>	
Dessols (marquis),	211	Eckmul (P. d')....	144
Destapes.....	265	Elisa.....	255
Destourmel.....	299	Etienne (Dlle)....	280
— (Olympe)	<i>id.</i>	Euphrasie.....	317
Dian.....	277	Everat.....	67
— (Dlle).....	<i>id.</i>		
Dibling (Dlle).....	72	<b>F.</b>	
Dibos ..	237	Fafet.....	327
Dieulafoy.....	62	Fanny.....	250
Digne (évêque de) ..	287	Farcy (Dlle).....	229
Divert.....	243	Fauque-de-Jonquie-	
Dolbeau (Ed.)....	242	res.....	245
— (Néola)....	<i>id.</i>	Favrecl.....	159
Dornier.....	122	Félix G.....	208
Dubail (famille) .	115	— .....	213
Dubois.....	321	Ferick (famille) ..	152
Dubouchage.....	175	Ferino (général) ..	185
Dufourney.....	108	— (Dlle).....	195
Dufresne (famille) .	164	Féron.....	176
Dufresnoy (De) ...	99	Fevrier.....	117
Dugazon (De)....	104	Fieffé.....	141
Dumontel (veuve) .	286		

	Pag.		Pag.
Fievelle ( S. et De ).	187	Garrion ( de ).....	160
Fillemin ( Dlle )....	137	Garsin ( Dlle ).....	274
Fleuret.....	270	Gatteaux ( famille )..	172
Fleury ( De de )....	80	Gauthier.....	141
Foacier.....	203	— ( l'abbé ).....	175
Fontassis.....	79	Gaveaux.....	110
Fontanes ( de )....	128	Gelez ( De ).....	337
Fontanil ( l'abbé )..	341	Gémon ( famille )...	162
Fontenay ( famille )	290	Geoffroy.....	141
Forgot ( Dlle )....	312	— .....	195
Fornerod.....	207	— ( Dlle ).....	85
— ( Dlle )....	<i>id.</i>	Gerdolle.....	136
Fortin.....	138	Géricault.....	111
Fougeret ( S. et De ).	198	Germain ( comte )...	152
Fourcroy.....	100	Germann ( De )....	326
Foy ( général )....	153	Gesne.....	241
— — .....	209	Gesvres ( De de )...	307
François ( Dlle )....		Gianotti d'Anna....	272
— de Neuchâ-		Gilbert.....	262
teau.....	110	Gilberton ( veuve )..	258
Fréd. du Petit-Méré.	333	Gillet.....	212
Fremontier.....	315	Ginguené.....	109
Fremy.....	320	Girard ( De ).....	279
Frère ( général )...	149	Girardeau ( famille ).	158
Frias ( duc de )....	131	Girardin.....	147
		— ( Louise de )..	75
<b>G.</b>		Giraudet.....	147
Gail.....	116	— ( Eugène )....	249
— ( De ).....	<i>id.</i>	Godefroy ( Dlle )....	319
Galin.....	114	Godfindt ( De )....	320
Galitzin ( Dlle de )..	84	Gobled.....	183
Gallard ( De )....	294	Goimpÿ ( de ).....	264
Gallerande ( Clerm. )	171	Gottz ( M. de )....	139
Gandélet.....	73	Gouchon ( famille )..	125
— ( Dlle ).....	322	Gontié ( De ).....	205
Garcenac ( De )....	174	Gorgette.....	167
Gareau ( De ).....	92	Gosselin ( De )....	231
Garnaud.....	308	Gossuin.....	147
Garnerey.....	237	Goupy ( famille )...	119
Garnier ( comte )...	154	Gourgaud ( De )...	141
		Goyon ( De de )...	307

	Pag.		Pag.
Grange .....	221	Herbomez (De).....	301
Granger (famille) ..	118	Héricy (De).....	281
Grave (le comte de) .	159	— (Dlle).....	<i>id.</i>
Greffulhe (famille) .	162	Hersent.....	305
Grétry.....	103	Heurtault.....	104
Gronier .....	334	Heurteloup .....	139
Gros (famille).....	164	Hiron .....	228
Grozier (l'abbé).....	62	Hode.....	241
Gruel (Dlle).....	208	Hooke .. ..	327
Guénault (Élie) ...	332	Horie (Dlle).....	317
Guénon (De).....	316	Hosch.....	337
Guérin (Dlle).....	335	Houdon .....	307
Guérault.....	155	Houry .....	324
Guillaume (famille)	129	Houssement.....	216
Guillemain.....	120	Huard.....	
Guillemain de Vais-		Hubbard (famille) .	156
vres.....	183	Hue (François)....	150
Guillié .....	233	Huet (De).....	219
Guillon .....	231	Hugé.....	218
— (D).....	260	Huin (famille)....	156
Guiné (Dlle).....	301	Humbert (Dlle)....	279
Guizot (De).....	116	Huzar (veuve)....	285
Gurgy (Dlle).....	326	Hyver.....	328
Guyot (De).....	165		

## H.

Hadenque-Regnault.	131
Hallé .....	86
Hams .....	100
Harmand (famille) .	132
Hautefeuille (De) ..	219
Hany.....	133
Hayette.....	327
Heim.....	191
Hélène .....	136
Héloïse .....	70
Hennecart (famille)	116
Henneveu.....	74
Henry .....	
Hérault (De).....	197

## I.

Irison .....	152
Isabci .....	138

## J.

Jancty .....	283
Jacquemard.....	141
Jacquemet.....	325
Jarry (M. et De)....	180
Jaubert .....	114
Jean (veuve).....	325
Jeandot (De).....	254
Jean-Hippolyte....	222
J. H. P.....	205
Jobert (De).....	217

	Pag.		Pag.
Joliot (D <sup>lle</sup> ).....	63	Lange de St-Thomas	240
Jollivet (le comte) .	182	Langford (miss) ...	160
Jonquière (D <sup>lle</sup> de)	120	Langles.....	86
— (Fauque de) .	245	Langlois (D <sup>e</sup> ) ....	338
Jordan (Camille)...	154	Lanjuiuais.....	129
Joseph.....	69	Lapique (D <sup>e</sup> ).....	327
Joulot.....	334	Laplace (de).....	166
Juigné (famille)...	335	Larcher (famille) ..	95
Juillet (D <sup>lle</sup> ).....	222	Larmoyer.....	225
Julie (D <sup>e</sup> ).....	344	Lareveillère-Lepaux	149
Julien.....	252	Lassiège (Victoire).	285
— (D <sup>e</sup> ).....	<i>id.</i>	— (Emile).....	<i>id.</i>
Junck (D <sup>lle</sup> ).....	260	— Sophie.....	<i>id.</i>
		— Eugène.....	<i>id.</i>
<b>K.</b>		Latour du Pin.....	100
Komarswicki.....	162	—.....	248
Krudcner.....	187	Lattier de Bayanne.	164
		Laubrière (D).....	234
<b>L.</b>		Laude (D <sup>lle</sup> ).....	313
Laban (l'abbé).....	311	Laujon.....	198
Labarre (de).....	239	Laurent.....	239
Labedoyère... ..	121	— (veuve).....	246
Labelle (D <sup>lle</sup> ).....	229	— <i>id.</i> .....	265
Laborde.....	329	Laval-Montmorency	90
Lachaussée.....	244	<i>Id.</i> .....	309
Laffilé (famille)...	129	Lebailly de Crussol.	32
La Fontaine.....	131	Leballeur.....	311
—.....	162	Lebrun (D <sup>e</sup> ).....	174
— (veuve).....	258	Lecamus (D <sup>lle</sup> ).....	173
Lagrange.....	143	Lecoïnte (D <sup>lle</sup> ).....	93
Lagroux (D <sup>lle</sup> ).....	196	Lecomte.....	168
La Harpe.....	290	— (D <sup>e</sup> ).....	324
Laignel.....	340	Lecoq.....	118
Lainé.....	116	Lecoulteux.....	252
Lallemant.....	97	Lecreux (D <sup>lle</sup> ).....	79
Lamarck (D <sup>e</sup> de)...	170	Lefèvre.....	166
Lambertys (de)....	115	— (Jacques)....	149
Lamome (famille)..	227	— (le maréchal).)	144
Lamy (D <sup>lle</sup> ).....	222	Lefilleul (D).....	323
— <i>id.</i> .....	314	Lefort.....	302
		Legier.....	320

	Pag.		Pag.
Legouvé (M. et D <sup>e</sup> )	253	Louise.....	249
Legros (D <sup>r</sup> ).....	218	— Angeline.....	157
Legueule (D <sup>lle</sup> )....	179	Loyson.....	140
Lehoc.....	169	Lusson (famille)...	156
Lejeune.....	164		
Lelandais (D <sup>e</sup> ).....	64	M.	
Lelong (D <sup>lle</sup> ).....	256	M. A.....	299
Lemaire.....	120	Macdonald (famille)	127
Lemann.....	530	Maché (D <sup>lle</sup> ).....	525
Lemoine (famille)..	129	Magnier (D <sup>r</sup> ).....	216
— (D <sup>e</sup> ).....	205	Maillard.....	114
Lemonnier.....	316	Maillet.....	265
Lengellé (D <sup>r</sup> ).....	209	Maldant (D <sup>e</sup> )....	242
Lenoir (comte)....		Malus.....	79
Lenoir-Dufresne... 197		Mallet (D <sup>r</sup> ).....	133
Lepage (D <sup>lle</sup> )... ..	320	— (D <sup>lles</sup> ).....	33
Lepelletier (veuve).	274	Mandrou de Villeneuv.	83
Lepin (D <sup>e</sup> ).....	237	Manuel.....	146
— (fils).....	<i>id.</i>	Maradan (D <sup>lle</sup> )... .	293
Lepine (famille) ...	126	Marchand.....	314
Leprince (D <sup>r</sup> )....	220	— (D <sup>e</sup> ).....	127
Leroux.....	71	— <i>id.</i> .....	269
— (André).....	131	Marchandet.....	312
Leroy (Alphonse)..	298	Marchangy.....	112
— (famille).....	132	Marscot (général). 157	
Lesparat.....	156	Maret.....	334
Lespinasse (de)....	86	Margaritis.....	270
Letort (général) ...	161	Marigny.....	275
Levan (D <sup>lle</sup> ).....	185	Mariote (de).....	287
Levasseur (D <sup>lle</sup> )....	242	Marny.....	213
Levêque (D <sup>e</sup> ).....	181	Maronnier.....	325
Liboul.....	308	Marquois.....	71
Loir (famille).....	132	Mars (D <sup>r</sup> ).....	214
Loises (D <sup>lle</sup> ).....	217	— (Georgina)....	119
Lombard-Richebourg	238	Martin.....	328
Lomet (D <sup>le</sup> ).....	82	— d'André.....	125
Lomné.....	266	Masséna.....	145
Longerinas (D <sup>e</sup> )... 331		Masserano (dc)....	184
Longpré (D <sup>lle</sup> ).....	334	Masson.....	289
Lopez (D <sup>e</sup> ).....	70	— (D <sup>e</sup> ).....	178
Loque (veuve)....	328		

	Pag.		Pag.
Mathon (Dlle) . . . . .	261	Monge . . . . .	335
Mattey . . . . .	228	— (Louis) . . . . .	335
Mauchain (De) . . . . .	179	Monsigny . . . . .	183
Mauclerc . . . . .	301	Montègre . . . . .	108
— (Dlle) . . . . .	124	Monthaud . . . . .	73
Manger (Dlle) . . . . .	204	Montic (De) . . . . .	186
Maury (famille) . . . . .	288	Monticourt (de) . . . . .	234
Mautreville (de) . . . . .	314	Montmenard (De) . . . . .	186
Mazarin (De de) . . . . .	148	Montmorency-Laval . . . . .	90
Mazeret . . . . .	116	— (De) . . . . .	309
Mazurier . . . . .	177	Moquet (De) . . . . .	155
Méhul . . . . .	113	Moralez . . . . .	160
Melan . . . . .	192	Morceau . . . . .	141
Mélanie . . . . .	229	— de Mersay . . . . .	94
Mély-Jeannin . . . . .	271	— de la Sarthe . . . . .	200
Menou (De) . . . . .	184	— (De) . . . . .	208
Mentelle . . . . .	108	— (De) . . . . .	262
Mentier . . . . .	318	Morel . . . . .	293
Mercier . . . . .	109	Morellet (l'abbé) . . . . .	134
Mery . . . . .	96	Morin De) . . . . .	269
— (Dlle) . . . . .	262	— (Dlle) . . . . .	<i>id.</i>
Messenger (famille) . . . . .	126	Morizet (De) . . . . .	180
Messier . . . . .	101	Mortier . . . . .	97
Mestrezat . . . . .	151	Mounier . . . . .	123
Mettemberg (Dlles) . . . . .	289	Moutier (Dlle) . . . . .	216
Meunier (famille) . . . . .	126	Mozanino . . . . .	254
Mezerai (Dlle) . . . . .	67	Mun (comte de) . . . . .	80
Michalson . . . . .	80	Munier . . . . .	193
Michel (De) . . . . .	191	Mure . . . . .	169
— (veuve) . . . . .	181	Murray (général) . . . . .	71
Michiels (De) . . . . .	212	Muslet (Dlle) . . . . .	322
Micoud . . . . .	114	Musset . . . . .	206
Miquot . . . . .	241		
— (De) . . . . .	171	N.	
Milhomme . . . . .	67	Naldi . . . . .	188
Millat (famille) . . . . .	118	Nausouty (général) . . . . .	140
Mioche . . . . .	273	Nardot . . . . .	226
Miot de Melito . . . . .	125	— (Dlle) . . . . .	<i>id.</i>
Molé . . . . .	159	Nascimento . . . . .	161
Molière . . . . .	162	Nast (famille) . . . . .	126
Monaco (prince de) . . . . .	81	Ney (le maréchal) . . . . .	142

Pag.		Pag.	
Nicolo.....	115	— ( Dlle ).....	278
Nivelin ( D <sup>e</sup> ).....	138	Petit-Fontaine.....	91
Noël ( Dlle ).....	300	— Petitgars.....	256
Nugnès ( Fernand )..	160	Petit-Méré ( D <sup>e</sup> )....	334
Nys.....	155	Petitot.....	274
O.			
Olivier.....	307	Pétronille.....	215
Ormesson ( Mlle d' )..	75	Philibert.....	62
Osmond ( famille )..	323	Philippe.....	138
Otto ( comte ).....	126	Philippon la Made-	
Ouvrier.....	190	laine.....	115
P.			
Pachet.....	223	Pichald.....	175
Palisot ( de ).....	179	Picou.....	231
Palissot.....	87	Picquet ( Charles )..	136
Pallet ( D <sup>e</sup> ).....	214	Pierre ( Claude )....	183
Panckouke.....	118	— ( Antoine ).....	76
Papillon ( D <sup>e</sup> ).....	72	Pinçon.....	308
Parmentier.....	153	Pinel.....	132
Parny.....	101	Point.....	328
— ( D <sup>e</sup> ).....	134	Polipard des Quatre-	
Pasoal.....	317	Mères ( famille )..	156
Paule.....	251	Pons ( de ).....	131
Paule.....	227	Pont Saint-Pierre..	
Paulée ( Dlle ).....	123	Potdevin....	258
Paulin.....	275	Pouillard ( l'abbé )..	68
Pauline.....	331	Porée frères.....	131
Pépin de Bellisle....	75	Poulain.....	288
Percy.....	132	Poupart ( veuve )..	267
Perdonnet ( Dlle )..	235	Poyet... ..	104
Périer ( Scipion )..	168	Préaux ( M ).....	137
Pérignon ( le mal )..	169	— ( D <sup>e</sup> ).....	id.
Pérignon ( famille )..	156	Prevost.....	108
Pérotte.....	336	— ( Dlle ).....	274
Persuis.....	115	Proulle ( Rose )....	241
Perthur ( Dlle ).....	221	Prudhomme.....	253
Petit.....	80	R.	
		Rabaut Pommier... ..	151
		Raimond.....	262
		Raucourt ( Dlle )....	155
		Ravenuel.....	

	Pag.		Pag.
Rayrio.....	87	St.-Just.....g....	205
Regnault-de-St-Jean- d'Angély.....	88	St.-Lambert.....	235
Remuzat (De de)...	168	St.-Laurent.....	83
— (M. de).....	<i>id.</i>	St.-Marcellin.....	129
Renet (famille)....	129	St.-Morys (de)....	176
Renouard.....	175	St.-Omer.....	221
Revcillon (S et De). 78		St.-Paul.....	287
Ribot (famille)....	125	St.-Pierre.....	
Richard.....	216	St.-Saens (de)....	160
Ridot (famille)....	149	Salbreux.....	280
Ris (De de).....	313	Sal (Edme-Marie). 338	
Rivière (Dlle).....	161	Salle (marquis de).	
Rivoil (Dlle).....	302	Salle.....	331
Robineau (M et De). 157		Salonnay (Dlle)....	191
Robusse.....	243	Saluces (De de)....	316
Roche (famille)....	118	Sant ainé.....	312
Roche-Aimon(dela). 307		Sassé.....	64
— (vicomte de la)... 315		Saucé (De).....	199
Roger.....	117	Saucède (famille). 100	
— (De).....	217	Saunier.....	62
Rolland.....	168	— (De).....	119
Rondeau (famille). 118		Saunois.....	340
Roosmalen.....	226	Savard (Dlle)....	218
Rougeau (De).....	213	Schachères.....	79
Rouillière (Rose).. 65		Schmitz (De)....	220
Routier.....	95	Sejan.....	286
Roux.....	237	Séjur (famille)....	259
Royer.....	189	Selves.....	68
— (De).....	215	Senclos (de)....	271
Roycr-Collard..... 78		Serrurier (mal)....	148
Rumpler (Dlle).... 293		Seveste (famille). 259	
		Sicard (l'abbé)....	150
		Sibuet (Prosper)....	311
		— (Georges)....	<i>id.</i>
S.		Simon.....	91
Sabatier de Cabre.. 186		— (Augustin)....	96
Sage.....	103	— Ch.-Toussaint.. 168	
St.-Aignan.....	289	— (baron).....	211
St.-André-de-Gorys. 268		Smith (famille)....	125
St.-Cyran(Dlle de).. 252		Sonnet.....	272
Stc.-Hermine (De). 281		Sonuni.....	199
St.-Julien (De de). 170			

	Pag.		Pag.
Soudè. . . . .	320	Fremblay. . . . .	275
Soude (De). . . . .	317	Tripier. . . . .	84
Soumet. . . . .	266	Trubert ( famille ).	131
Souques. . . . .	135	Turgy (de). . . . .	159
Sourdeaux . . . . .	112	Turlure. . . . .	332
Souriac ( famille ). .	132	Turpin . . . . .	123
Spaendonek ( Van ).	100		
Stéphanie ( la prin- cesse ) . . . . .	121	U.	
Stone. . . . .	151	Urquito. . . . .	160
Stroud . . . . .	318		
Suard. . . . .	109	V.	
Suchet ( maréchal ).	212	Vaillant ( Dlle ). . .	266
Suelto ( Garcia ). . .	160	Valence ( de ). . . .	169
Swebach . . . . .	62	Valenciennes. . . .	134
T.		Vallier d'Adorcy . .	246
Tallien. . . . .	188	Vallon . . . . .	127
Talma. . . . .	111	— ( veuve ). . . . .	<i>id.</i>
Tarbé. . . . .	90	Valmont de Bomare.	195
Tarchi . . . . .	100	Valmy ( de ). . . . .	130
Tardieu. . . . .	319	Vandesberghe ( fa- mille ). . . . .	156
Tarteron Desmon- tiers . . . . .	81	Vanel ( De ). . . . .	203
Taxili. . . . .	229	Vauson ( De ). . . .	326
Telusson ( de ). . .	249	Varenge ( de ). . . .	162
Tenon . . . . .	80	Varoquier ( Dlle ). .	229
Tessé ( M et De de ).	80	Vassin ( Dlle ). . . .	73
Tessier . . . . .	321	Vauban ( De ). . . .	245
Tessier ( famille ). .	126	Vaubertrand . . . .	244
Teysserenc ( Hyp. ).	363	Vaugiraud ( De de ).	86
Thibaut ( Jean ) . .	245	Vaupalière ( M de la ). . . . .	171
Thibaut de Montmo- reney. . . . .	161	Vauquelin. . . . .	286
Thibault ( De ). . .	136	Vérac ( la comtesse de ). . . . .	286
Thierry. . . . .	201	Verbooy . . . . .	65
Thouin ( Jean ). . .	100	Vergnaud. . . . .	213
— ( André ) . . . .	<i>id.</i>	Vere . . . . .	62
Throude ( De ). . .	207	Veron. . . . .	155
Tiphaine. . . . .	336	Vernier ( comte ). .	16

	Pag.		Pag.
Véry. . . . .	232	Viot. . . . .	239
Verquer ( Dlle ). . . . .	77	Visconti. . . . .	108
Vesius ( De de ). . . . .	284	Voidier ( famille ). . . . .	260
Vidal. . . . .	96	Volney. . . . .	159
Vigier ( famille ). . . . .	126		
Vignolles ( général ). . . . .	153	<b>W.</b>	
Villemsens ( de ). . . . .	77		
Villers ( de ). . . . .	62	Wable . . . . .	83
— ( De ). . . . .	230	Waltertoff ( M de ). . . . .	152
Vincer. . . . .	107	Watther ( De ). . . . .	25
Violette. . . . .	331	Willaut ( Dlle ). . . . .	194
Virenque ( De de ). . . . .	273	William ( Miss ). . . . .	151
Viriot. . . . .	194	Wismer ( De de ). . . . .	289

FIN DE LA TABLE



